Les Actes du Colloque

Education à la sexualité
Rôle des professionnels dans les institutions

Janvier 2002 - Lyon

CRAES-CRIPS / Rectorat de Lyon / Rectorat de Grenoble

SOMMAIRE

Présentation du colloque p 4

Développement et construction de la sexualité humaine p 14

La place des images dans la construction identitaire des adolescents p 31

Qu'est-ce que la loi symbolique ? p 38

Table ronde :
Dits, interdits et non dits en matière d'éducation à la sexualité p 54

Actions et options en éducation à la sexualité

- Le point de vue de l'Education Nationale p 83
- Le point de vue de la protection Judiciaire de la Jeunesse p 90
- Le point de vue du champ du Handicap p 95

Table ronde :
Quel sens recouvre la mixité dans le champ de l'éducation auprès des publics et des encadrants ? p108

Approche anthropologique et culturelle :
Quelle prise en compte des représentations du corps et de la sexualité par les trois grandes religions monothéistes ?

- Pour la religion Juive p131
- Pour la religion catholique p138
- Pour la religion musulmane p143
- Pour la religion protestante p150

Parentalité et sexualité p157

Conclusion p166

Publications p168

JEUDI 17 JANVIER 2002

MATIN

<u>Animation</u> : Mmes Josette MORAND et Chantal PICOD, Formatrices en éducation à la sexualité, Rectorat de Lyon

Présentation du colloque :

Mme Josette MORAND, infirmière conseillère technique auprès du recteur représentante du recteur de l'Académie de Lyon, Rectorat de Lyon
Mme Anne MARTY, secrétaire général de la DRASS Rhône-Alpes (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales)
M. Henri de BEAUREGARD, délégué régional de la Fondation de France
M. Jacques FABRY, président du CRAES-CRIPS (Collège Rhône-Alpes d'Education pour la Santé – Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida)
Mme Bernadette DEMONGODIN, infirmière conseillère technique auprès du recteur, Rectorat de Grenoble
M. Patrick PELEGE, sociologue, coordinateur du CRIPS Rhône-Alpes

« Développement et construction de la sexualité humaine »

par M. Gérard RIBES, psychiatre sexologue, Université Lyon I
et Mme Marie CHEVRET, psychiatre sexologue, Université Lyon I

Questions et débat avec la salle

« La place des images dans la construction identitaire des adolescents »

par Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, chercheur en sciences sociales, CETSAH-EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

Questions et débat avec la salle

APRES-MIDI

<u>Animation</u> : Mmes Chantal BERNARD, médecin CPEF, Conseil Général du Rhône et Marie Françoise SOMMER, responsable éducation pour la santé, DPSE, Ville de Lyon

« Qu'est-ce que la loi symbolique ? »

par Mme Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN, psychanalyste et ethnologue

Questions et débat avec la salle

Table ronde :
« Dits, interdits et non dits en matière d'éducation à la sexualité »

Animateur : M. Olivier BIHEL, CPE, formateur

Intervenants :
Mme Muriel BERAUD, mission locale, Rhône-Alpes
Mme Brigitte BOUDARD, proviseur adjoint, collège Rive de Gier
M. Patrick JOULAIN, PJJ, foyer d'action éducative, Saint Etienne
M. Christian JUNCKER, directeur, foyer pour IMC, Donmartin
Mme Hélène MACHET, médecin, DRJS
Mme Luce BONNET, animatrice, MFPF Loire
Mme Muriel PETRE, médecin, CPEF, Conseil Général du Rhône
Mme Fabienne RENAUD, éducatrice à la santé, DPSE, Ville de Lyon

Présentation du colloque

<u>Animation</u> : Mmes Josette MORAND et Chantal PICOD,
Formatrices en éducation à la sexualité, Rectorat de Lyon

Mme Chantal PICOD[1] – Bonjour à tous. Nous sommes heureux de vous accueillir pour ce colloque sur l'Education à la sexualité et nous vous remercions d'être venus aussi nombreux à cette manifestation.
Pour ouvrir ce colloque, nous n'avons pas failli à la tradition : nous avons quelques institutionnels qui sont venus pour nous dire en quoi ce colloque pouvait être important pour la région Rhône-Alpes et pour nos différentes institutions.

Mme Josette MORAND[2] – Bonjour à tous et à toutes.
Monsieur le Recteur de l'Académie de Lyon vous demande de bien vouloir l'excuser.
Jusqu'au début de cette semaine il avait l'intention d'ouvrir ce colloque, mais un impératif de dernière minute l'en a empêché. Il m'a chargé de vous faire part du grand intérêt qu'il porte à ce dossier.
Il le considère comme un axe prioritaire de sa politique académique ; politique qui s'inscrit en ligne directe avec la politique nationale réaffirmée en décembre 2001 par Jack LANG.

Je cite :
« La prévention du SIDA est un devoir constant des pouvoirs publics à l'égard de l'ensemble de la population. L'éducation à la sexualité que j'ai l'intention de généraliser pour tous les élèves offre un cadre pédagogique approprié entendu comme une éducation à la responsabilité, à la vie affective, mais aussi au respect de l'autre, à l'égalité entre garçons et filles et à l'acceptation des différences. L'éducation à la sexualité a désormais pleinement sa place à l'école.
Elle doit aujourd'hui intégrer les questions liées à la mixité, à la lutte contre le sexisme, l'homophobie, et permettre de mieux prendre en compte les attentes des jeunes avec leurs différences et leurs préoccupations spécifiques. Les actions entreprises peuvent être menées avec les partenaires institutionnels ou associatifs, notamment les organismes de prévention habilités dans ce domaine, et je vous demande de poursuivre vos efforts en ce sens de façon concertée et cohérente ».
Monsieur le Recteur a particulièrement apprécié que ce colloque ait été organisé avec l'Académie de Grenoble et les différents partenaires.
Il remercie chacun d'entre eux de son investissement et vous souhaite à tous un colloque fructueux en échanges et porteur de nouvelles perspectives d'actions communes en direction des jeunes.

Mme Bernadette DEMONGODIN[3] – Bonjour à toutes et à tous. Veuillez excuser également Madame TRAVERT qui est la rectrice de l'Académie de Grenoble et qui ayant aussi un impératif de dernière minute n'a pas pu venir à ce colloque. Croyez bien qu'elle le regrette, je

[1] Consultante au Ministère de l'Education Nationale et au Rectorat de Lyon
[2] Infirmière conseillère technique auprès du recteur, Rectorat de Lyon
[3] Infirmière conseillère technique auprès du recteur, Rectorat de Grenoble

l'ai encore vue hier au soir, elle aurait au moins voulu venir à cette première journée, mais on sait qu'ils ont des impératifs auxquels ils ne peuvent pas vis-à-vis du Ministère se soustraire.

Nous avons beaucoup travaillé pour préparer ce colloque depuis 1 an avec l'Académie de Lyon et avec les différentes institutions comme bien sûr le CRAES-CRIPS, mais aussi les institutions qui ont participé au groupe de pilotage, au groupe technique ; cette année a été très riche sur le plan du partenariat.

Je ne reprendrai pas tout ce que ma collègue vient de dire, car j'abonde absolument dans tout ce que Monsieur DUBREUIL vous a transmis comme message.
J'insisterai simplement sur le fait que ce colloque devrait faciliter ce partenariat qui devrait permettre une culture commune. Il devrait d'autre part favoriser la cohérence dans les différentes charges que nous avons. Ensuite, il devrait aussi accentuer, car je pense que cela existe déjà, la communication entre nos différentes institutions pour que ce colloque puisse être très fructueux en échanges et qu'il puisse avoir d'autre part un prolongement dans la mise en place de réseaux.

Je suis persuadée que si nous arrivons à réaliser ces 3 clés qui sont indispensables au partenariat, ce colloque aura laissé pour beaucoup d'entre nous quelque chose de très important pour nos institutions.
Je vous souhaite un excellent colloque.

Mme Anne MARTY[4] – La Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales comme toutes les DRASS est un service déconcentré du Ministère de l'emploi et de la Solidarité, et c'est à ce titre que je peux effectivement parler au nom de la structure entière du Ministère de l'emploi et de la Solidarité.
Je représente Jean François BENEVISE, je suis son directeur adjoint, il est à Paris à une réunion DASS, DRASS, où on fait tous les mois le point avec les services du Ministère sur l'état d'avancement des projets, des circulaires et des dispositifs à mettre en place, et où on parlera forcément d'éducation pour la santé puisque c'est un des points forts et je vais essayer d'en parler dans cette courte allocution.

Hier au soir, quand on préparait cette intervention d'aujourd'hui avec lui, il était un peu tard, on s'interrogeait sur notre rôle de parent à tous les deux.
J'ai un grand fils, lui a des enfants plus jeunes, et on se disait qu'on n'était pas bon en terme d'éducation pour la sexualité, qu'on avait encore beaucoup à faire et beaucoup à apprendre.

J'ai d'ailleurs demandé ce matin à mon fils « qu'est-ce que tu en penses ? », et il m'a dit « il y a encore beaucoup à faire et tu peux t'y atteler dès maintenant ».

Il y a deux choses qui nous ont paru importantes *a priori*. C'est d'une part l'ignorance totale. Je dis souvent en plaisantant que depuis « *Le deuxième sexe* » de Simone de BEAUVOIR on n'a pas écrit grand chose sur la sexualité et sur les rapports hommes femmes et que peut-être on pourrait s'y replonger.
D'autre part, la violence autour du sexe, et c'est vrai que cela nous perturbe un peu en tant qu'humanistes, en tant que parents, cette violence verbale en particulier, est spécifiquement insupportable. La violence, c'est aussi l'avortement.

[4] Secrétaire générale de la DRASS Rhône-Alpes

Je fais partie de la génération des jeunes femmes qui ont milité en 1967 pour la loi Neuwirth, et il est vrai que l'échec de notre société est peut-être aussi le nombre d'avortements que nous avons à déplorer tous les ans.

La DRASS dans tout cela qu'est-ce que c'est ?
En principe l'Etat républicain, c'est-à-dire l'Etat de droit, ne s'occupe pas de la vie sexuelle des individus, sauf quand il y a transgression de la loi. En principe l'Etat est de droit, mais l'Etat n'est pas qu'un Etat de droit, c'est aussi un Etat intervenant, intervenant en santé publique, et c'est à ce titre que la DRASS a une mission de promotion de la santé publique et de l'éducation à la santé.

Notre directeur est très attaché à cette promotion de la santé publique.
Il a découvert une DRASS dans laquelle l'action sociale est plus importante que la santé publique et son objectif, son challenge, est de faire en sorte qu'on s'organise mieux en terme de santé publique et en termes de messages à porter.

On a des outils. Je ne rentre pas dans le détail car c'est vraiment trop technocratique, mais il faut quand même parler du schéma régional d'éducation pour la santé qui se donne comme objectif de créer dans chaque région un véritable service public en éducation pour la santé.
Curieusement, quand on balaie tous ces textes, et il y en a beaucoup, l'éducation à la sexualité n'apparaît jamais, comme si la sexualité ne faisait pas partie de la santé, et comme si le tout global de l'individu n'était pas aussi de la façon dont il vit son sexe, sa sexualité, sa façon intime de vivre.

En affaires sanitaires et sociales, on en parle toujours en terme négatif, en terme de contrainte, prévention, soin, contrainte, interdit, message négatif. Quand est-ce qu'on va reparler du plaisir ?
On s'est aussi interrogé sur nos campagnes d'éducation à la sexualité, campagnes à renouveler, campagnes avec une recherche sur la pertinence des messages par rapport aux populations qu'on cible et par rapport aussi au degré d'appropriation de chacun par rapport à un message collectif.

Je m'interrogeais aussi sur ce qu'on peut évaluer ce que va être la dernière campagne sur la prévention du SIDA ?
J'ai vite enlevé cette dernière affiche qu'on a vue fleurir sur nos murs. Je l'ai vite enlevée après les vacances de Noël des murs de la DRASS car je ne pouvais vraiment plus la supporter. Je trouve que même si elle veut être agressive, elle en était tellement laide que je ne sais pas quel message elle a porté auprès des jeunes. Certains m'ont d'ailleurs dit qu'ils ne l'avait même pas vue, ce n'est donc pas la peine de se faire trop de souci là-dessus.

Les campagnes, les messages, c'est quoi ? Et comment les rend-t-on pertinents par rapport au public qu'on veut cibler ?
D'autres bricolages aussi autour de cela, et je faisais la rétrospection par rapport à un travail que j'avais auparavant mené avec d'autres sur la politique de la ville dans le département du Rhône où on a eu beaucoup de mal dans les volets santé des contrats de ville à faire apparaître tout ce qui tournait autour de la sexualité, comme s'il y avait encore des grands tabous autour de cela, et on a eu beaucoup de difficultés avec la DDASS du Rhône à faire écrire dans les contrats de ville, et notamment dans le contrat d'agglomération de la ville de Lyon, quelque chose autour de la représentation des corps ; et ce que disais tout à l'heure au niveau de l'inter-culturel sur comment est-ce qu'on fait passer des messages autour de la reconnaissance

de l'autre dans son sexe et dans sa personnalité, dans la connaissance de soi aussi, dans le respect de l'autre. Ce sont 3 lignes dans les volets contrats de ville, mais je ne suis pas sûre que ce soit encore complètement réapproprié par les acteurs de terrain.

Du travail on en a, et je pense que le colloque d'aujourd'hui va faire avancer les choses.
Il y a des thèmes qui vont être traités où je trouvais que c'était un peu gonflé. Il y a des choses qui sont quand même un peu rudes, mais j'espère que ce sera à travers les organisateurs de ce colloque une contribution très forte, et on l'attend, à ce futur schéma régional d'éducation pour la santé sur lequel je pense qu'il y aura une maîtrise d'ouvrage d'Etat très forte, des partenaires très impliqués, et je pense que le noyau dur de ce schéma régional d'éducation pour la santé sera forcément un fond social d'Education Nationale.

M. Henri DE BEAUREGARD[5] – Je vais vous dire quelques mots pour vous rappeler que la Fondation de France est une institution de droit privé indépendante et apolitique. Elle est reconnue d'utilité publique et elle ne peut agir que grâce aux dons et lègues qu'elle reçoit. Je vais vous donner quelques chiffres.
33 ans d'histoire, 610 000 donateurs, 120 salariés, 200 bénévoles, 7 délégations régionales.

Un petit mot sur la délégation régionale de Lyon que je préside. 3 permanents et 35 bénévoles dont moi-même.

A travers son activité de mécénat, la Fondation de France souhaite être un observatoire de la société française et tenter de répondre à ses besoins prioritaires de manière novatrice.
Pour cela, elle définit des programmes pluriannuels qui précisent ses champs d'intervention et les met en œuvre en attribuant des subventions pour la réalisation de projets d'intérêt général qui répondent aux critères de ces programmes.

Parmi nos programmes, la santé des jeunes occupe une place prioritaire depuis 1993. Nous développons en particulier un axe d'intervention spécifique intitulé « sensibilisation, information et formation » en direction des jeunes et des adultes, parents ou professionnels, pour favoriser une meilleure connaissance des problématiques liées à l'adolescence et des dispositifs de prévention et de soins.
A l'origine de ce programme il y a le constat qu'une prise en charge mieux adaptée aux besoins particuliers du public jeune s'avère nécessaire, parce que la médecine reste traditionnellement organisée autour des deux pôles pédiatriques et adultes et qu'elle accorde à l'adolescence une place encore trop modeste, parce que ce public se caractérise par une proportion à prendre des risques et à se mettre en danger psychiquement et physiquement.

Il y a également le souhait de répondre aux interrogations et inquiétudes des parents et des professionnels souvent en difficulté dans l'organisation d'un travail de prévention efficace et dans l'aide apportée aux jeunes en souffrance.
En Rhône-Alpes, cet axe de travail a trouvé écho auprès de nombreux professionnels et bénévoles investis dans des structures associatives ou institutionnelles. Au total, depuis 2000, 20 projets répondants à ces orientations ont été soutenus par la délégation Rhône-Alpes de la Fondation de France pour un montant de 107 000 Euros.

Plus précisément, les actions que nous soutenons répondent aux objectifs suivants :
- Améliorer les capacités des professionnels à prendre en charge les situations difficiles.

[5] Délégué régional de la Fondation de France

- Sensibiliser et informer le grand public, notamment les parents.
- Faciliter l'accès des jeunes au service de prévention et de soin.
- Promouvoir les enjeux de la prévention.

En conclusion, c'est dans cet esprit que nous avons souhaité contribuer financièrement à l'organisation de ces journées régionales proposées par le CRAES-CRIPS.
Cet engagement de la Fondation de France fait suite à des collaborations nombreuses et fructueuses entre nos deux organismes, en particulier pour la mise en œuvre sur la région depuis 5 ans des conférences adolescence.

J'aimerais vous rappeler que la Fondation de France est à votre écoute et peut vous aider à donner jour à vos projets.
N'hésitez pas à nous contacter. Je vous invite pour en savoir plus à lire les documents présentant la Fondation de France et son programme de santé des jeunes. Ces documents seront à votre disposition à partir de cet après-midi ou demain matin. Bonne journée.

Professeur Jacques FABRY[6] – Chers amis, bonjour. En tant que très jeune Président du CRAES-CRIPS, il me revient de vous remercier tous d'avoir répondu très nombreux à notre sollicitation pour participer à ce colloque éducation à la sexualité.
On pourrait dire presque trop nombreux, puisqu'on n'a pas pu vous accueillir tous. Vous êtes 730 participants pour ces deux jours. Nous avons dû refuser plusieurs centaines de candidatures. C'est bien dommage, mais cela nous montre qu'il va falloir que l'on continue dans cette direction pour répondre à un réel besoin.

En tout cas, votre participation nombreuse souligne certainement l'importance pratique de ce thème de l'éducation à la sexualité dans le cadre de la promotion de la santé en général.
C'est un thème qui s'est imposé depuis quelques dizaines d'années, alors qu'il était inexistant dans le passé, et pratiquement dénié dans le passé.

Votre participation montre aussi l'importance pratique que cela a pour vous, professionnels, qui travaillez auprès des jeunes notamment dans de nombreux réseaux.
On ne peut pas tous se présenter, on est trop nombreux, mais je peux vous dire qui vous êtes. Il y a ici de nombreuses personnes qui viennent du secteur de la santé scolaire, des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux de santé scolaire, donc tous ces personnels qui dépendent de différents organismes, des rectorats et d'autres organismes. Il y a des équipes de la protection judiciaire de la jeunesse, des personnes qui travaillent dans les centres de planification, dans des centres de dépistage, et aussi des personnes qui travaillent au contact avec les jeunes handicapés qui sera aussi une dimension importante qui sera travaillée pendant ce colloque.

Vous voyez, une grande diversité de personnes qui sont concernées.
Merci à tous d'être venus et de vous confronter à cette problématique qui a une singulière difficulté. C'est peut-être pour cela que Madame MARTY disait à l'instant qu'on était gonflé.

Pourquoi est-on gonflé ? Parce qu'il faut prendre ce problème dans la bonne direction et ce n'est pas facile de le prendre dans la bonne direction.
Maintenant, il ne s'agit pas, ou il ne s'agit plus, ou il s'agit peut-être de moins en moins de l'apprentissage d'une mécanique ou d'un rituel sexuel. Il s'agit de bien autre chose et

[6] Président du CRAES-CRIPS

notamment de l'approche de quelque chose de plus global qui engage toute la personnalité des jeunes et la nôtre dans un dialogue nouveau, et ceci quelquefois au plus intime et c'est là la difficulté de l'exercice que l'on ressent tous.

En plus, cette sexualisation peut être l'occasion de conflits, de difficultés, de conflits internes ou de ruptures avec le milieu, de situations plus ou moins difficiles, plus ou moins violentes, et parler sexualité avec des jeunes c'est vous engager d'une certaine façon à leurs côtés pour les accompagner, y compris dans des situations difficiles.
Je pense que c'est un aspect tout particulier de l'éducation à la sexualité que vous serez certainement amenés à débattre pendant ces 2 jours.

Je dirai qu'il y a encore peut-être autre chose qui est que dans ce secteur de l'éducation à la sexualité on se découvre davantage, et il est nécessaire de clarifier auprès des jeunes cette question très embêtante du pourquoi nous faisons tout cela, et pourquoi nous voulons parler de ces choses intimes avec des jeunes.
Ce n'est jamais très simple. Ce sont d'ailleurs les questions que lui se pose inévitablement et qui vont se poser pour savoir pourquoi celui-là vient me parler de ça, quels sont les modèles sociaux et quelles sont ses motivations ? Est-ce qu'il a des motivations personnelles pour le faire ? C'est se découvrir et c'est une question difficile qui se pose inévitablement.

Voilà quelques idées et bien d'autres qui vont parcourir ces 2 jours de travail avec de nombreux débats, et je voudrais terminer par des remerciements.
Tout d'abord des remerciements aux nombreux intervenants et animateurs qui se sont engagés pour faire réussir ces 2 jours et répondre à vos questions sur cette problématique. Je les remercie tous collectivement, car ce serait trop long de les citer.

Je voudrais remercier plus particulièrement l'équipe qui a organisé ces journées, qui comprend notamment Patrick PELEGE qui est à côté de nous et qui est le directeur du CRIPS, et qui a joué un grand rôle pour l'organisation de ces journées, avec Josette MORAND qui est aussi à la tribune, du Rectorat de Lyon, et Bernadette DEMONGODIN qui l'une et l'autre ont encadré Patrick PELEGE dans cette préparation.
Ils ont tous été aidés par deux personnes du CRAES-CRIPS que je voudrais aussi remercier, à savoir Pascale MANICACCI et Samira MOHAMED qui faisaient partie du team d'organisation de ce colloque.

Tout ceci n'est pas possible si on n'a pas le soutien des institutions. C'est un soutien qui est financier bien sûr, mais c'est aussi un soutien moral, un partenariat qui va au-delà du soutien financier.
C'est aussi la certitude pour nous que l'on est dans une logique qui est partagée par d'autres. Il faut donc les remercier et le rappeler.

Au premier rang je citerai les Académies de Lyon et de Grenoble qui sont vraiment des partenaires importants, bien sûr l'Etat globalement puisque c'est passé à la fois par le soutien de la DGS et le soutien direct de la DRASS et à travers le PRS SIDA notamment, et aussi une ouverture vers la Justice et donc la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui nous a aidé dans cette aventure, la Fondation de France bien sûr qui nous accompagne dans beaucoup d'activités et qui nous a accompagné cette fois encore, la Mutualité Rhône-Alpes, la Ville de Lyon et beaucoup d'autres.
Vous avez au dos de la pochette des sigles et encore une liste : la délégation aux Droits des Femmes, plusieurs Conseils Généraux, et le CRDP, à savoir beaucoup d'organismes.

Je les remercie tous et il me reste à vous souhaiter une excellent travail pendant ces 2 journées de colloque.

Mme MORAND – Je vais reprendre le terme de Monsieur FABRY. Effectivement, on vient de vivre une grande aventure et je dois vous dire comment ce colloque est né.
Nous étions quelques personnes présentes à un colloque similaire à Bordeaux, et en revenant de Bordeaux avec Chantal PICOD, entre autres, nous nous sommes dits toutes les deux « mais à Lyon on peut peut-être faire de même ».

Il y a de nombreuses ressources universitaires ici présentes et on s'est dit « pourquoi pas, on est bien capable à Lyon de monter un colloque de cette sorte ».

D'autre part, les collègues à l'Education Nationale, les collègues formés qui sont aujourd'hui au nombre de 750, sont toujours en demande de nouvelles formations, de rencontres, et cela nous a amené à penser que l'on pourrait effectivement poursuivre cette idée.
Le travail que nous menions depuis plusieurs années avec l'Académie de Grenoble, un travail avec Madame DEMONGODIN, et le groupe de formateurs en éducation à la sexualité, nous a encore confortés dans cette idée.

Au niveau institutionnel, il y avait aussi une forte demande d'un travail en réseau, en partenariat, et là est intervenu Patrick PELEGE puisque nous menons d'autres projets et travaillons ensemble sur d'autres projets.
A 3, Chantal PICOD, moi-même et Patrick, nous nous sommes dits « allez, on y va », et de cette idée nous avons sollicité Claude BOUCHET. Patrick PELEGE et Claude BOUCHET nous ont proposé d'ouvrir aussi sur d'autres institutions, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le champ du handicap. C'est un an de travail avec beaucoup de personnes qui se sont jointes à nous, et je remercie tous les membres du Comité Technique qui se sont bien investis, qui ont donné de leur temps pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre cette aventure. Je vous en remercie tous.

M. Patrick PELEGE[7] – Nous allons passer de l'anecdote du corps à l'esprit. C'est vrai que cela a été une aventure, il y a eu des moments qui n'ont pas été évidents de ma part notamment, et je remercie vraiment du fond du cœur mes collègues féminines, en particulier, puisque mes collègues masculins m'ont au fur et à mesure abandonné, et je me suis retrouvé parfois un peu isolé et un peu abandonné, alors j'ai un peu crisé comme un adolescent un peu perdu, et on s'est quand même rattrapé en grande amitié.
Je remercie toutes les personnes qui vont animer et qui vont participer, qui sont les forces vives de ce colloque.

C'est vrai que nous avons finalement pas mal travaillé depuis maintenant presque un an et demi, et depuis un an en particulier, et je voudrais simplement rappeler, avant d'aborder le contenu proprement dit, ce qui nous a animés et l'état d'esprit dans lequel nous avons voulu et nous soutenons ce travail qui va se dérouler ici, mais qui est aussi la poursuite d'un travail qui est fait sur les différents terrains de la pratique depuis plusieurs années pour certains d'entre vous, et qu'on espère voir se prolonger sous des formes peut-être plus pratiques en termes de formations continu.

[7] Sociologue, coordinateur CRIPS Rhône-Alpes

La première chose que vous aurez remarqué est que le programme a voulu ne pas aborder la question affective et sexuelle uniquement sur le plan des risques et des maladies, notamment, comme c'est bien souvent le cas.
Ce n'est pas du tout parce qu'on méconnaît la question des risques, nous connaissons bien dans notre institution la question du SIDA et de la pathologie à VIH, mais aussi d'autres MST qui sont en recrudescence.

Beaucoup d'entre vous sont très sensibles à la question des grossesses dites précoces, à la question des violences sexuelles et des violences conjugales.
Madame MARTY a évoqué la question de la violence verbale, notamment vis-à-vis du corps des femmes qui souvent est très heurtante et très déroutante, et parfois nous laisse sans voix.

Nous avons volontairement voulu aborder la question de l'éducation à la sexualité, pour justement ne pas la prendre uniquement de manière sectionnée et saucissonnée comme c'est souvent le cas, en essayant de privilégier une thématique plus existentielle, plus émotionnelle et plus sensuelle. Nous pensons aussi que ce qui est au cœur de la dimension éducative est du côté de ce qui se dit et de ce qui ne se dit pas, de ce qui s'autorise et de ce qui est interdit. Ce sera l'objet d'une des tables rondes cet après-midi.

Autrement dit, pour nous, l'éducation à la sexualité, à la différence de l'information sexuelle, se veut prendre en acte et en pensée, en considération les êtres en développement dans la globalité des valeurs, des codes, des représentations, de leurs humeurs, qu'elles soient corporelles ou mentales, qu'elles soient construites ou qu'elles soient en cours d'achèvement.
Nous voulons, pendant ces 2 jours, penser et réfléchir la dimension éducative qui consiste à conduire les garçons et les filles, les hommes et les femmes sexués que nous sommes, en capacité de penser nos relations d'altérité, nous envisager, pour reprendre un terme d'Emmanuel LEVINAS, dans nos potentialités et non plus nous contenter de nous dévisager.

Le titre du colloque : Education à la sexualité – Rôle des professionnels dans les institutions, nous permet de comprendre pourquoi nous avons voulu ne pas uniquement travailler auprès des personnels des deux rectorats, en particulier toutes les personnes qui sont très compétentes sur la question de l'éducation à la sexualité dans le champ scolaire.
Il est vrai qu'au niveau du CRAES-CRIPS nous sommes peut-être un peu plus porteurs de ces autres personnes, de ces autres jeunes et de ces autres professionnels, et nous avons délibérément voulu, et cela a vraiment été un accord tout à fait partagé, ouvrir le champ de l'éducation à la sexualité au champ de l'handicap, auprès des enfants et des adultes qui sont porteurs d'handicap et qui malheureusement en France en particulier sont encore trop éloignés du droit à la scolarité, donc du droit à l'éducation tout court.

Nous avons aussi voulu pour des raisons plus personnelles et d'itinéraires professionnels ouvrir au champ de la protection de l'enfance et de l'adolescence, et nous avons trouvé une collaboration très efficace, très soutenue et très impliquée auprès des personnels de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en particulier du Département de l'Ain.

C'est vrai qu'on est un peu gonflé. Cela a été dit. Mais peut-être que c'est intéressant de faire des paris et de continuer à s'autoriser de faire des paris.
Nous avons malheureusement été obligés de refuser beaucoup de monde et certains d'entre vous ne pourront pas avoir un siège bien confortable tout au long de ces 2 jours, parce que le

fait d'ouvrir en région Rhône-Alpes à la fois aux personnels des Rectorats, à la fois au personnel des Services de Santé Scolaire des différentes municipalités comme Lyon, Villeurbanne et Grenoble par exemple, à la fois à l'Université, et à la fois au champ de l'handicap, nous avons été submergés de demandes, ce qui veut dire que cela correspond à un besoin.

Finalement on n'est pas si gonflé que cela et on est bien attentif aux préoccupations et aux murmures des terrains de la pratique.

C'est un pari que nous allons essayer, notamment durant ces 2 jours, de soutenir, car nous pensons que même si pédagogiquement il est évident qu'il faut tenir compte de l'âge, voire du sexe des enfants, des adolescents et des adultes auxquels on s'adresse et qui sont en situation de vulnérabilité, de fragilité ou de protection, il n'empêche que pour nous, et je crois que c'est vraiment ce qui nous unit et nous réunit depuis plusieurs années, ce qui est de l'ordre de la sexualité, c'est ce qui nous humanise.

Nous tenons à rappeler, et on le verra au fur et à mesure des interventions, que quelles que soient nos différences sexuées, quelles que soient nos orientations sexuelles qui peuvent être différentes, quels que soient nos âges, ce qui nous rassemble et ce qui nous effraie, c'est que nous sommes dans la même humanité, et donc finalement nous sommes dans les mêmes questions d'identité sexuée et sexuelle, même si apparemment nous n'avons pas les mêmes positions face à la scolarité, face à l'instruction, face à la culture.
C'est une dimension sur laquelle nous sommes très sensibles.

Je sais qu'il y a beaucoup d'attentes des professionnels éducatifs dans le champ de l'handicap notamment qui sont un peu oubliés, et peut-être que nous pouvons penser mettre en perspective qu'après ce colloque on pourra tisser des liens un peu plus à l'appui notamment des compétences qui se tissent dans l'Education Nationale.

Le dernier mot que je voulais souligner, Jacques FABRY l'a déjà dit, et mes collègues qui m'ont précédé l'ont déjà dit, est qu'il y a une pluralité aussi de compétences professionnelles.
Il y a des soignants, cela a été dit, il y a des éducateurs, des travailleurs sociaux, quelques documentalistes, des agents de prévention, quelques bénévoles des associations de la lutte contre le SIDA et des chercheurs, qui sont vraiment mes amis.

Je voulais évidemment vous souhaiter de tout cœur un bon travail.

Toutes les personnes que je voulais remercier l'ont été par Jacques FABRY. Merci beaucoup et bonnes journées.

Mme PICOD – Je vais reprendre la parole, puisque je suis chargée avec Josette MORAND de l'animation de cette matinée.
Je vais peut-être vous donner le fil conducteur qui nous a permis d'organiser ces 2 journées, car il me semble qu'il y a une logique qui a présidé à cette organisation, du fait justement que nous sommes tous d'institutions différentes et que la problématique de l'éducation à la sexualité ne se pose pas forcément de la même façon en fonction des institutions desquelles nous sommes issus.

Pour arriver à travailler ensemble, la première question que nous nous sommes posée était d'harmoniser nos connaissances, ou en tous cas nos représentations autour de la sexualité humaine.

Il nous semblait très difficile de parler comme cela de l'éducation à la sexualité ou de la sexualité, sans que nous ayons à minima quelques repères communs et qu'on puisse s'entendre sur une définition de la sexualité humaine.
Les propos de ce matin qui vont déjà être tenus par Marie CHEVRET et Gérard RIBES vont nous permettre d'aborder les dimensions physiologiques et psychologiques de la sexualité, bien que je sache qu'ils sont tout à fait compétents pour aborder les autres dimensions, et par la suite nous allons pouvoir voir que cette sexualité humaine débouche sur quelque chose qui est beaucoup plus large et qui relève de la socialisation des uns et des autres.

Nous aborderons ce champ social dans les apports d'une anthropologue qui est Madame NAHOUM-GRAPPE, qui nous parlera de l'identité et de la quête à l'identité à travers les images médiatiques pour les jeunes.

Cet après-midi, nous continuerons l'investigation de ce champ social autour de la loi symbolique, puis de la loi tout simplement, pour nous permettre de voir comment, au cours d'une table ronde, dans nos institutions, nous nous ressaisissons de ces notions de dits, de non dits et d'interdits autour de la sexualité.

Nous avons voulu poser aussi la problématique de en quoi les institutions ont le droit de se mêler de la sexualité des différentes personnes dont nous nous occupons, que ce soit des jeunes ou que ce soit des adultes ?
Comment ces institutions se ressaisissent de cette question ? Est-ce qu'elles se posent la question de la sexualité ou est-ce que la question de la sexualité leur est posée ?

Est-ce que cette question de la sexualité ne concerne que les règles de fonctionnement de ces différentes institutions, ou est-ce qu'elle est parlée avec les différents tenants de cette institution, et est-ce qu'elle est du côté de l'éducatif, c'est-à-dire de l'accompagnement des jeunes et des moins jeunes dans la quête à une sexualité choisie et responsable.

Pour se faire, je vais appeler Marie CHEVRET et Gérard RIBES à la table. Mais avant qu'ils ne démarrent ensemble, je vais vous demander d'écouter la parole des jeunes et des moins jeunes autour de cette question de la sexualité, car il ne faut absolument pas que nous perdions de vue que le centre de notre débat est bien l'éducation à la sexualité en direction des jeunes et qu'ils doivent rester absolument présents pendant ces 2 jours et au cœur de nos préoccupations : *Pourquoi les hommes et les femmes se masturbent ? Où le font-ils ? Lors de la naissance d'un bébé, comment la mère produit du lait ? Et est-ce que n'importe qui peut le boire ? Pourquoi les filles ont-elles leurs règles ? Pourquoi les garçons ne les ont-ils pas aussi ? A quoi servent les règles ? Est-ce que 2 femmes peuvent-elles faire l'amour ? Combien de fois faut-il enfoncer le pénis dans la vulve ? Est-ce qu'on peut avoir aucun sentiment ? Comment combattre le SIDA ? Quelles sont les indications à suivre ? Quelle sensation a-t-on quand on met au monde un enfant ? C'est vrai que quand on met des tampons on perd sa virginité ? Est-ce que le préservatif donne moins de plaisir ? D'où vient le désir ?*

« Développement et construction de la sexualité humaine »
Par Gérard RIBES et Marie CHEVRET

Mme Marie CHEVRET[8] - La sexualité n'est pas quelque chose que l'on pourra cerner ni en 2 jours, ni en 20 ans.

Les 3 grandes approches de la sexualité auxquelles on est confronté aujourd'hui sont :
- Premièrement, celle que l'on peut appeler de la fonction sexuelle.
- Il y a l'approche freudienne et quand je dis freudienne j'englobe tous les psychanalystes et les psychologues qui ont des théories sur le développement de la sexualité.
- Et une approche qui est relativement négligée dans nos pays qui est une approche qu'on peut appeler sensorielle et sensori-motrice.

La fonction sexuelle, celle dont on nous parle le plus souvent actuellement, celle de la physiologie et celle de la psychologie expérimentale aussi.
C'est une fonction qu'on nous présente parmi d'autres à côté de la faim, du sommeil, de la soif. Cependant, il y a des questions.

Ce n'est pas un besoin primaire dont la satisfaction est indispensable à la survie. C'est tout à fait facultatif, on peut tout à fait passer toute sa vie sans avoir de sexualité, sans en mourir, sans en être malade, et ma fois avec une névrose qui ne pose pas plus de problème que ça.
Ce n'est pas non plus seulement réductible à un instinct, parce qu'on n'est pas assez bien équipé, en tous les cas pas aussi bien équipé que les animaux pour que cela puisse se réduire à un instinct. C'est-à-dire qu'il y a de nombreux problèmes autour de ce besoin, il doit composer avec d'autres exigences, ne serait-ce que le fait que l'on doit travailler, et tout ceci le rend à la fois moins urgent et plus permanent.

Les premiers rapports dans ce domaine sont ceux de KINSEY 1947-1948, premières grandes enquêtes sur la sexualité qui ont dénombré toutes les variétés et tous les comportements sexuels, et aussi MASTER et JOHNSON dans les années 70 qui, en ayant des volontaires pour la sexualité qui avaient des rapports ou qui se masturbaient devant des caméras avec des capteurs, ont permis de montrer les soubassements physiologiques de ce qu'on appelle les réactions sexuelles, c'est-à-dire qu'après le désir, quand il est là, il y a une phase d'excitation, une phase en plateau, c'est-à-dire de maintien de l'excitation, une phase d'orgasme et une phase de résolution.
Ces phases sont stables, elles sont parallèles d'un sexe à l'autre, même si bien évidemment il y a des différences, et elles sont aussi sur un plan général valables d'un individu à un autre.

La deuxième approche vient de la théorie et de la pratique de Freud et des nombreux analystes qui ont montré que les organes sexuels et les comportements sexuels fonctionnaient comme un ensemble de signes et d'images créant une dialectique qui permet de donner du sens à ce qu'on appelle les objets sexuels, c'est-à-dire ce que l'on va choisir pour vivre sa sexualité et les buts sexuels, et tout ceci dans les différentes phases de l'enfance et de l'adolescence que l'on ne va pas vous reprendre largement.
Je pense que vous avez tous entendu parler de la phase orale à la phase génitale, et faire ce rappel nous a paru inutile.

[8] Psychiatre sexologue, Université Lyon I

Je rappelle quand même que pour Freud la sexualité est ce qui lui a permis de découvrir l'inconscient, puisque ses avatars sont vraiment à l'origine de l'inconscient.

Cette vision est aussi la vision dont se rapprochent les anthropologues et les sociologues.

La troisième approche est très peu en valeur depuis très longtemps dans notre partie du monde, à savoir l'Occident, et c'est pour cela que j'ai appelé cette approche extra occidentale, même si elle est en perte de vitesse dans les pays extra occidentaux.
C'est ce qu'on peut appeler toute la sexualité qui est basée sur la sensorialité et la motricité, les expériences sensori-motrices de l'accouplement, l'orgasme comme support de la caresse et retour à la caresse, un type de perception et de réalisation de l'espace et du temps qui est dans quelque chose qui est de l'ordre de l'art ou de la mystique, et je dirai d'un réel apprentissage, voire d'une initiation. C'est-à-dire que le coï t est un lieu à la fois de symbolisation, à la fois de fantasmatisation, à la fois de plaisir, et c'est quelque chose qui devrait concilier la pulsion de vie et la pulsion de mort.

Cette lecture est celle que l'on trouve dans tout ce qui a été l'art érotique de la Chine ancienne, du Japon, etc…, et c'est une dimension qui est totalement oubliée et qui est pourtant tout à fait intéressante.

Je dis très souvent à mes patients de lire le Kama-sutra, car le Kama-sutra n'est pas ce que tout le monde croit, un catalogue de positions, c'est aussi toute une pédagogie de l'approche et du développement de tous les sens pour pouvoir profiter de la sexualité.
A une époque où très souvent on laisse croire que c'est une histoire de frottement de deux épidermes dans une zone extrêmement limitée, ces lectures me paraissent intéressantes.

La phrase de notre ami psychologue Robert DUBANCHET, que certains d'entre vous doivent connaître, dit « penser le sexuel confronte à la dispersion ».
C'est effectivement ce que vous allez je pense vivre pendant tout ce colloque. C'est aussi pour vous dire qu'on ne peut pas réduire la sexualité à la physiologie, et à l'intérieur de la physiologie on ne peut pas la réduire aux hormones. D'ailleurs on ne parlera pas de physiologie aujourd'hui, car il nous aurait fallu la matinée entière.

On a cette nécessité absolue d'avoir plusieurs approches, qu'on ne peut parler de sexualité que si on est multidisciplinaire, voire transdisciplinaire et que des anthropologues, en passant par les psychologues, etc…, et à travers la médecine pour parler de la santé qui est quand même un peu notre domaine, effectivement cela va de différents somaticiens dans différentes spécialités aux psychiatres avec leurs différentes approches thérapeutiques par exemple.
Personne ne possède le savoir sur la sexualité, et on est obligé d'être très ouvert par rapport à cela.

M. Gérard RIBES[9] – On avait convenu avec Marie, quand on préparait cette journée, que je ferais le garçon et que Marie ferait la fille, ce qui nous simplifiait quand même la vie et nous permettait d'être dans des choses qu'on était peut-être censé connaître de l'intérieur, et pourtant je vais commencer par vous raconter quelque chose qui est une histoire d'une petite fille pour justement ne pas rester dans les cadres que l'on s'était fixés.

[9] Psychiatre, sexologue, Université Lyon II

Cette petite fille s'appelle Jade. Jade a 6 ans, elle vit à Chambéry, sa maman est une amie médecin, et Jade au mois d'octobre 2001 a décidé d'un seul coup de faire de l'accordéon.
Pourquoi pas ? Sa maman qui est une maman attentive a essayé de trouver sur Chambéry un professeur d'accordéon. Il se trouve qu'il y en a peu, et peut-être peu intéressés pour s'occuper d'une si jeune petite fille en tant qu'élève. Elle a donc élargi sa recherche. Elle a donc trouvé un professeur d'accordéon de Lyon qui vivait à Chambéry, qui a accepté de s'occuper de sa petite fille et de lui enseigner l'accordéon.

Elle a annoncé toute fière à Jade « je n'ai pas trouvé de professeur sur place, mais je t'ai trouvé un professeur de Lyon qui a accepté de venir, et qui pourra t'enseigner l'accordéon ».
Il devait se passer environ une semaine entre le moment de l'annonce et le moment du premier cours, et déjà le premier soir Jade lui dit « mais le professeur est gentil maman ?». Elle dit « oui, il est gentil le professeur ».

Puis elle s'est rendue compte au bout de 2 jours, 3 jours, que Jade devenait de plus en plus renfrognée, et semblait de plus en plus inquiète.
Elle lui pose la question en lui disant « Jade, qu'est-ce qu'il y a ? C'est à cause de ce professeur ? Qu'est-ce qui t'inquiète ? ». Jade lui dit « écoutes maman, je voudrais bien savoir où seront les lions quand je jouerai de l'accordéon ».

Il fallait que Jade se réfère à quelque chose qui était son univers de représentation à elle. Lyon est un endroit où elle était peut-être venue une fois dans son existence, donc elle ne sait pas trop ce que c'est.
Par contre, les lions elle sait ce que c'est, et il fallait à tout prix qu'elle puisse lier quelque chose qui était une représentation à un sens, et elle avait trouvé ce sens.

Cet exemple pour moi m'interpelle d'une manière extrêmement importante sur qu'est-ce que je vais transmettre comme sens en tant que professionnel à celui qui en face de moi est dans une interprétation qui sera vraisemblablement sur des éléments qui ne sont pas les miens, et je pense que c'est une question centrale et une question centrale pour l'information sexuelle .

On vit dans un univers de représentations, et on le voit bien dans nos pratiques.
On peut passer facilement des représentations infantiles sur la sexualité au mythe de la sexualité adulte.

Marie et moi, dans nos consultations, nous commençons avec nos patients par casser des mythes qui se sont installés autour des représentations qu'ils peuvent avoir de la sexualité ; parce qu'en plus, ces mythes et ces représentations naissent dans un contexte qui va être une famille.
Quelles sont les représentations de la sexualité qui vont être véhiculées dans la famille ? Quels sont les mythes dits ou non dits ? Parce qu'il peut y avoir des mythes non dits qui ont autant de puissance et d'importance que des mythes dits.

Qu'est-ce qui va être dit en terme de pair, en terme de parité, d'âge, autour des questions de la sexualité ? Et dans quelle société cela va s'inclure ?

Comme l'évoquait Marie, on baigne dans un environnement qui va conditionner un certain nombre d'éléments de pensée et qui vont nous amener à conceptualiser la sexualité d'une manière ou d'une autre.

Je vous disais que le développement sexuel était le développement d'une représentation de la sexualité, et que ce développement allait se faire sur deux axes, à savoir un axe sensoriel. L'enfant, l'adulte et le vieillard vont s'essayer avec leur sens, dans quelque chose où la sensorialité va donner des informations, et aussi dans quelque chose relationnel, dans un échange sexuel ou sensorialité et relation se mélangent. La sexualité ne s'apprend pas dans des livres.
C'est comme si vous appreniez à jouer au tennis dans des livres, je ne pense pas que vous joueriez très bien au tennis.

Cela s'apprend dans le relationnel et avec des partenaires, et aussi bien sûr dans tout ce qui est véhiculé comme images par les adultes et par leur environnement.

Vous savez tous que l'univers de l'enfance est un univers d'expérimentations, un univers d'essais et d'erreurs, et que c'est justement autour de ces essais et de ces erreurs qu'il va pouvoir construire un univers qui va justement prendre sens, et un univers sur lequel il va pouvoir avoir un contrôle pour ne pas dire une emprise.
Bien sûr, on ne peut pas penser la sexualité sans penser le développement psychologique. Cela n'a pas de sens de penser la sexualité sans penser le développement psychologique.

Il va donc toujours y avoir un lien entre des périodes de maturation qui vont être différentes selon les âges et une interprétation qui va être une interprétation qui sera de toute manière qu'une interprétation individuelle d'un vécu de la sexualité, mais qui ne sera pas une représentation globale de ce que peut être la ou les bonnes sexualités.

Comme je vous l'évoquais déjà, pour nous le développement sexuel ne s'arrête pas à l'adolescence. Il y a quelque chose qui est un continuum. Le développement sexuel est un processus adaptatif, un processus en devenir et un processus qui va accompagner l'être humain tout au long de son existence.
Il n'y a pas quelque chose qui est bouclé à un moment. Ce n'est pas vrai, et la clinique nous le montre tous les jours. Il y a quelque chose qui est une évolution et une capacité d'adaptation ou non tout au long de l'existence.

C'est pour cela qu'on se doit de parler aussi du développement de la sexualité de l'adulte et du développement de la sexualité du vieillard.

Que peut-on dire d'une sexualité normale ?
C'est une question à laquelle on est incapable de répondre d'une manière précise, et je donnerai deux indications.

Une sexualité normale est une adaptation du biologique, de l'organique, du social et du culturel. Je pense que ce terme d'adaptation est un terme extrêmement important.
Je ne travaille pas dans le monde du handicap, je travaille peu avec des patients handicapés, quelle que soit la nature de leur handicap. Certains collègues qui travaillent avec nous régulièrement à Henry Gabriell travaillent avec des patients qui sont paraplégiques à la suite de traumatismes, et on voit bien comment va se créer cette adaptation autour d'une sexualité où ils vont créer leur sexualité normale, mais qui sera bien sûr différente de ce que sera une sexualité de quelqu'un qui ne sera pas hémiplégique ou paraplégique.

Mais il y a toujours quelque chose qui sera de retrouver une normalité individuelle dans ces dynamiques d'adaptabilité, et comme le dit Dominique VOLCHTEIN « la sexualité normale c'est ce qui est conforme à ce qui se fait à un moment donné dans une société donnée ».

Que peut-on dire en termes de fonctions de la sexualité ?
Il y a dans la sexualité une mise en acte d'une dynamique psychique, et on doit penser la sexualité comme étant quelque chose qui est cette liaison indissoluble entre le psychique et le sexuel.

Je dirai que c'est aussi une tentative de renforcement d'une construction mentale identitaire dans ce lien entre la psyché et le corps.
C'est dans cet acte sexué, dans la relation sexuelle, dans la manière dont on va vivre sa sexualité que va justement pouvoir se faire ce lien entre le corps et la psyché.

Le troisième élément capital est que c'est une confrontation à l'autre dans cette dialectique entre le semblable et le différent avec toute cette question de l'accès à l'altérité, ou de cette difficulté à accéder à l'altérité.

Que pourrait-on dire d'un bien-être sexuel « mature » ?
J'ai hésité avant de mettre des guillemets à mature ou pas, et je ne les ai pas mis, car pour moi on peut avoir une sexualité mature quand on a un an, on peut avoir une sexualité mature quand on a 5 ans, quand on a 10 ans, etc…, et quand on a 80 ans.
La sexualité mature n'est pas la sexualité adulte, parce que là aussi l'expérience clinique nous le montre. On peut être confronté à des adultes qui ont une sexualité qui est complètement immature.

Quels sont pour moi les éléments qui conditionnent une sexualité mature ?
On revient toujours à la dimension individuelle. Ce n'est pas une norme. Cette sexualité mature est évolutive. Comme je vous le disais, un jeune enfant peut être dans sa maturité sexuelle compte tenu de son âge, et l'élément le plus important est qu'elle est en sens et en cohérence avec soi et son existence.

Pour moi, cette dimension du sens et de la cohérence est un élément important.
Pourquoi ai-je mis entre parenthèse cette dimension de l'emprise ? Parce que cela va poser toutes les questions de l'emprise à tous les âges de la vie, de l'emprise d'un adulte sur un enfant, mais aussi de l'emprise d'un adulte sur un autre adulte.

Je disais par rapport à la sexualité adulte qu'il n'y a pas de normes, si ce n'est que c'est entre deux adultes consentants, et la question du consentement est une question qui est un vaste débat, parce qu'on se rend compte qu'on peut être dans une dynamique où avec une personne on va accepter des choses qui vont à l'encontre de soi, donc qui sont en incohérence avec soi, qui sont en non sens avec soi, mais qui sont dans ce lien d'emprise d'une personne sur l'autre.

Que peut-on dire de la souffrance sexuelle ?
Quand on en parlait avec Marie on s'est dit « il faut qu'on essaie de penser les choses à l'envers », c'est-à-dire qu'est-ce qu'on voit dans une sexualité adulte qui peut nous aider à comprendre le développement sexuel et quels sont les éléments, en particulier dans la souffrance, qui vont peut-être permettre de se poser des questions sur le développement sexuel ?

La souffrance adulte pose la question de la relation à son corps, du corps qui ne fonctionne pas, du corps qui n'accepte pas le désir, qui ne se met pas en marche face à son désir.
Cela pose la question de la douleur, de pourquoi ce vaginisme ? Qu'est-ce qui empêche cette pénétration ? Qu'est-ce qui fait mal au moment de l'acte sexuel ? Cette dimension d'impossibilité que je viens déjà d'évoquer, de pourquoi cette impuissance, donc toutes ces questions autour de la relation à son corps.

Mais bien sûr cette relation à son corps se fait dans la relation à son histoire et dans une relation à son histoire qui est une relation en devenir, qui n'est pas simplement quelque chose qui est figé dans un passé qui expliquerait tout le présent.
Pas du tout, c'est un élément de l'histoire du sujet qui fait qu'à un certain moment, compte tenu d'un présent, va se développer quelque chose.

Cela pose la question de la relation à l'autre et de sa capacité à la relation à l'autre, et bien sûr, j'insiste une fois de plus, en lien avec son fonctionnement psychologique.

Que dire du développement sexuel puisqu'on est censé parler de cela, mais bien qu'à mon avis j'ai déjà largement abordé le sujet avec ce que je viens de vous évoquer.
Un enfant vit dans l'interaction avec son entourage. On se crée par l'interaction, on se construit par l'interaction avec les autres. Comme je vous le disais, on va construire un univers de sens, un univers de représentations par rapport à ce que renvoient les autres.

L'enfant va vivre des moments de satisfaction, il va vivre des moments de manque, il va vivre des moments de frustration, il va vivre des moments de plaisir, ce que l'on qualifie souvent de ce plus au-delà de la satisfaction.
Tout cela, pour nous, sont des éléments qui sont des éléments du développement de la sexualité dans cette connaissance de la satisfaction, du manque, de la frustration et du plaisir.

On peut dire, pour le jeune enfant, dans un fonctionnement qui est encore très scindé entre bon et mauvais, dans une opposition, que le bon apaise et que le mauvais met en tension.
C'est un peu résumer brutalement les choses, mais cela correspond quand même à une dynamique psychique.

On peut se poser la question de qu'est-ce qu'il en est de la tension sexuelle ? Parce que c'est une tension qui fait appel aux deux niveaux, qui fait appel aussi bien à la dimension du plaisir qu'à la dimension de la tension.
Je pense que le développement de cette tension sexuelle va permettre d'atteindre ce niveau d'ambivalence, et comme on le sait ce niveau d'ambivalence est un élément essentiel dans la construction psychique. On pourrait faire référence à Freud, bien que je pense, avec tous les travaux qu'il y a eu depuis, que le développement humain n'est pas simplement centré autour de la sexualité. Mais autour de ces travaux, cette capacité à atteindre l'ambivalence, la capacité à reconnaître à l'autre, c'est la capacité à rentrer dans la culpabilité, élément qui est important autour de la sexualité.

Puisque je fais le garçon, que pourrait-on dire du petit garçon ?
L'identité sexuelle, comme je viens déjà de vous l'évoquer sous plusieurs registres, s'est acquise dans ce mouvement d'essais et d'erreurs avec l'entourage.
Il est intéressant de voir comment les enfants vont faire un certain nombre de choses pour voir comment les adultes réagissent. C'est aussi ce qui va les aider à classer les choses par rapport à la réaction que vont avoir les adultes.

Pour le petit garçon, comme pour la petite fille, cette identité sexuelle en tant que garçon va se faire grâce à l'entourage et grâce à la découverte de son sexe visible.
Comme va le dire Marie, le petit garçon est déjà visiblement tout fait, alors que la petite fille n'est pas encore visiblement toute faite.

Du coup vont se poser les premières questions sur ses origines, sur comment naissent les bébés, etc… Vont se créer aussi les premières théories sexuelles.

C'est important toutes ces théories sexuelles que créent les enfants, et c'est important de pouvoir respecter, de pouvoir rentrer dans leur théorie sexuelle, et non pas à tout prix vouloir amener des théories sexuelles d'adulte, et je dis bien des théories sexuelles d'adulte ; parce que comme le disait Marie en introduction on est dans quelque chose qui est une théorisation référée à un moment de l'histoire et dans une société.
Vont apparaître aussi les premières angoisses.

Je n'ai eu que des filles, mais j'ai évolué dans un univers où il y avait plein de garçons dans ma jeunesse et cette peur de la perte du pénis est quelque chose qui est extrêmement présent et illustre d'ailleurs d'autres angoisses qui sont largement en dehors de cette perte du pénis, mais qui pose beaucoup de questions autour de la maturation et de la place de la sexualité.

Chose qui nous paraît extrêmement important et qui rejoint cette dimension psychologique, c'est qu'on ne peut pas parler de développement sexuel sans parler de développement affectif.
Le lien là aussi est indissoluble, et ce développement affectif va se faire en lien d'appartenance par rapport à une famille, et le développement de la sexualité d'un enfant dans sa dynamique affective va largement être porté par ce côté familial, mais pas que par ce côté familial, d'où l'importance des pairs et aussi d'autres intervenants.

Je pense que la place d'autres intervenants est une place capitale.

Se pose toujours la question de l'œdipe et je reprendrais volontiers la manière dont notre ami Boris Cyrülnik présente les choses, car il situe bien à mon avis le problème de la dimension œdipienne qui est une problématique qu'on rencontre aussi dans la clinique, qu'il ne faut pas dénier, mais sur lequel à mon avis on peut être dans un contresens entre le sexuel et l'affectif, et je garderai bien cette définition de Boris qui dit « le petit garçon qui demande sa mère en mariage structure son affectivité et pas sa sexualité ».

Que peut-on dire au moment de l'adolescence ?
L'adolescence va poser chez le garçon devenu adolescent tout un tas de questions, des questions en terme d'identification au masculin, et cela va poser la question de toute cette dynamique identificatoire et peut-être de ces difficultés identificatoires dans les familles monoparentales et dans une institution scolaire où le côté féminin est extrêmement représenté.
Je crois que c'est un débat qu'on pourrait avoir d'une manière intéressante.

Cela va poser aussi tout un tas d'interrogations, et je vais passer rapidement car ce sont là aussi des choses qui sont répétées « x » fois, en termes de normes, à savoir qui va faire pipi plus loin, la taille du pénis etc...
Cela va poser aussi des questions sur la capacité fonctionnelle qui va être expérimentée autour de la masturbation, mais avec cette grosse difficulté chez le garçon de ses fantasmes par rapport à la masturbation.

Il y a une étude qui dit que la moitié des garçons considèrent comme dégradant les fantasmes qu'ils ont pendant ces moments de masturbation, et va se poser toute la question de la représentation de la féminité, de leur interrogation sur la féminité, et qui sont là aussi des questions extrêmement importantes dans cette construction fantasmatique, et comment justement la culpabilité va s'installer dans cette construction fantasmatique.

A l'adolescence, on peut aussi avoir des mécanismes de vérification. On a certains adolescents qui sont vraiment dans quelque chose qui est une dynamique quasiment compulsionnelle pour ne pas dire obsessionnelle de vérifier si cela marche avec soi par la masturbation ou avec l'autre, ou au contraire dans une dynamique extrêmement phobique de retarder le plus possible la mise en place d'une sexualité masturbatoire ou relationnelle.

L'élément suivant c'est la question de la séparation qui à mon avis est aussi une nouvelle difficulté dans notre société, et l'on pourra aussi en débattre, parce que jusqu'à présent dans le développement de la sexualité occidentale et d'autres sociétés la sexualité favorisait le processus de séparation familiale.
On ne pouvait accéder à la sexualité que si on quittait le nid, alors que maintenant il y a tous ces petits couples que peut-on penser sur la mise en place d'une sexualité qui se fait « sous le regard » du couple parental, et dans quelque chose qui peut ne pas permettre une déliaison au niveau parental ? C'est à mon avis une question qu'il faut poser.

Cela pose bien sûr chez le garçon quelque chose qui va être d'ailleurs la question essentielle tout au cours de son existence de ce rapport entre virilité et masculinité.
Nos hommes qu'on voit arriver avec des problèmes d'impuissance sont des hommes qui ne sont pas qu'en souffrance vis-à-vis de leur virilité, ils sont en souffrance vis-à-vis de leur masculinité, parce qu'il y a une relation entre le développement de l'identité masculine et le développement de l'identité virile.

Après l'identification, l'interrogation et l'affirmation, va se poser la question de la relation à l'autre, avec ce jeu entre une dynamique pulsionnelle d'un désir qui va être parfois difficile à réfréner et qui va souvent poser des problèmes par exemple chez les garçons en terme d'éjaculation précoce, sujet douloureux et difficile dans le début de la sexualité chez beaucoup de garçons, et la question de l'installation d'une relation avec l'autre, et de cette confrontation au féminin et peut-être de cette confrontation à son féminin à soi.

Comme le disait Marie, la sexualité ce n'est pas simplement le frottement de deux épidermes, il y a toute une dynamique relationnelle et sensuelle, avec cette difficulté de rentrer dans une sensualité face à une sexualité qui est souvent une sexualité que je qualifierai de protectrice pour ne pas rentrer dans une sensualité et donc dans une relation.
Elément de confrontation avec ses sensations.

La sexualité est un apprentissage. On n'est pas livré avec un mode d'emploi, et comme je vous le disais ce sont ces mécanismes d'essais et d'erreurs, ces mécanismes qui vont faire qu'on va pouvoir intégrer un certain nombre de choses et qu'on va développer des habilités sexuelles sur des habilités relationnelles.

L'élément qui me paraît un élément capital est la question de la transgression et de la place transgressive de la sexualité qui est je pense, comme je l'avais évoqué dans un autre colloque,

un des éléments importants pour la prévention et comment penser la prévention autour de la question de la transgression plutôt qu'autour de la question de l'information.
Nous pourrons y revenir.

Cette question aussi de l'apprentissage dans une communication corporelle, dans cette relation avec son corps et dans une communication avec le corps de l'autre, dans quelque chose qu'on veut intituler une tentative de maîtrise de sa timidité.
Maîtrise de sa timidité c'est aussi la compréhension des codes sociaux de l'autre tribu, de la tribu féminine et de comment rentrer dans des mécanismes relationnels avec cette autre tribu qui souvent est mal délimitée et sur laquelle les représentations sont parfois difficiles.

Et c'est toute la dynamique de la socialisation et de son comportement dans tous les sens du terme, le comportement sexuel rentrant dans l'ensemble des comportements.
Enfin, c'est la question du choix d'objet et la question de son orientation sexuelle en terme d'hétérosexualité et d'homosexualité.

Comme je vous le disais, pour nous cela ne s'arrête pas là, et c'est pour cela qu'il faut penser le développement sexuel dans ce continuum, parce qu'au cours de l'âge adulte vont se poser d'autres questions, des questions par exemple autour du culte de la performance.
Nos patients qui arrivent en difficulté sexuelle sont confrontés à cette angoisse de performance, à cette angoisse qui est de pouvoir garder une érection pour conserver une relation sexuelle dans un temps suffisant par rapport à sa partenaire.

L'autre élément important dans le vécu et dans le développement sexuel de l'adulte, dans notre société, c'est l'image de la virilité qui dans notre société est donnée par la partenaire. C'est le « alors, chérie, contente », ce qui est absolument terrifiant, parce qu'on va demander à quelqu'un qui normalement n'a pas son sexe, à moins qu'on soit dans une relation homosexuelle, d'évaluer quelque chose de sa sexualité.
C'est quelque chose qui à mon avis est extrêmement complexe et qui est quelque chose qui est parfois un vecteur, dans des interprétations et les représentations qui peuvent se mettre en place, de pathologie, avec cette place et cette nécessité du tiers, de l'autre, pour évaluer sa sexualité, mais aussi dans quelque chose où à l'âge adulte s'installe une sexualité qui est une sexualité beaucoup plus centrée sur le relationnel plutôt que sur la dimension narcissique que l'on peut évoquer sur la sexualité de l'adolescent.

Je terminerai enfin par le vieillard.
Là aussi la sexualité du vieillard va poser la même question ou des questions très comparables à ce que va pouvoir vivre l'adolescent, parce que cela va poser la question de l'évolution du corps et de ses sensations, de quelque chose où il va falloir retrouver un certain nombre de repères corporels, un certain nombre de sensations corporelles qui ont évolué.

Cela va poser la question du désir et toute la question de l'investissement. Dans la dynamique du vieillissement il y a quelque chose qui est un égo-centrage, qui est un centrage sur soi et sur son corps et de comment garder un corps qui soit relationnel.
Enfin, cela va poser une dernière question qui là aussi est une question qui va boucler avec la question qui se pose au moment en particulier de l'adolescence et toute la relation du sexe et de la mort avec cette peur chez les personnes âgées d'activer un corps sur lequel ils perçoivent des défaillances et où il va pouvoir y avoir un risque fantasmatique de mort.

Mais cela va aussi poser la question, comme je l'avais déjà évoqué dans un autre lieu, de toute cette relation comme l'a très bien évoqué BATAILLE, de cette relation du sexe et de la mort.
BATAILLE dit quelque chose comme « nous sommes des éléments de discontinuité, nous sommes chacun dans notre solitude » et il y a un seul moment où on retrouve cet élément de continuité absolue, de continuité avec l'autre, c'est le moment de l'acte sexuel et c'est le moment de la mort.

C'est à travers cela que BATAILLE fait ce lien entre la sexualité et la mort, dans cette tentative de retrouver cette dimension de continuité, et du coup cela me pose la question de cet empêchement de la continuité qu'est le préservatif et de quelle représentation on peut avoir autour de ce préservatif qui à la fois protège de la mort autour de la question du SIDA, mais qui en même temps ne confronte pas à cette réalité psychique interne de la relation à la mort.
Je vous remercie, et je passe la parole à Marie.

Mme CHEVRET – Je continue pour parler de la fille et de la femme.
On ne peut pas parler du développement de la sexualité de la petite fille et de la femme sans parler effectivement de quelque chose de l'histoire qui nous colle à la peau et qui même actuellement au 3ème millénaire est encore très prégnante.

Je veux parler de la valence différentielle des sexes, bien que dans une salle comme ici, un lieu privilégié, elle n'est pas très importante. La preuve est qu'il y a plein de femmes sur cette tribune.

Effectivement, il y a des groupes de représentation avec lesquels les femmes sont obligées de composer de toute petite jusqu'à la mort, à savoir que déjà c'est la représentation de la femme inférieure et soumise.
Je n'ai pas pu m'empêcher cette magnifique citation d'Aristote « la femelle est un mâle mutilé ».

C'est en lien avec ce que l'on a appelé la position naturelle de la sexualité. Mais qu'est-ce qu'on appelle la position normale dans la sexualité ? Je vous laisse réfléchir.
Cela a voir aussi avec ce qu'on peut appeler la politique des sexes. Cela a voir avec toute l'institution du mariage.

Tout cela est encore bien tenace, c'est même dit par un psychanalyste, Jacques ANDRE, qui est celui qui conceptualise de la manière la plus intéressante actuellement sur la sexualité féminine, « c'est même une exigence de l'inconscient des hommes ».

Il y a le côté femme et le côté mère. Pour la mère, tout va bien, elle est réduite à un utérus, une matrice, un vase sacré, avec les bons côtés de l'hystérie.
La fonction refoulante est assurée par le maternel. Cela entraîne, quand le maternel s'arrête, la fin de la sexualité, ou dans certaines autres sociétés la fin de la soumission et le début d'une vie avec réellement du pouvoir. Dans ces sociétés comme par hasard, il n'y a aucun symptôme de la ménopause.

Le troisième élément c'est la porte du diable. Vous savez peut-être que TIRESIAS avait imaginé un monde merveilleux et une communauté extraordinaire, et dans cette communauté extraordinaire il fallait 9 femmes pour un homme.

Par contre, dans le dictionnaire des sciences médicales on nous disait au 19ème qu'en lubricité, la femme vaut en moyenne 2 hommes et demi.

Au 20ème il y a aussi un grand obstétricien qui avait expliqué le plaisir féminin en disant « il est bien clair que les femmes ont un plaisir 100 fois supérieur à celui de l'homme, parce que si les hommes devaient vivre les douleurs de l'accouchement c'est bien évident que ce qu'ils ressentent n'en vaudrait pas la chandelle ».

A la différence du petit garçon qui est effectivement un petit homme et où tout va grandir harmonieusement pour devenir comme son papa et qui est un modèle réduit de son papa, la petite fille ne ressemble pas à une petite femme. Elle n'a pas les attributs de la féminité, elle n'en a pas les seins, elle n'en a pas les hanches, la petite fille ne ressemble à rien.

Le deuxième élément important est que, comme le petit garçon, son premier objet est « la mère ». Si j'ai mis la mère entre guillemet c'est bien entendu au sens large, c'est-à-dire tout ce qui représente le soin, tout ce qui représente le côté maternel. Mais c'est sur ses soins que s'organisent les premiers modèles d'amour, tout ce qui est ce qu'on peut appeler le premier objet d'amour et effectivement elle va devoir changer d'objet, et elle va devoir changer d'objet une fois de plus que le garçon.
Déjà à l'œdipe il va falloir qu'elle change d'objet.

Bien entendu, et là je ne prends que certains points, comme le petit garçon, la petite fille va dénier au stade phallique la différence des sexes.
La peur de la perte de son objet sexuel n'est pas exactement superposable à l'angoisse de castration. Mais le petit garçon va se dire « ce n'est pas vrai, de toute façon ma mère en a un. Ma mère va en avoir un ». C'est ce qu'on appelle la mère phallique.

La petite fille va aussi se débrouiller pour dénier cette différence en se disant « je n'ai rien, mais cela va pousser, ce n'est pas fini, de toute façon ça va venir, c'est dedans ».

Toutes les théories là-dessus vont permettre de dénier la différence des sexes, et il y a aussi que l'on peut jouer cela dans l'agir avec des comportements que bêtement les grands-mères vont appeler de garçon manqué.

On ne peut pas ne pas soulever la question de l'envie de pénis qui fait toujours florès dans tous les discours analytiques ou presque.
Vous savez que Freud a essayé de faire une théorie unisexe ou du moins une théorie qui s'organise sur la sexualité masculine, donc une théorie sur le phallus et le primat du phallus et que bien évidemment, quand il a fallu parler des filles là-dedans, il a dit « c'est à peu près pareil ».

Ce sont les modalités de l'inscription de la fille dans la problématique phallique. Puisqu'elle n'en avait pas, il fallait bien que cela lui pose un problème qu'elle n'en ait pas.

En tout cas, on peut dire qu'à l'heure actuelle ni Freud ni les autres analystes, ni même ceux qui ont travaillé de manière préférentielle sur le développement de la sexualité chez la petite fille et chez la femme n'ont vraiment percé de mystères féminins, et les théories qui sont justement à l'inverse des théories de Freud et qui vont dire « mais de toutes façons tout a commencé par les femmes, embryon nous sommes des femmes, et ce sont les androgènes

ensuite qui vont faire des garçons, etc… » sont des théories qui sont dans le même système de pensée et donc de pouvoir, c'est-à-dire dans le système phallique.

Tant qu'on ne sortira pas de ces systèmes de pouvoir, on ne pourra pas avancer sur une théorie de la sexualité féminine.

A l'adolescence, il va y avoir les transformations de la puberté chez une fille qui vont être un peu difficiles à vivre, c'est-à-dire que ce qu'on découvre au début ce sont les règles.
Ce n'est pas vraiment du côté de la sexualité érotique tout cela. C'est l'arrivée en vrac de la reproduction qui devient possible avec toutes les mises en garde qui s'en suivent. On n'a plus le droit de faire certaines choses, etc…

Et il va falloir reconstruire petit à petit une image du corps satisfaisante pour que la fille puisse se retrouver.
On sait qu'il y a dans nos pays occidentaux, et de plus en plus dans le monde, un décalage entre la puberté et le premier rapport, et donc il va y avoir tout un temps entre ce démarrage qui est le signe de la reproduction et la sexualité au sens de l'échange et au sens des expériences.

Bien évidemment, je ne reparle pas de la masturbation et de tout un tas d'éléments dont Gérard a parlé. Les filles se masturbent, peut-être pas autant que les garçons à l'adolescence parce qu'il y a là aussi peut-être encore toutes ces normes.
Ceci dit, on sait que les petites filles se masturbent autant que les petits garçons dans la toute petite enfance.

Toutes les expériences, que ce soit des expériences de ce que les américains appellent le petting, de caresses, de bisous, tu peux toucher jusque là, mais pas jusque là, et la fois d'après c'est un petit peu plus loin, etc…, vont réorganiser le psychisme si elles sont non destructrices, c'est-à-dire si elles confortent l'adolescent dans ses bases narcissiques.
Mais, bien entendu, il peut y avoir des ratés, et il peut y avoir ce qu'on peut appeler des échecs dans cette construction *a priori* harmonieuse, la déception. Qu'est-ce qu'on va arriver à en faire ? Il va falloir réessayer.

La passivité complète. Ce sont toutes ces filles qui vont essayer d'aller dans la sexualité par curiosité, parce que les autres l'ont fait, ou parce qu'elles croient que les autres l'ont fait.
Parce que quand on rencontre une dizaine d'une même classe, toutes celles qui ne l'ont pas fait pensent que toutes les autres l'ont fait, voire effectivement par la contrainte et ce qui a été évoqué ce matin à travers la violence.

Je vous cite une étude qui m'a terrifiée. En 1999, une grande enquête dans les milieux d'étudiants anglais sur les notions de la sexualité ont mis le viol comme quelque chose de normal pour deux tiers des garçons et normal pour un tiers des filles, tout cela en expliquant que quand on a une pulsion……

Avec tout ce que l'on a acquis et avec tout le travail qui se fait de partout, il ne faut pas croire que tous nos messages sont intégrés. C'est exactement comme l'éducation à la contraception ou l'information à la contraception, dans tous ces domaines, c'est sans cesse qu'il faut remettre le métier sur l'ouvrage, parce que sinon tout est oublié, voire transformé.

L'éducation des sentiments, la sensorialité et l'agir. Au départ c'est un amour tout à fait narcissique, on se reconnaît dans ce qui se passe.
Les échecs là aussi. On peut avoir une sexualité coupée de l'affect. Cela va être ce qu'on voit dans une sexualité de la répétition, qu'on peut presque voir comme addiction dans notre jargon de psy. Cela peut être du repli, du refus, et là on est plus dans le domaine qu'on peut par exemple voir dans l'anorexie.

Dans ces couples précoces, ces couples fusionnels qui vont être dans quelque chose, de l'amour, de la haine, etc…, mais extrêmement collés l'un à l'autre et où la sexualité ne va pas pouvoir continuer de maturer, et les pseudo couples qui font uniquement plaisir aux parents, nous permettent de faire des diagnostics de coup d'œil dans la salle d'attente, car même s'ils viennent à 35 ans, dans la salle d'attente avant de les connaître on sait qu'ils ont démarré leur vie de couple à 16 ans, la main dans la main et ils sont toujours la main dans la main, et ils sont devant nous la main dans la main en se regardant plutôt qu'en regardant le tiers.

Le chemin vers la sexualité de l'adolescente, c'est aller de la satisfaction pulsionnelle à la mise en commun des sentiments, et enfin à la découverte de l'altérité.
C'est le modèle auquel nous faisons tous référence. C'est le modèle idéal, c'est le modèle égalitariste. Mais il y a d'autres modèles qui sont prégnants dans une partie de la société.

Il y a le modèle traditionaliste et j'aurais tendance à dire celui de la génération précédente. Mais il est encore fréquent, dans certaines classes sociales peu favorisées, où les filles tentent au modèle égalitariste, mais elles sont en face de garçons qui sont souvent en situation d'échec scolaire, qui vivent avec des petits boulots, etc…, et qui passent dans la sexualité leurs pulsions d'agir, puisque leur agir est dans la vacuité, sans travail.
Quand on tient les murs, ce n'est pas très évident effectivement d'investir d'autres choses.

Si on tient vraiment les murs, on est dans un autre modèle qui est vraiment celui de l'exclusion, et là c'est le modèle de la contrainte, à la fois la contrainte pour les enfants qui sont toujours des enfants puisqu'ils n'ont pas de possibilité de subvenir à leurs moyens, ils ne sont pas dans des choix, ils sont dans une nécessité.
Mais ils sont aussi dans la contrainte d'un sexe sur l'autre. Dans une étude du Docteur DELAGE où il a écouté les termes des adolescents sur l'autre dans la sexualité, « les filles sont celles qui couchent, les putes, les salopes », et « pour baiser, parce qu'il faut bien baiser » et pardonnez-moi cette expression, mais elle va avec ce langage, « on va les chercher dans un autre quartier».

La femme.
Il y a une nécessité d'un certain nombre de choses pour que sa sexualité une fois adulte puisse apporter une satisfaction.
Il faut avoir une bonne estime de soi. Il faut avoir une bonne image corporelle. Il faut avoir surtout des capacités d'autonomie et de séparation particulièrement d'avec sa mère.

Il faut avoir des capacités d'affirmation de soi et de communication. L'affirmation de soi, c'est la possibilité de dire oui si j'ai envie de dire oui et de dire non si j'ai envie de dire non.
Si une femme ne peut pas dire non elle ne pourra jamais sortir d'une sexualité qui est de l'ordre de la soumission, et quelle que soit la soumission, on n'a pas besoin de violence, car la soumission du baratin est du même ordre.

Et il faut des capacités affectives et imaginatives.

On fait l'amour avec son sexe, avec son corps, avec son imaginaire, avec son inconscient, avec dans le modèle le plus prégnant, un partenaire de sexe différent et donc de mode d'emploi différent, et dans un environnement qui est empli de mythes.
Un de ceux auxquels on essaie de tordre le cou le plus, c'est ce qui est naturel, c'est un peu de sperme au fond du vagin pour la reproduction de l'espèce.

Toute la dimension du plaisir, toute la dimension de l'échange, toute la dimension autre, ce qu'on appelle la dimension érotique, c'est de l'ordre de l'apprentissage ; et des nouvelles normes sociales de l'épanouissement sexuel obligatoire prônées dans tous les médias et imagées sans cesse créent autant de problèmes qu'à l'époque de nos grands-parents où c'était des tabous.

En conclusion, j'ai été très touchée en lisant des travaux sur la résilience. J'ai vu qu'on ne parlait pas de résilience aujourd'hui, donc je me suis dit « il faut que j'en mette deux mots ».
Vous savez ce qu'est la résilience, c'est-à-dire ces possibilités malgré des traumatismes extrêmement importants dans l'enfance de s'en sortir. C'est-à-dire que 20 % vont être dans des schémas de répétition, de malaise, de choses abominables, mais tout enfant violé ne deviendra pas un violeur. 80 % s'en sortent.

De même que toute fillette abusée ne va pas devenir une pute, et je le dis là aussi en termes un peu crus, parce que je suis pressée.
Tous les facteurs repérés pour la résilience sont comme par hasard les facteurs que l'on utilise et qui sont les facteurs les plus opérants dans nos thérapies.

Les 7 résiliences qui ont été décrites par Monsieur VOLIN sont :
- la perspicacité, c'est-à-dire la capacité d'analyse et de repérage.
- l'indépendance, la capacité à être seul, l'autonomisation,
- l'aptitude aux relations,
- les initiatives, c'est-à-dire la capacité d'élaborer et de représenter ses inhibitions,
- la créativité,
- l'humour, capacité de sublimation,
- et la moralité, c'est-à-dire la capacité à s'interroger sur des valeurs.

Je vous remercie.

Mme PICOD – Merci Marie d'avoir fini sur le concept de résilience. Nous avions invité Boris Cyrülnik, mais il n'était pas libre pendant ces 2 jours. Merci de l'avoir abordé, et cela nous permettra peut-être de le mettre au travail durant ces deux jours.
Je vois que des questions écrites nous sont arrivées et je vais demander à Josette de les lire.

Questions de la salle

Mme MORAND – Qu'entendez-vous par l'éducation à la sexualité en traitant le thème de la transgression ? Comment introduire cette notion le jour d'une éducation face à des élèves d'une part, ados de 14 ans, et d'autre part à des ados de 18 ans ?

M. RIBES – Penser les choses ne veut pas forcément dire les aborder. Je pense qu'il faut penser qu'il y a une dynamique transgressive dans la sexualité, parce que cela fait partie d'un des d'éléments du sexuel où le développement d'une banalisation des représentations de la sexualité dans notre société fait que les adultes vont de plus en plus rechercher des éléments de transgression.
Vous savez que le nombre de clubs échangistes à Lyon a été multiplié par au moins 4 ou 5 ces dernières années, que les pratiques sadomasochistes se développent aussi, et pour moi cela pose la question que de toute manière dans la psyché des individus il va y avoir une dimension transgressive de la sexualité, quelque chose qui va être contre un environnement, qui va être contre une normalisation, qui va être contre des représentations et en particulier des représentations familiales.

Ce qui ne veut pas dire qu'on va parler directement de transgression dans la sexualité.
Comme je vous le disais, on est dans un univers de représentations et il est important pour nous en tant que professionnels d'avoir aussi cette représentation dans la tête.

Mais, comme toujours, ce n'est pas forcément en abordant les choses d'une manière directe que les apprentissages se font.
Il faut parfois être un peu plus subtil et amener peut-être nos interlocuteurs à se poser eux aussi la question de la transgression et la question du risque dans la transgression.

Mme MORAND – Pouvez-vous apporter quelques précisions sur : le développement de l'attention sexuelle permet d'atteindre l'ambivalence.

M. RIBES – C'est sortir du bon et du mauvais. C'est accéder à quelque chose qui peut être à la fois une mise en tension, quelque chose qui est un niveau de frustration et qui est quelque chose aussi d'un niveau d'épanouissement. Pour référer cela dans la sexualité, je répondrai comme cela.
Marie, tu veux rajouter quelque chose.

Mme CHEVRET – Je vais compléter et j'avais oublié une notion tout à l'heure qui me paraît importante, qui est une notion qui est très développée par les canadiens, et ils parlent de nécessité d'érotiser l'agressivité.
Quand ils disent agressivité, cela ne veut pas dire l'agressivité en tant que telle, je te tape sur la figure, je t'insulte, etc… Ce n'est pas du tout cela.

C'est le côté pulsionnel, le côté action de la sexualité, donc en principe représenté du côté du masculin.

Si le garçon ou la fille n'accède pas à ce côté de voir cela comme quelque chose qui fait partie intégrante du sexuel, on va effectivement se retrouver dans une sexualité très adolescente, dans une sexualité très touche pipi si je puis dire, que vivent d'ailleurs certains couples, parce que l'homme ne peut pas accepter d'être vu comme un homme, et que la femme ne peut pas supporter qu'il ait une attitude d'homme.

C'est aussi une des composantes intégrée dans sa sexualité. C'est donc l'ambivalence douceur et force. Si on reste dans le mou, on ne va pas aller bien loin.

Mme MORAND – Comment traiter les réactions homophobes identificatoires des adolescents entre identification nécessaire et respect de la différence ?

Mme CHEVRET – J'allais dire comme toutes réactions de non respect. Je ne vois pas en quoi c'est différent de réflexions ou d'attitudes racistes. C'est l'acceptation de la différence, et si on fait une éducation qui inclut cet aspect qui me paraît minimum dans l'éducation, cet aspect va en faire partie.

Je vais là aussi m'appuyer sur les canadiens qui travaillent beaucoup sur les abus sexuels, etc…, et qui conceptualisent de manière intéressante là-dessus. Ils expliquent qu'effectivement le difficile dans la construction de la sexualité et la maturation de la sexualité d'un homme, c'est que les hommes doivent se séparer du féminin, pas seulement au sens de quitter leur mère, mais pour quitter leur mère ils ont besoin pendant un temps de mettre vraiment le féminin loin à l'écart, et ce sont ceux qui n'ont pas vraiment terminé leur maturation, c'est-à-dire qu'ils n'acceptent pas leur part de féminin en eux, et dans les insultes machistes où on traite l'autre de pédé, quand on traite l'autre de pédé on ne le traite pas de pédé actif. C'est-à-dire qu'on le renvoie à la soumission, on le renvoie au féminin.

Quand ils sont adolescents, ce n'est pas fini, donc on doit faire comme toute éducation, on doit dire des choses.
Mais c'est une phase normale dans l'adolescence, c'est quelque chose qui devient un signe de non fini.

M. RIBES – Et il pose la question à mon avis de la solidité de l'identité sexuelle de ceux qui sont dans des fonctionnements homophobes, parce que ça les renvoie d'une manière évidente aussi à une interrogation sur leur identité sexuelle.

Mme MORAND – Sur l'homosexualité : **Place des interactions dans l'enfance, dans le choix de l'homosexualité ?**

M. RIBES – On n'en sait strictement rien.

Mme CHEVRET – Ce n'est pas nous qui n'en savons rien, c'est personne n'en sait rien, ou du moins il y a de multiples théories mais aucune n'est valide à l'heure actuelle et comme toujours il n'y a jamais une explication sur pourquoi votre fille est homosexuelle par exemple.

Il y a de nombreux points d'ancrage et de nombreux facteurs, mais on ne peut pas dire à l'heure actuelle « voilà, c'est cela ».

Mme PICOD – Une dernière question, à savoir **une définition de l'estime de soi.**

Mme CHEVRET – L'estime de soi c'est le terme à la mode actuellement. L'estime de soi c'est la confiance en soi, c'est-à-dire « je sais ce que je vaux, je sais ce que je suis et je sais ce que je peux demander ». Vous allez me dire que dit comme cela personne ne l'a complètement, bien évidemment.
Mais il y a vraiment ceux qui ne l'ont pas du tout, qui sont toujours dans la comparaison par rapport aux autres, à savoir « est-ce que celle-ci est plus belle, plus intelligente, etc…, et de toute façon moi pauvre petite fourmi besogneuse qui n'y arrivera jamais, etc… », ce qui fait que quand quelqu'un les regarde elles se disent « je suis mal coiffée, qu'est-ce que j'ai, etc… ».

C'est cela l'estime de soi et c'est quelque chose qui se travaille tous les jours. Ce n'est pas quelque chose de défini et bâti, c'est quelque chose que l'on doit essayer de favoriser au mieux chez les enfants dont on s'occupe, les adolescents et nos patients dont on s'occupe.

M. RIBES – Je rajouterai deux choses par rapport à ce que vient de dire Marie, et je suis tout à fait d'accord avec ce que tu disais.
Pour moi, l'estime de soi renvoie aussi à une dimension de respect de soi qui me paraît une dimension extrêmement importante, et à une autre dimension de cohérence avec soi. C'est-à-dire qu'on ne peut être en estime avec soi que si on sait ses limites et qu'on n'est pas sans cesse dans une dimension de comparaison à et dans un référencement par rapport à l'extérieur, et pour moi c'est le deuxième élément important en terme d'estime de soi.

« La place des images dans la construction identitaire des adolescents » par Véronique NAHOUM-GRAPPE[10]

Mme MORAND – Madame NAHOUM-GRAPPE est chercheur en sciences sociales. Elle est aussi anthropologue et ingénieur de recherche à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris.
Par ailleurs, elle est membre du Conseil National du SIDA où elle était responsable de la commission adolescence qui s'est tenue il y a un an, et elle a travaillé sur la confidentialité des soins pour les mineurs au moment où il y avait une discussion autour de la problématique grossesse précoce, homosexualité et MST/SIDA.

Je lui donne la parole pour 40 minutes. Elle va nous exposer son point de vue et nous mettre en questionnement sur une question anthropologique de la sexualité dans notre monde contemporain, bien sûr en pensant aux adolescents.

Mme NAHOUM-GRAPPE – Merci de m'avoir invitée à votre colloque tout à fait passionnant et où règne une atmosphère intense.
L'idée est de parler ici comme chercheur (ou chercheuse) en sciences sociales, et de poser la question du statut moral et culturel de la sexualité dans notre société. Je m'inscris d'ailleurs dans la suite de l'exposé magnifique que nous avons entendu ce matin et où a été abordé dans la dernière partie rapidement la question de la bascule entre une sexualité frappée d'interdiction et celle qui est promue comme une marchandise « juteuse » si l'on ose dire : au sein d'une culture traditionnelle (imprégnée de valeurs religieuses et/ou marquée par un style de civilités « mondaines »), les mots, les images, les faits sociaux, comme les quartiers urbains spécialisés, le marché sur la place publique, enfin tout le champ social de la sexualité doit être tu, caché, dénié. La France bourgeoise du XIX° siècle est un exemple de ce type de traitement, ce qui n'empêche pas évidemment les faits et l'importance des pratiques. Notre société contemporaine de la fin du XX° siècle offre un exemple inverse d'exhibition des images, des énoncés, de la sexualité dans notre champ culturel, au point que la question de sa constitution comme norme et performance « glorieuse » et non plus comme souillure et honte surtout pour les femmes se pose.

Avant de l'aborder vraiment, je voudrais définir le mot lui-même et surtout la façon dont je l'emploie, c'est-à-dire la façon dont je m'en sers comme outil.
Il me semble que dans le monde de la recherche contemporaine, et je pense à la sociologie et à l'anthropologie, la sexualité comme champ, comme thème, comme fait social reste encore à problématiser.

Pourquoi ? La question de la sexualité est comme privatisée par l'importance des grilles de lectures psychanalytique, physiologiques, voire politiques, idéologiques (après mai 68 par exemple en France).

[10] chercheur en sciences sociales, CETSAH-EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

Les grilles de lecture psychanalytique ont comme résolu la problématique théorique de la sexualité pendant tout le XX° siècle, pendant que les grandes enquêtes par questionnaires semblaient résoudre celle des pratiques réelles. Mais la question du statut culturel dans une société donnée du champ de la sexualité au sens large reste entière, et celle du « lien social sexuel », de sa spécificité, de son effet les autres liens sociaux restent en friche.

La sexualité envisagée du point de vue de l'anthropologie produit l'ensemble de la scène qui articule la première rencontre entre deux étrangers sociaux de sexes différents jusqu'à la création d'un troisième, totalement « inédit », condition de survie des sociétés humaines.

C'est-à-dire que rares sont les situations où deux parfaits inconnus peuvent se rapprocher dans une situation de proximité telle que les deux corps finalement finissent par s'emboîter, et de cet emboîtement séquentiel, discontinu, où il se passe des choses sûrement très intéressantes, mais qui auraient pu rester dans l'ordre de l'aventure privée, si les conséquences de cela, de ce moment discontinu et très limité dans le temps, en tant que scène, ne mettaient pas en jeu toute la reproduction sociale pour tout le monde, quand cela freine la société change.
Quand le lien entre sexualité et reproduction joue, varie, c'est donc l'ensemble social des paysages culturels et démographiques qui changent.

La sexualité humaine constitue donc un fait social en réalité très déroutant, mais dont les effets sociologiques sont assez extraordinaires du point de vue de la constitution d'une société.

Au minimum, on peut parler de la sexualité, de l'extérieur, comme la possibilité et l'hypothèse d'un lien social très particulier qui peut se mélanger à d'autres, qui peut être affectif ou pas, mais qui accorde un statut particulier au corps, au regard, au croisement des yeux, à la rencontre réelle, même si elle est provisoire, entre les partenaires.
La séquence minuscule du croisement des yeux est très importante dans l'histoire du lien social sexuel dans notre société contemporaine.

En ce qui concerne l'anthropologie et si on prend l'école française, de Lévi-Strauss à Françoise Héritier, la question de la sexualité est au cœur de chacune des problématiques : c'est autour de la question de la maîtrise sociale de la sexualité biologique que Lévi-Strauss décrit la possibilité de constitution même d'une société, et que Françoise Héritier articule et démontre la « valence différentielle des sexes », qui place le masculin et le féminin en situation de permanente dissymétrie.
Je vais beaucoup trop vite, mais on peut se référer aux ouvrages, ils sont lisibles, ils sont passionnants.
Que veut dire la question de ce constat de la valence différentielle des sexes ?
Cela veut dire que dans les sociétés connues, mais les sociétés connues ne sont pas toutes les sociétés, c'est-à-dire étudiées sérieusement dans des monographies fiables, on constate que jamais la sœur est l'égale du frère en terme d'accès à l'espace public et social .
Le lien frère sœur et très intéressant, car c'est le lien de maximum de proximité entre sexes différents non sexuels. La différence de génération est centrale dans la définition des positions de chacun dans l'espace familial, qui est aussi un espace où des décisions se prennent, où il y a du « politique », non pas le politique lié à l'organisation globale de la société, mais le politique qui a à voir avec l'exercice du pouvoir entre les partenaires liés par les liens « du sang », au sein de la famille, où la sexualité comme paramètre producteur du partage des rôles, et bien sur des ages, joue son rôle crucial.

N'oublions pas que les constats généraux des sciences sociales peuvent être toujours être déjoués par un cas particulier, alors les sciences exactes offrent les exemples précisément inverses, où chaque cas particulier doit confirmer la théorie générale toujours nécessairement réductive. A mon avis, le chercheur en sciences sociales doit toujours garder cette idée en tête pour ne pas trop « croire » à ses propres généralités qui risquent de l'enfermer dans un déni de la réalité qu'il étudie.

La problématique anthropologique du fait social de la sexualité humaine s'articule autour de la nécessité de faire coï ncider le fait de la reproduction bio-physiologique et la nécessité de transmettre la culture du groupe au travers du lien de filiation. La nécessité de cette transmission noue ensemble l'espace privé de la famille au niveau de la société en général. La première « lueur de désir dans les yeux du père » met en jeu tout le fonctionnement social.

Tout se passe comme si l'ensemble de la société voulait codifier et envelopper cette séquence menaçante où pendant quelques mois, le corps de la femme est au premier rang de l'aventure collective de la reproduction sociale, qui passe par celle de son propre corps. On comprend alors que l'exercice même de la sexualité au plan le plus physiologique et biologique soit l'objet d'une permanente gestion collective, culturelle sociale et politique dans la plupart des sociétés connues historiquement (et ethnologiquement).

Souvent, la question de l'honneur, de la transgression, de la pureté découle du statut moral et culturel de la sexualité dans une société donnée. Son exercice hors cadrage et hors normes, donc illégal ou monstrueux, définit dans une culture donnée de ce qui est bas, de ce qui infâme, de ce qui avilit : le risque de souillure est encouru surtout par les femmes, mais à travers leurs corps, par la famille toute entière : l'honneur des hommes de la famille, celui « du nom » est mis en péril par l'éventuelle liberté sexuelle des femmes de la famille.

Pour les filles qui sont dans cette culture définie essentiellement dans leur identité sexuée par leur histoire sexuelle (qui, de la virginité en passant par les maternités les conduit jusqu'à la ménopause, séquence qui correspond souvent à une sorte de délivrance dans les pratiques et les coutumes du carcan de la surveillance sociale braquée sur leurs corps), eh bien pour les filles, cette problématique de la sexualité envahit entièrement leur définition sociale. L'homme d'honneur est loyal et sait affronter les dangers, la femme d'honneur sait garder sa vertu. Une culture s'impose de façon mixte : ce sont les mères qui sont gardiennes de cet honneur familial et, à la fois font souffrir leurs filles pour qu'elles soient belles, tout en les condamnant voire les punissant si elles « fautent ».. prises aux pièges de leur propre beauté.

A côté de cela, les hommes, dans la culture traditionnelle de la France bourgeoise du XIX° siècle par exemple, connaissent l'injonction virile de mettre en action des performances sexuelles illégitimes, surtout avant le mariage.

Les garçons dans ce contexte ont le devoir de perdre leur virginité peu louangée dans le groupe de pairs (et dans la société en général), le plus tôt possible.

Le jeune garçon habitant la France rurale décrite par les folkloristes du 19ème siècle, doit « sortir » en fonction de l'adage « gardez vos poules, je sors mes coqs ! » .La jeune fille doit être enfermée, gardée, « genoux serrés », mais on lâche le jeune homme, la nuit. Il n'a que 14 ans, mais il doit devenir un homme. Qu'est-ce que devenir un homme ? Masculinité et virilité se rejoignent dans un même aventure identitaire, lorsque le garçon franchit le seuil de la maison familiale et se prête à « vivre la nuit » la première fois.

Devenir un homme, qu'est-ce que c'est ? C'est affronter le danger, c'est être courageux, c'est se tenir droit, alors que la jeune fille peut s'écrouler en sanglots, avoir des vapeurs, et que la peur c'est charmant pour elle.

Mais être un homme, c'est aussi avoir accès à la performance sexuelle et perdre au plus vite la virginité.

Ces valeurs traditionnelles sont l'objet de nombreux romans et films contemporains, au point que les codes puritains désuets du rejet culturel de la sexualité nous sont mieux connus que les valeurs contemporaines réelles d'injonction au « devoir » de sexualité qui pèse dorénavant aussi sur les jeunes filles.

Dans notre société présente, à l'aube du XXI° siècle en Europe, la virginité des filles est devenue honteuse et donc l'accès à la sexualité est un espèce de devoir. Mais en même temps, elles sont encore pétries des valeurs de souillure liées à la sexualité hors lien et hors cadre : de plus dans de nombreux milieux encore traditionnels, l'ancienne stigmatisation de la liberté sexuelle féminine demeure, et, dans de nombreux milieux, et de façon plus subtile au sein des messages et injonctions « modernes », l'effet de souillure produit par une sexualité trop intense et hors cadre, perdure à bas bruit. Parfois, les jeunes filles issues de l'immigration des pays du Maghreb connaissent en France un écartèlement de valeurs extrême, entre des exigences familiales drastiques et des normes tout autour en parfaite contradiction.

On ne peut pas penser que les filles adoptent cette liberté sexuelle à l'image symétrique de la liberté sexuelle des hommes et de la même façon, c'est-à-dire de la façon absolument débarrassée de toute ombre négative.« Libre » ici ne veut pas dire hors mariage mais hors «amour, hors lien affectif : la sexualité avec amour, donc respect, est comme « sauvée » aux yeux des adultes, surtout lorsqu'ils pensent à leurs filles.

Mais les images sociales contemporaines tendent à promouvoir une sexualité désaffiliée et tendanciellement « extrême » (plus intense, violente et plurielle dans les images que dans sans doute la banalité de la vie quotidienne bêtement normalisée de nombreux acteurs sociaux : l'enquête serait à effectuer...). La logique de la saturation des images de la sexualité produit mécaniquement une montée aux extrêmes de ses représentations déviantes. Les jeunes filles dans notre culture contemporaine sont donc dans la double difficulté d'avoir à pratiquer comme devoir une sexualité d'emblée extrêmement « libérée » (voire pornographique), intensément valorisée dans leur propre culture, alors que cette même sexualité garde en partie son effet de souillure contre elles : leur propre virginité est devenue, comme celle de leur frères, une sorte de tare qui inquiète parents et psychiatres ; mais l'usage débridé d'une sexualité trop « libérée » reste néanmoins pour elles une perspective identitaire encore un peu et subtilement « dégoûtante », ce dégoût étant lui même caché comme une sorte de honte !

Mme PICOD – Je crois qu'on a touché du doigt, dans ce que nous a rapporté Madame NAHOUM-GRAPPE, cette problématique de l'identité sexuelle actuelle de nos adolescents, comment ils vont l'aborder et quel choix leur donne la société pour aborder cette sexualité ou se construire dans leur sexualité, avec cette différence entre les filles et les garçons qu'on retrouve malgré une société égalitaire.

Questions de la salle

Mme MORAND – Qu'en est-il du codage et des familles monoparentales ?

Mme NAHOUM-GRAPPE – Je ne comprends pas bien cette question. C'est au regard de la sexualité féminine des filles ? La famille monoparentale, la mère seule, ou le père tout seul avec son enfant, est imprégné des valeurs de sa propre culture englobante. Tout au plus peut-on faire l'hypothèse d'une plus grande vulnérabilité, d'une plus grande solitude de l'adulte en face du jeune adolescent, de la jeune adolescente, d'une moindre résistance à ce qu'il y a de pire dans le flux des images sociales contemporaines sur la sexualité.

Mme PICOD – Une autre question qui me semble fort intéressante à propos des tournantes et qui rejoint la conclusion que vous aviez eue tout à l'heure.
Les tournantes sont-elles le résultat de cette obligation d'être viril ?

Mme NAHOUM-GRAPPE – Pourquoi un groupe à un moment donné s'autorise au crime sexuel ? L'injonction de « virilité » assignée au jeune garçon n'est certainement pas une raison suffisante du choix que suppose le viol.
Il faut pour chaque cas repenser la problématique, le contexte historique social et dramaturgique est important : le viol est un choix de violence spécifique, particulièrement humiliant pour la victime : soit cette dimension est déniée, soit elle est un ajout à la jouissance. Tous les viols sont une résultante des alliances entre conformisme (vis à vis des pairs, des normes ambiantes, du désir d'être « à la hauteur », etc...) et perversité. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil dans nos banlieues.

Questions des enfants

Est-ce que la fille souffre pendant une pénétration ?

Pourquoi les garçons sont plus attirés par le sexe que les filles ?

Est-ce que les clubs d'échangistes sont interdits par la loi ?

Est-ce que c'est dangereux de faire l'amour trop longtemps ?

Est-ce que c'est grave de trop se tirer la peau du sexe ?

Est-ce que quand on se masturbe on perd notre virginité ?

Est-ce qu'un adulte peut faire l'amour àun enfant ?

JEUDI 17 JANVIER 2002
APRES-MIDI

Animation : Mmes Chantal BERNARD, médecin CPEF, Conseil Général du Rhône et Marie Françoise SOMMER, responsable éducation pour la santé, DPSE, Ville de Lyon

Mme Chantal BERNARD – Cette après-midi est consacrée à la loi symbolique et la loi sociale. On vous informe que Monsieur PIERRAT qui devait parler de la loi sociale nous a appelé tout à l'heure pour se décommander. Il est à Paris et il est retenu au Palais, donc il n'a pas pu prendre son TGV.

Nous avons donc réaménagé l'après-midi, c'est-à-dire que Madame Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN va quand même intervenir.
Elle aura un peu plus de temps de parole et il y aura un petit peu plus de temps pour les questions.

Nous allons avancer la table ronde à 16 heures, il y aura donc une pause vers 15 h 40, et s'il y a des questions sur la loi sociale une personne a bien voulu accepter d'en parler et répondre aux questions au cours de la table ronde.
Veuillez nous excuser pour cet imprévu.

Je vais vous présenter Madame Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN qui est psychanalyste, qui a été aussi ethnologue pendant 17 ans, mais elle actuellement est psychanalyste sur Lyon.
Elle va bien sûr aborder la loi symbolique, et elle va essayer de rester dans le champ du symbolique puisque c'est son travail.

Il devait bien sûr y avoir un lien avec Monsieur PIERRAT qui devait parler de la loi sociale, mais cela n'a pas pu se faire.

Madame Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN va quand même essayer de prendre le contre-pied de ce qui se dit actuellement au niveau de la société où il y aurait une défaillance symbolique dans la société.
Elle pense que ce n'est pas tout à fait le cas, mais simplement que la loi symbolique ne se voit plus. Je lui laisse donc la parole.

On peut faire circuler les questions dès maintenant, Madame HUGUET-MANOUKIAN est prête à être interrompue s'il y a des questions plus précises ou des choses que vous voulez approfondir à un moment donné.
Nous vous remercions.

« Qu'est-ce que la loi symbolique ? »
par Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN[11]

Mme Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN – Qu'est-ce que la loi symbolique ?
Voilà un titre qui pose à mon avis un problème délicat, bien qu'il ait l'air simple. Je me suis demandée comment j'avais pu répondre oui à partir de ce titre. L'avais-je moi-même proposé ? C'est possible, on ne sait pas toujours ce que l'on dit.

Cela ne nous empêche pas de parler me direz-vous, même devant un auditoire grand comme le vôtre.

Pourquoi ce titre est délicat ? Il l'est à plusieurs titres.
Tout d'abord il a une ponctuation : un point d'interrogation.

Ensuite sur le plan de la syntaxe on aurait pu mettre une conjonction : la loi et le symbolique ? A ce moment là, on ouvre, avec le et, la possibilité que la loi soit quelque chose qui s'ajoute au symbolique ou non. On peut aussi penser que la loi peut s'opposer au symbolique ou encore que le symbolique est la conséquence de la loi ou vice et versa.

Je me suis dit « je réponds toujours trop précipitamment pour les titres, en réalité je les trouve toujours à la fin du travail de réflexion que demandent les exposés ».
Je ne sais pas si j'en aurai un à la fin, car c'est un exposé oral, et je vous l'ai préparé en 12 points.

Avant le premier point j'ai une petite introduction.
Qu'est-ce que la loi ? Entendez par-là la Loi avec un grand L. N'est-elle donc pas toujours symbolique ? Faut-il donc rajouter symbolique à la Loi quand on met un grand L ?

Comme le rappelait notre collègue à l'instant, dans notre société il faut peut-être le rajouter puisque beaucoup pensent que le symbolique est défaillant, et du coup que la loi aussi.

Sur le plan étymologique la loi veut dire lier. Ce sont des règles nécessaires et obligatoires, mais des règles qui vont dans le sens du lien.
Le symbolique a à voir quelque chose avec le signe, un signe d'autre chose, une image, une métaphore, une chose qui fait signe.

La loi symbolique énoncée comme cela existe et vous pouvez aller sur Internet, vous trouverez des choses là-dessus.
Il y a des séminaires, des colloques, qui consacrent tous leurs débats à cela, et qui criblent la loi symbolique pour la voir dans tous ses états, voir où elle en est aujourd'hui. En général ce sont les violences, les abus sexuels, les toxicomanies, etc… qui font signes de sa défaillance.

La loi symbolique serait-elle en péril dans notre société ?
C'est ce qu'on essaie de nous faire penser.

[11] Psychanalyste et ethnologue

Comme vous l'avez entendu, je n'irai pas tout à fait dans ce sens, je vais essayer d'avancer quelques points pour éclairer ce titre : qu'est-ce que la loi symbolique qui a mon avis peut devenir énigmatique et qui peut à la fois être très simple et très compliquée.

Premier point.
La Loi (avec un grand L) et l'infondable des lois (avec un petit l).

Un petit temps de réflexion sur la Loi. Je veux dire ici celle sur laquelle repose, se réfère, s'inscrit la psychanalyse.
Le psychanalyste étant obligé de se soumettre aux lois (avec un petit l), il dépend aussi de celles-ci, mais dans son travail c'est à partir de la loi qu'il s'oriente, et cela l'a toujours été.

On peut penser, dans un premier temps, qu'entre la loi et les lois il y a une opposition fondamentale.
Pour fonder les lois il y a une instance supérieure. Cela a toujours été comme cela. Dans les mythes, en tous cas, quand je travaillais en ethnologie cela se passait comme ça. Il faut un au-delà fondateur.

Les mythes, ceux qui fondent des lois, procèdent toujours des transgressions inaugurales et fondatrices qui sont donc l'opposée de la loi.

Aujourd'hui, nous sommes dans une époque où probablement quelque chose a changé, ce qui ne veut pas dire que la loi symbolique est en péril.
Mais ce qui a changé c'est peut-être que nous n'avons plus autant d'illusions sur ce qui fonde nos lois.

Il n'y a pas de garantie des lois autres que ce que nous en faisons, autres que ce que nous en écrivons.
Il n'y a pas d'autres autorités que l'énonciation que nous posons.

On n'en appelle pas moins toujours à un principe fondateur, mais parfois on peut aussi totalement le récuser.
En ethnologie il arrive qu'on le récuse au nom du relativisme culturel.

Deuxième point.
Dans sa présence, la Loi est toujours dissimulée ; la Loi (avec un grand L).

Où est la loi ? Que fait la loi ?
FOUCAULT dans dits et écrits en 1966 se pose cette question. Il se la pose sur la Loi (avec un grand L).
Dans ses écrits, il travaille sur le fait que la loi contrairement aux lois ne s'écrit pas, elle se dissimule, elle se cache. C'est d'ailleurs comme cela qu'elle tient son pouvoir.

Pour rester vénérée elle ne peut pas être consultée. On ne peut pas la lire, on ne peut pas ouvrir un livre pour la trouver, il est difficile de l'expliquer.
Je vous lis de FOUCAULT une petite phrase dans dits et écrits n°1, page 528 :

« En fait, la présence de la loi c'est sa dissimulation. La loi souveraine hante les cités, les institutions, les conduites et les gestes. Quoi qu'on fasse, aussi grand que soit le désordre et l'incurie elle a déjà déployé sa puissance.
La loi est dissimulée au dehors de nous, toujours en retrait, plus on veut l'interroger plus il faut la provoquer, la forcer dans ses retranchements, et encore même en la forçant ce n'est pas sûr qu'on y arrive. Vous croyez la rencontrer, et cela fait comme une savonnette, elle vous échappe ».

Que penser de l'invisibilité de la loi ?
Bien sûr, à partir de la transgression vous pouvez avoir une idée de la loi dans son envers, retournée, parce que par la transgression jugée elle produit du châtiment.

Cependant, la transgression comme le châtiment ne l'éclaire pas, ils en approchent simplement l'ombre.
La loi, c'est cette ombre vers laquelle nécessairement s'avance chaque geste dit aussi FOUCAULT, dans la mesure où elle l'ombre même du geste qui s'avance.

J'aime beaucoup ce texte de FOUCAULT, car il parle de la loi comme quelque chose qui nous accompagne en permanence et dont quoi que nous fassions nous ne pouvons pas nous défaire.(C'est page 529).

Invisibilité, extériorité de la loi, mais présence permanente, impossible de lui échapper.

Troisième point.
La loi ne s'énonce pas. Pourtant, si on la transgresse, en général elle produit un châtiment.

De principe, la loi ne s'énonce pas, contrairement aux lois. Evidemment, j'en suis à la question de l'inceste.
Sa prohibition ne s'énonce pas. Il nous a fallu Françoise DOLTO pour l'énoncer dans un livre aux enfants, et d'autres depuis qui passent leur temps à l'énoncer un peu partout, comme si les enfants n'avaient pas compris parce qu'on ne leur avait pas dit qu'elle existe.

Sur ce point, du côté de l'ethnologie, quand je faisais mes études, je travaillais beaucoup les systèmes de parenté, c'est ce qu'on travaille beaucoup en anthropologie et je me souviens d'une anecdote de Margaret MEAD, grande anthropologue culturaliste américaine qui travaillait chez les Arapèches sur la question de l'inceste. Elle leur posait plein de questions à ce propos.

Au bout d'un moment, il y en a un qui lui a dit « mais pourquoi vous passez votre temps à nous interroger sur cette question de l'inceste ? A quoi cela vous sert ? Qu'est-ce que vous voulez savoir ? Vous voulez savoir quoi ? Il n'y a rien à savoir.

Elle a essayé de répondre quelque chose et ils lui ont dit « vous savez, l'inceste, c'est clair pour nous. C'est vraiment simple, il n'y a pas de problème. Comment pensez-vous que nous pourrions travailler nos champs si nous n'avions pas cette règle pour pouvoir ajouter à nos lignages des beaux-frères pour nous aider à cultiver nos terres ? »

La réponse des Arapèches se tient en ceci : « la prohibition de l'inceste ne s'énonce pas, elle existe. ».

Vous savez que par ailleurs les ethnologues ont montré que cette prohibition est universelle. Il n'y a pas de société sans l'interdit de l'inceste.
Par contre, selon les cultures, les personnes interdites, les personnes autorisées, ne sont pas forcément les mêmes.

Alors, l'inceste est un interdit fondamental, universel, mais il n'est pas toujours organisé de la même manière.
La loi est toujours là, toujours la même, même si elle apparaît variable dans le temps et dans l'histoire.

Quatrième point.
La loi est double. Elle supporte un double interdit. L'interdit de l'inceste ne va pas sans l'interdit du meurtre. Les deux sont intimement liés.

L'anthropologie et la psychanalyse qui sont certainement deux symptômes contemporains nés à la fin du 19ème en témoignent chacun dans leur registre.
Ils ne sont pas toujours d'accord, d'ailleurs, sur leur témoignage sur ce point, ils sont parfois même désarticulés. Pour autant, ils interrogent les deux côtés de la loi dans ses principes fondamentaux, c'est-à-dire ce qui fonde le lien social. Chez l'être parlant, LACAN avait inventé un mot pour dire cela, il disait le « parlêtre » (en un seul mot).

Le plus grand atout que nous avons dans le domaine de l'anthropologie pour aborder à la fois l'universalité et la variabilité de cette loi, de ce double interdit, ce sont les magnifiques et minutieux travaux de Claude Lévi-strauss, aussi bien sur les mythes que sur les structures élémentaires de la parenté.

L'interdit du meurtre dans nos sociétés, vous allez me dire, est énoncé. On n'a pas le droit de tuer son prochain, il fait même partie des tables de la loi.
Pourtant, il me semble que les nouveaux textes de loi internationaux sont en train de mettre en évidence qu'il y avait jusqu'à maintenant aussi une part d'ombre dans cet interdit du meurtre, en particulier sur ce qui concerne la guerre et la notion de crime contre l'humanité.

Dans un certain nombre de sociétés rituelles, car il ne faut pas toutes les mettre dans le même sac, mais dans un certain nombre de sociétés qui étaient encore rituelles, qui le sont de moins en moins, quand un chef ou un roi lançait la guerre cela n'empêchait pas les guerriers quand ils revenaient de la guerre d'être châtiés pour tous les morts dont ils étaient responsables.
Un mort reste un mort, il faut donc expier par un rituel ce qu'on a pris au lignage de ce mort, et aussi expier la transgression fondamentale d'avoir tué quelqu'un, même si on l'a fait sur l'ordre du roi ou du chef.

On est loin de cette rigueur dans notre société, mais quelque chose se joue quand même du côté des lois internationales pour penser que tout meurtre reste une atteinte au lien social, à la société.

Cinquième point.
La symbolique de la loi participe de sa dissimulation. C'est parce qu'elle est symbolique que la loi est invisible. C'est parce qu'elle est symbolique qu'on ne la voit pas.

Prenons maintenant la psychanalyse, ses fondements. Le fondement de la psychanalyse a commencé à apparaître par le travail de Sigmund Freud au moment où il a découvert ce que je vous propose d'appeler la dissidence du symptôme ou des symptômes.
La découverte freudienne prend son point de départ sur l'écoute de ces femmes dites hystériques qui se plaignaient de douleurs, de problèmes divers de leur corps. La psychanalyse est née avec Freud d'une écoute très précise du corps.

Le corps a toujours été et reste central dans la psychanalyse.
Je n'ai jamais rencontré de psychisme sans corps. Je ne sais pas vous, cela ne m'est pas arrivé.

Freud entend des choses sur ce corps et il écoute ses patientes avec un déplacement. Il ne dit pas comme ses confrères à l'époque « elles n'ont rien, ce sont des maladies nerveuses ».
Il prend les plaintes pour quelque chose qui a à voir avec la vérité du sujet. Ce n'est pas parce que ce n'est pas vrai que ça n'a pas à voir avec la vérité. Ce n'est pas parce que ce n'est pas vrai entendez-le médicalement parlant, car c'est certain que ce n'est pas vrai médicalement parlant, ces femmes n'avaient pas de lésions anatomiques expliquant leurs problèmes, pour autant les plaintes qu'elles formulaient étaient vraies parce qu'elles souffraient vraiment de ce qu'elles disaient.

Freud va donc se mettre à essayer de décoder, de déchiffrer, comme des hiéroglyphes, les symptômes, les inhibitions, les angoisses de ses patients.
Autant d'événements qui toujours touchent le corps et entraînent toujours un déficit social.

Le symptôme psychique d'un sujet est toujours quelque chose qui entraîne un déficit du côté du lien social.
Parfois pire, il entraîne même un désordre social. Pensez aux perversions puisque cela fait partie entre autres de votre thème de travail. Pensez à l'exhibitionnisme, pensez au crime passionnel ou pathologique, la cleptomanie et plein d'autres. Cela entraîne un désordre social, une vraie insubordination, quelque chose du côté de la rébellion, peut-être même de la révolte.

Freud avait pris un exemple pour parler de cela dans les névroses de guerre : les militaires, à la guerre, tout d'un coup terrassés par l'angoisse, sont obligés de rentrer chez eux, ils ne peuvent plus se battre.
Conclusion de Freud : Il n'y a pas une grande différence dit Freud avec l'objecteur de conscience. C'est la même chose, sauf que le névrosé terrassé par l'angoisse ne sait pas pourquoi il rentre chez lui. Mais, au fond, il rentre aussi chez lui. Cela équivaut à un refus de faire la guerre, une véritable opposition à la guerre.

Freud propose que cela équivaut aussi peut-être à ce qui pourrait tout d'un coup émerger chez un sujet de ses pulsions meurtrières.

L'objecteur de conscience refuse consciemment de ne pas y aller.
Peut-être me direz-vous qu'il ne sait pas non plus qu'il essaie de faire face à l'émergence de ses pulsions meurtrières. Je peux vous l'accorder.

Sixième point.
Le symptôme signe toujours une transgression de la Loi (avec un grand L). Il en est même pour le résultat.

Je vous ai dit tout à l'heure que le symptôme allait du côté de la révolte et de la rébellion et que du coup il était à entendre d'une certaine manière du côté du déficit social.
On ne peut plus faire ce qu'on voulait faire, on est inhibé, on reste chez soi, on ne se sent pas capable, etc…

Cependant, le fait que ce soit du côté d'un déficit de sa présentation dans le social, cela ne veut pas dire que le sujet qui a un symptôme ne se soucie pas de l'autre et je pourrais dire des autres.
Au contraire, il répond à ses exigences, et pour y répondre il utilise la symbolique.

Vous savez sans doute que les symptômes ont énormément changé depuis Freud en particulier, on pourrait dire pour les hystériques, mais on pourrait le dire aussi dans le cadre des psychoses.
C'est-à-dire que les symptômes évoluent avec les époques. Si les symptômes évoluent avec les époques, c'est donc bien que le sujet évolue avec son temps, c'est-à-dire avec les autres, et avec les exigences des autres en société.

Dans notre société, il y a d'ailleurs un virage qui est largement pris. Le névrosé peut avoir tendance, et il est soutenu en ça par un certain nombre de discours, à rendre l'autre responsable de ce qui lui arrive.
Pensez à la victimologie. La victimologie s'empare de cet état structural du symptôme d'un sujet qui est toujours lié aux exigences de l'autre. Cela ne veut pas dire pour autant que l'autre en est responsable.

Notre société tente souvent quand même de croire en cette illusion et essaie souvent, en punissant l'agresseur, de penser qu'il y aura comme cela une certaine résolution du problème de la victime.
Je peux vous dire, pour suivre de nombreux cas actuellement, que le procès n'est pas, comme on le dit, « forcément » thérapeutique. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas avoir des effets thérapeutiques.

Cela me permet de donner un petit exemple dont j'ai parlé à table et que j'avais peur d'oublier.
C'est un petit garçon qui a grandi, qui est passé je ne sais plus combien de fois au Tribunal, d'abord pour des vols à l'arraché, puis pour des vols de radio dans les voitures, puis pour des vols à l'étalage. Il a commencé autour de 9 ans, et vers 12/13 ans il a violé en réunion une jeune fille. Il a été arrêté, il a reconnu les faits, et il y a eu un procès.

Ce garçon, depuis le début, était décrit comme un garçon totalement insensible à la loi. Entendez cette fois la loi à son sens générique, aux lois.
Il avait beau passer devant le Juge, les éducateurs avaient beau essayé de lui parler, ce qu'ils faisaient très bien d'ailleurs, il y avait une AEMO avec cet enfant, il y avait plein d'institutions qui avaient essayé de travailler, rien n'y faisait, cela continuait dans l'escalade de la transgression.

Il faut dire qu'on est là en plein cœur de la distinction qu'il y a à faire entre les lois et la loi, et vous allez voir pourquoi.

Chaque fois que ce jeune homme était présenté devant le juge, pendant le procès qu'il a eu pour viol, il était accompagné de son père.

Comme ce jeune homme était d'origine étrangère, son père le défendait devant le Juge en disant, (ce qu'on entend parfois) que c'était du racisme, que son fils était accusé mais ce n'était pas vrai, ou que quand il s'était fait prendre en flagrant délit le père disait « oui, c'est vrai, mais vous savez il est entraîné, ce n'est pas lui ».

C'est-à-dire que le père le défendait, d'une certaine manière. Il le défendait devant les autorités légales, devant le Juge, toujours de la même manière en niant la responsabilité de son enfant comme la sienne.

Le jour du procès pour le viol, le père de l'enfant n'a pas pu articuler un mot. Plus encore, au moment où le juge s'est adressé à lui, il s'est effondré en pleurs.
Et bien cet enfant n'a jamais recommencé quoi que ce soit comme acte illégal après ce procès.

Je pense que l'effondrement de son père qui arrête de le soutenir face à la loi, mais qui pourtant cette fois le soutient vraiment du côté du symbolique, c'est-à-dire accepte vraiment que là il y a un acte grave, l'inacceptable permet à cet enfant adolescent de faire un accrochage au symbolique qu'il a pu par la suite explorer plus à fond.
Vous voyez que cela s'articule parfois mais que la Loi et les lois s'opposent aussi.

Il faut vraiment la défaillance du père pour que l'enfant entende quelque chose de la castration, de la Loi.

Qu'est-ce que le symptôme ?
Je vous ai dit que le symptôme se soucie de l'autre, il répond à ses exigences, il utilise même le symbolique pour y répondre.

Au fond, le symptôme chez quelqu'un est vraiment quelque chose qui cloche pour lui, pas pour les autres, mais qui en général n'a rien à faire avec les lois.
Une part des analysants que je reçois sont d'ailleurs des gens qui sont vraiment en ce qui concerne les lois très rigoureux.

Si le symptôme est quand même une transgression de la loi, revenons avec Freud sur comment Freud déduit cette loi, puisque au fond Freud va la découvrir mais il va la découvrir par déduction. Il ne la découvre pas comme cela.
Il la découvre à partir des dires de ses patients, ce qu'on appelle aujourd'hui non pas des analysés, cela n'existe pas, mais des analysants.

Il découvre une drôle de loi sur laquelle d'ailleurs il va avoir du mal à s'y faire.
Il découvre donc une drôle de loi, puisque d'emblée il la place lui aussi du côté de l'invisible avec la notion de l'inconscient.

La loi qu'il découvre est d'ailleurs totalement paradoxale. Evidemment, c'est l'interdit de l'inceste.
Elle concerne ce qu'il y a de plus intime en chacun de nous. C'est l'intime du sujet. C'est d'ailleurs pour cela que je me suis dit, comme vous étiez 700, que j'aurais du mal à vous donner trop de cas cliniques, car je ne travaille qu'avec l'intime de mes analysants, et il est hors de question que je vous le livre comme cela.

Le peu de cas que je vous donnerai sont soit des « vieux » cas, cela fait longtemps qu'on ne s'est plus vu, et j'imagine qu'ils vont à peu près bien, soit des toutes petites vignettes de cas.

Cela concerne l'intime du sujet mais aussi la transgression, c'est-à-dire que du côté de l'intime du sujet, il y aurait une transgression qui apparaîtrait non pas du côté de l'infraction de la loi mais du côté de la maladie.
En plus, le paradoxe, c'est que la maladie dont il est question, le symptôme, nous avons l'habitude de dire que le sujet y est attaché plus qu'à toute autre chose et qu'il en retire une certaine satisfaction. Je ne dirai pas un bénéfice secondaire comme on dit d'habitude, parce que je ne suis pas sûre qu'il soit secondaire. Je pense que c'est une certaine satisfaction.

Si vous reprenez les points suivants, vous pouvez dire : « le symptôme c'est à la fois un refus du côté du social, mais un refus qui s'inscrit dans l'intime, et c'est en même temps une certaine satisfaction ».
Voilà le paradoxe.

Qu'est-ce qu'il y a de plus intime en chacun de nous ? Freud a appelé cela le sexuel. Il a même dit que cela commençait très tôt, et il a même osé dire que cela commençait dans l'enfance et qu'il y avait une sexualité infantile.

Alors la loi que déduit Freud, il va l'énoncer avec beaucoup de pudeur, parce qu'elle n'est pas énonçable. Il ne peut pas plus l'énoncer que nous ne pouvons l'énoncer aujourd'hui. Elle est toujours dissimulée.
Nous croyons l'avoir attrapée avec les travaux de Freud. Je pense que nous nous trompons. Il l'énonce grâce à un mythe. Pour le dire il prend un mythe, le mythe œdipien. C'est une façon de le dire. Ce n'est pas la loi telle qu'on l'écrit dans les livres de lois.

Par contre, il note que la transgression symbolique de l'inceste entraîne toujours une dérégulation de la jouissance pour un sujet dans son intimité, un au-delà de la limite qui se traduit en symptôme.

Septième point.
Vous savez que dans notre société nous assimilons souvent cette loi complètement au principe du père. Freud a beaucoup parlé du père. Il a aussi dit qu'il n'était pas toujours un bon psychanalyste, parce qu'il faisait trop le père, et je crois qu'il avait raison quand il disait cela.
Un bon psychanalyste n'est certainement pas quelqu'un qui remplace le père ou la mère.

Il a dégagé dans le principe du père 3 formes de pères, ou 3 formes de principes paternels.
Le premier c'est le père de la séduction, les hystériques qui sont séduites par le père dans leurs fantasmes et qui construisent un fantasme de séduction.

Le deuxième c'est le père de Totem et Tabou, le père qui jouit, le père exceptionnel, le seul, l'unique qui jouit de toutes les femmes, le père de la horde.
Là encore il est dans le mythe, seule façon pour lui de nous dire qu'au fond la loi pour essayer de l'attraper par la métaphore paternelle il faut entendre qu'il y en ait au moins un qui ait joui des femmes sans limites et on a pu l'arrêter, c'est-à-dire le tuer. Les fils tuent le père dans le mythe de Totem et Tabou, ils le mangent même, ils l'incorporent, et du coup ils inscrivent la loi de l'interdit de l'inceste.

Ce père jouisseur, c'est le père symbolique, mais c'est le père mort.

Si vous avez fait un peu de mathématiques des ensembles, vous pouvez penser que grâce à ce père d'exception vous pouvez faire un ensemble, lui a peut-être exceptionnellement pu ne pas être sous le coup de la loi de l'inceste et de la castration. Par contre, tous les autres du coup le sont. Tous les fils le sont, et au fond nous ne sommes que des fils.

Le dernier père, c'est le père des tables de la loi avec Moïse et c'est le père qui introduit à la parole, au langage, le langage dans lequel nous sommes tous pris dès avant notre naissance.
La loi symbolique est déjà là avant nous. Elle continuera après nous, et je ne crois pas qu'elle soit vraiment en train de disparaître. Elle s'impose pour tout homme comme limitation de sa jouissance, elle concerne le désir dans sa structure même, c'est-à-dire dans son rapport à l'autre.

La Loi (avec un grand L), contrairement aux lois (avec un petit l) ne s'oppose pas au désir. Elle le garantit, elle permet que nous soyons des sujets désirants, puisqu'elle nous confronte à la limite, donc au manque.
Cependant, rappelez-vous que se soumettre aux lois ne nous dit jamais rien de ce qu'il en est du consentement inconscient du sujet à la loi.

Huitième point.
La loi symbolique opère sur ce qui est l'essence même du sujet, c'est-à-dire la sexualité. L'homme n'a pas comme l'animal une sexualité instinctive. Il est affecté par un corps.
Pourquoi affecté ? Parce que son corps il ne l'a que grâce au fait qu'il est traversé par le langage, par les signifiants disait LACAN.

Dès que l'homme parle c'est formidable, mais c'est aussi tragique. Les signifiants opèrent à son insu sur son corps. Le corps subjectif de chacun de nous n'a rien à voir avec le corps médical, on va dire le corps de la planche médicale, de l'écorché.
Nous pouvons souffrir à des endroits où vraiment il n'y a aucune raison de souffrir, et pourtant….

Ce sont les signifiants qui opèrent, c'est-à-dire la symbolique, et les signifiants ce ne sont pas des signifiés.
Vous savez que LACAN avait repris les travaux des linguistes pour distinguer entre signifiant et signifié. Signifiant, pour faire simple c'est le mot, signifié c'est sa signification.

Or, l'inconscient a un rapport très particulier à la signification, et nous ne sommes pas la seule société à nous en être rendus compte.
Freud s'est rendu compte de cela, il s'est rendu compte que l'inconscient était sensible au son, à l'homophonie, comme les enfants quand ils découvrent le langage et que ça les fait rire de se rendre compte que des mots peuvent dire des choses différentes alors qu'il y a le même son.

Je me souviens d'un petit garçon qui un jour vient vers moi et me dit « qu'est-ce que tu es mal polie ». Je lui ai dit « ah bon, je suis mal polie ». Il me dit « tu ne te rends pas compte le nombre de « cons » que tu dis dans la journée, contribution, contente » à savoir tous les « cons » qu'il y avait dans les mots.
Il entendait les sons des mots. C'est cela l'homophonie.

L'apport freudien quant à la sexualité, c'est que la sexualité pour un sujet a tendance à se manifester comme un symptôme. Pourquoi ?
Par définition, nous sommes des sujets manquants, puisque nous sommes des sujets entrés dans le langage, donc nous avons dû faire avec le manque, le trou, l'absence du symbolique. Vous savez que pour rentrer dans le langage il faut perdre quelque chose, puisque le langage représente la chose. Une fois que vous la représentez, soit vous la tuez, soit vous la perdez. Vous pouvez en tous cas en parler sans qu'elle soit là.

L'essence de la sexualité c'est la limite, c'est aussi la faille. La découverte freudienne, l'hypothèse de l'inconscient, Freud était vraiment très modeste, il a toujours parlé de l'hypothèse de l'inconscient, est tout à fait exemplarisée dans un tout petit rêve que je vais vous lire, qui est donc dans son livre sur les rêves[12], page 319 pour ceux qui voudraient le retrouver.

C'est Freud qui parle.
Un de mes malades, un abstinent sexuel très atteint, dont les fantasmes morbides demeurent fixés sur sa mère, a rêvé àplusieurs reprises qu'il montait l'escalier avec sa mère ».
Freud : « je lui fais observer qu'une masturbation modérée lui nuirait probablement moins que sa continence forcée ».

Après cette remarque, à la séance suivante, le patient revient avec un autre rêve. Son professeur de piano lui reproche de négliger ses exercices, de ne pas jouer les études de Mocheles et de Gradus ad parnassum de Clémenti.
Il dit en commentaire que le gradus est aussi un escalier et le clavier de même puisqu'il contient une échelle.

Freud conclut « il faut bien dire qu'il n'y a pas de sphère de représentations qui ne puissent symboliser des faits et des désirs d'ordre sexuel ».

Entendez que ce que je suis en train de vous dire c'est aussi qu'il y a une autonomie du symbolique. Vous voyez, il peut bien dire ce qu'il veut à son patient « masturbez vous cela ira mieux », le patient continue à symboliser l'inceste avec la mère, à monter des escaliers quels qu'ils soient, avec des signifiants.

Neuvième point.
La loi symbolique ou comment faire avec ce qu'il n'y a pas, avec ce qui n'existe pas ?

Le symbolique entraîne toujours du côté du sens. Ce fut sans doute la passion de Freud de chercher à trouver le sens des rêves, des actes manqués, des lapsus, et de je ne sais trop quoi encore, de tout ce qui pouvait se présenter comme formations de l'inconscient.

Ce désir de savoir chez Freud a fait passion, et tant mieux, il nous a donné un apport considérable. Mais chaque fois qu'il y a passion nous devons demeurer un petit peu en écart.
Quand cela devient trop passionnel on broie tout sur son passage. Le moindre oubli devient signifiant. Autrement dit, tout peut devenir interprétable. Nous sommes à l'ère de l'interprétation. A trop interpréter, nous laissons à ce moment là de côté le hasard et la contingence.

[12] l'interprétation des rêves

Mais en tant qu'hommes et femmes, inscrits dans des cultures, nous avons tous un peu cette passion du sens avec l'envie de mettre du sens partout tellement il nous est difficile d'assumer le non-sens, le hors sens et évidemment aussi l'insensé.

J'ai appris aux Etats Unis, il y a 2 ans, quand je suis allée là-bas voir dans quel état ils étaient au niveau thérapeutique ou au niveau psychanalytique, qu'il y avait une nouvelle thérapie qui venait de naître et qui marchait bien, c'était la logothérapie.
J'ai demandé qu'est-ce que c'était que la logothérapie, et on m'a dit « c'est mettre du sens, mettre du sens, mettre du sens, parce que nous sommes dans une société où on perd du sens, on perd du sens, on perd du sens ».

Je termine. Le non-sens est le fondement du fait psychique, dixième point.

La psychanalyse repose sur la loi symbolique et cela a comme conséquence que justement la psychanalyse n'est pas du côté du sens.
Tout interpréter, on sait tous faire cela, il n'y a pas de problème.

La psychanalyse n'aide pas forcément à comprendre, je m'en excuse.
Ce pourquoi la psychanalyse est là, me semble-t-il, c'est justement pour faire ressortir que ce n'est pas le sens, mais de marquer en quels fondements radicaux, et là je reprends LACAN, de non-sens se fondent et existent les faits subjectifs.

La psychanalyse n'est pas le discours commun. Il y a une faille entre le discours commun et l'expérience analytique, parce qu'il y est question du sujet et que le sujet n'advient que parce qu'il est entré dans le langage et parce qu'il parle.

L'inconscient, d'ailleurs, n'est pas le langage. Le langage c'est la symbolique. Ce serait trop facile. L'inconscient, disait LACAN, est structuré comme un langage. Ce n'est pas du tout la même chose que de dire que c'est le langage.

Quand on laisse parler les gens sans les arrêter, cela donne parfois des choses terribles. C'est-à-dire qu'ils peuvent faire des cures pendant des années et des années, et continuer à s'enfoncer dans leur névrose, dans leur jouissance.
Je vous donne une toute petite vignette clinique de cette jeune femme qui venait d'avoir une petite fille avec un très grave problème de santé, mais qui était elle-même une jeune fille totalement perdue dans la vie, un peu « Zazie dans le métro ». Une jeune fille avec tout ce qu'on peut imaginer du côté du pire.

La première fois qu'elle est venue me voir, elle a parlé pendant trois quart d'heure, et même probablement un peu plus, à toute allure de tout ce qui lui était arrivé dans sa vie.
Elle essayait de dire le plus possible.

La deuxième fois elle a recommencé pareil. Je me suis dit « où va-t-on comme cela ? ».

La troisième fois je l'ai arrêtée au milieu d'une phrase au bout de 5 minutes et je lui ai dit « c'est fini ».
Elle s'est levée complètement assommée, elle m'a regardée comme si j'étais une extra-terrestre, elle a payé sa séance, elle est partie.

Je me suis dit « j'ai peut-être été un peu fort ».

Elle est revenue à la séance suivante, elle s'est assise, elle est restée silencieuse, moi aussi.
Au bout d'un moment, elle m'a dit « vous savez, il s'est passé quelque chose d'extraordinaire. L'autre jour, quand je suis sortie de chez vous, pour la première fois de ma vie je suis allée m'asseoir sur un banc et j'ai pensé à moi ».

La coupure dont je viens de vous parler, dans la séance, c'est exactement cela la loi symbolique, c'est exactement cela la castration du côté du langage.

Onzième point.
Vous devez sans doute savoir, parce que c'est très vulgarisé, que maintenant nous employons souvent avec le mot symbolique deux autres mots : imaginaire et réel. Imaginaire, symbolique et réel.

Nous devons ces mots à LACAN. LACAN a commencé par travailler l'imaginaire avec le stade du miroir.
Il a commencé à travailler l'imaginaire et la manière dont nous sommes tous captifs, captés narcissiquement par la rencontre traumatique que nous faisons avec notre image dans le miroir ou dans les yeux d'un autre. Il n'est pas nécessaire d'avoir un miroir comme tous les marchands de jouets le croient. On peut se rencontrer son image autrement qu'avec un miroir.

Par contre c'est une rencontre traumatique. Pourquoi ? Parce que c'est une rencontre avec la naissance de la représentation du corps. On peut se représenter notre corps, on le voit, il est vu par l'autre. On apprend du même coup qu'il est une entité, qu'il est séparé.
Le tragique de l'histoire est, bien sûr, le fait de comprendre d'emblée, même si on ne peut pas l'intellectualiser, que nous sommes définitivement seuls.

L'imaginaire c'est le premier point de LACAN. Le deuxième point c'est le symbolique, sa rencontre avec la linguistique, avec les travaux de Lévi-strauss.
Lévi-Strauss avait travaillé là-dessus en écrivant un très beau texte qui s'appelle l'efficacité symbolique.

Effectivement, c'est efficace le symbolique, parfois trop d'ailleurs.

LACAN a continué après et a retravaillé toujours sur les mêmes choses à partir de sa pratique d'analyste. Il est tombé sur ce qui ne se symbolise pas, sur ce qui ne passe pas dans le langage. Tout ne peut pas se dire. Tout ne peut pas se symboliser.
Il y a quelque chose qu'on appelle du coup un impossible. C'est le réel, le réel contre quoi on peut se cogner puisqu'on ne peut même pas le dire.

Parfois, on peut faire passer le réel au symbolique et c'est d'ailleurs ce qui au mieux arrive dans une cure. Mais on sait qu'il y a un reste, que tout ne se symbolise pas.
Du reste, une cure n'est jamais un tout dire et un tout savoir. Bien au contraire, une cure est certainement plutôt une tentative pour attraper un bout du savoir, un bout du symbolique, savoir y faire un peu mieux avec l'inconscient, c'est-à-dire avec son corps.

En dernier ressort, c'est la question du corps qui prime, et je crois que dans notre société, quand nous disons que nous sommes mal avec le symbolique, c'est une façon de dire que nous sommes plutôt mal avec notre corps.

Si la loi symbolique continue son existence en dépit des transgressions et des interdits c'est parce qu'elle est pour sa part du registre de l'impossible.

Merci beaucoup.

Questions de la salle

Mme Marie-Françoise SOMMER – Trois questions que j'aurais envie de regrouper et que je vais vous livrer telles qu'elles ont été écrites.

Quel est peut être l'impact sur la société des jeunes générations des émissions très regardées genre Loft Story ? Et on nous a mis composition privée publique.

Comment peut-on éduquer les adolescents au respect de la femme quand on est confronté à l'image médiatique dégradante de la femme comme objet de désir sexuel pour vendre des produits de consommation ?

Lorsque vous parlez de la loi, peut-on l'associer aux normes et valeurs ?

Mme HUGUET-MANOUKIAN – Sur la première question, l'impact de Loft Story sur la société des jeunes générations, et il y avait l'idée du privé public, je ne l'ai regardé qu'une seule fois, mais je vais quand même essayer de vous en dire quelque chose.
Je pense que Loft Story met en évidence d'une manière radicale, comme le fait la télévision dans d'autres émissions, le changement très important qui s'est produit dans les dernières décennies, mais probablement qu'il date de plus loin, entre le privé et le public.

Effectivement, les gens viennent dire des choses intimes à la télévision. Dans Loft Story on était sensé voir des choses très intimes.
Vous savez qu'il y a eu beaucoup de débats là-dessus, et vous avez vu que finalement c'est tout retombé.

J'aurais envie de vous dire que Loft Story est une émission qui ne montre rien. Cela veut dire qu'il n'y a rien à voir.
C'est-à-dire qu'au fond on ne voit rien d'autre que nous mêmes. Nous nous voyons.

Quand je dis qu'il n'y a rien à voir, sauf nous, mon idée est que nous nous voyons dans la banalité stupide de notre quotidien.
C'est notre message à l'envers renvoyé par la télévision et peut-être arrangé par la jeunesse, puisqu'ils sont jeunes.

Je ne sais pas si cela a un impact. Je suis incapable de répondre à cette question. Je dois dire que les adolescents que je reçois m'en ont parlé sur le moment, mais que nous avons continué

notre travail avec eux sans que cela ait d'influence plus que ça. Ils ont parlé de l'émission sur le moment dans les séances, mais bon……

Une intervenante – Les élèves que j'ai rencontrés cela ne les a pas du tout intéressés.

Mme HUGUET-MANOUKIAN – Vous êtes dans mon sens. Je pense qu'il n'y avait pas grand chose à voir d'autre que nous, et nous voir comme cela c'est vrai que c'est un peu affligeant, et qu'il vaut mieux qu'on se regarde tout seul dans notre maison.

Je prends la troisième question, car concernant la deuxième il faut que je réfléchisse.
Peut-on associer la Loi (avec un grand L) aux valeurs et aux normes ? Eh bien, non justement. La Loi dont je vous ai parlé est universelle, c'est vraiment celle qui n'a pas grand chose à voir avec les normes et les valeurs. Dans nos cabinets d'analystes, les symptômes que nous accueillons chez nos sujets qui sont tous dans des formes de rébellion et de transgression de la loi, nous les accueillons un par un, mais parfois par rapport à la norme ils sont très normativés ou pas du tout cela dépend.

Il y a un décalage entre ce qui cloche pour un sujet qui vient nous voir, qui est mal avec cela, et la norme. Parfois cela peut se recouvrir, mais il ne faut pas se tromper, il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas parce qu'un symptôme subjectif recouvre une norme que les deux sont du même ordre.
Non, la loi symbolique n'a rien à voir avec les normes et les valeurs. Cela les croise certainement, mais ce n'est pas la même chose, c'est vraiment la loi fondamentale de l'interdit de l'inceste, celle qui règle les jouissances, la jouissance du sujet.

Dire que ça n'a rien à voir, c'est simplement pour vous faire distinguer les niveaux. Evidemment, cela s'articule quand même, on ne peut pas dire que ça ne s'articule pas.
Là où ça s'articule par exemple, dans notre société contemporaine, c'est que dans notre société il y aurait une tendance comme cela au niveau des normes et des valeurs. Il y a un double discours.

Dans les publicités, on vous met des publicités et on vous dit « vous allez avoir le produit qu'il vous faut à vous en tant qu'être singulier. Vous allez enfin trouver ce qu'il vous manque ».
Le problème est que nous sommes des millions à acheter le même produit, donc il nous manque apparemment la même chose. Ce n'est pas très original, ni singulier.

Du côté subjectif, ce n'est pas tout à fait juste, il n'y a aucun objet qui vient combler le manque.
Aucun objet ne vient combler le manque, et par ailleurs le symptôme vient pour nous dire qu'il n'y a pas un sujet qui est pareil à un autre. C'est-à-dire que tout sujet est précisément singulier et a un rapport singulier au manque. On est donc loin de la normativation et des valeurs.

C'est pour cela que sortir d'une psychanalyse ne veut pas dire qu'on va être très normativé par exemple. Ce n'est pas sûr.

Mais on espère que, soit on saura mieux y faire avec son symptôme et on en fera peut-être même quelque chose du côté du lien social, soit le symptôme aura disparu. Mais en tous cas on saura mieux comment limiter la jouissance avec laquelle on était embarrassé.

Pour la deuxième question, le respect de la femme, objet dégradant présenté comme cela dans les images médiatiques par rapport aux jeunes, j'ai l'impression que je suis incompétente pour répondre à cette question. Je m'en excuse.
Je suis incompétente, parce que je travaille trop au un par un en tant qu'analyste. Je ne sais donc pas les effets de groupe ou de masse autre que par mes collègues sociologues ou par vous peut-être qui pouvez m'en parler.

Ce que j'ai envie de vous dire, c'est que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité il y a quelque chose qui vient de changer et qui est quand même une mutation dont nous ne sommes pas encore revenus. C'est peut-être d'ailleurs pour cela qu'on dit qu'il n'y a plus de symbolique ou que le symbolique défaille.
Il y en a une qui en parle beaucoup mieux que moi, car cela concerne plutôt le sociologique. Mais cela nous regarde aussi dans la psychanalyse.

Ce qui a changé c'est le rapport homme femme.

C'est vrai que la femme peut être un objet dégradé, dégradant, même depuis Sade, avant la publicité et même avant Sade, et médiatisé, etc…
C'est sûr, mais je crois que l'homme aussi maintenant.

Qu'est-ce qui a changé entre l'homme et la femme ?
Lisez les travaux d'Irène THERY qui est vraiment quelqu'un d'extraordinaire et qui explique bien que ce qui a changé c'est un point de structure du côté de la symbolique sociale. C'est le mariage.
C'est-à-dire qu'aujourd'hui il n'est plus nécessaire de se marier pour faire des enfants, cela place l'homme et la femme dans un rapport très différent.

Dans les années 70, une femme était encore obligée de demander à son époux quand elle voulait travailler. C'était une demande écrite signée par l'époux.
Maintenant qu'on ne se marie plus, vous voyez, on peut faire des enfants.

Ceci dit, ce qui change c'est du coup comment cela se passe pour l'enfant ? Le mariage permettait de produire du père, donc même les illégitimes pouvaient rentrer dans le mariage quand le père fermait les yeux ou quand il ne le savait pas.
Maintenant c'est plus compliqué, il faut produire du père autrement, mais du coup la mère aussi. Il y a des écoles de parents, et Irène THERY a cette formule extraordinaire où elle dit « on ne sait plus comment être père, comment être mère, comment être fils et comment être fille de », et je trouve que c'est tout à fait juste. Mais c'est une mutation et c'est une mutation où je pense que maintenant il n'y aura pas que la femme qui sera dégradée. Ce serait ma réponse.

Jusqu'à maintenant elle a été peut-être plus dégradée que les autres dans les images médiatiques, et il est probable que messieurs vous ne soyez plus à l'abri d'une dégradation de ce genre.
Mais c'est une réponse très personnelle et je m'en excuse.

Mme SOMMER –Comment se construit la loi symbolique ?

Mme HUGUET-MANOUKIAN – Je vais vous répondre une seule phrase. Lisez Totem et Tabou, puisque Freud a essayé de répondre à cette question, mais vous allez voir il, y répond par un mythe.
La loi symbolique ne s'approche pas, elle reste dissimulée, cachée. Je crois qu'il vaut mieux qu'on la dissimule, c'est comme cela qu'elle est le plus efficace et qu'on la laisse dissimulée.
De toute façon, on n'a pas le choix, enfin moi je pense qu'on n'a pas le choix. On a d'autres choix après, c'est de savoir comment on fait quand on sait cela.

Merci beaucoup.

Table ronde :
« Dits, interdits et non dits en matière d'éducation à la sexualité »

Animateur : M. Olivier BIHEL, CPE, formateur

Intervenants :
Mme Muriel BERAUD, mission locale, Rhône-Alpes
Mme Brigitte BOUDARD, proviseur adjoint, collège Rive de Gier
M. Christophe GUIGNE, formateur, Rectorat de Grenoble
M. Patrick JOULAIN, PJJ, foyer d'action éducative, Saint Etienne
M. Christian JUNCKER, directeur, foyer pour IMC, Donmartin
Mme Hélène MACHET, médecin, DRJS
Mme Luce BONNET, animatrice, MFPF Loire
Mme Muriel PETRE, médecin, CPEF, Conseil Général du Rhône
Mme Fabienne RENAUD, éducatrice à la santé, DPSE, Ville de Lyon

Mme SOMMER – Dans la suite des thèmes abordés cet après-midi sur la loi symbolique et la loi sociale, une table ronde va maintenant être proposée et participent à cette table ronde des acteurs de terrain sur le thème des dits, interdits et non dits en matière d'éducation à la sexualité.
L'animation sera assurée par Olivier BIHEL qui est conseiller principal d'éducation dans la Loire et qui est formateur en éducation à la sexualité.

Dans cette table ronde, Christophe GUIGNE a accepté de participer de façon un peu impromptue et il tentera de répondre aux questions portant plus spécifiquement sur la loi sociale pour compléter l'exposé de Madame HUGUET tout à l'heure.
Je laisse Olivier BIHEL démarrer la table ronde.

M. Olivier BIHEL – Je remercie Marie Françoise de m'avoir présenté, je ne le refais pas.
On va peut-être reposer le cadre qui a été posé ce matin de bonne heure au niveau du déroulement et des règles d'usage quand il s'agit de débattre. Les portables doivent être éteints, car c'est ce qui nous dérange le plus.

Dans un premier temps, chaque professionnel intervenant en institution dira d'où il parle, son lieu de travail, son action.
Il dira certainement comment il parle d'éducation à la sexualité, comment il l'entend. Est-ce de manière implicite, explicite, etc… ? On verra tout cela.

On va donner pour les intervenants 5 à 10 minutes chacun et nous allons essayer de respecter ceci.
Ensuite, ils débattront ensemble. La parole passera peut-être par mon intermédiaire pour recadrer ou être garant de l'avancée du débat.

Au niveau des intervenants, nous allons commencer par Monsieur GUIGNE, puisque Monsieur PIERRAT devait faire un exposé et il n'a pas pu être présent aujourd'hui.
Mais je pense que Christophe GUIGNE qui est médecin formateur en éducation à la sexualité maîtrise très bien le sujet en ce qui concerne la loi juridique et la norme sociale, et il peut déjà nous faire brièvement un exposé de ce petit maillon de la chaîne qui nous manque pour débattre ensuite tous ensemble.

M. Christophe GUIGNE[13] – Présenté comme cela, c'est très difficile de continuer. Je ne prétends pas du tout, et même pas l'espace d'une seconde, faire un exposé du type de celui qu'Emmanuel PIERRAT aurait fait.
Je ne peux que vous conseiller de lire son livre « Le sexe et la loi » qui est absolument passionnant.

Je vais plutôt vous dire mon point de vue de médecin, et non pas de juriste, comment on peut aborder la loi avec les élèves.
Je suis donc médecin de l'Education Nationale et médecin conseiller technique de l'Inspecteur d'Académie de Haute Savoie, mais ici cela n'a pas une importance énorme. Je suis plutôt intervenant en Education à la sexualité et à la vie où j'interviens avec plusieurs casquettes. C'est-à-dire que j'interviens auprès d'élèves dans le cadre de l'Education Nationale, et j'interviens aussi dans le cadre d'un groupe d'éducateurs à la sexualité qui regroupe des intervenants en éducation à la sexualité et à la vie de différents horizons et de différentes associations dans le département de la Haute Savoie.

Comment est-on amené à aborder la loi et est-ce important d'aborder la loi ?
Je crois que c'est important d'aborder la loi, en particulier avec les adolescents, parce qu'ils manquent singulièrement de repères et on pourrait dire de valeurs.

Je ne sais pas si je vais oser ouvrir une parenthèse sur les valeurs après mon illustre prédécesseur.
Pour nous, ce n'est pas exactement le même sens puisqu'on n'est pas dans les valeurs symboliques, mais on est dans les valeurs telles qu'elles sont affichées par notre pays, c'est-à-dire la France, et aujourd'hui, et bien sûr tout cela peut évoluer.

Les valeurs sont des « propositions positives qui sont reprises par un groupe suffisamment grand, pendant une durée suffisamment longue et sur un territoire suffisamment étendu pour qu'elles prennent du sens». Les valeurs, au sens auquel on les travaille avec les élèves, cela va être liberté, égalité, fraternité, mais aussi respect, tolérance etc…

Ces valeurs vont sous-tendre un certain nombre de choses, elles vont se traduire en « normes », ce qui est interdit, ce qui est autorisé, et les normes ont donné lieu à des textes écrits qui sont les « lois ».
Ce sont ces lois dont on va parler avec les élèves.

Que dit la loi française sur la sexualité aujourd'hui ?
Tout d'abord, j'insiste sur le fait que c'est « aujourd'hui » ; donc elle évolue. Jusqu'en 1970, on parlait de l'autorité paternelle, maintenant on parle de l'autorité parentale.

On a vu tout un arsenal de lois sur l'interruption volontaire de grossesse et une qui a encore changé récemment, en 2001, prolongeant la durée légale pendant laquelle on peut procéder à l'interruption volontaire de grossesse.
Olivier me disait tout à l'heure en aparté que ce délai maintenant de 12 semaines de grossesse peut ne pas correspondre à la loi symbolique que des médecins ont dans leur tête.

[13] M. Christophe GUIGNE, formateur, Rectorat de Grenoble

Effectivement, il y a des médecins qui malgré le changement de la loi des hommes et de la loi sociale ne se sentent pas de procéder à des interruptions volontaires de grossesse pendant les deux ultimes semaines du nouveau délai.

La loi française aujourd'hui dit finalement que la sexualité est autorisée entre partenaires consentants en dehors du regard des autres.
Cela permet en tout cas pour les élèves d'être relativement clairs.

Cette loi est faite pour quoi ?
Elle est faite pour nous protéger. J'ai beaucoup aimé la phrase que j'ai notée tout à l'heure de Madame HUGUET-MANOUKIAN « la loi ne s'oppose pas au désir, elle le garantit par le manque qui génère le désir né de la séparation ».
Il est clair que si on pouvait dans la rue avoir un rapport sexuel avec qui on veut, même consentant, on sait très bien que le regard sur l'acte sexuel provoque une excitation sexuelle chez les individus. Très vite ce serait « pousse-toi là que je m'y mette. Moi aussi je vais tirer un petit coup, etc… ». Il faut protéger les individus !

Il est donc important d'expliquer aux jeunes que la loi n'est pas là pour les contraindre, mais elle est là pour les protéger et les aider.

Comment elle va les aider ?
Elle va les aider en disant que les partenaires doivent être « consentants », c'est primordial et quel que soit l'âge.

Deuxièmement, elle nous dit qui sont ces partenaires. Il va y avoir une histoire d'âge là-dedans.
C'est très important de travailler sur les âges, on a des outils pour travailler avec cela et on pourra éventuellement lors des questions de la salle voir avec quels outils on avance avec les jeunes.

« L'âge » :
Treize ans c'est la majorité pénale, c'est-à-dire l'âge auquel les peines qui sont prononcées s'exercent (amende, prison…).
C'est-à-dire que si vous faites quelque chose de grave avant 13 ans, vous n'irez pas en prison.

Deuxième âge 15 ans, la majorité sexuelle. L'âge de la nuptialité aussi pour les filles et 18 ans pour les garçons. En deçà de 15 ans le consentement du mineur ne peut être reconnu. C'est-à-dire que si un adulte a une relation sexuelle avec un mineur de 14 ans, qui se dit consentant, il ne peut pas se prévaloir du consentement du mineur et à ce titre il est condamnable.

Entre 15 et 18 ans c'est plus complexe, c'est l'âge où le jeune va pouvoir donner son consentement bien qu'il soit mineur, et à partir de 18 ans on est toujours jeune mais on est majeur et là on tombe sous le coup de la loi des adultes.

Le deuxième point est « le consentement ». Quand est-ce qu'on n'est pas consentant ? La loi le dit aussi.
On n'est pas consentant quand il y a menace, violence, surprise ou contrainte. Ce n'est pas toujours facile à expliquer. S'il y a des juristes dans la salle, mon explication leur paraîtra peut-être simpliste. La menace, les enfants le comprennent assez bien. La violence, cela va de soi. Pour la surprise, ils nous disent « il y a quelqu'un qui est derrière une porte et quand la

dame rentre, vite on lui touche les seins », oui, mais c'est plutôt l'exhibitionnisme qui est visé dans ce cas précis. Et la contrainte, y compris la contrainte morale, c'est-à-dire le harcèlement sexuel au niveau professionnel, la contrainte de devoir avoir une relation sexuelle pour obtenir un poste, etc…

« En dehors du regard des autres ».
La loi, précisément, pour éviter de susciter l'excitation sexuelle chez les tiers, prévoit que la sexualité s'exerce dans le privé, ce qui va poser une autre question qui a trait à la question de la légitimité de l'éducation sexuelle et de faire la limite entre le privé et le public, ce qu'on peut aborder, ce qu'on ne peut pas aborder, mais c'est un autre débat.

Si vous êtes voyeur, c'est-à-dire si vous faites intrusion dans la sexualité privée des gens, en toute logique vous êtes condamnable.
Si vous êtes exhibitionniste, c'est-à-dire que vous donnez à voir votre sexualité aux autres vous êtes également condamnable.

Ce que ne dit pas la loi, par définition, c'est autorisé. La loi ne parle jamais du nombre de partenaires, ce n'est pas son souci, s'ils sont tous consentants, et elle ne parle pas du type de partenaire. Elle ne parle entre autres pas du tout de l'orientation sexuelle.
C'est-à-dire que la loi ne statue pas sur l'homosexualité, l'hétérosexualité, ce n'est pas son objet. Du moment que les partenaires sont consentants et qu'ils sont adultes, la loi dit d'accord, c'est possible.

C'est une loi française, mais ce n'est pas le cas partout, il suffit de voir aujourd'hui en Egypte les procès faits aux hommes homosexuels.

Après, quand on est dans les différents types de délits ou de crimes qui sont punis par la loi, on va parler du « viol », le viol bien sûr qui peut être « aggravé », et on en a parlé tout à l'heure, suivant qu'il est « en réunion », qu'il est « prémédité », qu'il est par « ascendant », qu'il est par « adulte ayant autorité » ; il y a toute une catégorie de situations qui aggravent le viol.
Le viol c'est une pénétration d'un organe sexuel ou une pénétration avec un organe sexuel. S'il y a d'autres pénétrations, c'est-à-dire ni avec un organe sexuel, ni d'un organe sexuel, par exemple un bâton dans l'anus, etc…, il y aura des actes de barbarie aggravés.

Après, il y a les « agressions sexuelles ». Les agressions sexuelles ce sont tous les faits d'attouchements sexuels qui mettent en jeu contrainte, menace, violence, surprise.

Ensuite, il y a « les atteintes sexuelles ». Les atteintes sexuelles c'est ce qui concerne :
- les relations sexuelles entre majeurs et mineurs qui ne comportent pas la classe du dessus (menace, contrainte, violence, surprise), donc où le mineur est présumé consentant,
- la corruption de mineur, l'incitation des mineurs à la débauche,
- et l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur à tous les niveaux, fixée, enregistrée, diffusée, transmise.
  Tous les niveaux sont punis.

Une catégorie plus spécifique aux collectivités d'adolescents et jeunes adultes, « le bizutage ». Le bizutage en soi est un délit, dans la mesure où il constitue des actes humiliants et dégradants, mais je pense à un fait, qui m'a été rapporté il y a quelques semaines, d'une

élève à qui on avait introduit une brosse à dent dans le vagin. Il s'agit là d'un viol et non plus d'un bizutage, et les jeunes en tombent des nues quand on leur dit cela.

Un dernier point. Vous allez me dire « vous n'avez pas parlé de l'inceste ». Non, parce que « l'inceste » n'existe pas dans le code pénal en ces termes.
Il s'agit de viol par ascendant. On trouve juste l'inceste à travers les termes « enfant incesté ou incestueux », c'est-à-dire enfant né de ce type de relation.

Voilà le survol qu'on peut faire de la loi telle que Monsieur tout le monde, que je représente ici, peut la percevoir.

Comment travaille-t-on cela avec les jeunes ? Je dirai que quand on travaille sur les valeurs, quand on travaille sur la loi, c'est plus l'exprimer à travers la façon dont on conduit les débats avec les jeunes qui va promouvoir ces valeurs de respect, de tolérance, etc…
C'est donc aussi la façon dont on introduit la séance et dont on la présente.

Comment peut-on travailler sur la loi ? Je dirai brièvement qu'on travaille soit avec des outils où on fait un certain nombre de propositions à des jeunes pour les faire réagir à des affirmations qui volontairement sont relativement incomplètes, imparfaites, et qui appellent à débat, soit, on peut travailler sur des études de cas, des scénarios.
C'est-à-dire qu'on propose des situations qui sont vraisemblables, mettant en jeu des adolescents ou des adultes et on demande aux jeunes de réagir à ces situations et de se situer par rapport à ce qui est proposé. Ils peuvent également compléter l'histoire et on engage alors leur questionnement sur la légalité des évènements décrits.

J'en resterai là pour le moment, à moins qu'Olivier veuille compléter.

M. BIHEL – Non, tu as été brillant. Mais on fera appel à toi si jamais on en avait besoin.
On peut imaginer que l'enfant qui naît suit un processus d'éducation, puisque c'est inné chez lui que d'apprendre.
Il va poursuivre son chemin avec des apprentissages divers et cela commence très jeune.

Une institution par laquelle il va passer, et c'est obligatoire pour lui d'y passer, c'est l'Education Nationale. Nous allons donc commencer par l'Education Nationale.

On va peut-être parler des petits et on fera les plus grands après, à savoir le secondaire après.
Peut-être que sur les tout-petits tu vas pouvoir nous expliquer comment cela se passe. Tu te présentes.

Mme Françoise RENAUD[14] – Je fais partie du service Direction Prévention Santé Enfant.
La DPSE est le service de santé scolaire de la ville de Lyon qui intervient dans les crèches, les haltes-garderies municipales, les écoles maternelles et primaires.

Une des missions essentielles de la santé scolaire est la promotion de la santé, et dans ce cadre nous animons différents programmes d'éducation :
- tiens bon la barre, pour la prévention des conduites de dépendance,

[14] Mme Fabienne RENAUD, éducatrice à la santé, DPSE, Ville de Lyon

- ça me détend le bien être,
- pilotes ta ligne qui est un programme d'éducation nutritionnelle,
- l'éducation à la vie qui est une éducation à la sexualité qui s'adresse aux enfants de grande section, 5/6 ans, au CE2 8/9 ans et au CM2 10/11 ans.

Je vais vous faire un bref historique.
Le service médico-social scolaire de la Ville de Lyon a constitué un groupe de travail dès la fin de l'année 1991. Il avait pour objectif de réfléchir à la mise en place d'une action d'éducation sexuelle à l'école primaire et maternelle en direction des enfants.

Le groupe pilote définit plusieurs thèmes en tenant compte des différentes dimensions de la sexualité humaine. Ces thèmes seront abordés avec les enfants et repris au cours de la scolarité, et traités de façon différente selon les âges.

Il nous apparaît indispensable d'élaborer le cadre du projet, d'identifier les objectifs.
Il ne s'agit pas pour nous d'aborder de façon directive une quelconque mécanique sexuelle. Nous souhaitons plutôt parler des aspects affectifs et relationnels de la vie, de l'évolution des comportements de chacun, du rôle social à travers les particularités de chaque sexe.

En octobre 1992, la première trame du programme est tissée et s'intitule « Pour une éducation à la vie ».

Je vais vous parler tout d'abord des dits par rapport aux enfants.
Ainsi un cadre a été donné à nos animations. Un livre blanc a été écrit et rédigé par les animatrices avec des fiches techniques pour chaque thème et chaque tranche d'âge. Les fiches techniques donnent d'une part l'objectif global du programme ainsi que les objectifs secondaires. Nous sommes donc bien dans l'explicite.

Quand nous abordons par exemple le corps, les enfants emploient pour désigner le sexe soit des noms familiers utilisés souvent par les parents, soit des termes vulgaires.
Nous laissons les enfants s'exprimer librement sur le vocabulaire qu'ils utilisent, parfois nous le notons au tableau, puis nous reformulons pour utiliser les mots adéquats, les vrais mots.

Sur le thème de la puberté, les filles expriment facilement leur inquiétude et nous essayons de permettre aux garçons d'exprimer la leur.

Lorsque nous abordons les différentes dimensions de la sexualité humaine et ses modes d'expression, certains enfants incapables d'exprimer leurs sentiments peuvent parler de pornographie pour se protéger.
Il est important de resituer le débat par rapport au thème, nous parlons bien de sentiments, et par rapport à la loi. Interdiction d'avoir accès à des documents en tant que mineur, et nous leur précisons que cette loi est là pour les protéger.

Les enfants de CE2 et de CM2 font souvent référence au livre des records. Nous les faisons souvent réfléchir sur ces records, et l'on recentre les débats sur leurs préoccupations, sur leurs interrogations d'enfants de 8 ou 10 ans, et sur la normalité, ce qui est habituel de voir.

Au cours de l'animation sur la grossesse, la naissance, les enfants abordent la maladie SIDA, les fausses couches, l'interruption de grossesse.

Ils posent en général beaucoup de questions sur ce qu'on pourrait appeler l'anormalité ou les choses extraordinaires.

Lors de l'animation, sur les dimensions sociales de la sexualité humaine, les enfants sont très intéressés par les normes, ce qui est admis, ce qu'on a le droit de faire par rapport à l'homosexualité, la transsexualité, la pornographie, la pédophilie, le viol, la prostitution et j'en passe.

Dans la prévention des exploitations sexuelles nous faisons référence à la loi pour le viol, l'inceste, la pornographie, etc…

Il nous paraît important de répondre au questionnement des enfants tout en faisant attention à nos projections d'adulte.
Il ne s'agit pas non plus de faire de la morale ou d'émettre des jugements de valeur.

Quant aux questions sur les pratiques sexuelles des adultes, nous leur signifions que cela se découvre ensemble lorsque le garçon et la fille sont d'accord pour avoir des relations sexuelles et à l'abri des regards dans l'intimité d'une chambre.

Nous proposons aux enfants un espace de paroles. Cet espace favorise l'écoute, le dialogue et la réflexion.
Un contrat moral est passé entre chaque groupe d'enfants et les animatrices. Ce contrat pose les limites entre leur intimité et ce qui peut être dit, vu et entendu. Chacun est libre de s'exprimer ou de se taire, ce qui est dit dans le groupe peut être entendu par tous, cela peut relever de la confidentialité mais en aucun cas du secret.

Si des questions personnelles surgissent, l'animatrice est là pour reformuler de façon plus globale la question et si un enfant exprime un problème grave, il est important qu'il sache qu'il a été entendu.
On lui proposera alors une rencontre individuelle hors animation pour répondre de façon spécifique à son problème.

Les enfants sont spontanés, ils posent des questions très concrètes.
Le seul fait de répondre sans ambiguï té suffit à lever une bonne partie de l'anxiété liée à l'ignorance et aux tabous.

Je vais maintenant parler des interdits.
J'ai situé les interdits par rapport aux enfants, par rapport aux adultes de l'institution et par rapport aux parents.

Par rapport aux enfants, nous sommes dans la verbalisation, dans l'explicite, les touchés sont bien évidemment interdits.
Nous n'incitons pas les enfants à raconter leur intimité, leur histoire personnelle, nous rappelons souvent le contrat, ce qui est dit doit pouvoir être entendu par tous, enfants et adultes. Nous ne parlons pas de pratiques sexuelles adultes, et la loi pose des interdits elle aussi, elle est là pour protéger l'enfant.

Les interdits par rapport aux adultes de l'institution.

Nous ne parlons pas de notre vie personnelle et encore moins de notre propre sexualité. Nous n'émettons pas de jugements de valeur, nous essayons de ne pas avoir une réponse unique, mais plusieurs réponses.

Par rapport aux parents, nous avons parfois des parents qui refusent que leur enfant suive le programme d'éducation à la vie. Je dois dire que ceci est quand même relativement rare.
Mais en général ce qui les gêne c'est que l'on parle du corps à leurs enfants, ils pensent que l'éducation à la sexualité va inciter leurs enfants à avoir des relations sexuelles précoces, ils s'imaginent que nous déclinons toutes les pratiques sexuelles adultes et s'en inquiètent vivement.

Dans les rares cas où les parents manifestent leur refus quant à l'éducation à la vie nous les rencontrons pour justement mettre des mots sur leur angoisse et leur inquiétude.
Ainsi, avant chaque programme, nous invitons les parents à nous rencontrer afin de discuter avec eux sur le fond et sur la forme de l'éducation à la vie, et globalement les parents ne s'imaginent pas de la diversité des questions de leurs enfants.

Mme Brigitte BOUDARD[15] – Je suis principale adjoint du collège François Truffaut à Rive de Gier et précédemment j'étais conseillère principale d'éducation.
La première question qu'on pourrait se poser en matière d'éducation à la sexualité c'est est-ce que l'Ecole, le Collège pour ma part, a le droit de parler d'éducation à la sexualité ? Est-ce que c'est légitime ?

Quand nous recherchons dans les textes, nous nous apercevons que dès les années 70 nous trouvons une circulaire qui nous dit que nous pouvons faire de l'information dans le cadre des cours de biologie, et qu'éventuellement nous pouvons compléter lors d'actions complémentaires.
Cela n'a pas débouché sur de grandes actions, et j'ai envie de dire que malheureusement ou heureusement finalement c'est l'épidémie de SIDA qui a réactualisé la nécessité de s'engager dans cette campagne de prévention et de l'ouvrir plus largement à l'éducation, donc à la sexualité.

Une circulaire de novembre 1998 institue l'obligation de 2 heures d'éducation à la sexualité par an pour les élèves de 4ème et de 3ème.
Je crois qu'à cette époque le Ministère et l'ensemble des personnes de l'Education Nationale ont souhaité que nous n'en restions pas à cette action d'urgence, et nous avons souhaité que l'éducation à la sexualité puisse se pérenniser.

Il y a eu à ce moment là la création des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, CESC, qui ont finalement permis d'inclure l'éducation à la sexualité dans un projet beaucoup plus large d'éducation à la santé qui était lui-même inclus dans le cadre du projet d'établissement, de façon à lier la transmission de savoir dans le cadre des cours de biologie, de science et vie de la terre, auquel nous allons ajouter des actions éducatives et des actions de prévention qui peuvent être conduites par tout adulte de l'établissement, qu'il soit personnel de santé ou non, et qui dans la mesure du possible a eu une formation en matière d'éducation à la sexualité.

[15] Mme Brigitte BOUDARD, proviseur adjoint, collège Rive de Gier

Ces textes, au niveau des collèges, nous donnent le droit d'aborder cette éducation à la sexualité et c'est important, car au niveau des familles, les parents ne peuvent théoriquement pas soustraire leur enfant à ces 2 heures obligatoires en 4ème et en 3ème.

La sexualité au collège ce n'est pas bien entendu qu'une suite de textes et ça ne se réduit pas à 2 heures par an pour les 4ème et les 3ème, mais c'est une réalité quotidienne.
C'est une réalité quotidienne d'une part du fait de la mixité, autant mixité des élèves que mixité des adultes, puisque vous savez que y compris les cours d'EPS tous les cours sont mixtes, ce qui n'est pas forcément si simple que cela à gérer tout le temps.

Dans un collège nous accueillons en théorie des jeunes de 11 ans à 15 ans. Dans la réalité, nous sommes près d'un accueil entre 10 et 17 ans.
Il n'est pas rare, par exemple, que dans une classe de 6ème vous ayez un élève qui a un an d'avance, il a donc 10 ans, et que vous en ayez un qui a 2 ans de retard, il a donc 13 ans. Pour peu que celui de 10 ans soit un garçon et celle de 13 ans soit une fille, vous voyez le grand écart qu'il peut y avoir et les différences de personnalité qui se côtoient pendant toute une journée et toute une année scolaire.

Je crois que le temps du collège, c'est le temps des plus grands bouleversements physiologiques, donc en matière de sexualité, et qu'il y a un décalage permanent entre le physiologique et le psychologique et entre les garçons et les filles.
C'est souvent au niveau des élèves de 4ème qu'il est le plus difficile à gérer.

Je crois que dans un collège, il faut absolument que les adultes soient prudents dans leur rapport avec les adolescents et qu'ils soient le moins possible dans l'équivoque ou dans des rapports de séduction.
Dans un collège, la sexualité est bien une réalité quotidienne qui se tient parfois là où on ne l'attend pas.

Si je reprends les termes de la table ronde « Dits, interdits et non dits », je crois que chaque adulte d'un établissement avec sa personnalité, sa formation, sa fonction et l'image qui s'en dégage, balaie les 3 champs de cette table ronde.

Au niveau des dits, je crois qu'il y a une importance à ne pas réduire l'adolescent à son corps biologique et à avoir des actions qui se situent aussi sur le terrain de l'affectif, du psychologique, mais aussi du socioculturel.

Au niveau des interdits, je crois qu'on pourrait en avoir une vision négative, et on pourrait penser que c'est la liste de ce que les adolescents n'ont pas le droit de faire.
Pour ma part, et en matière de sexualité, c'est aussi le rappel à la loi et à la règle, et c'est aussi peut-être ce qu'on peut se dire entre les générations, entre les sexes en matière de sexualité.

Au niveau des non dits, à certains moments les non dits sont dommageables, regrettables, et il est bien entendu important de les éviter.
Néanmoins, ils me semblent aussi nécessaires, car je crois que quand on est dans le domaine de la sexualité nous sommes dans le domaine de l'intimité et qu'il n'est peut-être pas non plus nécessaire de tout dire.

Je pense aussi que les adultes qui sont face à ces adolescents et qui sont censés apporter cette éducation à la sexualité doivent être prudents, et qu'il y aurait un risque à nous penser tout puissants par rapport à ces adolescents.

Je crois que vivre, grandir, donc aimer, c'est prendre des risques et que de toute façon l'éducation à la sexualité doit essayer de repousser le plus possible ces risques, mais de toute façon ce sont les adolescents qui restent maîtres de cette sexualité.

En conclusion, je vous dirai que dans le domaine de l'éducation à la sexualité, le collège est le moyen pour les jeunes de rencontrer des adultes hors de leur famille et d'avoir un message qui est différent du message que l'on peut entendre par l'intermédiaire des médias ou par les autres messages sociaux.

Par rapport aux expériences que j'ai pu avoir de travail avec eux, je crois que quand nous parlons d'éducation à la sexualité nous parlons d'un certain nombre de valeurs qui sont le respect de soi, le respect de l'autre, la tolérance et la non violence, et cela me semble être des valeurs qui sont tout à fait à même d'être transmises par l'éducation nationale.
Merci.

M. BIHEL – Est-ce qu'il y a une règle énoncée, explicite en ce qui concerne les rapports au corps, que ce soit entre adultes et adolescents ou entre adolescents et pairs ?

Mme BOUDARD – Vous savez que l'art des adolescents est de trouver la faille. Si le règlement intérieur commence à dire « il est interdit » et qu'ils listent, vous pensez bien qu'ils vont forcément trouver le thème de la liste qui n'est pas prévu.
Actuellement, dans les règlements intérieurs, le plus souvent il est dit que les élèves doivent avoir une tenue convenable, correcte, et c'est vrai qu'à ce niveau on en reste bien souvent là.

M. BIHEL – Je voulais revenir sur le mot chambre qui a fait rire la salle. Mais il faut savoir que les lois sont produites aussi dans des chambres.

Vous avez également abordé, Brigitte, l'EPS, et je pense que c'est important de passer la parole au Docteur MACHET qui a fait une grosse enquête pour Jeunesse et Sport en interrogeant des sportifs de haut niveau.
Quel rapport au corps ? Est-ce qu'il y a des dits, des non dits ? Comment, historiquement, cela a pu évoluer ?

Dr Hélène MACHET[16] – Je suis médecin du sport et sexologue. Je travaille de façon ponctuelle avec la Direction Jeunesse et Sport et j'ai eu une expérience de terrain dans la mesure où j'ai été entraîneur sportif et où j'ai été médecin de l'équipe de France pendant 15 ans dans différentes fédérations sportives.
C'est à la suite de cela que lors de mes études de sexologie j'ai envisagé de faire cette enquête sur sport et sexualité.

[16] Mme Hélène MACHET, médecin, DRJS

La sexualité, dans le monde sportif, est une notion qui est évoquée dans le vocabulaire, mais qui n'est jamais étudiée en tant que telle.
C'est vraiment le tabou qui est en même temps vécu et en même temps dit, puisque dans le vocabulaire sportif il y a énormément de vocabulaires avec une connotation sexuelle, y compris les insultes sur les terrains de sport, y compris les « enculés » qui sont dits à chaque fois ou systématiquement parfois lors des matchs de foot au gardien de but quand il a dégagé son ballon, etc…

Je crois que la sexualité on n'en parle pas, d'autant plus que sur le plan historique sexualité égale interdit, puisqu'à été prôné, depuis les grecs, l'abstinence sexuelle avant la compétition sportive.

L'autre chose qui a été également importante au niveau de l'éducation c'est au 19ème siècle. Quand il y a eu la condamnation de l'onanisme et de la masturbation, c'est à ce moment là qu'il y a eu le développement de l'EPS dans les lycées et collèges, de telle façon à ce que les jeunes gens puissent se défouler dans le sport et ne plus avoir recours à l'onanisme et à la masturbation qui étaient une atteinte à la vie sociale, à la vie familiale, dans la mesure où c'était une perte de l'énergie de reproduction et donc une atteinte à la vie sociale qui était extrêmement importante.

Dans cette enquête, j'ai fait différentes parties, avec toute une partie sur la situation personnelle de l'individu et sur ses habitudes sportives.
Ensuite, une partie sur son comportement sexuel avec le fait qu'il a un partenaire habituel ou une partenaire habituelle.

Toute une partie sur les aventures éventuelles au cours de sa vie, en même temps ou pas par rapport à sa relation habituelle.
Toute une partie sur le premier rapport sexuel, et c'est vraisemblablement une partie qui vous intéresse beaucoup puisque l'âge minimum est de 12 ans chez les filles, 12 ans et demi chez les garçons. C'est donc quand même relativement jeune.

Ensuite, toute une partie sur la masturbation, une partie aussi sur le rôle de la sexualité, sur la performance, si le rôle peut être négatif ou positif, et le rôle qu'a pu avoir la sexualité sur la carrière sportive de l'individu, et il y a des surprises.

Sinon, toute une partie sur le profil psychologique de l'individu avec son vécu d'une blessure, son vécu d'un échec, s'il souhaite continuer le sport après l'arrêt de la compétition, et une partie sur la profession des parents et est-ce que les parents faisaient du sport ou pas pour voir s'il y a une continuité dans cette pratique sportive.

Voilà de façon globale la présentation de cette enquête, et c'est vrai que les résultats sont parfois très surprenants.
La première fois où au niveau médiatique on a entendu parler de sexualité et d'autorisation officielle à la sexualité c'était au moment de la Coupe du Monde 1998 où les femmes ont eu la possibilité d'aller à Clairefontaine, alors que normalement c'était une enceinte particulièrement close.
Ce qui s'est passé c'est qu'on s'est quand même rendu compte au fil du temps qu'il valait mieux une sexualité avec sa partenaire habituelle qu'une sexualité extra conjugale ou extra partenaire habituelle qui demandait beaucoup plus d'énergie, le fait de faire le mur, de partir, etc…

M. BIHEL – On reposera des questions, parce qu'on est obligé de faire le lien entre le culte du corps et la notion de performance qui chez nos jeunes peut devenir problématique, voire les couper de leur bien-être sexuel et de leur bien-être avec l'autre.

On parlait du culte du corps très performant en équipe de France. Peut-être qu'on pourrait aborder aussi le champ du handicap et quelle est la responsabilité de l'institution à éduquer aussi les gens qui se sentent atteints dans leur corps et dans la possibilité de le vivre complètement.

M. Christian JUNCKER[17] – Je n'aborderai pas uniquement la sexualité des personnes atteintes dans leur corps, mais également les handicapés mentaux.
Je crois que la question de la sexualité des personnes adultes accueillies dans des institutions sociales, des foyers d'hébergement par exemple, eh bien cette sexualité se heurte à un premier paradoxe.

Leur sexualité n'est souvent pas reconnue, c'est-à-dire qu'on n'en parle pas ou on dit qu'elle n'existe pas, et dans le même temps ces mêmes relations sexuelles sont interdites dans nombre de foyers, ce qui revient d'une certaine manière à interdire quelque chose qui n'existe pas.

Leur sexualité n'est pas reconnue, parce qu'elle renvoie à un sentiment de monstruosité, dans la mesure où dans ce domaine la sexualité des personnes handicapées n'est pas très différente de la nôtre.
Elle constitue même un étrange miroir où la monstruosité n'est plus dans l'altérité mais dans la ressemblance souligne Philippe GABRAND.

A contrario, lorsqu'elle est reconnue, la sexualité des personnes handicapées mentales, par exemple, fait souvent figure d'excès.
On en parle comme quelque chose dénué d'affectivité, incontrôlable et surtout incontrôlée par les équipes éducatives et devant donc faire l'objet d'un interdit.

Elle devient source de conflits, source de désordres institutionnels et doit être traitée comme telle.

La tentation est grande de considérer les personnes handicapées comme asexuées, essentiellement porteuses d'une demande affective, ce qui permet de manière très commode de les renvoyer à un statut d'enfant, statut qui évite la question non pas de la sexualité, comme on nous l'a dit tout à l'heure, mais bien de ses conséquences, car c'est bien de cela qu'il s'agit comme l'a souligné une enquête du CREAI de Bourgogne montrant qu'il existe dans le secteur social un consensus profond entre les familles et les professionnels du secteur autour du refus de la procréation des personnes handicapées mentales ou handicapées physiques.

La reconnaissance de la sexualité des adultes handicapés fait l'objet de résistances de la part des parents qui revivent d'une certaine manière, dans l'irruption d'une transmission possible par la procréation de leur propre enfant devenu adulte, la blessure initiale due au handicap.

[17] Directeur, Foyer pour IMC Donmartin

On comprend qu'ils peuvent être effrayés par éprouver que cette blessure pourrait ainsi se perpétuer de génération en génération.

On accepte mieux le fréquent reproche fait par les familles aux équipes éducatives d'imaginer des comportements qui sont impossibles.
C'est souvent ce qui est dit, c'est « vous rapportez des événements, vous rapportez des paroles que vous inventez ». C'est-à-dire que « les gestes de mon enfant, ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible qu'il demande cela, c'est vous qui l'inventez ».

Mais, dans le même temps, les équipes à l'inverse peuvent tomber dans le piège, un autre piège, le piège normatif en prenant pour argent comptant des désirs exprimés. On peut parler du désir de la maternité, de la vie de couple, ou des allusions à des actes sexuels qui ne sont généralement que pure construction métaphorique.

Il devient essentiel que les institutions sociales trouvent un positionnement qui prenne en compte les aspirations légitimes des adultes en matière d'affectivité et de sexualité lorsque ces derniers en ont la capacité et qu'elles protègent celles et ceux pour qui cette question reste très éloignée de leur réalité physique ou de leur réalité psychique.
Ce qui me conduit à évoquer un second paradoxe, celui contenu dans ce qui serait une réponse en forme de permission ou en forme d'interdiction de la sexualité dans un foyer d'hébergement dans lequel rappelons-le, à la différence des lycées, la notion d'intimité est pour le moins complexe à appréhender.

En effet, comment avoir un chez-soi, une chambre en l'occurrence au milieu des autres ?
C'est-à-dire la question de l'intimité et du singulier dans le collectif.

Autoriser les relations sexuelles dans une institution sociale accueillant des adultes handicapés, alors qu'on leur répète qu'ils sont des adultes et qu'ils sont chez eux, c'est pour le moins curieux si de surcroît cette question d'une sexualité vient rencontrer une personne pour qui cela ne se pose pas, cette dernière risque de ne pas comprendre de quoi on lui parle.

Autoriser des adultes consentants à avoir des relations sexuelles n'a pas de sens. Autoriser ces mêmes relations à quelqu'un pour qui elles ne représentent rien n'en a pas plus.
Quant à les interdire, cela relève de l'utopie. Interdire peut éventuellement donner l'illusion qu'on pourra éviter d'affronter le problème. Généralement cela permet de dire « chez nous c'est interdit ».

Mais l'interdiction est chimérique, car il est impossible à quelque institution que ce soit, même les plus carcérales, de pouvoir contrôler tous les agissements des personnes qui lui sont confiées.
De plus, il ne suffit pas d'affirmer comme on l'entend souvent qu'il n'y a pas de problèmes relevant de la sexualité pour qu'il ne s'en pose pas, même si elle apparaît presque comme quelque chose de monstrueux, voire d'incongru.

Je me souviens d'une journée d'étude qu'on avait organisée dans le foyer que je dirigeais alors et j'avais invité un psychiatre d'un hôpital psychiatrique que je ne connaissais bien, qui est une amie, et je lui dis « on a envie de parler de la question de la sexualité avec les handicapés mentaux et qu'est-ce qu'il en est à l'hôpital psychiatrique ? ».
Elle me dit « c'est une question curieuse que tu me poses, parce que chez nous cela ne se pose pas, il y a un pavillon hommes et un pavillon femmes ».

Je crois que le fait de rire comme vous l'avez fait d'un seul coup est venu la faire parler, parce qu'elle s'est rendue compte qu'effectivement, cela ne suffisait pas.

Sans compter que les tenants de l'interdiction ne sont pas toujours cohérents.
Dans le secteur, on a nombre de foyers d'hébergement qui disent clairement que dans ce foyer les relations sexuelles sont interdites et pourtant on annonce très clairement que toutes les jeunes femmes devront avoir une pilule.

Ce douloureux et difficile sujet demanderait davantage de temps.

Pour résumer ma pensée, il est important de sortir me semble-t-il de l'autorisation ou de l'interdiction des relations sexuelles des adultes handicapés accueillis en institution sociale.

Tout d'abord, parce que lorsqu'il s'agit de personnes souffrant de troubles psychiques les représentations et les rapports que chacun d'entre eux entretient avec son corps sont souvent très éloignés de ce que pensent les familles ou les éducateurs.
Ensuite, parce que sur le plan légal, sous le seul angle de la loi, et je parle sous votre contrôle, il n'existe pas d'interdits légaux différents de ceux qui régissent la vie sexuelle et affective des majeurs juridiquement capables.

Je dirai qu'il s'agit plutôt d'aider les personnes handicapées à s'inscrire de la manière la plus humaine possible dans cette quête de soi-même qui se joue dans la sexualité.
Nous sommes face à des personnes dépendantes d'autrui à des degrés divers, ayant des modes de relation à eux-mêmes singuliers, ils sont parfois mal repérés dans le temps et l'espace, mal repérés dans le défilement des événements, dans la conséquence de leurs actes, dans la perception de leur corps, et dont la construction d'une vie privée est souvent mise à mal. Cela demande du temps.

Il convient d'essayer de trouver une distance suffisamment juste et de rester à l'écoute des manifestations de ces personnes, d'entendre leurs paroles, plus comme une interrogation que comme une demande de permission, et de les accompagner sur le chemin qui peut un jour les mener à rencontrer une autre personne en la reconnaissant comme un partenaire à part entière et comme objet d'amour, car par-delà les interrogations que pose la sexualité il ne faudrait pas oublier, me semble-t-il, qu'il est d'abord question de relations entre deux êtres, lesquelles peuvent être liées par un merveilleux sentiment d'amour au point de se sentir responsable de ce qui arrive à l'autre.

Les institutions ont souvent fâcheuse tendance à déshumaniser les relations entre les personnes et à ne traiter que leurs actes.
Déplacer son regard permet de donner une réponse autrement pertinente.

Je finirai par une phrase d'Emmanuel LEVINAS qui dit que la responsabilité précise quelque chose de grave dans la conscience de l'altérité.
L'amour va plus loin. C'est le rapport à l'unique. Il appartient au principe de l'amour que l'autre aimé est unique au monde pour moi. Ce n'est pas du tout parce qu'en tant qu'amoureux j'ai l'illusion que l'autre est unique, c'est parce qu'il y a la possibilité de penser quelqu'un comme unique qu'il y a amour. Je vous remercie.

M. BIHEL – Merci à vous Monsieur JUNCKER.
On a abordé le développement psychoaffectif, remis un point sur la relation, et cela a été brillamment fait par Monsieur JUNCKER, de la dimension sociale, la dimension à l'autre.

On a aussi abordé le champ biologique et le culte du corps en tant que belle mécanique capable de performances.

Cet être va continuer de vivre et il va se poser la question de la filiation, de la question des risques. On peut regarder du côté du planning familial comment les choses sont gérées, quelles responsabilités le planning familial se donne en terme d'éducation à la sexualité.

Madame BONNET, vous avez la parole.

Mme Luce BONNET[18] – Faudrait-il tout dire, sans limite ? faire fi des tabous, des interdits ? Quels risques, quelles conséquences à dire ou à taire ?

Le Planning Familial, dont je suis la représentante de la Loire aujourd'hui vous propose un bout de réflexion autour du thème, en référence à notre analyse de la pratique. Notre spécificité professionnelle et militante, comme, je pense chacun le sait est l'éducation sexuelle, la prévention des risques sexuels. Notre mission est de participer à cette société en la faisant évoluer dans le sens d'une plus grande équité concernant, certes, plus particulièrement le droit des femmes, mais bien évidemment dans une société mixte, plurigénérationnelle, riche de ses diversités ethniques.
Le Planning est promoteur du droit de choisir**,** ce qui implique d'informer afin que chacun puisse être responsable de ses choix en terme de comportements individuels et collectifs, donc en terme de conséquences.

Rappelons que la sexualité s'inscrit entre deux points extrêmes de notre vie, depuis notre naissance, jusqu'à notre mort, autrement dit nous sommes, à la fois Eros et Thanatos. **C**es deux faces d'une même pièce sont le creuset de tous les tabous, non-dits et interdits depuis la nuit des temps et dans toute société.
Si les interdits existent, c'est qu'ils ont une fonction sociétale de protection, de construction et ont donc force de coercition par l'intermédiaire de sanctions. Nous ne développerons pas ce point là longuement, puisque d'autres en sont chargés en ces lieux et temps. Disons seulement que la survie de la société passe par la limitation de certains actes, comportements, sinon ce serait la jungle et la loi du plus fort primerait dans notre société.
Si les tous les désirs peuvent être fantasmés, imaginés sans limite (mais bien souvent, ils sont niés, ou refoulés), leur expression par les actes sont cadrés par les lois qui placent des limites, donc des repères.

Les tabous sont les non - dits des désirs et des pulsions les plus archaï ques camouflés derrière des interdits. Les lois ne parlent ni des désirs, ni des pulsions. Le champ d'expression et d'intervention des législateurs s'arrête celui à des actes, des comportements et des intentions.

Le champ de la psyché est-il réservé aux seuls psychologues ou bien toute personne en charge d'éducation a-t-elle le droit, la mission d'informer sur ce terrain ? Où situer la limite entre désir, imaginaire, d'une part et les actes, les comportements, d'autre part ?

[18] Mme Luce BONNET, animatrice, MFPF Loire

La sexualité se conjugue entre désirs et interdits, plaisir et douleur, entre amour et haine, pulsion et raison. La violence primaire est fondamentale. Il y a lutte d'intérêts entre ces antagonismes, à l'intérieur de soi et ensuite avec l'autre, les autres.
En sexualité, le respect de la dignité de soi et de l'autre doit se construire, s'éduquer, se conquérir, et cela ne va pas de soi quand pulsions et désirs voudraient tout, tout de suite.
La morale au sens noble, l'éthique, le droit, droits et devoirs vont devoir s'imposer pour cadrer cette toute puissance .

Avec ces quelques points de repères esquissés, nous comprenons aisément que la sexualité est le lieu d'expression privilégié de la perversion et fait donc le lit des tabous, des non- dits, des interdits. (Perversion au sens freudien : tout est bon et sans limite, sans loi, pour satisfaire le désir, le besoin pulsionnel).
Le premier de ces interdits, le tabou des tabous pour notre société est l'inceste. Ce mot est non-dit, non écrit dans la loi. Il est seulement dit que le viol est aggravé, quand les auteurs sont de proches parents ou ont rôles de parents.

(Woody Allen aurait pu être déclaré incestueux, puisqu'il vivait avec Mia Farrow et participait à l'éducation de la fille de celle-ci, en tant que parent. Il n'en fût rien… mais « les grands » et « les dieux », de tout temps ont été au- dessus des lois !)

Enoncer le terme d'inceste, serait-il en quelque sorte oser dévoiler le désir incestueux camouflé au cœur de notre inconscient. Œdipe, oh ! Une vieille histoire !
Enoncer l'inceste, serait-il lever le voile sur le plus primitif des désirs, le désir sexuel stimulé entre les plus proches, donc en famille.
Enoncer la loi de l'interdiction, certes ! Mais énoncer le désir sous-jacent, ou le mettre sous le boisseau du tabou ?

Quel risque prend-on à le nommer ou quel risque prend-on à le taire ?
Y aurait-il une réponse unique pour tous? Parlons-en ou … chut !

Ce tabou a une fonction de protection psychique encore plus que génétique[19], intergénérationnelle et sociale. La loi interdit l'acte incestueux, le tabou, lui, cherche à nier, à refouler le désir, en empêchant toute représentation par l'image et le mot. Ce tabou met au secret, ce désir devient innommable. Comment dire le désir sexuel (au sens large) entre parents et enfants ?[20]

Qui peut dire sans barrière, en tant que parent « cette nuit j'ai rêvé que je faisais l'amour (fusionnellement ou sexuellement) avec mon fils ou ma fille ?

Qui, quand ? Mais plus encore, comment en parler, sans stimuler ces désirs cachés au plus profond de notre inconscient ou de notre mémoire. Si on ne peut même pas l'imaginer, le nommer enfoui qu'il est au cœur de notre inconscient, celui - ci ne peut qu'être agi par passage à l'acte sous la pression d' adultes restés pervers qui eux connaissent et l'interdit et ce désir. Le désir qui est nature, naturel, (« pervers » au sens freudien) faut-il le nommer auprès des enfants? Au risque de le stimuler?

[19] avec une contraception sûre, le tabou génétique tombe, l'on peut faire l'amour pour le plaisir avec ses proches, sans prendre de risque génétique
[20] Qui peut dire, se dire ici sans barrière: « j'ai désiré ma mère fusionnellement, passionnément, amoureusement, sexuellement, j'ai désiré mon père……..

Question.
En conséquence, peut-on parler des abus sexuels en parlant des interdits sans parler des désirs et des pulsions des adultes et des enfants ? Question.

Fantasmer, imaginer l'inceste est une chose, le réaliser en est une autre. Deux mondes, celui du virtuel et celui de la réalité concrète, s'apposent et parfois s'opposent, avec des logiques différentes.
Alors, pouvons nous décloisonner ces deux mondes, au risque d'ouvrir la boite de Pandore?
(La mythologie nous dit qu'au fond de la boîte de Pandore restait l'espérance)

Nos lois de société viennent encadrer les forces libidinales naturelles, primaires qui habitent le désir. Les tabous, les interdits, les lois viennent nous dire que tout n'est pas possible, que nos désirs sexuels tous puissants doivent se taire, se cadrer, se brimer, afin de protéger notre société, les personnes et protéger plus particulièrement les plus faibles, les plus fragiles, les enfants, les mineurs.

Prendre le risque d'en parler pour informer, avertir, prévenir ou se taire pour ne pas prendre le risque de provoquer ce que l'on chercherait à éviter ? La question reste ouverte.
Tous les parents le savent bien qui se posent la question du : qui, quand, comment parler de sexualité à leurs enfants ?

Des mères nous disent souvent :« parler de contraception à ma fille, certes, serait l'informer des risques de grossesse et d'IVG, mais lui en parler, c'est aussi peut être prendre le risque qu'elle se sente autorisée dés maintenant à faire l'amour ». Alors en parler ou pas ? Certaines font le pari qu'il est mieux d'en parler, d'autres choisiront de se taire.
En parler, informer, avertir pour prévenir avec son revers de médaille possible : éveiller, stimuler, susciter.
Alors… nous nous posons la question et n'avons pas de réponses certaines.
(Des études actuelles ont-elles été faites sur ce sujet : conséquences de la levée du tabou du désir incestueux, du désir sexuel auprès des enfants, des jeunes ? Reconnaissance et nomination des désirs, des pulsions, chez les enfants). Certes, Freud a bien reconnu les désirs sexuels chez les enfants, mais de là à ce que nous nous puissions le faire, dans le cadre de nos institutions, c'est autre chose.
Quels risques prend-on à informer sur les désirs ? Ne sommes-nous pas missionnés que pour parler des droits et des interdits ? Notre rôle doit-il s'arrêter là ?

Si le Planning travaille à la liberté de parole, il n'en est pas moins vrai que comme tout citoyen, nous sommes soumis plus ou moins à la limitation de la parole, à l'auto censure. Tout dire n'est pas forcément le mieux et le meilleur, si « tout dire » ne respecte pas ce que l'autre peut accepter d'entendre, à un moment donné.
Et ceci est encore plus sûr, lorsque nous faisons de l'éducation sexuelle avec des groupes.

Nous pourrions, là où nous en sommes, faire une liste des thèmes qui sont sujets à tabous, à non-dits, depuis le désir incestueux, comme nous venons d'en parler, mais aussi :
le désir de grossesse « précoce » (celui-ci est naturel et non précoce, quand il est en liaison avec la maturité biologique, mais dit « précoce » quand il est dissocié de la maturité psychologique, mais bien plus encore de la maturité sociale),
le désir de ne pas ou plus souffrir : le suicide,

le désir de prendre des risques, de faire des expériences limites, désir très "normal" en période d'adolescence.

Il est encore d'autres sujets qui nous mettent parfois en limite d'expression, provoquent une auto-censure et nous obligent à parler autrement, ce sont des thèmes tels que :
le plaisir sexuel : parce que celui-ci s'associe à la mort depuis la venue du SIDA. Nous avons dû mettre une sourdine sur la liberté sexuelle. Nous avons redoublé sur la prévention. Depuis que le préservatif est "impératif", les interruptions de grossesse ont augmenté de plus 6 % depuis quelques années. « Prendre la pilule, plus le préservatif, en même temps, c'est beaucoup, et puis je fume…alors je n'ai pris que le préservatif….et crac ! »

Autre sujet : les tournantes. Comment trouver la parole juste, sans tabou ? D'autant plus que certaines filles se disent être volontaires, afin d' être intégrées au groupe (participer au groupe étant pour elles plus important que l'aliénation de leur sexe) .

Autre sujet : la pédophilie, que nous devrions plutôt appeler la pédosexualité. La pédophilie est « naturelle », qui n'aime pas les enfants ? C'est la pédosexualité qui est interdite. Il faudrait peut être changer les termes !

Autre sujet : les violences : le désir de faire mal, le désir de tuer.
La violence des hommes est bien énoncée et dénoncée. Mais, ose-t-on parler de la violence féminine ?
Si la violence des femmes est plus rare, et pour cause, elle n'en est pas pour autant absente dans l'écoute que nous avons de certains hommes, disons plutôt de certains garçons !
La violence des femmes serait-elle un tabou ? Les femmes seraient-elles dépourvues de violence par nature ? A moins que celle- ci leur soit interdite plus fortement par éducation, à moins qu'elles ne soient plus respectueuses de l'autre, à moins qu'elles soient plus inhibées, soumises ou parce qu'elles la contrôleraient mieux du fait qu'elles se sentent encore moins fortes physiquement que les hommes ? Mais les choses changent !
Que dire des femmes qui attaquent d'autres femmes et attaquent des hommes ? Physiquement, sexuellement.
Vous pouvez penser qu'avec ce dernier sujet, je vous provoque. Et bien oui, parce que la société vise plutôt la violence des hommes et peu encore la violence féminine. Et puis non, je ne vous provoque pas plus que nous sommes provoquées dans nos entretiens parce que c'est une réalité actuelle qui hélas se développe et nous afflige.
Il serait temps de ne pas s'interdire de réfléchir ensemble à ce sujet.

Et pour poursuivre notre liste de sujets soumis à notre limitation de parole :
Les réfections d'hymen : liberté ethnique, religieuse, respect des cultures et des différences ou dénonciation de violences et d'aliénation des femmes ?
Les relations sexuelles des handicapés.
L'eugénisme et l'euthanasie.

Reste que la question fondamentale pour nous chargés d'éducation est celle ci : comment stimuler les forces de vie sans entraîner la stimulation des forces de mort, alors que celles-ci sont liées par une même énergie.
La responsabilité des personnes en charge d'éducation est engagée dans un pari sur ce que devient l'information, la parole que nous proférons du haut de notre état d'adultes référents. Nous prenons autant de risques à dire, qu'à ne pas dire.

La seule mission dont nous pouvons être sûrs, c'est celle d'énoncer la loi, la loi actuelle a mission de promouvoir et d'éduquer à des valeurs de respect, de soi, de l'autre, des autres, valeur de tolérance sans laxisme, de lucidité, de connaissance.
A nous adultes de donner l'exemple, premier principe de toute pédagogie.

Sur bien des points, le Planning réfléchit avec l'envie de laisser la liberté à la parole, dans le respect des limites de chacun, parce que chacun a son histoire, sa culture, ses valeurs.
Parfois le planning a su avec d'autres accompagner les changements de mentalités et de mœurs en transgressant des lois : je parle là, pour ce qui concerne le droit à la contraception et à l'IVG, souvenez-vous ! Ce qui paraît normal aujourd'hui à cette génération, a été une transgression et un combat, il y a 40 ans.
La limite d'interruption de grossesse était à 10 semaines. En 2001 elle est passée à 12 semaines. En Angleterre, à Barcelone, en Hollande elle est à 22, 23 semaines.
Autres temps, autres mœurs, autres lieux, autres mœurs, autres lois.
La transgression des interdits et des tabous est parfois une mission que l'on peut se donner, quand manifestement cela va dans le sens de plus de libertés qui amènent plus de justice sociale.

Si parfois le Planning précède la réflexion sur certains thèmes de sexualité aux côtés de bien d'autres, le Planning cherche surtout quotidiennement à accompagner ce que chacun vit.
Nous pouvons nous pencher très longtemps sur les tabous et les interdits qui nous limitent, mais surtout nous devons nous poser la question de leurs fonctions. Pourquoi ? Pour qui sont-ils faits ?
Nous pouvons batailler pour élargir le champ de nos libertés sexuelles, mais jusqu'où et à quel prix. ? Pour qui, pour quoi, pour quelles conséquences, ainsi nous trouverons et donnerons plus de sens à nos missions et à nos actions .
Et puis …
Notre travail de prévention se place, certes au niveau de l'information, de la transmission des lois et règles de notre société, mais nous devons toujours faire progresser la conscience, vers plus de respect, de justice, de dignité humaine, particulièrement à l'intention des plus fragiles, des mineurs dont nous avons la responsabilité d'éducation.
Ce travail d'éducation des valeurs demande temps et réflexion collective, afin de prévoir nos pédagogies. C'est ce que nous faisons dans notre institution et ce que nous faisons ensemble ici, avec vous.

M. Patrick JOULAIN[21] – Je suis Directeur de service à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et dirige le foyer d'action éducative de Saint-Etienne qui est un service éducatif d'hébergement dont la principale mission est de prendre en charge des mineurs, dans le cadre de l'hébergement collectif et individualisé, et des jeunes majeurs de 15 à 21 ans qui sont placés par des Magistrats, Juges des enfants, Juges d'Instruction, Juges des libertés de la détention, des Magistrats du Parquet, donc de prendre en charge ces jeunes au titre de l'assistance éducative ou de l'ordonnance de 45.
La plupart de ces jeunes sont pris en charge dans le cadre du placement immédiat, c'est-à-dire de l'accueil d'urgence, et ils arrivent donc dans nos foyers en situation de crise.

Pour ces jeunes, notre mission principale est de réaliser sur une période relativement brève qui va de 3 à 6 mois le bilan complet de leur situation, un bilan familial, un bilan scolaire et

[21] M. Patrick JOULAIN, PJJ, foyer d'action éducative, Saint Etienne

professionnel, un bilan de santé physique et psychologique, d'engager le jeune dans une démarche de projets et de formuler des propositions d'orientation au Juge placeur pouvant être le retour en famille, l'orientation dans un autre foyer ou alors un placement familial.

A ce titre, la question de la sexualité et de l'éducation à la sexualité des jeunes est au cœur de notre champ professionnel et institutionnel.
D'une part, nous incluons l'éducation à la sexualité dans le champ de nos pratiques. C'est même pour les éducateurs un sujet privilégié d'éducation, aussi bien avec les garçons qu'avec les filles, d'autant plus quand il s'agit de jeunes auteurs ou victimes de violences ou d'agressions sexuelles, ce qui n'est pas rare dans les foyers de la protection judiciaire.

C'est pour nous un devoir d'aborder et d'analyser cette question avec eux, de les accompagner, d'accompagner ces jeunes qui vivent leur sexualité dans la violence ou dans la souffrance physique, psychologique ou sociale.
Très concrètement, nous engageons donc un travail éducatif d'explication, un travail sur l'image corporelle, sur le corps, sur la maîtrise du comportement, le respect d'autrui, sur l'autonomie, sur la différence, la confiance en soi et sur le rappel de la loi sociale.

Très concrètement, en ce qui concerne le dit, l'interdit et le non dit, je voudrais évoquer trois points.

Le premier point est que la sexualité, que ce soit l'éducation à la sexualité ou la pratique de la sexualité de ces jeunes, pose, comme pour les collègues de l'Education Nationale, un problème concret et quotidien quand il s'agit de faire cohabiter dans un même lieu de vie des adolescents, garçons et filles, peut-être encore plus tourmentés, plus perturbés, plus angoissés sur les questions liées à la sexualité que les autres jeunes de leur âge.

Deuxièmement, quand il s'agit de garantir aussi, c'est notre mission, la protection et la sécurité de tous les jeunes placés.
Il est donc pour nous impératif de construire, de formaliser un cadre et de l'expliciter aux jeunes afin d'éviter les débordements. Pour ces raisons le côté de l'interdit et donc de toutes les contraintes qui en découlent sont assez prégnantes dans les foyers de la PJJ.

Dans le foyer que je dirige, dans le règlement intérieur il est explicitement inscrit qu'il est interdit d'avoir des relations sexuelles à l'intérieur du foyer.
Là aussi on peut se poser la question de la chimère, de cet interdit qui nous rassure finalement.

Deuxième exemple, et je rebondis sur ce que vous disiez, il y a également dans mon établissement un cloisonnement garçons, filles, dans la répartition des chambres, les garçons d'un côté, les filles de l'autre.
Ce n'est pas comme cela dans tous les foyers.

Au foyer de Saint-Etienne il y a également le cloisonnement des sanitaires avec dans le règlement intérieur l'énoncé que les espaces réservés aux filles, toilettes et salles de bains, sont interdits aux garçons et vice et versa.
Bien sûr, tout cela n'empêche pas les va et vient, si je puis m'exprimer ainsi, mais cela nous demande quand même une vigilance et un contrôle fréquent notamment la nuit, afin d'éviter que deux ou plusieurs jeunes passent la nuit ensemble en cachette.

Le deuxième point, et c'est une question purement de fonctionnement institutionnel, est que bien sûr cette question est discutée en équipe plus ou moins directement afin, autant que faire se peut, d'élaborer des stratégies collectives.
C'est notamment le cas lors de la gestion des admissions, de l'attribution des chambres, de l'attribution des références éducatives. Dans le cadre des relations éducatives individuelles, chaque jeune a deux éducateurs référents qui sont désignés dès son arrivée en fonction d'éléments objectifs, notamment le nombre de références déjà exercées, mais aussi d'éléments plus subjectifs liés à la problématique du jeune et à la nécessité notamment dans le cadre de l'éducation à la sexualité de désigner par exemple un couple de référents mixtes pour aborder ces questions avec le jeune.

Dans le cadre du collectif, face à un groupe de jeunes particulièrement perturbés ou angoissés par ces questions, il nous arrive d'organiser des actions d'éducation et de prévention.
Ce fut notamment le cas il y a un an où le groupe pris en charge au foyer se composait d'un garçon auteur d'un viol, d'une jeune fille qui avait subi plusieurs I.V.G. et de deux jeunes qui revendiquaient une très grande liberté, une très grande précocité sexuelle. Nous avions fait intervenir le Planning Familial sur une action de prévention auprès des jeunes.

Le troisième point est qu'à la Protection Judiciaire on est souvent tiraillé entre notre appartenance à une administration qui est chargée de dire la loi, et donc de contrôler les actes de jeunes en difficulté, et une mission éducative qui est axée sur la prise en compte des capacités d'évolution d'un jeune en devenir.
Se pose alors souvent pour nous le problème de la limite entre l'intervention éducative et l'intrusion. Ce dilemme se pose de façon immédiate dans un foyer d'hébergement autour de thèmes de la sexualité, et la principale difficulté qui débouche sur le non dit c'est de savoir jusqu'où on peut intervenir dans l'intimité, dans la vie privée, dans la sexualité de ces jeunes, ce qui est le cas quand on instaure des règles pour « contrôler » les risques d'une pratique de la sexualité dans un cadre institutionnel.

S'en suivent donc de nombreuses questions très délicates : Peut-on gérer la sexualité d'autrui ? Faut-il expliciter et formaliser tous les interdits ? Comment éviter des positionnements idéologiques en la matière et rester ouvert ?

Concrètement, au quotidien, cela se décline en de nombreuses difficultés.
La première est que pour aborder me semble-t-il ces questions avec les jeunes, il faut du temps et une relation éducative basée sur la confiance, ce qui est parfois antinomique avec des prises en charge courtes.

Je parlais tout à l'heure entre 3 et 6 mois, c'est très court, et pour certains jeunes c'est encore plus court que ça.
Comment parler d'éducation à la sexualité en 4 ou 5 semaines avec un jeune ?

Autre exemple, les équipes éducatives sont souvent démunies quand elles sont confrontées dans l'enceinte du foyer à des pratiques telles que la masturbation ou les manifestations amoureuses, le baiser, les caresses entre deux jeunes.
Il y a derrière tout cela des questions récurrentes qu'il est très difficile de trancher. Est-ce qu'on tolère ou est-ce qu'on interdit ces gestes ? Est-ce que deux jeunes placés dans un foyer de la PJJ ont le droit de tomber amoureux l'un de l'autre et de manifester leur amour ?

Dernier exemple, c'est en ce qui concerne les relations éducatives entre les veilleurs de nuit qui très souvent exercent leurs fonctions seuls et certaines jeunes filles placées.
Certains de ces agents ont peur d'intervenir auprès de ces jeunes filles, d'aller les réveiller le matin, ou d'entrer dans leur chambre. Ils ont peur d'exercer leur travail seul, parce qu'ils ne veulent pas être accusés de gestes déplacés, voire de harcèlement sexuel.

En conclusion, tout cela pose aussi le problème de la formation des personnels sur ces questions, car je pense que l'absence de formation ou le règne du non dit peuvent engendrer des positionnements professionnels inadéquats ou l'absence de réponse à des questions plus ou moins directes des jeunes.
Merci.

M. BIHEL – Merci. Nous allons passer aux missions locales.
Mais avant que tu interviennes, on se posera la question, puisque cela n'a été abordé qu'une seule fois, du partenariat. Quand on sent la nécessité est-ce que c'est institutionnalisé ou pas ? Pour l'Education Nationale cela été abordé par Brigitte en évoquant le CESC (Centre d'Education Santé et Citoyenneté), mais il peut s'installer le partenariat entre différentes compétences.

Mme Muriel BERAUD[22] – Bonjour, je coordonne les actions santé et les missions locales du Rhône, et j'anime aussi des rencontres collectives entre jeunes autour de la vie quotidienne.
Je vais peut-être, pour commencer, restituer le rôle des missions locales. Les missions locales accueillent les jeunes de 16 à 26 ans qui sont en difficulté d'insertion socioprofessionnelle et s'adressent à la mission locale de leur propre initiative, il n'y a aucune obligation, pour venir faire le point et construire un parcours de vie sociale et professionnelle.

La mission locale doit les aider à construire ce projet de vie en prenant en compte la globalité des difficultés, et aider ces jeunes à régler l'ensemble de leurs difficultés à vivre, c'est-à-dire besoin de formations, recherche d'emploi, mais aussi problème de santé ou de vie quotidienne.

On a des accueils individuels, les jeunes prennent rendez-vous et viennent en accueil individuel. Ils sont suivis par un conseiller référent où ils abordent leurs difficultés.
On a mis en place des temps collectifs d'animation, de sensibilisation, soit à la recherche d'emploi, soit sur des questions de santé. C'est un collectif en lien avec les partenaires.

Pourquoi la mission locale est interpellée et à quel niveau ?
Les missions locales sont interpellées quand il y a un problème, en général, qui concerne l'insertion à la formation ou à l'emploi. Le conseiller doit pouvoir aborder le sujet et doit surtout autoriser le jeune à l'aborder, ce qui est au moins aussi compliqué.

On ne les a pas pendant 3 ou 6 mois, on peut les avoir une fois en entretien et ils ne reviennent pas, ou ils viennent une fois par semaine pendant plusieurs mois. Il n'y a pas de règle de fonctionnement.

[22] Mme Muriel BERAUD, mission locale, Rhône-Alpes

L'intérêt est d'autoriser les jeunes à aborder leurs problèmes, afin de les aider à en prendre conscience et à mieux les régler.

Le deuxième niveau d'interpellation est un souci qui serait plus d'un niveau de santé publique, puisque effectivement on s'adresse à une population qui n'a pas toujours accès aux informations par ailleurs, qui ne se donne pas les moyens ou qui ne les a pas, et qui a besoin qu'on lui propose des messages adaptés et des informations adaptées.
On a parfois certaines populations qui ont des problèmes de vocabulaire et de langage, qui sont de langue étrangère, même pour les autres qui sont allés à l'école en France. Ils ont été scolarisés en France et les messages n'ont pas toujours été intégrés.

Au niveau des dits, non dits, interdits, il y a plusieurs niveaux.
La mission locale peut être interpellée par un jeune qui dit ce qui ne va pas à son conseiller en entretien individuel, d'où la difficulté ensuite d'interprétation. Il faut que le conseiller entende ce qu'il dit, le décode, parce que parfois ce n'est pas dit de façon très explicite.

Parfois, le jeune ne dit pas ce qui ne va pas, mais le conseiller a repéré des problèmes, des échecs répétés ou des comportements inadéquats.
Il va donc falloir qu'il puisse l'aborder.

Parfois, le jeune fait au lieu de dire, c'est-à-dire met en échec certaines solutions ou a des comportements pour interpeller son conseiller. C'est dans les entretiens individuels.

Au cours des temps collectifs, les problèmes qui peuvent se poser sont des problèmes de participation quand les ateliers sont mixtes et qu'il y a un déséquilibre entre filles et garçons.
S'il n'y a qu'un garçon avec 8 filles, il n'osera pas s'exprimer et dire ses difficultés.

On peut rencontrer un problème de comportement pendant ces rencontres collectives, des garçons cherchant à récupérer les coordonnées des jeunes filles sur leur C.V.
Pendant qu'ils travaillent sur les C.V., les garçons en profitent pour repérer le numéro de téléphone ou des petites choses comme cela qu'il faut traiter au quotidien pour protéger les jeunes filles. En sachant quand même que la plus grosse majorité des jeunes qui s'adressent à nous sont majeurs.

Le souci de la mission locale est bien de sensibiliser ces jeunes, afin qu'ils vivent mieux leur vie d'adulte débutante, car ils entrent dans la vie d'adulte.
On essaie de les sensibiliser dans tous les domaines, y compris ceux de la vie amoureuse et relationnelle.

Le souci des jeunes, par contre, est d'avoir une vie qu'ils appellent normale. Ils voudraient une vie normale, donc avoir de l'argent, un travail, etc…, y compris dans leur vie amoureuse, mais le problème est que souvent leurs références sont faussées.
Ils font souvent référence aux copains, et j'ai entendu ce matin qu'on disait que c'est plus sur ce qu'on pense que font les copains que la réalité, et sur la pornographie. Quand on s'adresse à eux et qu'on discute avec eux, leurs références sont quand même très vulgaires et très liées à la pornographie, et leur vision de la vie amoureuse est pour certains complètement faussée.

Le problème principal pour eux est la recherche d'une relation plutôt que l'inverse. Ils parlent de leurs grosses difficultés comme ils disent à draguer les filles. Quand on n'a pas de moyens,

on n'a pas de revenus, on n'a pas d'argent, comment emmener une fille ? On ne peut pas l'emmener au cinéma, on ne peut pas lui payer un coup à boire, etc…

Ils vont donc mettre en place des fonctionnements en formation ou sur leur lieu de travail ou de stage qui ne sont ensuite pas adaptés ou qui sortent des normes de notre vie sociale.

M. BIHEL – Est-ce que ce n'est pas la difficulté plutôt de se mettre en projet, mais même pour la relation sexuelle, qui est une difficulté ?

Mme BERAUD – Cela rejoint leurs difficultés à se mettre en projet, parce qu'il y a une mésestime d'eux-mêmes, leurs problèmes de manque de confiance en eux-mêmes, de savoir ce qu'ils veulent faire.
Quand j'entendais parler ce matin de ces questions par rapport à la vie sexuelle, pour nous c'est à l'ensemble de la vie que ça s'adresse. C'est-à-dire que pour se mettre en projet de vie, de travail, il faut avoir une capacité d'autonomie, il faut avoir des capacités affectives, etc…, et c'est effectivement à ce niveau que cela perturbe leur insertion.

Dr Muriel PETRE[23] – Bonsoir, je suis Muriel PETRE, médecin au Conseil Général du Rhône dans un centre de planification et d'éducation familiale de Givors.
Je vais voir un autre niveau qui est comment on peut traiter la question des dits, des interdits et des non dits en institution.

En autorisant la contraception en 1967 et décrets d'application en 1972, la loi Neuwirth a donné naissance au centre de planification et d'éducation familiale.
D'une mission originelle et purement informative, les CPEF ont rapidement évolué vers l'éducatif avec le souci constant que les jeunes s'approprient les informations données et puissent se responsabiliser.

Les centres de planification et d'éducation familiale sont devenus aujourd'hui des lieux reconnus et validés pour parler de l'intime et de la sexualité.
Ce sont des lieux où la parole s'échange, soit dans le cadre d'une consultation individuelle entre professionnels et usagers, soit dans le cadre d'une animation collective.

Mais quelle que soit la forme de l'intervention, lorsqu'on franchit la porte de la CPEF, c'est toujours pour parler ou essayer de parler de ce qui est pudiquement appelé ça ; lieu où l'on vient pour exprimer les non dits ou ce qu'il est si difficile de dire.

Les CPEF sont aussi des lieux où l'interdit est dit ou redit et où donc s'exprime l'autorisé.

Lieu de protection de l'individu. Les centres de planification d'éducation familiale inscrivent également leurs missions dans le cadre des compétences des Conseils Généraux en matière de protection maternelle et infantile.

A la différence de certaines institutions présentes autour de cette table ronde, les CPEF ne sont pas des lieux de vie, car les jeunes sont là de passage pour déposer une partie de leur histoire.

[23] Mme Muriel PETRE, médecin, CPEF, Conseil Général du Rhône

Ce positionnement différent, par rapport aux autres référents en lien avec le jeune, confère aux centres de planification leurs particularités.

La relation établie se construit dans la confidentialité et le secret tout en nous laissant le recul nécessaire du fait de notre non implication dans la vie du jeune.
Cette relation dépouillée des enjeux du quotidien favorise la confidence et facilite l'expression de l'intime.

La confiance ainsi donnée nous place parfois en position délicate lorsqu'il y a danger et qu'il faut protéger.

Il nous faut expliquer et expliquer encore qu'il n'y a pas trahison de la parole donnée quand il s'agit de protection.
Il nous faut affirmer et réaffirmer le choix laissé à chacun et chacune de venir, revenir, ou ne pas revenir dans cet espace de liberté qui a pour vocation de soigner, d'aider et de conseiller, afin de faciliter la responsabilisation et la prise en charge personnelle.

Contrairement aux collèges, aux lycées, aux foyers d'hébergement, l'absence d'obligation fait des CPEF des lieux neutres, épargnés des conflits qui peuvent exister entre l'institution et le jeune.
Cette souplesse permet au jeune de s'exprimer en dehors des tensions et malaises, et va pouvoir l'amener à discuter, à parler de ceux-ci.

Dans l'autre dimension de notre activité, lors des animations collectives, se pose généralement la question des non dits, car consciemment ou inconsciemment les jeunes intègrent l'histoire de l'institution qui nous sollicite.

Dans cette approche collective, la connaissance individuelle n'est pas nécessaire et non souhaitée. Nos interventions s'effectuent alors à partir d'un travail de préparation que nous tenons à effectuer avec l'Etablissement afin d'être cohérents avec son histoire, son mode de fonctionnement et son éthique.
C'est d'ailleurs ce que préconise l'Education Nationale avec les projets d'établissements.

L'idée simple que nous portons, lors de nos interventions, c'est que chaque établissement est porteur d'un inconscient collectif dont la connaissance doit nous permettre d'adapter le mieux possible nos interventions respectives.
De cette façon, nous pouvons définir des objectifs communs qui après l'animation seront relayés par l'équipe de l'Etablissement.

Pour conclure, en réaffirmant l'interdit et l'autorisé, dans le cadre de relations de confiance, les centres de planification à leur place et de façon transversale participent à ce travail de transformation des non dits.

Aujourd'hui, cette réflexion partagée ne peut que nous aider à tous avancer.

M. BIHEL - Pour résumer le débat, j'ai bien entendu que chaque institution était porteuse de valeurs qui étaient celles de la République, que chaque institution se dotait explicitement d'outils de formation, mais que chaque institution avait sa spécificité et que le jeune dans son histoire va pouvoir s'y retrouver.

Il a été dit aussi qu'il est difficile dans la famille d'en parler.
Je crois qu'il est de notre responsabilité de mettre en place des actions. Pour que les choses se parlent, et cela a été dit dans toutes les institutions : pour qu'il y ait des questions il faut qu'il y ait des mises en mots pour que l'échange, la relation et le projet puissent se mettre en place.

Une question à laquelle je vais répondre. **Pour encadrer l'éducation à la sexualité dans l'Education Nationale peut-on faire appel à toute personne ou existe-t-il une formation préalable ?** Il existe une formation préalable très performante dans laquelle il y a 7 ou 8 intervenants formateurs en éducation à la sexualité.

M. GUIGNE – Non seulement il faut avoir une formation, mais ce n'est pas suffisant. C'est-à-dire que l'Académie de Lyon et l'Académie de Grenoble demandent aux intervenants qui viennent faire de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires de signer une charte dont vous trouverez un exemplaire dans le dossier qui vous a été remis.

VENDREDI 18 JANVIER

MATIN

Animation : Mmes Chantal LAPOSTOLLE-DANGREAUX, formatrice, ADESSI et Claire TEMPEHLOFF médecin scolaire, Académie de Lyon

« Actions et options en éducation à la sexualité »

Le point de vue de l'Education Nationale
Par Mme Chantal PICOD, consultante au ministère de l'Education Nationale et au rectorat de Lyon

Le point de vue de la protection Judiciaire de la Jeunesse
Par M. Jean-Yves FATRAS, médecin conseiller technique PJJ

Le point de vue du champ du Handicap
Par Mme Nicole DIEDERICH, chercheuse, CNRS

Table ronde : « Quel sens recouvre la mixité dans le champ de l'éducation auprès des publics et des encadrants ? »

Animatrices :
Mmes Claude ROZIER et Claire TEMPELHOFF, médecins scolaires, Académie de Lyon et Grenoble

Intervenants :
M. Marc BABIN, formateur, Ecole des Parents et des Educateurs du Rhône
Mme Nicole BODINIER, conseillère conjugale, Mutualité de Savoie
Mme Elisabeth GUFFROY, médecin scolaire, Rhône
Mme Nadine MONTAGNE, MFPF, Loire
M. Hervé PRADEL, directeur ADAPEI Loire
M. Laurent ROCHE, enseignant, Académie de Grenoble

APRES MIDI

<u>Animation</u> : M. Patrick PELEGE, sociologue, coordinateur CRIPS Rhône-Alpes, CRAES-CRIPS et Mme Claude ROZIER, médecin scolaire, académie de Grenoble

Approche anthropologique et culturelle : « Quelle prise en compte des représentations du corps et de la sexualité par les trois grandes religions monothéistes ? »

Pour la religion Juive :
M. Philippe HADDAD, enseignant du Judaï sme

Pour la religion catholique :
M. André GUIMET, théologien, faculté catholique de Lyon

Pour la religion musulmane
M. Salah TRABELSI, chercheur àl'Université Lyon II

Pour la religion protestante :
M. Bertrand DE CAZENOVE, pasteur de l'Eglise réformée de France

« Parentalité et sexualité »

Par M. Abdelssallem YAYAOUI, maître de conférence psychologie, université de Savoie, responsable du centre d'ethnopsychologie-clinique, APPM-CREFSI, Grenoble

MATIN

<u>Animation</u> : Mmes Chantal LAPOSTOLLE-DANGREAUX, formatrice, ADESSI[24]et Claire TEMPEHLOFF, médecin scolaire, Académie de Lyon

Mme Chantal LAPOSTOLLE DANGREAUX[25] – Si vous le voulez bien, nous allons prendre l'introduction de la journée, et pour ce faire j'aimerais marcher dans les pas précisément de ceux qui nous ont présenté ce dont il s'agissait ces deux jours.
Je commencerai par Josette MORAND qui vous a invités à penser l'éducation à la sexualité, à la mettre à sa place, et insister beaucoup sur le fait que ce colloque devait faciliter le partenariat et la rencontre de cultures différentes, autrement dit tenter de construire une culture commune.

Le Professeur FABRY insistait beaucoup sur l'importance de la pratique d'éducation où il s'agit moins de mécanique d'éducation sexuelle pensant la reproduction, que de quelque chose de beaucoup plus compliqué qui engage la responsabilité des jeunes, de nous-mêmes autour de l'intime, et que chacun d'entre nous puisse dire d'où il part, avec quels modèles sociaux, quelles motivations et quelles compétences.

Patrick disait qu'en matière d'éducation pour la santé, nous devions penser la dimension éducative qui consisterait à conduire les garçons et les filles, les hommes et les femmes que nous sommes en capacité de penser nos relations d'altérité, nous envisager et envisager nos potentialités et non plus nous dévisager, et enfin Chantal nous disait après une intervention, très simplement pouvoir nous entendre sur ce thème d'Education à la Sexualité.
Et il me semble qu'en effet il faut savoir de quoi on parle, et nous sommes là pour tenter de mettre des mots. Vous comprenez que c'est bien sous le signe de la rencontre que doivent se partager nos pratiques encore aujourd'hui, tenter de nous entendre, et nous avons pris le risque de cette rencontre. En effet, un risque qui est quand même au cœur de la rencontre humaine.

Pour ce faire ce matin, deux temps :

> Un premier temps d'intervention, trois intervenants vont vous être présentés, avec chacun la possibilité d'intervenir 20 minutes, et puis un débat. Nous introduisons un peu de changement par rapport à hier, nous favorisons particulièrement ce matin les échanges avec la salle, donc avec le micro, pour qu'il y ait rencontre avec le public.
>
> Le deuxième temps de cette matinée sera une table ronde dont nous aimerions qu'elle soit vivante, c'est à dire témoignage d'interventions, réactions spontanées des intervenants autour de cette table ronde, et évidemment réaction du public sur ce qui aura pu être dit sur la mixité.

Mme Claire TEMPELHOFF[26] – Bonjour à toutes et à tous. Nous allons commencer ce matin avec Madame Chantal PICOD. Elle est consultante au Ministère de l'Education Nationale et au Rectorat de Lyon, Responsable de formation de formateurs en Education à la Sexualité.

[24] ADESSI (Association Départementale d'Education pour la santé de l'Isère)
[25] formatrice, ADESSI
[26] médecin scolaire, Académie de Lyon

L'éducation à la sexualité au collège en France : Premiers résultats de l'évaluation nationale de 1995 à 2000

Par Chantal PICOD[27]

Pour commencer, je ferai un petit historique. Il y a eu hier une amorce autour de cet historique, sur le fait que l'éducation à la sexualité n'était pas tout à fait quelque chose de nouveau en terme de concept à l'Education Nationale, et que dès 1947 il y avait déjà un Inspecteur Général qui avait dit que vraiment, c'était quelque chose d'absolument indispensable à prendre en compte dans notre institution.

En France si l'éducation à la sexualité est en plein essor, c'est peut être parce qu'elle s'est inscrite progressivement dans les programmes au fur et à mesure de l'évolution de la société, l'école n'étant que le reflet des idées, des préoccupations, des difficultés et des valeurs d'une société.
Depuis 1947, la nécessité d'aborder la question de la sexualité à l'école était entendue.

En 1973, la circulaire Fontanet préconisait une information sexuelle et affective au lycée, mais facultative pour respecter les valeurs des parents.

En 1975, suite à la loi Veil, l'information biologique sur la reproduction, l'IVG, la contraception la grossesse et les MST devient obligatoire à raison de 4 heures dans le programme de biologie de 3ème et 8 heures pour les CAP et BEP.

En 1985, l'épidémie du SIDA va bouleverser l'approche et les représentations de la sexualité de notre société. Sous prétexte de santé publique tout peut et doit être dit, y compris aux plus jeunes, l'objectif étant d'arrêter l'épidémie. L'information sexuelle en plus du cours de biologie est libérée puis se réduit rapidement à la prévention SIDA, voire à l'usage du préservatif.

En 1987, le SIDA est inscrit dans les programmes de biologie qui passent pour ces sujets de sexualité à 8 heures pour tous les 14 à 16 ans (4ème, 3ème, CAP, BEP)

Entre 1988 et 1993, les évaluations de ces actions et différentes enquêtes nous ont montré que les demandes des adolescents portaient sur la sexualité et que la réponse du tout biologique et du tout préservatif certes indispensable n'était pas suffisante pour développer des comportements sexuels responsables.

En 1995, l'éducation à la sexualité est imposée en milieu scolaire. Entendue comme une éducation à la responsabilité, au rapport à l'autre, à l'égalité entre hommes et femmes, l'éducation à la sexualité a désormais pleinement sa place à l'Ecole dans le projet éducatif.
Elle permet d'inscrire la prévention du SIDA dans une approche éducative globale et positive qui tient compte à la fois des impératifs de santé publique, et d'une démarche pédagogique en lien avec les enseignements de biologie.

Les difficultés de passer d'une information à une éducation sont liées essentiellement au caractère privé de la sexualité qui ne pourrait relever que d'une éducation tout aussi privée

[27] Consultante au ministère de l'Education Nationale et au rectorat de Lyon

(parents, religieux, ...) mais pas à la reconnaissance de sa nécessité, car peu ou prou, chacun la reconnaît. En effet les premières règles qui fondent toutes les sociétés sont celles concernant la sexualité du groupe (interdit de l'inceste, alliance et filiation ...), donc toutes les sociétés, ont toujours fait de l'éducation sexuelle que ce soit de façon démonstrative, implicite, explicite, répressive. Le cadre et les règles ont toujours été posés : par la famille, le groupe, le religieux, beaucoup plus récemment par l'Etat.

Ce qui fait problème, ce n'est donc pas le principe mais plutôt la part de cette éducation qui pourrait revenir à l'école. Pour la faire admettre il a fallu la définir ainsi que les objectifs poursuivis et poser la légitimité et les limites d'une éducation à la sexualité à l'école laï que. Le tout se jouant entre l'espace privé et l'espace public, et l'évolution du concept de sexualité humaine .

Le dispositif mis en place par le ministère de l'éducation nationale s'appuie sur trois axes :

- Les heures obligatoires d'éducation à la sexualité pour les élèves de collège ;
- Les formations des adultes ;
- Des documents pédagogiques ;

L'ensemble du dispositif pour les collèges a fait l'objet d'une évaluation nationale en 2 temps, une intermédiaire en 1997 et une finale actuelle qui sera présentée officiellement en novembre 2002.

Définition
L'éducation à la sexualité doit prendre en compte toutes les données de la sexualité humaine tant biologiques, que psychologique, affectives, socio-culturelles et morales.

Les heures obligatoires
En 1996, la circulaire sur l'éducation à la sexualité en complémentarité avec les programmes de biologie (8 heures) instaurait 2 heures minimum obligatoires d'éducation à la sexualité pour tous les élèves de 4éme et 3éme de collèges et de lycées professionnels.
En 1998, ces heures ont pu être démultipliées dans le cadre des 40 heures d'éducation à la santé et à la sexualité reparties sur les quatre années du collège (12 à 15 ans) pour les équipes déjà avancées dans un projet.

Les objectifs sont définis comme suit:
« L'éducation à la sexualité a pour principal objet de fournir aux élèves les possibilités de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la - et de leur - sexualité dans le respect des consciences et du droit à l'intimité. Cette éducation qui se fonde sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui, doit en outre les aider à intégrer positivement des attitudes de responsabilité individuelle et sociale ».

La nouveauté, c'est la définition précise de la part de l'institution dans l'éducation à la sexualité en complémentarité des familles, mais obligatoire, laï que(républicaine) et inscrite dans le champ social.
On voit bien dans cette progression comment l'éducation à la sexualité est passée de l'espace privé à l'espace public, mais aussi comment les valeurs qui la sous-tendent, sont aussi passées des valeurs familiales aux valeurs des droits de l'homme, qui ne sont pas incompatibles avec les premières, mais qui deviennent dominantes.

Nous pouvons aussi faire le parallèle avec la sexualité qui a glissé de l'espace privé à l'espace public.
Le problème étant maintenant de préserver l'intimité des individus.

Légitimité
L'école est le lieu d'apprentissage des autres possibles dans un cadre de neutralité affective et de socialisation : elle peut permettre au jeune d'exprimer et de verbaliser ses interrogations, de mieux comprendre son évolution psycho-sexuelle, l'apprentissage des valeurs communes et des règles sociales, la compréhension et l'acceptation des différences, la connaissance et le respect des lois et des interdits et ainsi l'amener à faire ses propres choix au regard des différents modèles possibles.

L'école ne remplacera jamais la famille dans les rôles fondamentaux de ceux qui ont donné la vie suivant l'ordre de leurs désirs. L'éducation sexuelle familiale organise la mise en place des structures psychiques de l'individu, afin de l'amener à son état d'adulte sexué, dans un apprentissage de l'imprégnation, de l'implicite, du non dit et/ou avec un langage toujours très emprunt d'affectivité.
La polémique n'a pas lieu d'être, en raison de la reconnaissance des rôles de chacun. Les missions sont complémentaires et interdépendantes et ne peuvent se substituer les unes aux autres.
La légitimité et les objectifs étant posés, il nous reste à définir la mise en oeuvre qui les garantisse.

Les séquences d'éducation à la sexualité

Le cadre : *un espace de parole...*
Les séquences sont obligatoires, s'inscrivent dans l'emploi du temps des élèves et sont organisées en petit groupe dans un cadre favorisant l'écoute, le dialogue et la réflexion.
Elles ne relèvent pas d'un enseignement mais doivent permettre aux adolescents d'aborder toutes les questions sur la sexualité et en particulier dans les domaines affectifs, psychologiques et sociaux qui ne figurent pas dans les programmes.
Elles doivent permettre aux jeunes de poser les limites entre leur intimité qui relève de l'espace privé et ce qui peut être dit, vu, entendu et exercé de la sexualité dans l'espace public.
Ces groupes ne doivent en aucun cas être menés comme des thérapies, en effet il ne s'agit pas pour les jeunes comme pour les adultes de parler de son intimité, ni d'être dans la transparence, chacun est libre de s'exprimer ou de se taire. Ce qui est dit dans le groupe peut être entendu par tous, peut relever de la confidentialité mais pas du secret.
Ce sont les adultes qui sont garants du cadre par l'instauration de ces règles, par leur capacité d'écoute, de reformulation et de synthèse. Et le cas échéant si une problématique personnelle advient, son traitement se fait de façon individuelle en lien avec les personnes compétentes.

Les intervenants
Les séquences sont prises en charge par une équipe de personnes volontaires, composée si possible d'enseignants et de personnel d'éducation, sociaux et de santé, si nécessaire en collaboration avec des intervenants extérieurs, tous formés à cet effet, les interventions devant les élèves se faisant en binôme.

Bilan provisoire (l'évaluation définitive fera l'objet d'une annonce officielle courant novembre)
des actions d'éducation à la sexualité mises en place dans les collèges

Nombre de collèges en France	5199
Nombre de collèges ayant mis en place 2 h d'éducation sexuelle en 4é et 3é générales	2868
Nombre d'établissements ayant mis en place 2 h d'éducation sexuelle en 4è et 3ème technique / Segpa	369
Nombre de collèges ayant reconduits ces actions d'une année sur l'autre	2504
Nombre d'établissements ayant reconduits d'une année sur l'autre en 4è / 3ème technique / Segpa	360

Soit 52,5 % des collèges qui ont mis en place et reconduites les actions, ce qui correspond à environ 13 222 classes de 4éme et 15 188 classes de 3éme, ce qui correspond aussi à environ à 600 000 adolescents par an.

Les Formations

Les formations se répartissent sur 2 niveaux : les formations de formateurs d'adultes et les formations des intervenants auprès des jeunes.

Les Formations de formateurs
Ces formations ont été menées en 2 temps :

La formation de personnes ressources dans chaque académie, (qui sont souvent des responsables académiques) dont la mission est d'organiser des formations d'acteurs de terrains par académie, en liaison avec la formation continue et d'autres compétences locales (9 stages inter académiques et 2 universités d'été ont contribués à l'organisation de ce réseau).
Rejointes par les formateurs d'adultes, ces personnes ressources constituent les équipes de pilotage académiques ou les groupes départementaux qui organisent les formations de terrains

La formation de formateurs d'adultes
Cette formation n'existant pas sur le plan universitaire, nous l'avons organisée dans le cadre de la formation continue de l'EN en lien avec l'enseignement de sexologie dispensé dans les universités de médecine.
Elle est donc constituée d'une part de l'enseignement de la 1er année du DU de sexologie et à part égale d'une formation en méthodologie et pédagogie de l'éducation à la sexualité, soit 150h au total.

En dehors des apports de savoir, savoir être et savoir faire, les objectifs peuvent se décliner comme suit :
- Synthétiser et développer à partir des acquis universitaires et des expériences de terrain de chacun un savoir spécifique à l'éducation à la sexualité.

- Elaborer un module de formation d'adulte à l 'intervention en éducation à la sexualité.

Ces formations s'adressaient aux personnels de l'EN, titulaires d'un poste, volontaires ayant une expérience avec les formations d'adultes et une expérience sur le terrain par rapport au SIDA et/ou à l'éducation sexuelle. Il était essentiel de s'appuyer sur des acquis déjà existants, souvent très différents (conseillers principaux d'éducation, infirmières, médecins, professeurs de biologie et d'éducation familiale et sociale, assistantes sociales, chefs d'établissement) et en cela complémentaires[28].

D'autres académies ont utilisé des formateurs provenant de formations autres, comme conseiller conjugal, communication écoute, éducation à la santé. Ce qui permet de dire que 24 académies tournent avec leurs propres formateurs et pour les 6 restantes qu'elles font appel soit aux formateurs de l'Académie voisine, soit à des intervenants extérieurs.
Ces formateurs sont déjà engagés dans les formations de terrain et permettent aussi un suivi des équipes dans les établissements. Ils ont rejoint pour ceux qui ne faisaient pas partie des personnes ressources, les équipes ou groupes de pilotage académiques qui sont passées de 16 en 1997 à 24 en 2000.

Les Formations des Intervenants Auprès des Jeunes
Ces formations sont mises en place par les groupes de pilotage dans le cadre de la formation continue des personnels de l'EN et sont réalisées par les formateurs d'adultes, et /ou le cas échéant avec des partenaires extérieurs
Ces formations s'adressent aux personnels de l'EN, en poste en collèges, volontaires pour mettre en oeuvre en équipes, les séquences d'éducation à la sexualité.

Objectifs :
- Identifier diverses composantes de la sexualité humaine, et acquérir des connaissances spécifiques .
- Explorer les changements récents qui ont affectés les attitudes sexuelles des jeunes et des adultes.
- Se situer professionnellement par rapport à certains messages conflictuels ou contradictoires en lien à la sexualité.
- Eclaircir les notions de "normalité" et de valeurs dans le domaine de la sexualité.
- Adapter les apports notionnels et leurs supports aux étapes de développement psycho-sexuel de l'adolescent.
- Permettre une réflexion sur soi comme professionnel et une évaluation de ses forces et limites.
- Connaître le réseau local des ressources existantes afin d'orienter les jeunes selon leurs besoins.

[28] A ce jour 200 formateurs ont été formés repartis dans 17 Académies: Aix Marseille, Amiens, Bordeaux, Créteil, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Versailles,
Les origines socioprofessionnelles des formateurs sont diverses :

Infirmières : 74	A Sociales : 15	Documentalistes : 2
Médecins : 62	CPE : 6	Psychologues : 2
enseignants : 39	Principaux : 3	Sociologue : 1

Parmi eux, 75 ont passés L'AEU de sexologie et 25 ont eu le DU de sexologie

De 1997 à 2000 toutes les Académies (30) ont mis en place des actions de formations

- 3 : des actions de sensibilisations (1-2 jours)
- 17 : des actions de sensibilisations (1-2 jours) et des formations (3-5 jours)
- 10 : des actions de sensibilisations (1-2 jours) et des formations (3-5 jours) et des niveaux II (2 jours)

Bilan des actions de formations en éducation à la sexualité en France de 95 à 2000

Actions	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	total
de sensibilisation (1 à 2j)	6	10	33	53	40	142
de formation (3 à 5j)	57	73	52	64	83	329
niveau 2 ou suivi des équipes (2j mini)			17	13	20	50
Total des actions par années	63	83	102	130	143	521

Si on tient compte du fait que chaque stage regroupe de 20 à 25 personnes et que les niveaux 2 avaient suivi une formation, c'est environ 10 000 personnes de terrains qui ont été formées en 5 ans.

Des documents pédagogiques

Des documents pédagogiques ont été réalisés pour accompagner les personnels dans leur démarche de formation et dans la mise en oeuvre des actions auprès des élèves.

Une cassette vidéo « Temps d'amour » avec un guide d'accompagnement en 1996 envoyé dans tous les établissements, Collèges et Lycées.

Le guide « Repères pour l'éducation à la sexualité et à la vie » à destination de tous les adultes formés. Il fait partie d'une série éditée par le Ministère d'outils pédagogique en particulier dans le domaine de la santé et qui apporte des éléments de réflexion pour les adultes, autour d'une thématique donnée .

La Mallette pédagogique : Un autre outil à destination des adultes et des jeunes collégiens qui contient:

- Un petit film très biologique,
- 3 livrets pédagogiques, pour travailler avec les ados :
  un pour le prof de SVT plutôt biologique,
  un pour l'infirmière plutôt contraception,
  un pour les intervenants en éducation à la sexualité avec des fiches pédagogique et une proposition de progression des fiches à distribuer aux jeunes portant sur les thèmes abordés.

Plaquettes sur la contraception dans le cadre de la campagne contraception avec la direction générale de la santé et le droit des femmes distribuées à toutes les classes de 3éme au collège et aux lycéens.

Perspectives

La mise en place de l'éducation à la sexualité relève d'une réelle volonté politique renforcée par les questions de santé publique comme le SIDA, les grossesses adolescentes et les violences sexuelles.

Nous avons essayé de développer une stratégie pour une implantation durable. Je crois qu'il est à noter que c'est la première fois que nous accompagnons une circulaire jusque sur le terrain et aussi longtemps.

Les nouvelles orientations prises permettent actuellement d'inscrire cet horaire dans un projet global d'éducation à la santé et à la sexualité portant sur 40 heures de « rencontres éducatives » sur la santé et réparties sur les quatre années de collège.

Nous avons déjà bien avancé pour les collèges mais le plus dur reste à venir puisqu'un texte de loi en amendement au texte de prolongation du délai d'I.V.G., 30 mai 2001, vient de rendre obligatoire 3 séquences d'éducation à la sexualité, par tranche d'âge, au primaire, au collège et au lycée.

Cette présentation ne portait que sur les actions obligatoires en collège, elle ne relate pas les actions menées en primaire ou en lycée qui ne relèvent pas d'une injonction nationale mais d'expériences ou de choix, d'équipes éducatives, d'établissements, parfois académiques. Il faut savoir que ces actions sont nombreuses et que nous allons partir de ces expériences pour généraliser l'éducation à la sexualité dans tout le système scolaire.

« N'enfermez pas les symptômes ! »
Par Jean-Yves FATRAS[29]

Merci de votre accueil, je suis à la fois heureux et prudent quand vous me demandez, tel que cela est formulé dans le programme : « Le point de vue de la PJJ ». Heureux qu'on n'oublie pas ces jeunes qui nous sont confiés et dont je vais essayer de vous parler un peu car ils ne vont pas bien, mais également prudent parce que je ne prétends pas tout à fait donner le point de vue de la PJJ à moi tout seul.

Je vais vous donner le point de vue d'un médecin de santé publique appartenant à la PJJ essayant de frayer un chemin à la santé dans cette institution essentiellement éducative, et dans un cadre Judiciaire.

Parler de sexualité cela devrait être avant tout parler de plaisir.
Plaisir supposé, plaisir fantasmé, recoin de douceur, chaleur de l'autre. Cet autre que dans le désespoir de ma solitude fondamentale je cherche, j'attends, je rencontre, je fuis, j'accepte pour ne plus finir de le découvrir.

Or nous n'allons pas beaucoup parler de tout cela !! Ce serait littérairement beaucoup plus agréable, et de brillants développements intellectuels sont possibles pour expliquer le pourquoi de ces nombreuses impossibilités de l'amour que nous constatons douloureusement…. Oui parce que, vous souriez dès qu'on parle d'amour mais c'est une chose très sérieuse, c'est ce qui rend d'ailleurs le travail sur la sexualité si difficile c'est qu'il est extrêmement impliquant sur un plan personnel. Le monde adulte, pour qui ces questions restent complexes, se projette dans son discours auprès des jeunes.

Aux dires de nombreux éducateurs qui ont l'expérience de l'observation de ces jeunes, on observe très souvent chez les jeunes de la PJJ une personnalité abandonnique, et cela se traduit par le fait que l'autre n'existe pas en tant que tel… il, elle n'existe pas, il n'y a pas de prise en compte de cette personne et de ses différences, ou bien elle est surinvestie avec des passions étouffantes, ce qui revient au même. La demande d'affection est massive et la relation à l'autre, sans même parler de relation sexuée, est elle-même à structurer.

A la réflexion on ne peut être que frappé, dans le contexte judiciaire dont je parle ici, par les convergences existantes, en terme d'analyse psychopathologique, entre la violence et certaines formes de sexualité.
Il y a de la force dans l'appétit de vie et dans la pulsionnalité : l'agressivité ou la sexualité comportent toutes les deux cette dimension de violence potentielle, c'est à dire menaçant les limites et l'équilibre du moi.

Les essais de compréhension par la psychopathologie ne peuvent pas suffire. Les théories sont nombreuses et séduisantes, elles nous aident à modifier notre regard, elles sont souvent opérantes dans le moyen ou long terme et a un niveau individuel. Mais nous restons un peu sur notre faim pour travailler au niveau de populations en terme de prévention (qu'il s'agisse de prévention primaire ou de prévention des récidives).

[29] Médecin conseiller technique, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Les limites entre le pathologique et la normalité sont une question fréquente ; or il est bien plus pertinent d'évoquer la notion de continuum. Certains mineurs présentent une souffrance psychique importante sans relever d'une prise en charge à proprement parler psychiatrique mais plutôt d'une prise en charge conjointe éducative-sociale et médicale avec des périodes différentes un suivi coordonné etc.

Je cite le Pr Philippe Jeammet
« Il nous semble que l'accroissement des états limites, des pathologies narcissiques, et des troubles du comportement à l'adolescence ne reflète pas tant des changements structuraux en profondeur de l'organisation psychique des adolescents que **des formes nouvelles d'expression** d'organisations psychiques en elles-mêmes peu différentes de celles du passé et **congruentes avec l'évolution sociale et le comportement des adultes.** Cette fonction de révélateur de l'adolescence est d'autant plus sensible actuellement que cette période de la vie s'étend et que la société, en mal de valeurs reconnues, s'en sert comme d'un miroir qui permet aux adultes à la fois de dénier le temps qui passe et leur propre dépression- en focalisant leurs inquiétudes sur les jeunes. »

La sexualité dans ce contexte doit être abordée au même titre que n'importe quel sujet de la vie intime du sujet, avec toute la pudeur qu'on connaît aux adolescents (même s'ils sont grands, grossiers, agressifs, ou frimeurs, le caractère ordurier de leur discours n'empêche pas une pudeur à parler de **ça**). Je ne vais pas vous proposer une lecture explicative de plus ; moi je suis un médecin de santé publique a qui on demande de s'occuper de la santé de jeunes garçons et filles qui se retrouvent dans un cadre judiciaire. Et à notre époque le judiciaire et la sexualité adolescente entretiennent des rapports très étroits.

Dans les quartiers mineurs des établissements pénitentiaires, le pourcentage de jeunes incarcérés pour des faits de violences sexuelles est énorme. Ces jeunes relèvent de l'administration pénitentiaire qui est une autre direction que celle où je travaille. Je ne crois pas être insultant en disant qu'il ne s'y fait pas grand chose en terme d'éducation sexuelle, on peut bien sûr imaginer des cadres plus propices pour travailler un tel sujet, mais beaucoup reste à concevoir et à entreprendre dans ce domaine.

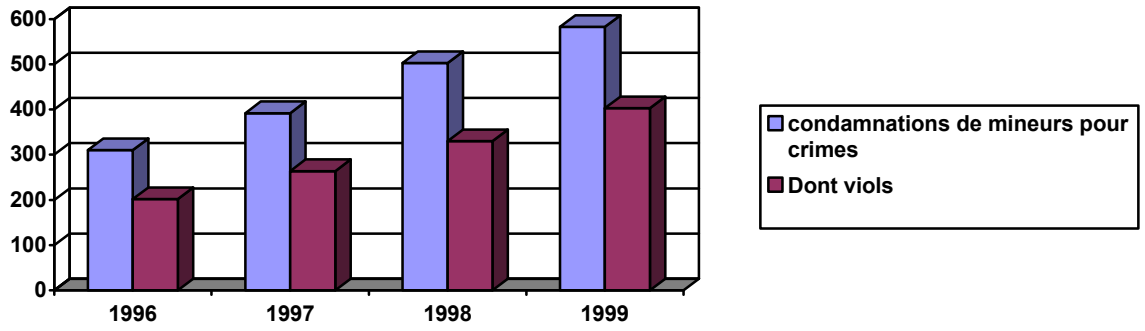

	1996	1997	1998	1999
condamnations de mineurs pour crimes	310	392	503	583
Dont viols	202	264	330	403

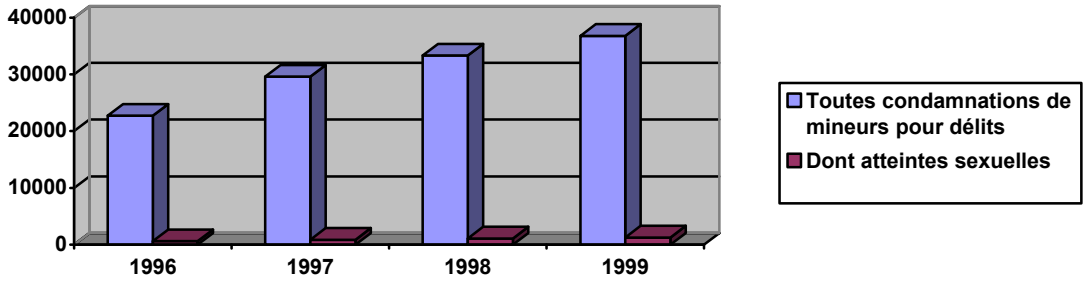

	1996	1997	1998	1999
Toutes condamnations de mineurs pour délits	22702	29613	33325	36787
Dont atteintes sexuelles	648	902	1116	1279

Qu'ils soient confiés à la justice dans un cadre civil (c'est à dire plutôt comme victimes) ou dans un cadre pénal (c'est à dire plutôt comme auteurs), ces jeunes sont les adultes de demain. Ils sont notre avenir et tout notre travail doit tendre vers cela, accompagner la construction ou la restauration de leur rapport au monde pour que des évènements traumatiques qu'ils ont traversé, sur lesquels ils ont trébuché, n'obturent pas la suite de leur vie, notamment leur vie sexuelle, de parent, de conjoint, de citoyen.

Dans le contexte social où nous sommes aujourd'hui**, janvier 2002**, il me paraît tout à fait important de redire que nous faisons une bêtise, je dis bien faisons parce que nous sommes en train de la faire, (écoutez la multiplicité des discours sécuritaires de tous horizons !!), une bêtise en considérant les choses par le symptôme**. N'enfermez pas les symptômes !!** Ils vont ressortir…et encore plus gros.
Bien sûr, il y a une demande sociale de sécurité et elle est parfaitement légitime mais ne perdons pas de vue les principales caractéristiques de l'adolescence et le rôle de la sexualité dans le développement structurel de la personnalité.

Que faisons-nous à la PJJ sur ces sujets ?
J'aimerais pouvoir vous présenter un programme avec des actions en marche et des éléments permettant de parler d'évaluation, comme il est normal d'en demander aux institutions. Je pense cependant qu'un discours institutionnel trop long serait un peu décalé dans une rencontre comme celle ci où l'on doit se concentrer sur les contenus plus que sur les contenants. En deux mots, je vais simplement essayer vous dire où nous en sommes d'un chemin assez long pour que la santé prenne toute sa place dans le travail éducatif :

- Peu de monde à la PJJ sur ce secteur, une cinquantaine d'infirmières réparties sur le territoire et qui essaient de mobiliser le personnel éducatif sur ces sujets. C'est difficile mais ça avance.

- Peu de données épidémiologiques mais nous nous appuyons sur une étude INSERM de 98[30] qui fait ressortir les éléments suivants :

Un plan d'action en trois axes :
-S'insérer dans les politiques publiques de santé.
-Intégrer la santé dans le travail éducatif quotidien.
-Développer le travail clinique et épidémiologique à la PJJ.

Pour finir, quelques éléments particuliers sur la sexualité :

Je vais vous rapporter une observation que j'ai pu faire à partir de mon parcours personnel !
Avant de travailler à la PJJ, j'ai été l'un des responsables de la lutte contre le SIDA au ministère de la santé. Toute une équipe déploie depuis plusieurs années des trésors d'imagination et d'énergie pour promouvoir l'utilisation du préservatif par tous et en toutes circonstances. Je devrais dire pour tous types de coï ts, car c'est essentiellement sur les rapports protégés que porte le discours sur la sexualité.
Or en arrivant à la PJJ, j'ai découvert et dans des proportions qui vont semble-t-il au-delà de l'anecdotique, l'existence de viols commis par des mineurs avec préservatifs. Vous imaginez le dilemme !!!
Nous avons été à la foi remarquablement efficaces et très mauvais.

Nous avons totalement axé le discours sur la sexualité vers la dimension mécanique. Le contexte épidémique le justifie tout à fait -Mais-ce même discours sur les protections nécessaires lors d'un rapport sexuel du fait d'un risque infectieux a été quasiment le seul, pour toute une génération !
Il est normal que les autorités sanitaires aient tenu celui là, c'est notre boulot d'essayer de protéger les gens !
Ce qui est désastreux, c'est qu'aucun autre travail de fond ne contrebalance un peu cela en abordant les autres dimensions de la sexualité, la relation à l'autre, le respect… Et on retrouve alors la difficulté de l'époque, le malaise des adultes, le flou dans les modèles.
Cela a des répercussions considérables .

Sur un plan professionnel c'est tout le travail éducatif qui doit être interrogé, la sexualité comporte certains aspects particuliers à traiter mais l'essentiel réside dans la qualité relationnelle.

On doit parler de la séduction et de son rôle à l'adolescence. Formidable support pour un travail éducatif, le goût des ado pour la séduction peut permettre de travailler plein de notions :

-l'image de soi
-la projection dans le temps
-la représentation du corps dans l'espace et dans le temps
-la relation à l'autre, etc.

[30] CHOQUET M., LEDOUX S ., HASSLER Ch., PARE C., Adolescents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et santé. Ministère de la Justice, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 1998, Paris : 1-46

Enfin : Les garçons c'est pas comme les filles
A l'Issue de l'étude de Marie Choquet, la gravité de la situation des filles à la PJJ nous faisait dire qu'il y avait probablement lieu de développer un travail particulier, notamment dans le domaine de la sexualité. La proportion d'entre elles qui ont un vécu de leurs premières expériences sexuelles dans un contexte de violence demande un soin éducatif particulier. On évoquait également le bien fondé, même en dehors de ce contexte violent, d'un travail distinct pour les garçons et les filles. Nous n'avons pas beaucoup avancé. Des rencontres et discussions avec divers acteurs du monde sanitaire et éducatif me confirment dans l'idée que si des temps mixtes sont nécessaires, il faut peut être aussi des temps permettant de travailler séparément.
Je fais appel aux avis et aux propositions là dessus…

Enfin il faudrait évoquer les débats très actuels autour à la foi du souci de respecter l'autorité parentale notamment dans le cadre de mesure judiciaire à l'encontre des mineurs et de la possibilité pour les mineures dans le cadre de la loi sur l'IVG de se passer de l'autorisation parentale… mais le temps me manque.

L'ado qui demande des informations techniques doit pouvoir les recevoir mais nous savons bien qu'il a surtout besoin de savoir qu'il est à la fois semblable et différent**.** Il a besoin de le savoir à propos des transformations de son corps et à partir de cela sur les transformations de ces rapports au monde à sa famille à ses semblables et à l'autre sexué.

“ Les professions éducatives face aux sexualités en milieu institutionnel : sortir du non dit ”.

par Nicole DIEDERICH[31]

Mon intervention s’intitulera “ les professions éducatives face aux sexualités en milieu institutionnel : sortir du non dit ”.
J’évoquerai brièvement les principales difficultés que rencontrent les professionnels travaillant en institution spécialisée auprès de la population qu’on appelle “ handicapée mentale ”, désignation qui recouvre une réalité très hétérogène et qui est très contestée par les personnes concernées. Ces professionnels sont confrontés à l’émergence et aux manifestations de la sexualité en institution et ont le souci de répondre aux demandes d’informations et d’accompagnement des usagers des institutions et également d’essayer de mettre en place, avec eux, des actions de prévention des risques sexuels, dont la prévention du VIH.

Tout cela se passe dans un contexte institutionnel où la sexualité est souvent interdite, sujet tabou, et avec comme partenaires sociaux des familles qui sont des parents qui sont aussi leurs employeurs, ce qui ne facilite pas les choses, et qui ont souvent tendance à nier la sexualité de leur enfant, même s’il a 40 ou 50 ans.
Les éducateurs travaillant en milieu protégé accueillant des adultes “ handicapés mentaux ” sont donc souvent placés “ entre le marteau et l’enclume ” c’est-à-dire entre les usagers dont ils s’occupent et à qui ils doivent donner les informations indispensables à leur propre sécurité et les familles qui, trop souvent, ne veulent pas entendre parler de sexualité et encore moins de prévention du VIH. Le risque de grossesse pour les jeunes femmes étant souvent jugulé (par la contraception ou la stérilisation), ces familles jugent ainsi que la sexualité de leur enfant ne doit plus être une préoccupation. Si l’on ajoute à ces difficultés le fait que les éducateurs n’ont bien souvent reçu aucune formation sur ces questions et que la parole sur ces questions également circule mal au sein des équipes, on se doute des difficultés que les travailleurs sociaux rencontrent sur ces sujets délicats. En outre, les institutions spécialisées fonctionnent souvent en autarcie, de façon très cloisonnée, hermétique, même. Les informations, les recherches, particulièrement les travaux étrangers sur ces questions (qui bien entendu sont souvent de langue anglaise, non traduites et pas accessibles) – sont totalement méconnues, ce qui pénalise encore les possibilités d’évolution de ce secteur dans la mesure où les professionnels ne peuvent prendre appui sur ce qui se passe ailleurs et qui pourrait éventuellement les aider dans leur pratique. En résumé, on constate une grande difficulté de ces travailleurs sociaux à évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés au sein même de l’institution, l’absence de possibilité de dialogue sur ces questions génère parfois un sent de grande solitude et même de détresse par rapport à certaines questions vitales (comment protéger les partenaires sexuels d’une personne atteinte par le VIH sans trahir sa confiance, sans rompre le secret professionnel ? dit-on avertir les familles etc…).

La Direction Générale de la Santé a produit une circulaire en en décembre 1996, soit une quinzaine d’années après le début de l’épidémie, où il était question de la mise en place d’actions de prévention. Malheureusement aucun moyen supplémentaire n’a été accordé aux équipes et cette circulaire continue est, encore aujourd’hui, 5 ans plus tard, ignorée de la plupart des éducateurs que je rencontre..

[31] Chercheuse, CNRS

En l'absence totale d'étude sur la prévention du VIH en milieu institutionnel, avec mon collaborateur, Tim Greacen, nous avons réalisé deux enquêtes. Une première en 1995, destinée à faire le point sur cette question à travers un questionnaire envoyé à tous les établissements spécialisés pour adultes de la Région Ile de France (386).

Nous avons eu 135 réponses au total. Et sur ces 135 réponses 15 établissements nous disaient avoir été confrontés à un ou plusieurs cas de SIDA déclaré dans l'établissement, ou à des séropositivités. Trois établissements nous disaient avoir appris la séropositivité ou la contamination en phase terminale ou après le décès de la personne.

Ces résultats nous ont donc conduits à faire une étude plus approfondie, plus qualitative, auprès des Etablissements qui voulaient bien nous accueillir, ce qui n'est pas toujours simple. Cette étude a été réalisée grâce à un contrat de l'ANRS (Agence Nationale de la Recherche sur le SIDA). Nous avions pour mission de dresser une typologie des facteurs de vulnérabilité spécifique de cette population et de répertorier également par la même occasion les principales difficultés auxquelles les professionnels se heurtent lorsqu'ils souhaitent mettre en place des actions de prévention.

Les institutions qui ont accepté de participer à cette étude sont des institutions que l'on peut qualifier " d'ouvertes " sur ces sujets délicats, ce qui est un biais inévitable par rapport à d'autres qui ne souhaitent pas affronter ces questions. Nous avons enquêté dans une quinzaine d'Etablissements, interviewé 148 professionnels et une centaine d'usagers. Au total 250 personnes.

Nous avons alors pu constater que, même dans ces institutions que l'on peut qualifier d'ouvertes, où la parole circule, les tabous subsistent. Il est très difficile aux équipes de parler entre elles des problèmes ayant trait à la sexualité, des difficultés qu'elles rencontrent, et il est encore plus difficile de mettre en place des actions de prévention du SIDA.

Pour quelle raison ? Tout cela est très difficile à sonder car de nombreux facteurs interfèrent. D'une part, il y a un mythe persistant qui consiste à penser que les personnes handicapées mentales n'ont pas de sexualité, et encore moins les personnes lourdement handicapées.
Nous nous sommes alors appuyés sur des études anglo américaines qui montrent que c'est faux. En fait, les personnes handicapées, et même sévèrement handicapées ont une activité sexuelle d'une gamme assez diversifiée. En France, il faut encore le démontrer.

Nous avons pu constater également que, dans un établissement qui s'occupait de personnes sévèrement handicapées et qui participait à l'enquête, la croyance généralisée que ces personnes n'avaient pas de sexualité coexistait tout à fait avec le fait que la gynécologue avait constaté qu'aucune des résidentes n'était encore vierge. Et malgré cela, on pensait qu'elles n'avaient pas de sexualité et aucun rapport sexuel abouti.
Le déni de la sexualité des usagers dans les institutions semble lié en grande partie à l'image que l'on se fait d'eux. J'ai parlé de la difficulté pour les parents de percevoir leurs enfants handicapés comme des adultes, et cela donne parfois des choses tragi-comiques. Toutes ces situations qui sont faites de non dits, d'interdits, font que tous les acteurs sociaux ont du mal à se situer, que ce soit les éducateurs, les usagers, ou même les parents. Les familles pensent, dans l'ensemble, que les professionnels vont trop loin et craignent le laxisme, elles déplorent des défauts intentionnels de surveillance.
Les professionnels de leur côté déplorent de ne pouvoir évoquer certains aspects de leur travail avec les familles. Quant aux équipes d'encadrement, elles ont parfois du mal à tenir le

cap entre les familles, les conseils d'administration où les parents sont employeurs, les problèmes que les éducateurs rencontrent sur le terrain et les problèmes concrets qui se posent avec les usagers.

Donc tout cela, on s'en doute, n'est pas simple et n'a encore guère fait l'objet d'études.

Je voulais souligner que les tabous familiaux n'expliquent pas tout, que la sexualité est un sujet difficile à aborder également pour le personnel. Les éducateurs interrogés disent avoir peu d'occasions de parler avec leurs collègues des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien concernant la vie intime des usagers.

En outre, parfois, ils reçoivent des confidences d'usagers et ils ne veulent pas trahir ces confidences. Une formation adéquate permettrait sans doute de les faire mieux se situer dans leur rôle professionnel, par exemple en refusant d'être le " confident " privilégié (qui peut être une forme de prise de pouvoir aussi), ce qui interdit d'en parler en équipe. Il y a également la crainte du jugement des collègues, de la hiérarchie, l'absence du critère objectif pour évaluer la qualité de leur travail. Lorsqu'ils s'ouvrent et essayent de trouver des réponses auprès du personnel d'encadrement, très souvent, il y a un phénomène de double contrainte (double bind) qui leur est posé. On leur dit souvent : " Si vous avez des problèmes, c'est parce que vous ne savez pas garder la bonne distance ". Mais qu'est-ce que la " bonne distance " ? N'est-ce pas une de ces pseudo réponses, bien pratique sur l'instant, qui évitent d'aller au fond des choses, de mettre des mots, du sens, sur le malaise éprouvé ?

Dans les institutions spécialisées, ce qui domine généralement c'est l'interdit des rapports sexuels. Pourquoi ces interdits ? Il y a beaucoup d'explications à cela ; cela s'inscrit dans une problématique complexe d'injonctions traditionnelles, voire de valeurs religieuses ou morales, il y a des soucis de sécurité, une responsabilité professionnelle d'ordre public, et également des considérations pragmatiques concernant l'apprentissage du respect du groupe.
Il existe donc aujourd'hui un certain consensus sur le fait que les institutions spécialisées ne permettent pas le développement des capacités relationnelles nécessaires pour mener une vie affective et sexuelle. En général, les résidants n'ont que peu d'éducation sexuelle, sont et affirment difficilement cette identité sexuelle par crainte (réelle ou fantasmée en raisons des interdits) de représailles.

Il en résulte une sexualité largement clandestine qui, renforcée par le tabou sur la sexualité dans les familles, constitue une des caractéristiques principales de l'expression sexuelle dans ces milieux.

La plupart des structures d'hébergement et de jour interdisent toute relation sexuelle dans l'établissement, contrôlent de près les visites des personnes de l'extérieur. Les divers établissements que nous avons étudiés, renforcés par les divers tabous sur la sexualité dans la société, se sont fondés historiquement, à des degrés divers, sur différents arguments se rapportant au bien fondé de la non procréation et au souci de préserver l'ordre public, à des préoccupations sanitaires.
Dans certains cas, des théories psychanalytiques prennent également le pas, proposant de concevoir les foyers d'hébergement comme une grande famille, où les résidants sont frères et sœurs et les éducateurs les parents. Selon cette conception, les rapports sexuels deviennent incestueux.

Enfin, d'autres considérations entrent également en ligne de compte, tel par exemple le souci de protéger les adultes qui n'ont pas de relation affective et sexuelle et qui pourraient mal vivre la présence de couples au sein de l'établissement. En conséquence, l'interdit sexuel et familial sur la sexualité constitue, nous avons pu le démontrer tout au long de ce travail, un des facteurs majeurs de vulnérabilité par rapport au risque sexuel, dont celui de l'exposition au VIH, dans la mesure où les professionnels ont beaucoup de difficultés à mener à bien une éducation sexuelle adaptée aux besoins spécifiques des individus, et encore plus à mettre en place des stratégies efficaces de prévention du VIH.

De nombreux éducateurs travaillant dans les établissements qui interdisent les relations sexuelles sont témoins d'actes sexuels. Une stratégie consiste à ne rien entendre et ne rien voir. Certains reconnaissant cependant les pièges de cette stratégie en terme d'accompagnement dans la réduction des risques. Mais dans la plupart des cas, que les règles soient respectées ou non, les usagers des institutions ont appris la discrétion. Les conséquences pour un accompagnement de la prévention du VIH sont importantes. Les interdits institutionnels créent une sexualité clandestine dont la nocivité est triple confirmant les résultats décrits dans la littérature internationale :

absence d'accompagnement de la vie affective et d'éducation sexuelle ;
entretien de l'ignorance des moyens de prévention. Les actes sexuels clandestins se produisent souvent dans des lieux peu propices à la réduction des risques ;
incapacité, dans ces conditions, pour la personne " handicapée mentale ", à trouver une autonomie affective, ce qui l'empêche de créer une relation affective stable avec ses partenaires sexuels.

Lorsque les interdits sont impossibles à maintenir, une certaine tolérance prend place, souvent perçue par les familles comme du laxisme. Ce couple infernal, interdit/tolérance, va alors provoquer des interactions en cascade : les professionnels jugent souvent le règlement inapplicable et considèrent même qu'il s'agit d'une atteinte à la liberté des personnes, ils adoptent une attitude de laisser faire tout en mettant cependant en place des mesures de contraception systématiques :
- les usagers développent des stratégies destinées à leurrer leur entourage.
- quant aux parents, ils se replient dans une attitude d'opposition et, se défiant même de la contraception pour leur fille, préfèrent recourir à des solutions radicales telles que la stérilisation, sans se mobiliser contre les autres risques ; abus sexuels, maladies sexuellement transmissibles dont VIH.

Toutes ces positions sont antinomiques avec un véritable travail de prévention dans la mesure où celui-ci doit nécessairement passer par la reconnaissance de la réalité des relations affectives et sexuelles des personnes concernées et par une éducation appropriée.

Le fait que la traditionnelle interdiction soit profondément inscrite dans les pratiques sexuelles des individus complexifie encore plus le rôle de l'éducateur dans la vie affective et sexuelle.

Examinons cependant les cas où la sexualité est tolérée, mais à l'extérieur de l'Etablissement. Il arrive, en effet, que des responsables de foyers, soucieux d'apporter une réponse aux demandes exprimées par les résidents, tentent de résoudre le dilemme en maintenant l'interdit sur le lieu de vie, mais en autorisant des couples à aller à l'hôtel le week-end.
L'organisation par les éducateurs des rencontres à l'extérieur leur donne le sentiment de s'immiscer dans la vie privée d'autrui. Et, bien que certains profitent de cette occasion pour

aborder l'accompagnement de la vie sexuelle et pour rappeler la nécessité de se protéger contre le VIH, on se doute bien que ce n'est pas une solution facile.

Certaines incohérences posent cependant problème, surtout pour une population qui a besoin de repères stables. Ainsi, par exemple l'interdiction dans les chambres d'actes permis à l'hôtel ou sur les lieux de vacances. De nombreux éducateurs de foyers ont du mal à appliquer cette politique et à organiser les séjours amoureux pré programmés. Il faut réserver l'hôtel 4 jours à l'avance, et il arrive que la veille les usagers se soient disputés…. On leur dit qu'on a versé des arrhes et qu'on est obligé d'y aller… !
Enfin, certains s'inquiètent des possibilités d'abus sexuels dans un lieu qu'ils ne peuvent contrôler. Donc si le recours à l'hôtel peut paraître comme une solution, " progressiste " dirons-nous, par rapport à des interdits hautement répressifs, cette solution s'avère difficile à gérer, tant sur le plan humain que matériel.
Si elle permet de sortir de la clandestinité et de ses dangers, l'image de la sexualité comme acte sale et dégradant reléguée à l'extérieur du lieu de vie, dissociée de toute quotidienneté en sort renforcée.
A part l'hôtel, une autre solution ; la mise à disposition pour une durée déterminée, de chambres d'amour à l'intérieur du foyer, dont les éducateurs auraient la clé…
Là encore ce n'est pas facile, on imagine y compris les problèmes de voyeurisme que cela peut poser ainsi que la frustration de certains résidants qui peuvent les mener à des actes violents.

Par contre, certaines structures mettent à disposition - durant un week-end - un petit appartement. C'est mieux accueilli dans la mesure où l'intimité est préservée et où les résidents peuvent faire l'apprentissage de ce que pourrait représenter une vie de couple. Mais cela exige tout de même un certain degré d'autonomie et surtout d'y consacrer les moyens financiers, ce qui n'est pas non plus très évident.

Favoriser le libre exercice d'une sexualité autonome et responsable des résidents dont ils s'occupent n'est pas, on le voit, de moindre importance pour les professionnels qui doivent faire face à des problèmes pour lesquels ils n'ont pas été préparés et dont les objectifs pédagogiques et thérapeutiques sont mal, voire pas du tout définis.

Parmi les multiples problèmes qui se posent, on notera également le souci du respect des usagers avec toutes les contradictions qu'implique une nécessaire ingérence dans l'intimité des personnes, notamment dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la vulnérabilité aux risques sexuels .Toute la question est de savoir jusqu'où peut-on aller pour protéger ces personnes et en même temps respecter leur intimité. Les témoignages sur ce sujet montrent la difficulté et la gêne que ces éducateurs éprouvent lorsqu'ils sont sollicités sur ces sujets délicats. D'autant plus que, sur les lieux d'hébergement, les équipes ne sont pas toujours mixtes. Parfois c'est un éducateur, ou une éducatrice qui doit donc accomplir certains actes qui sont de l'ordre de l'intime sur une personne de sexe opposé.

En outre, ils se demandent s'ils ont le droit de s'occuper de la vie intime des usagers ; vérifier les pilules, les dates de règles etc… Certains craignent même dans le domaine des soins et de l'hygiène intime d'outrepasser un seuil et c'est d'autant plus compliqué qu'ils n'ont reçu aucune formation.

Si l'accompagnement des actes corporels est difficile, celui de la vie affective et sexuelle est particulièrement complexe également.

Les éducateurs s'inquiètent donc de leur rôle et particulièrement des risques possibles de dérapage. En fait, certains se retrouvent démunis face au comportement à caractère sexuel des personnes dont ils ont la charge.

Redéfinir les limites de la relation professionnelle est délicat. Il est important de ne pas rompre le lien d'accompagnement, mais dépasser le seuil de l'intimité comporte un risque de dérapage. .. Même bien intentionné un éducateur risque des ennuis sérieux, s'il se trompe de stratégie ou s'il outrepasse sont rôle (mais quel est-il exactement en la matière ?). Comme pour d'autres professions travaillant au contact des enfants, la profession d'éducateur même avec des adultes peut dans certaines circonstances devenir une profession à risques, et là aussi il y a pas mal d'exemples.

Je conclurai en disant que tous les problèmes que je viens d'aborder sont peu décrits bien qu'ils constituent le quotidien dans les institutions et placent les professionnels dans une double contrainte : Qui d'une part génère de la culpabilité quelle que soit l'attitude adoptée, et d'autre part qui peut freiner la mise en œuvre d'actions pédagogiques visant à réduire la vulnérabilité des personnes concernées par rapport aux risques sexuels.

En outre, on ne saurait sous-estimer les enjeux déontologiques, éthiques, juridiques… qui sont particulièrement complexes (que l'on songe à la question de la stérilisation ou à celle de la protection des tiers).

On le voit, au terme de ce bref exposé, les difficultés sont nombreuses dès lors que les professionnels s'aventurent dans le domaine de l'intime. Il n'est pas anodin d'être en contact fréquent avec le corps et l'affectivité de l'autre, d'approcher les activités les plus privées. Toutefois, se contenter de condamner l'ouverture d'un tel débat comme cela se fait encore trop souvent aujourd'hui revient à nier tout ce que les rapports humains peuvent avoir d'ambivalent.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Merci beaucoup de vous être prêtée à cet exercice qui était de réduire le temps de votre intervention. Mais je pense que vous en avez donné vraiment la teneur.

Nous allons passer au débat avec la salle, et j'ai envie de dire qu'avec cette intervention le lien se fait automatiquement entre les trois interventions, sur la nécessité de savoir effectivement comment nous pouvons « bricoler » autour de l'histoire de l'éducation à la sexualité, dans une éducation globale, mission éducative par rapport à vous et à tout ce que vous venez de dire.
Je crois que l'on peut reprendre cela dans la salle, nous sommes démunis et cela produit des effets. Des effets d'aveuglement et de déni. Et je pense que Chantal pourra aussi faire des liens sur ce champ privé, champ public, et des repères.

Questions et débat avec la salle

Eric VERDIER – Bonjour, je suis éducateur pour la santé et j'effectue une recherche sur « homosexualité et suicide ». J'ai une question à poser sur chacun des trois champs que vous représentez ; comment sont prises en compte à votre avis dans chacun de ces trois champs les pratiques homosexuelles, les relations sexuelles et homosexuelles et les relations d'amour également homosexuel ?

Mme PICOD – Je vais commencer, parce que c'est sans doute chez nous que c'est le plus simple. Dans le cadre de l'éducation à la sexualité, l'approche de l'homosexualité en terme d'orientation est posée quand on discute sur la question de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, du droit à la différence, du droit à chacun de choisir ce qu'il peut en être de son partenaire, de sa relation amoureuse, voire de ses pratiques sexuelles. On le pose donc vraiment en terme du droit à la différente et du respect du choix de chacun.

C'est vrai que c'est plus facile pour nous, car je pense que dans les institutions où on peut être confronté au passage à l'acte et au fait qu'il y a des gens qui sont regroupés sur le plan du sexe uniquement, entre hommes ou entre femmes. On peut avoir des problématiques autour de l'homosexualité qui sont moins bien définies parce que confondues entre une homosexualité de fait, parce qu'on n'a pas d'autre possibilité, et ce qu'il peut en être d'une homosexualité d'orientation qui est effectivement quelque chose qui relève de l'individu et de son choix, et de ce qu'il est.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Hier, il y a eu un flottement sur homosexualité et pratique sexuelle avec une personne du même sexe. Il me semble que c'est important, même si c'est clair pour une majorité d'entre nous, de le redire. Je voudrais Chantal que tu redises ce que tu viens de dire très vite, la différente entre identité, orientation et pratique.

Mme PICOD – L'identité sexuelle, c'est être homme ou femme, être reconnu dans notre société comme homme ou comme femme. C'est à dire que c'est plus en terme de représentation sociale, ce que l'on est, comment vous nous vivez comme cela, homme ou femme, et ce qui fait aussi que vous ne nous entendez pas de la même façon suivant que l'on soit des hommes ou des femmes en train de parler.

L'orientation sexuelle, c'est cette chose interne qui me porte vers l'autre, tant sur le plan de l'affection, de la relation amoureuse, du désir sexuel, qui fait que ce choix d'objet va être soit du côté du même, soit du côté de l'autre. S'il est du côté du même, on sera du côté de l'homosexualité et s'il est du côté de l'autre, on sera dans l'hétérosexualité.

Les pratiques sexuelles, c'est ce qui m'amène à avoir des rapports sexuels avec différents partenaires, et ces partenaires peuvent être de chaque sexe, parce que l'objectif de ces rapports sexuels peut être aussi simplement de l'exercice de la sexualité pour différentes raisons ; du choix de plaisir simplement, du choix de l'opportunité, de la possibilité d'exercer cette sexualité, et aussi du choix d'expériences et autres.

Voilà, je pense que j'ai été assez claire.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Oui, merci, il me semble qu'il était important de le redire.

Mme DIEDERICH – Dans les institutions, je dirai que l'homosexualité, si elle est clandestine et pas clairement affirmée, arrange un peu tout le monde, car du coup, il n'y a plus le problème de la procréation… Il faut dire les choses.
Par contre, du côté des familles c'est plus complexe. J'ai déjà entendu des familles dire « Je préfère avoir un enfant handicapé plutôt qu'un enfant homosexuel ». Il se trouve que lorsqu'ils ont un enfant handicapé et homosexuel, cela pose vraiment un problème.

Il y a des familles qui n'acceptent pas, et du fait que ce sont des adultes, les éducateurs ne vont pas aller dire aux familles que leur fils ou leur fille a un penchant homosexuel. Et là où cela pose problème, c'est lorsqu'un éducateur, et c'est arrivé, connaît un adulte qui a 35 ans qui a des relations homosexuelles. Je cite un cas où, qui plus est, on a retrouvé la personne avec un peu d'argent, et où on soupçonne qu'il va dans des lieux de drague et se fait un peu payer. L'éducateur lui donne des préservatifs et lui apprend comment les mettre. Ce jeune retourne dans sa famille le week-end et les parents découvrent épouvantés les préservatifs, apprennent que c'est l'éducateur qui les lui a donnés, et c'est le scandale.

Je cite là un exemple, mais au cours de l'étude plusieurs exemples de ce type m'ont été rapportés. Les parents exigent alors le renvoi ou la démission de l'éducateur pour incitation à la débauche, en lui disant « Mais vous lui mettez des idées dans la tête, notre fils qui n'a jamais regardé une fille » !
Et là l'éducateur est ennuyé, il ne peut pas dire que bien sûr, il ne regarde pas les filles, et il ne peut pas dire vraiment ce qui se passe. Il se trouve que dans ce cas le directeur a arrangé les choses et l'éducateur n'a pas été licencié.

Mais une éducatrice dans une autre institution du Nord de la France m'a dit « on ne fait de la prévention SIDA que pour ceux qui n'ont pas de famille, sinon c'est se mettre la corde au cou ». C'est grave. C'était il y a deux ans, ce n'est donc pas vieux.

M. FATRAS – Je n'ai aucune donnée objective sur ce point, mais j'ai le sentiment par contre que ce n'est pas du tout un sujet tabou au sein des professionnels qui travaillent à la PJJ sur cette question. Je n'ai vraiment pas l'impression qu'il y ait un malaise ou une difficulté à l'aborder le cas échéant. Mais je n'ai pas de donnée objective pour répondre de façon précise.
Par contre, je retrouve, et c'est ce que vous évoquiez tout-à-l'heure, le malaise dans les structures d'hébergement en ce qui concerne à la fois le conseil, l'accompagnement, d'une éventuelle sexualité, qu'elle soit homo ou hétéro d'ailleurs, et le règlement. Le règlement qui interdit les relations sexuelles dans l'enceinte de l'Etablissement. Il y a cette ambiguï té, un peu, mais cela semble assez bien géré.

Un intervenant – Une intervention qui fait suite à l'intervention du docteur Jean Yves FATRAS mais qui concerne aussi je crois les autres intervenants : il nous a dit qu'il est nécessaire d'intégrer la sexualité dans un travail pédagogique global. Qu'est-ce que vous entendez par là et est-ce que vous pouvez développer un petit peu ce sujet ?

M. FATRAS – Je n'ai pas dit pédagogique, je ne crois pas, je crois que j'ai dit éducatif. Si j'ai dit pédagogique, je ne peux pas répondre. Si j'ai dit éducatif, je peux répondre. C'est effectivement un axe de travail important sur lequel j'essaye de mobiliser les équipes de la PJJ, qui est de dire « Travaillons sur la santé en général, et sur la sexualité en particulier ». En matière thématique, il y a deux grands axes qui traversent l'institution ; c'est effectivement la sexualité et la toxicomanie.

J'essaye d'éviter ces approches thématiques et de dire « Grosso modo, en travaillant sur la santé dans le cadre du travail éducatif, on peut gagner du terrain. C'est un peu ce que j'ai essayé de développer tout à l'heure quand je parlais de notre institution très connotée éducativo-judiciaire, en disant que travailler sur la santé c'est trouver un espace d'apaisement, de relative neutralité, même si le terme est un peu fort, en tous les cas décalé par rapport aux autres registres. Cela permet peut être de travailler avec les jeunes sur un certain nombre de notions auxquelles ils sont fermés de façon habituelle.

C'est à dire que le fait de travailler sur la santé peut être un objectif, mais peut aussi être un outil de médiation dans le travail éducatif.
Ma réponse ne semble pas suffisante, vous voulez des exemples concrets. D'accord.

Lorsque nous sommes avec de jeunes garçons, violents, méprisants, voire sexistes très souvent ; le fait de travailler avec eux sur leur pouvoir de séduction est un travail qui touche à la santé, vous en conviendrez et c'est également un travail éducatif. On n'est pas obligé de travailler sur la santé en la nommant, mais on peut l'utiliser pour travailler sur des notions plus larges.

En travaillant avec lui sur son pouvoir de séduction, on va travailler sur sa capacité à se projeter, son image de lui même et son rapport à l'autre.
Pourquoi ça l'intéresse de séduire ? Et pour qu'il séduise, il est important qu'il ait une peau en bon état, qu'on puisse s'occuper de ses dents, et effectivement il va comprendre que travailler sur sa santé c'est travailler sur lui même et cela peut être quelque chose de très intéressant, sans entrer dans une démarche très complexe. On peut trouver d'autres exemples, mais tout ce qui est autour du look, du fun, ce sont des choses qui marchent bien.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – La santé pour toi, ce n'est pas seulement le médical. Quand tu parles de la relation à l'autre, tu viens sur le champ de la promotion de la santé. Cela va sans dire mais cela va mieux en le disant ; la santé ne se résume pas au médical, il y a le physique, le mental et le social.

M. FATRAS – C'est vrai que la relation à l'autre et le rapport sexué, sans qu'il soit sexuel est quelque chose de très intéressant à travailler dans un groupe d'adolescents.

Mme PICOD – Je voudrais dire deux mots, car nous aussi nous avons rattaché l'éducation à la sexualité à la santé, c'est ce que je disais tout à l'heure par rapport aux 40 heures d'éducation à la santé que nous avions mises en place. Education à la santé et à la sexualité. C'est vrai que l'idée est une approche globale de l'individu, qu'il soit capable de se sentir bien dans sa peau, qu'il soit bien dans sa tête, c'est le travail autour de l'estime de soi comme on l'a entendu hier avec Marie CHEVRET et Gérard RIBES.

C'est le travail aussi autour des représentations sociales qui nous sont renvoyées autour de l'image, de l'identité, etc… C'est ce qui a été développé hier matin, c'est à dire qu'on ne parle pas de la sexualité en tous les cas dans la représentation commune que l'on pourrait avoir, c'est à dire parler de sexe.

C'est à dire que même si effectivement on est amené à parler des pratiques et à parler de prévention ou de choses comme ça, l'idée est beaucoup plus de travailler sur comment les adolescents peuvent se saisir des informations qu'ils ont autour d'eux, peuvent les analyser, et pouvoir avoir des comportement ensuite qui soient en lien avec leurs besoins et ce qu'ils ont compris effectivement de leur relation aux autres dans un groupe social.

Mme LAURENT – Je suis médecin CPEF à Vaulx en Velin et à Rillieux. J'aurais voulu parler d'un point qui est apparu plusieurs fois, au niveau de la sexualité des handicapés, et l'importance qu'ils aient une éducation à la sexualité.
A plusieurs reprises, j'ai vu des jeunes filles assez sérieusement handicapées, qui se plaignaient de viols. Pour ce qui est du consentement de la jeune fille, je crois qu'elles ont énormément de mal à dire non car elles ne savent pas ce qui va se passer, mais elles le ressentent et peuvent l'exprimer après comme une très grande violence qui les marque. Et là aussi, l'importance de l'Education est manifeste.

Deuxième chose, une question au médecin de la PJJ. Il a parlé de psychiatrisation, et il avait l'air de la regretter. J'aurais voulu savoir s'il pensait que les jeunes n'avaient plus de troubles psychiatriques ou s'il y avait trop d'interventions de psychiatres ?

M. FATRAS – Oui, c'est forcément rapide quand on dit les choses comme ça. Je peux dire que bien entendu, il y a besoin de travailler avec les psychiatres et que nous avons beaucoup de travail avec eux.
Quand je dis qu'il y a un risque de psychiatrisation, ce n'est pas du fait des psychiatres, c'est qu'il y a une demande de la part de la société à rejeter vers la sphère de la santé mentale des choses qui n'en relèvent pas forcément…

Il y a une espèce de continuum entre une espèce de souffrance psychique et un tableau psychiatrique. La frontière, je ne sais pas où elle est et je pense que personne ne le sait exactement. Donc renvoyer cela sur le psychiatre, ce n'est pas sérieux et cela correspond davantage à une demande sociale.

Céline – Je suis éducatrice en foyer d'adultes handicapés mentaux. Je travaille dans un foyer avec des adultes. C'est vrai qu'il y a 10 ans dans le foyer où j'étais, il y avait ce discours d'une grande famille, d'inceste, d'interdit. Mais depuis 10 ans les choses ont beaucoup évolué, le planning familial intervient une fois par mois, il y a des résidents qui vivent en couple au niveau du foyer, et maintenant quand il y a des agressions sexuelles on peut en parler avec eux, et nous avons même eu une affaire qui est allée jusqu'à la gendarmerie.

Je pense qu'il y a eu une évolution, et il me semble que c'est dû aussi à la Direction qui est en place, à l'équipe éducative et au bon vouloir.
C'est vrai qu'il reste du chemin à faire parce que nous ne sommes peut-être pas assez formés, mais il y a eu une évolution et j'espère que cela va continuer.

Mme DIEDERICH – Par rapport aux abus sexuels, bien entendu dans les institutions c'est quelque chose qui existe, mais il est difficile de le savoir précisément. Il est impossible en France de chiffrer, comme cela c'est fait au Canada ou aux Etats Unis par dépôts de plaintes, le nombre d'abus sexuels. Les études étrangères nous montrent par exemple que les personnes handicapées mentales ont 400 fois plus de chances d'être abusées sexuellement qu'une personne normale. Ce sont des chiffres qui sont fournis par l'étranger.
Quand on va dans des institutions, on apprend effectivement des cas d'abus sexuels, mais en général, il est très rare qu'il y ait dépôt de plainte, ou que cela se sache. On l'a vu, on le voit en tous les cas avec le scandale qui se fait jour actuellement, avec non seulement abus sexuels mais meurtres. Dès lors qu'il s'agit de personnes handicapées, c'est un peu comme si c'était moins grave et qu'on n'avait pas trop à y faire attention.

J'ai pu constater que les discours qui entourent les abus sexuels des personnes handicapées sont à peu près les mêmes que ceux que je pouvais entendre, qui existaient, il y a une vingtaine d'années, pour les femmes qui étaient violées. C'est à dire minimisation de la faute, renvoi de la culpabilité à la victime, « elle l'a bien cherché, etc… » on ne veut pas trop savoir. Et enfin, impunité totale des violeurs. Le tout dans un contexte « il ne faut pas en parler, pas de vagues ».

Les abus sexuels se font parfois d'un résident sur un autre résident, parfois avec des éducateurs qui sont impliqués, mais le plus souvent, c'est comme pour la population en général, les abus sexuels sont faits dans la famille ou par des proches de la famille. On retrouve à peu près les mêmes cas de figure, et c'est encore plus accentué dans la mesure où souvent ces personnes que l'on appelle handicapées mentales viennent de milieux extrêmement défavorisés, et donc avec des histoires de maltraitance et justement de violences sexuelles.

Il y a une chose dont on parle moins aussi, c'est l'exploitation sexuelle. J'ai découvert cela au cours de cette enquête, à plusieurs reprises exploitation sexuelle à des fins pornographiques par exemple. C'est à dire qu'on va faire des photos ou des films pornographiques avec ces personnes, elles ne coûtent rien ou quasiment rien.
Egalement exploitation sexuelle de copains qui prêtent leurs copines, mais cela, ça peut se voir aussi au niveau d'autres jeunes. Des copains qui prêtent leurs copines pour un échange d'argent ou de drogue. On en parle un peu moins.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – C'est dire le chemin qu'il y a à faire pour le respect de tous.

M. Christophe L, « Chrétiens et SIDA » – J'ai une question pour Madame PICOD parce que je ne suis pas tout à fait d'accord sur l'identité sexuelle, quant à la définition que vous en avez donnée. Je l'ai trouvée très naturaliste en fait, parce que vous avez défini grosso modo les sexes, mais on parle aujourd'hui de genres, et je m'étonne que dans ce colloque, depuis une journée et demie maintenant, nous n'ayons pas entendu prononcer ce mot de genres. On a présenté l'homosexualité comme une espèce d'avatar, ou un phénomène un peu accidentel. C'est à dire que si on se place dans une perspective de genres et d'identité sexuelle, l'homosexualité si vous l'appelez comme ça, ou les gays ou les lesbiennes, n'ont pas trouvé une place véritablement dans ce débat en fait.

C'est à dire que je n'ai pas entendu parler spécifiquement de ce sujet, et dans le cadre de l'éducation à la sexualité, il est important justement pour que des jeunes personnes trouvent leur identité sexuelle, qu'on nomme les choses, et qu'on laisse les personnes nommer leur façon d'être et leur façon de se définir. J'ai trouvé que c'était un peu manquant hier. Il a fallu attendre l'intervention de cette femme médecin du sport pour entendre parler un petit peu de lesbianisme, un petit peu de bisexualité.
En tous cas, on ne peut pas simplement limiter l'identité sexuelle aux hommes et aux femmes.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Je crains qu'il n'y ait des malentendus sur les mots, je conclurai peut être comme ça ce soir, nous avons encore beaucoup à faire. Mon propos est pour que ce que vous venez de dire soit pris en compte. Je ne veux surtout pas fermer la parole, Chantal va pouvoir répondre en deux mots, mais nous avons beaucoup de travail à faire chacun pour aller à la rencontre de l'autre avec la représentation qu'il a des mots, et tout-à-l'heure quand j'ai demandé à Chantal de préciser, c'était pour qu'on s'entende à minima et ne pas confondre en effet ces concepts d'homosexualité et de pratique par exemple.
Je vais donc donner la parole à Chantal PICOD mais ce n'est pas ce matin que nous allons davantage travailler sur l'identité.

Chantal PICOD – C'est vrai que je n'avais pas l'impression d'avoir été aussi confuse, et que j'ai peut être par contre été un peu réductrice au sens de l'identité différente de l'orientation et différente des pratiques. C'est vrai qu'on le pose un peu comme ça en ce qui nous concerne, par rapport aux jeunes, pour qu'ils puissent s'y retrouver. Si on commence à parler d'une identité homosexuelle, voire d'une identité bisexuelle, je pense que comme le disait Chantal LAPOSTOLLE, il faut vraiment pouvoir se mettre d'accord sur les mots et ce qu'on entend par là.

Parce que, la problématique justement de l'identité de genres, ramène effectivement à une problématique que nous avons eue autour de la reconnaissance entre autres de l'homosexualité dans notre société. Nous sommes allés de quelque chose qui pouvait être de l'ordre du pathologique à quelque chose ensuite de plus ou moins normal vers quelque chose dont on peut penser que maintenant elle est acquise par chacun dans son fort intérieur, à titre personnel et dans son intimité.

Parce que mon idée autour de l'orientation sexuelle justement est que chacun a son intimité. Il n'y a que la personne qui peut dire ce qu'il peut en être de cette orientation. De cette attirance, de ce projet, de ce qui la porte vers l'autre. Cela fait partie un peu de la philosophie que je peux avoir par rapport à ce sujet, et c'est pour cela aussi que je me suis retrouvée avec G. RIBES et M. CHEVRET, parce qu'ils ont les même propos que moi à ce sujet là.

Je crois que nous n'avons pas intérêt à mélanger ce qui peut en être de l'identité justement sexuelle de l'homme et de la femme, et ce qu'il peut en être de son orientation qui relève de l'intimité. On est du côté un peu du stigmate, et si effectivement je dois me définir comme femme homosexuelle à chaque fois que je me présente, immédiatement, je me mets dans un contexte qui est « on me regarde par le bout de la lorgnette ».

Ma proposition était donc d'être reconnus socialement comme des hommes et des femmes, que ce soit quelque chose qui nous permette de vivre, d'échanger les uns et les autres. Et après, quand on est de l'ordre de son orientation, on est du côté de son intimité, de ses choix

personnels et on n'a pas forcément à faire part sur un plan social, de ses « tripes » comme le dirait Chantal. Et après, ce qui semble très intéressant pour les adolescents, et pour les handicapés aussi, c'est de bien faire cette distinction entre le fait qu'on peut avoir des pratiques homosexuelles et ne pas devenir homosexuel, ou être orienté homosexuel. Comme on peut avoir des pratiques hétérosexuelles et être orienté homosexuel. Ce ne sont pas les pratiques qui vont définir ce qu'il en est de notre orientation.
Mais si j'ai été confuse, je m'en excuse.

M. JUNKER – Je suis directeur de foyer pour personnes adultes handicapées. Il y aurait beaucoup de choses à dire par rapport à ce qu'a évoqué Mme DIEDERICH mais on en parlera tout-à-l'heure. Simplement, il ne faudrait pas que dans le travail avec les foyers, on s'arrête à uniquement permettre à l'intérieur une rencontre entre les personnes handicapées.
Une anecdote ; je dirige actuellement un foyer pour des adultes IMC et une personne de 30 ans d'intelligence tout à fait normale, qui ne communique pas, sauf par des signes, me disait cette chose très belle : *« J'ai beaucoup de copains, on m'emmène en boîte, les filles me font danser en bougeant mon fauteuil, je séduis beaucoup, mais je reste le meilleur copain du monde, parce qu'à 3 heures du matin, moi on me ramène dans mon foyer et eux ils partent faire ce qu'ils ont envie de faire ».*

Table ronde

« Quel sens recouvre la mixité dans le champ de l'éducation, auprès des publics et des encadrants ?»

Animatrices :
Mmes Claude ROZIER et Claire TEMPELHOFF, médecins scolaires, Académie de Lyon et Grenoble

Intervenants :
M. Marc BABIN, formateur, Ecole des Parents et des Educateurs du Rhône
Mme Nicole BODINIER, conseillère conjugale, Mutualité de Savoie
Mme Elisabeth GUFFROY, médecin scolaire, Rhône
Mme Nadine MONTAGNE, MFPF de la Loire
M. Hervé PRADEL, directeur ADAPEI Loire
M. Laurent ROCHE, enseignant, Académie de Grenoble

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Je vous rappelle le principe de cette table ronde. Nous l'avons voulue vivante, qu'elle puisse témoigner d'une pratique d'éducation à la sexualité tant du point de vue de la formation de formateurs que d'interventions auprès de jeunes. C'est de ces témoignages dont nous allons parler, chacun va pouvoir en dire quelque chose.
Après ces témoignages, réactions de la table ronde entre elle, et enfin la parole sera donnée au public sous le même mode que tout-à-l'heure, où chacun pourra participer et approfondir les questions qui auront pu venir grâce aux stimulations des exposés précédents. Je sais que ceux qui vont venir sont tout aussi intéressants, et sont du côté des témoignages.

Pour ce faire, nous allons commencer par Monsieur BABIN.

M. Marc BABIN[32] – Bonjour, je suis docteur en Sciences de l'Education et j'ai une activité également de psychanalyste en cabinet sur Lyon.
Mon intervention porte sur deux expériences professionnelles. L'une en tant qu'éducateur pour animer des séquences éducatives autour de la sexualité auprès de collégiens et de lycéens depuis 7 ans dans le Rhône, et l'autre en tant que formateur pour accompagner une équipe éducative d'une maison d'enfants sur ces questions de sexualité en lieu de vie dans la région lyonnaise. Une action dans le cadre de l'Ecole des Parents et des Educateurs du Rhône, association nationale ayant des relais régionaux et départementaux avec 4 principales activités. Un service animation formation, un service documentaire, un service écoute téléphonique et un service consultation thérapeutique.

Mon témoignage consiste à vous faire part de mes réflexions, de mes constats et de mes doutes également sur ce travail, plutôt que des certitudes forcément limitées dans le champ

[32] formateur, Ecole des Parents et des Educateurs du Rhône

vaste qu'est l'Education. Quelques préconisations pédagogiques toutefois pourront être abordées.

Je vais plus développer en fait ma deuxième expérience concernant l'accompagnement d'une équipe éducative mixte, d'une maison d'enfants mixte, 5-18 ans, 50 enfants en grande difficulté socio-familiale.
L'accompagnement d'une équipe dans le traitement éducatif du phénomène relatif à la sexualité et à la maltraitance.

Trois objectifs étaient fixés pour cette formation :

Travailler autour des représentations des professionnels sur la sexualité infantile,
Travailler sur le phénomène de la maltraitance dans le cadre de ce lieu de vie,
Mettre en place des ateliers pédagogiques.

A l'origine du projet : L'observation des professionnels sur les comportements des enfants qui dérangeaient et déstabilisaient l'équipe. Quelques exemples : livres pornographiques découverts dans le dortoir des enfants âgés de 10 ans, beaucoup d'agressivité entre les garçons et les filles selon les professionnels, gestes provocateurs, simulation du coï t, bruitage, ouvrir la serviette devant les filles par les garçons lors de la douche etc…

Les adultes se demandaient s'il fallait intervenir sur ce sujet, et quelle réponse apporter.

L'accompagnement a permis à cette équipe de dédramatiser les situations, d'assouplir leur position professionnelle. Ne pas voir de l'agressivité dans tous les comportements, ne pas systématiquement attribuer un caractère négatif aux manifestations sexuelles des enfants et relativiser certains schémas de pensée que l'on peut apprendre en formation.

En effet, lorsque j'ai fait un tour de table en demandant aux éducateurs ce que représentait pour eux la sexualité infantile, on m'a parlé du caractère polymorphe pervers de l'enfant. Ce sont des choses qu'on apprend en formation, évidemment, mais il me semble que l'important a été après de les amener à davantage travailler sur le sens de ces comportements précis, dans cette institution précise.

Les professionnels ont pu aussi construire des réponses aidantes en face de comportements complexes, asociaux, et destructeurs, pour le sujet et le groupe.

Ils ont pu découvrir d'une part que les garçons de 9 ans par exemple ne s'intéressent pas toujours aux filles et qu'ils les détestent même. Et d'autre part, qu'ils se réunissent entre eux et les embêtent, font du « haut les mains », et que les filles à ce même âge forment un groupe entre elles et qu'elles sont jalouses du droit culturel des garçons, de leur supériorité en force physique et en rudesse.

Bref, l'intérêt pour le sexe opposé à cet âge, autant pour le garçon que pour la fille, prend une forme agressive. Cela a permis de réfléchir sur le sens d'offrir à l'enfant de vivre dans un groupe mixte ou non mixte, et comment le lieu de vie sera la scène où l'acteur déploiera sa problématique identitaire sexuelle.

D'où l'importance de supprimer tout climat d'interdiction de manifestation de la parole et en fonction des âges la parole prend aussi acte, s'exprime, et aussi supprimer tout climat de

culpabilité et offrir un travail éducatif singulier avec des espaces de paroles et de cheminement.

Par exemple, les enfants placés, victimes d'abus sexuels, exprimeront leur état traumatique, leur malaise dans l'institution. Il me semble précieux que l'équipe éducative soit mixte pour favoriser les étayages utiles à ces enfants, pour se restaurer narcissiquement.
L'étayage consistera à s'appuyer sur des relations avec d'autres, pour projeter, jouer, réparer, s'exprimer et ressentir. Ainsi, certaines confidences ne peuvent être dévoilées que dans certains contextes avec un éducateur de même sexe.

Le contact corporel, les moments de tendresse indispensables pour le développement de l'enfant, les identifications à des modèles adultes sains que peuvent représenter les éducateurs nécessitent la présence d'une équipe mixte qui assume sa mixité. Et j'insiste sur le fait d'assumer sa mixité. Les ateliers d'expression mis en place dans cette institution, jeux de rôles, jeux de mots etc… ont permis de comprendre que les enfants étaient très attentifs aux relations entre les éducateurs, ils les avaient tous mariés. Ils se faisaient leurs films, leurs histoires, leurs représentations des choses. Cela a permis de comprendre aux éducateurs aussi que les enfants semblent plus à l'aise que les adultes professionnels à parler de l'intimité sexuelle, de la tendresse, de la nudité, du plaisir, et de la souffrance dans l'institution.

Il s'agissait également de demander à des groupes d'enfants de proposer une liste de gros mots, de petits mots, de mots doux, de mots durs, de mots légers, de mots lourds ; ce jeu là a favorisé une discussion avec les enfants et les adolescents sur ce que pourrait être une famille. La beauté, la chance, et le jardin secret ont souvent été abordés dans le cadre d'un échange sur le rapport à soi et le rapport à l'autre.

J'ai entendu tout-à-l'heure qu'avec des dents cariées, on ne pouvait pas séduire, et bien eux pensent que si !
Bref, alors que la mixité semblait poser des problèmes et des incompréhensions, semblait éloigner les garçons et les filles, semblait éloigner le groupe d'enfants et celui des adultes, l'accompagnement de formation a permis à ces professionnels de poser un autre regard sur les comportements, a permis aussi de s'autoriser à intervenir sur ces sujets. Je pense à un article d'un psychanalyste sur l'autorité, Daniel Sibony. En effet, ne pas laisser l'intervention dans le domaine du relationnel et de l'intime uniquement aux spécialistes. Nous avons tous une possibilité de s'autoriser à intervenir sur le sujet, en respectant sa place, son identité.

C'est un accompagnement qui leur a permis de reconnaître aussi que la sexualité est une composante structurelle de l'être humain, et d'admettre que son existence est une réalité vitale et non un simple problème. Comprendre et respecter qu'en fonction des âges, le rapport entre les sexes passe de la jalousie, de la crainte à l'attirance.

En conclusion finale sur cette question « Quel sens recouvre la mixité dans le champ de l'éducation auprès des publics et des encadrants ?», le caractère mixte et non mixte est souvent peu questionné en fait.
Il me semble que ça relève d'une évidence et que le rôle d'un accompagnant dans une institution est justement de travailler sur ces évidences.

Pour l'adolescence en milieu de vie, la mixité n'est pas toujours souhaitée par les encadrants, au moment où la libido refait son apparition avec une force nouvelle, et il y aurait danger dans

un lieu de vie mixte. Et je me questionne toujours de quel danger s'agit il vraiment ? Et pour qui ?

J'ai entendu de plus que privilégier les groupes non mixtes pour certaines séquences éducatives était céder à la facilité. En quoi est-ce plus facile ? N'ayant pas de certitude dans ce domaine, il me semble judicieux en revanche d'aider les intervenants à réfléchir sur le caractère utile ou inutile, dangereux ou protecteur, d'un groupe mixte ou non, d'une équipe mixte ou non, afin de construire des situations éducatives qui soient proches des besoins identitaires des enfants et des adolescents que nous accompagnons.

J'ajouterai aussi un certain nombre de choses au regard de l'échange de ce matin ; je voulais dire que je ne sais pas si ici, c'est le lieu le mieux indiqué pour parler de ces choses là. Nous sommes dans une sphère médiatique en colloque et le risque est que cela fixe les choses et que cela stigmatise et étiquette, alors qu'il semble que tout est intéressant à prendre en compte quand on entre dans la clinique et l'intime.

Par rapport à la fonction éducative assurée par l'éducation; il me semble que cette dernière n'est en aucun cas une substitution parentale. Cela semble dans l'ordre de la suppléance et donc de la complémentarité. Il ne s'agit donc pas d'occuper toutes les places !

Quant à l'enjeu éducatif, du côté de l'accompagnement au quotidien ; il semble important de travailler sur ce que c'est qu'un enfant placé. Et par rapport au problème de maltraitance, justement il y a eu un problème de déplacement. Et peut être que ces lieux là sont pour remettre à sa place et travailler autour des places. Et on ne peut pas travailler autour des places sans travailler autour de la Loi.

Il y a aussi des lois, notamment l'âge de la majorité sexuelle, et poser des interdits dans un cadre éducatif, c'est justement structurant, et cela peut faciliter peut-être la progression, peut être le respect, mais là le travail éducatif commence. Et peut-être est-il souhaitable de définir les espaces dans l'institution où les sujets placés peuvent expérimenter des rencontres sexuelles ?
Ce qui me gêne, c'est quand il n'y a pas de loi posée par rapport à des enfants déplacés.

Quant au sexuel, je dirai que parler n'est pas inciter la relation sexuelle. Au contraire, mettre des mots, c'est prendre de la distance par rapport à ce vécu.

De plus le sexuel se manifeste dans tous les actes de la vie intime et quotidienne du sujet. Aussi, les éducateurs touchent effectivement à des choses intimes et toute intervention va venir marquer la question de l'intime. Cela renvoie à la question éducative : quel pouvoir j'ai sur l'autre, et quelle précaution déontologique et éthique je mets en place pour éviter d'abuser de mon pouvoir ?

Enfin je dirai qu'il me semble que la mixité comme la culture comme le handicap, comme l'orientation sexuelle, la religion, ne doit pas être un prétexte à ne pas se rencontrer.
Merci de votre attention.

M. Laurent ROCHE[33] – Bonjour, je suis enseignant d'histoire géographie et éducation civique dans un petit collège en milieu rural, et c'est justement parce que je fais de l'éducation civique qu'il m'a semblé intéressant d'animer des séquences d'éducation sexuelle en 4ème, en sachant que ces cours d'éducation à la sexualité ne durent que deux heures au collège.

Pourquoi cet intérêt ? Parce que cela s'inscrit dans l'esprit du programme d'éducation civique au collège, surtout en 5ème et 4ème, où il est question de l'apprentissage de la citoyenneté, du respect, de la tolérance, de la justice aussi. Et en 4ème par exemple, il y a eu l'année dernière l'intervention d'avocats d'enfants qui sont venus.

Et il est question aussi dans l'éducation civique des luttes contre les discriminations, sexistes en particulier. Il y a donc une cohérence. Et cette cohérence s'accentue aussi avec le fait que le ministère s'intéresse encore une fois au niveau de la 4ème, à la prévention. Et entre autres en terme de sécurité routière.
Et pour moi la sécurité routière, cela rejoint bien souvent la façon dont on se pose en tant que garçon ou que fille, et il est intéressant finalement de rejoindre ces deux actions.

Donc une cohérence dans toutes ces actions qui sont menées autour des élèves de 4ème. Il a donc fallu s'inscrire à un stage de formation qui dure deux jours, un stage qui est très dense et très intéressant. Et ensuite on participe donc à cette animation avec forcément une personne de la santé. Soit l'infirmière soit le médecin de l'Education Nationale.

La question tourne autour de la mixité ; les 4ème sont des élèves âgés entre 13 et 15 ans en général, et ces séances d'éducation à la sexualité n'ont de sens pour moi que justement parce que le public est mixte. Elles durent deux heures, il faut être le plus efficace possible. Il s'agit dans ces séquences, de permettre de favoriser un dialogue entre les élèves, dans le respect. Et puis il s'agit aussi d'amorcer une réflexion commune autour du thème de la sexualité. Et en fait, avec notre binôme, on aime bien aborder cette séquence en mettant en évidence les images très stéréotypées qu'ils ont d'eux mêmes.

Au début il y a une préparation en groupes non mixtes, et puis ensuite on met en commun les avantages d'être un garçon ou d'être une fille, et assez rapidement ça leur permet de prendre conscience de la différence de sexe, de ce que cela implique dans les différents champs de l'affectif, du psychologique, et du biologique bien sûr aussi, du social, du relationnel. On essaye bien sûr d'élargir toujours cette représentation de la sexualité à la culture, aux représentations culturelles que les élèves ont, il y a une importance du milieu culturel, mais les questions qu'ils posent nous mènent un peu là où ils veulent.

En tous les cas, il y a toujours trois choses sur lesquelles on insiste toujours à un moment donné. C'est l'importance de la prévention, l'adresse du planning familial, et puis c'est également le rappel de la loi.
Même si encore une fois, le débat nous mène dans des endroits différents, c'est vrai qu'il y a ces trois choses que l'on veut rappeler aux élèves à un moment donné.

Un petit bémol sur la mixité ; c'est vrai que j'ai constaté qu'il peut y avoir de la gêne de parler en groupe lorsqu'on aborde les questions anatomiques, physiologiques, mais dans la mesure où les séances ne durent que deux heures et pas forcément d'ailleurs dans la continuité, il faut les mettre au maximum à profit.

[33] enseignant, Académie de Grenoble

Personnellement je n'ai pas l'expérience de l'animateur non mixte, car il y a toujours, soit l'infirmière, soit le médecin de l'Education Nationale qui vient avec moi. Je ne peux donc pas parler d'une expérience que je n'ai pas.
En revanche, je ne vois pas tellement d'inconvénient à cette mixité, où justement les élèves qui sont gênés se sentent, je pense, rassurés, en sachant qu'ils sont représentés, et peut-être davantage compris au moment des échanges.

Donc à propos de la mixité des animateurs, elle est importante. En tous les cas, je constate qu'elle favorise l'expression de sensibilités différentes, bien entendu, et donc l'ouverture à l'autre. Elle permet d'être complémentaire avec une personne qui répond, une personne qui observe, qui rebondit également.
Et puis c'est aussi un confort puisque finalement on peut se reposer sur ce que l'autre a de différent, il y a un échange. Et puis enfin, je l'espère, l'image concrète que nous avons, nous, en tant que binôme mixte, de respect mutuel, d'écoute entre nous, est une image positive que nous renvoyons aux élèves.

Pour conclure, toujours me plaçant en tant qu'enseignant d'Education Civique au collège, il me semble que cette éducation à la sexualité a toute sa place dans l'Education Nationale et que la mixité du public comme celle d'ailleurs des intervenants est une très grande richesse à la fois pour le public, et aussi pour les intervenants.

Mme Elisabeth GUFFROY[34] – Je suis médecin de secteur à l'Académie de LYON, et aussi formateur académique pour la mise en place des heures d'éducation sexuelle dans les collèges, illustrée par mon collègue à l'instant. Hier, grâce à l'intervention de Jocelyne MANOUKIAN, on s'est remémoré que depuis peu, la sexualité est détachée de la stricte procréation, et l'intérêt biologique se déplace vers le fantasmatique, et le culturel qui sous-tend la sexualité. Dans la pratique, le sexologue traite l'individu dans toutes ses composantes. L'Education Sexuelle, Education et pas seulement information, l'information n'apportant que l'intelligibilité qui est la condition nécessaire mais pas suffisante à la compréhension, à l'Education.

L'homme ne s'accomplit pleinement que par et dans la culture, l'homme est un être à la fois physique, biologique, psychique, culturel, social, affectif, rationnel et historique.
C'est cette unité complexe de la nature humaine qui doit être prise en compte pour que chaque individu prenne connaissance et conscience à la fois des caractères complexes de son identité, et de son identité commune avec tous les autres humains, et puisse vivre pleinement, harmonieusement sa sexualité.

L'objectif donc de l'Education Sexuelle, sera de promouvoir une connaissance capable de saisir des problèmes globaux et fondamentaux, pour y inscrire les connaissances partielles et locales. C'est également une manière d'être, c'est à dire de vivre harmonieusement sa sexualité, quelle qu'elle soit. C'est à dire de se construire une identité, une personnalité. Reconnaître l'unité et la complexité humaine, c'est rassembler et organiser des connaissances dispersées dans les sciences de la nature, dans les sciences humaines, la littérature, la philosophie, montrer le lien indissoluble entre l'unité et la diversité de tout ce qui est humain.

[34] médecin scolaire, Académie du Rhône

Or, chacun d'entre nous ne possède qu'une connaissance fragmentée ; médecins, infirmières, psychologues, enseignants, parents, d'où l'importance de la complémentarité et de la mixité des intervenants.

Le fait que nous n'ayons pas le même vécu, hommes ou femmes, plaide également pour la mixité. En effet, dans un domaine comme la sexualité qui affecte la totalité de la personnalité, nul intervenant ne peut faire abstraction de sa subjectivité.

L'éducation, l'éducateur, n'échappe pas à son rôle de modèle, homme ou femme, et sur un autre plan, la mixité de l'intervenant va garantir le consensus social. En effet, c'est le couple qui assure la pérennité de l'espèce. L'éducation sexuelle mixte permet, le plus tôt possible, la prise en compte, pour le jeune, des différentes sensibilités ou polarités féminines et masculines qui habitent et animent chaque individu. Elle prend en compte l'autre dans son altérité, favorise le dialogue les échanges, et la reconnaissance de valeurs communes, valeurs qui seraient échangées, proposées et non imposées.

Elle appelle à la réflexion sur ce qu'implique vivre ensemble, un dialogue singulier entre les hommes et les femmes.
Cette mixité des éducateurs favorise le dialogue sur la sexualité, mais dans une école laï que, pluraliste et multiculturelle. L'enjeu est majeur et les ambitions de taille. Respect et estime de soi, des autres, accès à la tolérance, non violence, un échange sur les valeurs, mais aussi sur la Loi, loi qui structure, éduque, protège, renforce l'égalité de chaque être humain, sans égard à son sexe.

Sitôt qu'on se situe dans l'intervention collège, c'est l'âge où on ne parle plus de la sexualité avec les parents, et là je me réfère et vous conseille la relecture par mon confrère Pommereau, chef de Service de l'Unité Adolescents sur Bordeaux, psychiatre, sur le mythe d'Œdipe et la prise de conscience des conduites incestueuses.

Il ne s'agit pas de projeter une sexualité adulte sur la sexualité adolescente. A cet âge, la quête, c'est aussi le questionnement sur ce qu'est être un homme, ou être une femme. Il faut permettre à cet adolescent d'avoir le recul nécessaire par rapport au message médiatique.

L'objectif des deux heures entre autres, concerne l'ouverture d'espaces de paroles, où certes la mixité du binôme des intervenants compte, mais la mixité du public et des adolescents est également capitale. Elle va permettre aux adolescents de se confronter et à l'adolescent de confronter ses points de vue avec ses pairs filles et garçons. Entre autres, quelles sont les attentes de chacun ? Elles sont différentes chez la fille et chez le garçon.

Quelles sont les codes, le langage ? vivre sa sexualité c'est avant tout se reconnaître, se connaître, s'estimer, mais aussi prendre en compte l'autre pour ce qu'il a de singulier, l'écouter, échanger, et le respecter. La quête première des adolescents n'est pas le plaisir des adultes mais l'identification au sexe d'appartenance. Les animations proposées doivent garantir un espace de parole serein. Hier mon confrère a rappelé l'intérêt pour l'éducateur, pour les adultes intervenant dans l'éducation à la sexualité, de la charte qui garantit cet espace de paroles serein au sein des Etablissements scolaires.
D'où la nécessité pour ces éducateurs d'une formation afin de s'adapter au public, respecter la parole de chacun, respecter la sphère intime, partir des préoccupations et des questions des jeunes, leur permettre d'élaborer des réponses, dans le respect des valeurs laï ques et des lois

en vigueur en France. Mais ces propos sont à nuancer par la réalité structurelle ; éducateurs, formateurs, à l'Education Nationale sont en grande majorité des femmes et on peut s'interroger sur les conséquences et le sens de qualités structurelles.
Permettez-moi également de revendiquer le développement et la mise en place, Chantal Picod en a parlé, mais je revendique une généralisation et le développement dans notre institution, de programmes ambitieux d'éducation sexuelle qui consisteraient en une approche continue de la maternelle au lycée.

Et pour conclure, je soumets à votre réflexion ce que nous dit Platon sur le mythe de l'androgyne, qui postule que les humains étaient au départ masculins et féminins, mais trop arrogants et trop puissants, ce qui aurait conduit Zeus à les séparer en deux, condamnant chacun à rechercher sa moitié.

Mme Nadine MONTAGNE[35] – Je travaille au planning familial de St-Etienne. En ce qui concerne donc la mixité au sein du planning familial, je dois vous dire qu'il y a très peu d'hommes qui nous rejoignent. A St-Etienne nous sommes une équipe de 20, nous avons un homme.

Dans la Région Rhône Alpes il doit y avoir 3 ou 4 hommes. Pour le nombre de femmes que nous sommes, cela fait vraiment très très peu. On doit leur faire peur…

Dans un premier temps, je voudrais vous lire quelques lignes qui font partie du statut du planning familial, qui vous donneront une petite idée sur la manière de fonctionner lorsque nous faisons des interventions.

Le MFPF est donc un mouvement d'éducation populaire, il lutte pour le droit à l'éducation et à l'information permanente pour tous. Il inscrit ses objectifs dans le combat global contre les inégalités sociales et les oppressions, et agit pour le changement des mentalités et des comportements.
Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Il lutte pour créer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective, afin qu'hommes et femmes vivent leur sexualité sans répression ni dépendance. Il est ouvert à tous dans le respect de leurs convictions individuelles.

Je fais essentiellement des animations au planning familial et j'interviens dans les collèges, lycées, ou dans d'autres structures type centres sociaux, auprès d'organismes comme les CAT, les IME et les IMPRO de l'ADAPEI. Et j'interviens soit à la demande des établissements, soit lorsque nous avons des programmes un peu spécifiques que nous proposons. Dans certains établissements, il m'est arrivée d'arriver « comme un cheveu sur la soupe », entre deux cours, et on dit aux élèves « Vous avez le planning familial qui intervient maintenant ». Ils ne savent pas qui on est, de quoi on va leur parler. On arrive comme ça et on est sensé leur faire une information.

Quand ils ont compris qui on était, que c'était un moment qu'on leur donnait pour poser toutes les questions qu'ils veulent, ils disent « Toutes les questions ? » on dit « Oui, c'est le principe ». ils sont alors assez étonnés de la réponse que l'on peut leur faire, comme quoi dans

[35] Mouvement Français du Planning Familial, Loire

ce moment là, on va pouvoir parler de tout, des filles, des garçons, de ce qui les intéresse, et répondre à leurs questions.

En ce qui concerne la mixité, quand on arrive dans une classe comme ça, on a la classe entière mais parfois il arrive que les classes soient partagées. Que l'on mette d'un côté les filles et que l'on fasse ensuite l'information aux garçons.
Pour ma part, je préfère quand ce sont des classes mixtes, car le travail que l'on peut faire avec eux dans leur représentation qu'ils ont chacun sur le sexe de l'autre, leur permet de voir ce qui se passe du côté des filles et du côté des garçons, et de se dire « Ils ont des problèmes, nous aussi ». Et en ce qui concerne les problèmes des filles, les garçons disent « Elles ont leur petits soucis et nous avons les nôtres ». Et les filles pensent souvent que les garçons n'ont aucun problème, que ce qui les intéresse, c'est comment elles sont habillées, comment elles sont maquillées, si elles sortent avec plusieurs garçons à la fois. Elles pensent que c'est ça.

Et quand elles discutent un peu avec les garçons, elles se rendent compte que ce n'est pas du tout cela, que eux aussi ont leurs problèmes, et que tous comptes faits, ils ont chacun leurs petits soucis.

Il m'arrive actuellement d'avoir pas mal de questions en ce qui concerne les cultures et les religions. Dans les interventions, certaines filles se posent des questions sur leur hymen, sur la virginité, comment elles vont arriver vierges au mariage alors que leurs copines qui n'ont pas la même éducation, pas la même religion, auraient la possibilité de coucher avec un garçon si elles en ont envie, alors que ça leur est interdit. Elles ont ce paradoxe là, entre leur culture et ce que elles, voudraient faire.

Elles ont donc beaucoup de questions sur cette virginité et sur tout ce que cela comporte.

Ensuite, quand nous avons de telles animations mixtes, par rapport aux garçons, à la culture et à la religion, on s'aperçoit que beaucoup de garçons par rapport à la culture, veulent se marier avec des filles vierges. Ils le disent et le revendiquent, alors qu'ils ont un comportement tout autre. Et après ils se posent des questions par rapport à cela. C'est le type de questionnement que j'ai lors de mes interventions.

Voilà, si vous avez des questions par rapport à ce que je fais et par rapport à ce que nous faisons, vous pouvez les poser. Merci.

Mme Nicole BODINIER[36] – Bonjour, je suis conseillère conjugale et familiale, et je travaille essentiellement en lien avec la mutualité de Savoie dans un travail de prévention auprès des travailleurs saisonniers dans les stations de ski.

Je suis obligée de préciser le cadre dans lequel j'interviens, car c'est tout de même auprès d'un public très spécifique. Les stations de ski, tout le monde connaît souvent leur côté clinquant. Mais il faut savoir que cela a un coût humain très fort, ce sont des lieux très typés où on retrouve un petit peu les principaux ingrédients de la société de consommation, c'est à dire une vie à la carte. On trouve en libre service tout ce qu'on attend, que ce soit en matière de loisirs ou en matière de sport. Un comportement très marqué par le chacun pour soi, par la consommation démesurée. On veut acheter et on consomme dans l'immédiat, dans

[36] conseillère conjugale, Mutualité de Savoie

l'éphémère. On recherche des satisfactions, et tout cela marque évidemment les comportements sexuels tant des touristes que des travailleurs saisonniers.

Les stations fonctionnent comme des entreprises, le produit à vendre est évidemment le loisir, et avec toute la logique de la loi du marché et de la concurrence. Quand je parlais d'un coût humain très fort, c'est que pour faire marcher ces rouages économiques, il faut des personnes aux manettes, ce qui entraîne une très grande précarisation de ce personnel tant en terme de logement, que de conditions de vie ou de santé.

On intervient donc auprès des travailleurs saisonniers ; quelques caractéristiques de cette population ; elle est essentiellement jeune, 60% a moins de 25 ans, de jeunes adultes donc. Ce sont souvent des personnes extérieures au pays qui viennent le temps d'une saison, parfois deux ou trois saisons. Et pour ceux qui ont le moins de qualification, on les retrouve au bas de l'échelle, dans les travaux les plus difficiles, spécialement dans la restauration et l'hôtellerie.
C'est une population qui est assez clivée, qui sera plus féminine dans les métiers du commerce, de l'accueil, les offices du tourisme, ou dans l'hôtellerie avec les femmes de chambre, et elle sera masculine dans la restauration, les cuisines, et aussi tous les métiers de la neige.

Les saisonniers sont attirés par un mode de vie intermittent, ils veulent profiter de la neige, de la vie, et tout cela donne un climat avec une facilité de contacts. On est marqué par la fête, on vient à la station pour « prendre son pied », c'est un lieu de convivialité, on se rencontre facilement, et l'expression que les saisonniers emploient souvent c'est « on surfe sur la vie ». Comme on surfe sur la neige.
En contre point, on pourrait noter que ce sont des rencontres éphémères, le temps d'une saison, d'une soirée, des rencontre superficielles, on consomme, mais on ne se connaît pas.

Ces rencontres sont aussi marquées par des cloisonnements très forts dans les stations ; les touristes d'un côté, les saisonniers de l'autre, et les gens du pays encore ailleurs. Tout cela donne une sexualité marquée par ces caractéristiques d'éphémère, donc souvent de prise de risques. La sexualité on en parle très facilement, on l'affiche, elle est visible. Elle est marquée comment allant de soi.
Ceci dit, quand on est plus à l'écoute des personnes on entend un très grande souffrance, et je peux simplement vous dire qu'il y a eu trois suicides entre mars dernier et le mois d'août à Val d'Isère. Deux moniteurs de ski, des gens du pays, et un saisonnier. Donc de grandes souffrances.

Le travail que l'on fait avec la mutualité est ce qu'on appelle le réseau santé des saisonniers, qui depuis quelque temps est devenu le réseau santé et conditions de vie des saisonniers. Car on s'est aperçu qu'on ne pouvait pas dissocier la santé des conditions de vie.

C'est un réseau qui est réuni sur le département des acteurs locaux. A peu près deux tiers de femmes et un tiers d'hommes. Ce sont des élus, des professionnels de la santé, des professionnels de l'action sociale, et des partenaires associatifs. Le propre d'un réseau, c'est aussi une grande mouvance. Nous sommes assez proches dans notre fonctionnement, de la mouvance aussi que l'on trouve dans les stations. Ce sont des partenaires aux sensibilités très différentes, certains sont très actifs dans la prévention et d'autres beaucoup moins. Ils sont plus sur des secteurs tels que l'emploi ou le logement.

Mais le réseau cherche à décloisonner et à ne pas enfermer chacun dans sa démarche.

Je voudrais juste citer deux types d'actions que nous avons menées ; une formation de personnes relais dans les stations, et l'autre, une campagne de prévention sur la contraception et les maladies sexuellement transmissibles.

La formation personnes relais ; depuis trois ans, nous proposons ce type de formation en direction de personnes qui sont repérées sur les stations comme étant des intervenants directs, choisis par les saisonniers. C'est à dire qu'on ne s'adresse pas du tout à des spécialistes de la prévention. Nous avons essayé de voir qui était en proximité avec les saisonniers, qui était en dialogue avec eux, et de les outiller.

Il semble important pour chacun d'être acteur de prévention, ce n'est pas une affaire de spécialistes mais chacun où il est peut à un moment donné agir. Cela va depuis l'animateur de la maison des saisonniers quand il y en a une, à un emploi jeune, à une gardienne de foyer logement, un élu etc… un public ouvert.
La formation est faite uniquement par des intervenants locaux ou départementaux, qui ont tous une pratique sur le travail en station. Ce n'est pas du tout des gens extérieurs à la problématique, et il y a en tout 4 modules de formation, dont un module santé. Les autres étant sur l'emploi, le droit du travail, et l'action sociale.

La question de la mixité dans une formation comme celle-là ; déjà on essaye au niveau des intervenants, de ne pas être que des femmes. Ce n'est pas toujours facile, car on s'aperçoit que le monde de la formation est aussi un monde très féminin.
Il est plus facile de trouver des hommes quand il s'agit par exemple de faire intervenir un syndicaliste ou un Inspecteur du Travail.

Dans les participants ; au niveau des personnes avec qui le réseau travaille, il y a une mixité, un tiers d'hommes et deux tiers de femmes. Par contre, sur ceux qui viennent se former, ce sont essentiellement des femmes. Cette année il y avait 12 participants, uniquement des femmes, et l'année dernière il y avait deux ou trois hommes. Je ne sais pas interpréter pourquoi les femmes se forment plus. Je n'ai pas d'éléments, c'est un constat.

La vie en station est dure. Les professionnels avec les saisonniers subissent eux aussi ces difficultés et ont une très grande demande de se rencontrer. En tous les cas, c'est une démarche qui émane plus des femmes que des hommes, elles ont besoin de mettre en commun leurs expériences et leurs questions.

Deuxième exemple, c'est la campagne de prévention que nous avons intitulée la campagne marmotte ; à cause d'un slogan que nous avons trouvé *« Les capotes c'est pas fait pour les marmottes »*. C'est une campagne qui est née d'un double constat qui a été fait par les professionnelles femmes qui travaillent en lien avec les saisonniers ; c'est à dire une augmentation importante ces dernières années du nombre d'IVG dans les stations, et des lacunes énormes en matière d'information sur la contraception.

Ce sont des femmes qui ont tiré les sonnettes d'alarme, peut-être parce que leur identité féminine les rendait particulièrement plus sensibles à la souffrance des femmes qui avaient recours à l'IVG, et aussi parce qu'elles étaient directement impliquées, faisant elles-mêmes les entretiens pré IVG. Les sages femmes de la maternité de Bourg St-Maurice où se passent ces IVG ont fait partie de celles qui nous ont alertés.

Cette campagne Marmotte a donc été élaborée par le réseau, cela a été un moment assez important car nous avons cherché à trouver et à élaborer des outils qui soient propres aux saisonniers. On a appris à travailler ensemble, on a élaboré des messages de prévention en lien avec une agence spécialisée dans la communication, et j'ai trouvé intéressante la mixité dans le Groupe, des hommes et des femmes. Les hommes ont permis une certaine liberté si je peux dire, pour libérer notre imaginaire, pour créer des slogans, et c'est comme ça qu'est né ce slogan *« les capotes c'est pas fait pour les marmottes »*.

Ceci tout en ayant une éthique de respect des personnes, c'est à dire qu'on ne voulait pas non plus reprendre un langage qui est parfois très vulgaire de la part des saisonniers. On a cherché à avoir un slogan dans lequel les saisonniers se reconnaissent. C'est vrai que les marmottes, c'est quelque chose qui est spécifiquement montagne.

Et dans l'évaluation qui a été faite auprès des travailleurs saisonniers suite à la diffusion au cours de la première saison il y a deux ans, les saisonniers ont fait des retours, en disant qu'ils avaient aimé l'aspect sympa du dépliant, l'humour. Je vous cite une réaction de saisonnier ; « pour une fois, c'est pas la prise de tête ».

La campagne a été bien accueillie, autant par les hommes que par les femmes, elle n'a pas laissé indifférent, et souvent les saisonniers nous ont dit ; « c'est un tract que j'ai gardé »
Et phénomène très caractéristique, les saisonniers, autant les hommes que les femmes, se sont emparés de cette diffusion de la campagne, ils ont mis des affiches dans leur chambre, dans des lieux où ils se retrouvaient, dans des bars. Eux mêmes sont devenus relais de cette campagne.
La question de la mixité ; c'est vrai que nous avons des manières, hommes et femmes, comme intervenants, d'agir. C'est évident. On est tous d'accord là-dessus, j'ai en tête la présence très maternante d'une gardienne de foyer logement qui reçoit des confidences, qui est là un petit peu comme un point de repère affectif pour les saisonniers, sa maison ne désemplit pas.

Et j'ai aussi en tête le comportement d'un animateur, un emploi jeunes, au niveau de la maison des saisonniers, qui lui est plus dans un rapport de grande complicité avec les saisonniers, par exemple quand il informe sur le dépistage. C'est vrai qu'il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu. Et en contre point, j'ai aussi en mémoire l'attitude qui a choqué certains saisonniers, ou certains intervenants. Attitude d'une professionnelle de la santé lors d'une soirée d'accueil et sa façon de parler de la sexualité et de donner des préservatifs qui a paru trop crue.

Cela pose des questions : est-ce qu'on supporte qu'une femme ait le même langage qu'un homme ? Est-ce qu'on aurait mieux supporté le même discours venant d'un homme ? Est-ce que nous ne sommes pas là en train de toucher des représentations très profondes qui concernent les hommes et les femmes par rapport à la sexualité.

Ce qui semble important, c'est d'être vrai et de ne pas se mettre dans un langage qui n'est pas le sien, d'être le plus engagé et s'autoriser soi même à être nous mêmes auprès des saisonniers.

M. Hervé PRADEL[37] **–** Bonjour, je suis directeur du groupement des centres d'habitat ADAPEI du pays du Giers. C'est l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés. Et vous avez évoqué justement un peu la question des employeurs qui sont en même temps parents. Et j'ai eu l'occasion d'ouvrir en 1976 la première structure d'accueil mixte pour des personnes handicapées mentales.

C'est donc en 1976 que j'ai reçu la mission d'ouvrir à St-Paul-En-Jarest dans la Loire, le premier centre d'habitat au sein duquel la tradition de la discrimination sexuelle serait fondamentalement éradiquée par l'organisation d'un accompagnement psycho édico éducatif original devant conduire à l'introduction d'une authentique mixité allant bien au delà de la banale et frileuse conception administrative à laquelle nous avons pour beaucoup d'entre nous goûté dès notre accès aux classes du primaire.

La volonté de l'ADAPEI de la Loire était univoque ; il s'agissait bien de proposer une mixité pouvant permettre une réelle dynamique relationnelle dont le statut d'adulte et à fortiori de citoyen à part entière devait être impérieusement restauré. Ainsi, 47 résidents seront accueillis afin de garantir la qualité d'un premier contact d'autant plus délicat que le paramètre sensible de la sexualité vécue ou fantasmée allait vraisemblablement grandement déplacer les centres d'intérêts.

En effet, ceci était généralement souvent d'ordre administratif et financier, car avec l'entrée dans la maturescence disparaît malheureusement toute la dimension projectuelle que les parents avaient entretenue en IMP puis en IMPRO pour ceux qui avaient eu la chance d'échapper à un internement palliatif.
Ce premier entretien a montré que les parents, et parfois les frères et sœurs, très imprégnés par un clivage fortement prédominant font volontiers référence à une conception archaï que de la dynamique psycho affective et pulsionnelle de la personne handicapée mentale.

Ils demeurent attachés à l'idée d'associer abusivement la modestie d'un âge mental qui a un retard massif du développement de la personnalité. C'est ainsi que paradoxalement, ils n'ont pas objectivé d'hostilité à la mixité qui ne représentait pas de danger réel puisque l'adulte qu'ils nous confiaient n'était en fait qu'un enfant désintéressé par les relations sexuelles.

L'expérience va cependant très vite confirmer l'existence d'un mode de défense, rappelant la notion Freudienne de déni de la réalité au sens large. Car de fait, nous serons très vite confrontés à l'élaboration de relations amoureuses, à l'expression de l'affection et peut-être de pulsions à travers des conduites sexuelles et à l'objectivation du désir d'enfants, qui ne vont pas manquer de bousculer toutes les convictions et les préjugés parfois généreusement étayés par la littérature scientifique de l'époque.

C'est ainsi qu'une adulte déficiente intellectuelle psychotique, dysménorrhique, ayant des règles irrégulières voire plus de règles, a été soignée pour de l'aérophagie avant une interruption « volontaire » de grossesse réalisée in extremis. Cette approche me conduit à souligner deux remarques ; la découverte tardive de la mixité et ipso facto de la sexualité et de son expression, a justifié d'emblée un travail éducatif, rééducatif, voire thérapeutique particulièrement délicat, en particulier en direction de projets légitimes, mais dont il n'est pas acceptable de laisser croire à la personne sévèrement déficiente et/ou psychotique, qu'il est réaliste. Je pense tout particulièrement au souhait de maternité.

[37] directeur ADAPEI Loire

Autant effectivement on a pu se positionner en ce qui concerne la sexualité assez rapidement, autant il nous est difficile d'aborder sereinement le problème de la maternité et du désir d'enfants. Mais nous y travaillons.

Cette situation de grande souffrance doit cesser et rester conjoncturelle. Nous devons pouvoir compter désormais sur une éducation à la sexualité précoce à laquelle seront associés les parents. Nous savons qu'un important travail dans ce sens est entrepris. C'est très récent et c'est une demande que nous formulons régulièrement aux IMP et aux IMPRO, c'est de mettre en œuvre rapidement une éducation à la sexualité avec la collaboration des familles qui en ont bien besoin aussi.

Ce travail est débuté en ce qui concerne l'ADAPEI de la Loire avec beaucoup de résistance, mais néanmoins il y a eu déjà un gros travail de démarré.
Pour les professionnels des foyers, les grands idéaux du début se sont très vite estompés, pour faire place au pragmatisme. La contraception par exemple est rapidement devenue, sous contrôle médical, une règle, voire une condition d'admission. Cela peut faire bondir.

Cette application a toujours été l'objet de longues discussions contradictoires, mais demeure raisonnablement posée après une intervention didactique, adaptée à la nature du handicap de la résidente concernée. Là aussi cela peut faire bondir. C'est vrai que la contraception pour le moment c'est surtout la contraception de la résidente, ayant beaucoup de difficultés avec notre population à proposer une contraception masculine. Le préservatif c'est bien d'en parler, mais ce n'est pas si facile que ça d'expliquer comment.

Au delà, le déchiffrage de la mixité dans une institution recevant des handicapés mentaux avait commencé avec le chapelet de questionnements qui vont nous conduire de toute urgence à organiser hebdomadairement des réunions d'analyse de la pratique, au cours desquelles les interventions du psychiatre, de la psychologue, de l'infirmière, du médecin généraliste, vont être extrêmement précieuses et complètement indispensables pour mener à bien notre dessein avec recul et sérénité. Le recul ce n'est pas la distance que l'on cherche ad vitam eternam, il me semble qu'il y a tout de même une notion de distance assez objective qu'il faut essayer de définir. Ceci par rapport à l'intervention précédente.

Les grandes interrogations vont évidemment porter sur l'attitude à adapter face aux déviances qui son rares, et d'autant plus rares que la mixité a été mise en place. Dans les Etablissements qui existaient précédemment, et dans la Loire en particulier, il existait un établissement pour les hommes près de Marles et un établissement pour les femmes à Val Fleury. Deux établissements complètement isolés en plus, dans la nature ou dans un petit village où il n'y a même plus de magasin du tout.

Dans ces établissements on a pu constater la présence de déviances qui n'étaient pas de vraies déviances mais qui étaient surtout des formations réactionnelles. On a obligé pendant des années des hommes à vivre ensemble et à ne pas avoir droit à la mixité. Ils ont été obligés de se débrouiller avec ce qu'ils avaient. On a retrouvé des conduites un peu similaires mais peut-être moins voyantes dans l'internat de dames mais qui sont plutôt restées infantiles pour ce qui les concerne.
Et j'ai remarqué par contre qu'en introduisant la mixité, la proportion de personnes posant la question de la déviance était à peu près équivalente à la proportion que l'on retrouve dans la population réputée normale.

Donc les grandes interrogations vont porter sur l'attitude à adopter face aux déviances qui sont rares, mais déstabilisantes, car elles bousculent les valeurs et induisent une suspicion de soumission. Je dis cela car au début il semblait à l'équipe que l'homme homosexuel qui était un homosexuel « constitutionnel », visiblement faisait du racolage et que l'autre souffrait. Il a fallu longtemps pour se rendre compte qu'il n'en était rien.

L'institutionnalisation d'un couple homosexuel n'a pu aboutir qu'après de longues heures de « reformatage » de nos conceptions, *a priori* hostiles à un comportement pour lequel nous n'avions qu'une indication de soin. C'est vrai qu'en 1976, effectivement, c'était l'avis de tout le monde ; si on avait des « problèmes d'homosexualité » on se proposait de réfléchir sur le protocole thérapeutique à mettre en place. On a beaucoup évolué.

Les interrogations portent aussi sur les limites de l'intervention éducative en lien avec le respect de l'intimité et de la dignité. Sur les types d'informations à partager avec les parents et les tuteurs, je crois qu'il est bon là aussi de faire attention à ce qu'on peut dire ou ne pas dire aux parents, si on veut restaurer le statut d'adulte effectivement.
Sur le transfert et le contre transfert ; c'est un morceau particulièrement dur, une partie que nous gérons et que nous avons eue à gérer dès le début. Je parle de la relation très particulière qui peut se mettre en place entre un résident et son éducateur, ou son éducatrice, à travers effectivement des gestes quotidiens tels que la toilette.

Un exemple ; comment décliner une déclaration d'amour, je parle d'un résident à son éducatrice, sans blesser et sans créer de culpabilité, culpabilité pour l'éducatrice. Comment expliquer à ce résident ayant demandé son départ d'un foyer d'hommes où il était victime d'agressions sexuelles s'il ne donnait pas son argent, que son admission dans le foyer mixte de St-Paul-En-Jarest était un peu tardive. Il avait plus de 50 ans, il rêvait d'une femme forte, blonde aux yeux bleus, il a essuyé deux échecs avec une éducatrice et la cuisinière et a fini par « payer » 200 F une résidente pour aller au bout de son dessein. (Elle les a rendus !).

Nos préoccupations vont porter aussi très vite sur le choix de protocoles de prise en charge et/ou en soins, de telle ou telle souffrance. Comment aider cet adulte porteur du syndrome de P à canaliser son agressivité qui s'inscrivait dans le cadre d'une fixation au stade anal, qui avait pour conséquence dramatique son rejet du Groupe.
Le travail avec les familles mais aussi avec la population de ST-Paul s'est très vite imposé pour aboutir aujourd'hui à des résultats que nous pensons positifs.
La mixité a globalement été, et reste un puissant vecteur d'intégration sociale. Merci.

Mme Denise STAGNARA – Bonjour, j'ai 84 ans, je voudrais faire un petit historique rapide, et poser une question. Je suis Docteur es Lettres, Sciences de l'Education. En 1942 on nous a sollicités, mon mari et moi-même, pour parler dans les classes terminales, en dehors des matières scolaires parce que ce n'était pas dans le programme, de comment on fait un bébé. Personne ne le savait !
Nous avons eu des jeunes de 18 ans qui se sont évanouis en entendant ces choses terribles. On a évolué depuis. Nous avons fait beaucoup de conférences avec mon mari sur l'éducation affective et sexuelle, mais on se disait que l'on répétait toujours la même chose et que ce n'était pas intéressant.

Depuis 1966 nous avons fondé le Groupe Sésame qui veut répondre aux vraies questions que les enfants se posent, et c'est pour cela que je voudrais poser une question à ma charmante

collègue du planning familial et à mon charmant collègue ; ne trouvez-vous pas que les questions que nous avons à l'avance sont peut-être plus vraies et plus intéressantes que celles que nous avons sur place ? On n'est pas gêné devant un petit bout de papier, on écrit ce qu'on veut, alors que devant tout le monde, c'est plus difficile de parler.

Mme MONTAGNE – En ce qui me concerne, quand j'interviens dans certaines écoles, il arrive que les questions soient préparées à l'avance. Il est certain que ma manière de travailler sera différente entre une animation déjà préparée et une animation spontanée où les questions peuvent être différentes. Mais même en arrivant avec des questions qui sont déjà préparées, il arrive que ça ouvre la porte à des questions non préparées et que toutes les questions préparées ne trouvent pas de réponse.
Cela peut donc simplement ouvrir une porte. On parlait hier de Loft Story, effectivement parler de Loft Story en début d'animation peut ouvrir une porte. C'est par cette porte là que j'entre pour faire mon animation.

En ce qui concerne les autres questions, dès qu'on a fini notre animation, parce qu'on a un temps donné, on ne part pas dès que c'est fini. On reste, parce qu'on sait qu'à la fin il va y avoir des questions de garçons ou de filles qui vont rester en suspens au cours de l'animation. On y répond après. On ne s'en va pas, on reste le temps qu'il faut.

Mme GUFFROY – Il me semble que si on a joué ce jeu des questions préparées dans une animation, il va falloir répondre. Il va falloir répondre aux questions qui ont été posées si on a pris ce choix là. Vous avez parlé de questions préparées à l'avance, si on est dans ce cadre là, je réponds aux questions préparées.
Ce n'est pas le cadre que je préfère, ce n'est pas l'esprit que j'ai essayé de vous montrer de l'animation de cette séquence. Car ces questions, personnelles mais par toujours, vont être biaisées parce qu'elles ne s'adressent pas à l'ensemble du groupe.
Un autre biais ; par rapport à une attente des interlocuteurs. Quand on animait jadis au niveau des médecins, c'était très médicalisé, on nous posait vraiment beaucoup de questions, pour nous faire plaisir, très médicales.

M. BADIN – Je ne répondrai pas en terme de oui ou non. Je crois qu'au niveau de toutes les questions, que ce soit celles qui sont posées auparavant ou qui arrivent dans la séance, toutes sont intéressantes.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Vous êtes en train de dire que tout dépendra de l'objectif que l'on s'est donné et de la forme d'animation que l'on va voir. Si on propose effectivement l'échange qui peut être soulevé de la rencontre des uns et des autres puisque nous sommes sur la question de la mixité, si nous favorisons effectivement quelque chose qui est de la différence des sexes, c'est vrai que peuvent surgir des questions qui n'auraient pas été.
Mais on dit bien qu'il n'y a pas de préférence, je crois autour de cette table, nous ne sommes certainement pas pour avoir un discours unique autour de la façon d'animer et de poser des questions. Cela nous permet de le réaffirmer.

M. BABIN – Le jeu est donc de débattre entre nous ; j'ai entendu « les capotes ne sont pas faites pour les marmottes », alors j'ai créé un petit slogan *; « le préservatif n'est pas le seul passeport pour* la *glisse »*. C'était donc un premier élément du débat, je propose qu'on en discute après, évidemment.

J'ai entendu beaucoup de choses sur le cours de la mixité ; je vous rassure, je ne suis ni pour ni contre, je dirais que cela dépend du processus éducationnel. A certaines périodes, il me semble important qu'il y ait des rencontres privilégiées entre sexes différents, et à d'autres moments des rencontres privilégiées uniquement entre garçons ou entre filles. C'est ma position sur le fond actuellement, après 7 ans d'expérience dans ce domaine. Mais je voulais donner du coup, des éléments pour la non mixité, puisque j'ai entendu des éléments pour la mixité. Cela peut faire partie du débat.

Concernant ces éléments pour la mixité, j'ai en fait été interpellé il y a 7 ans par des professionnelles de CPEF et des personnels médico-sociaux de l'Education Nationale. Pour mes compétences, mais aussi pour une compétence spécifique qui est d'être un homme.
Par rapport à cela, j'ai fait trois réflexions, qui sont peut-être de l'interprétation ;

Tout d'abord, je me suis dit qu'il y avait peut-être eu une évolution et que l'on reconnaissait justement le caractère intrusif de la féminisation dans le champ éducatif, notamment pour certains garçons qui manquent de repères masculins. Il me semble que c'est dans ce sens là que les hommes arrivent.

Deuxième chose, je me suis dit aussi que finalement, c'était une évolution, puisqu'au départ dans certains établissements il y avait même une animation uniquement entre des intervenantes et des groupes de filles. Les garçons n'étaient pas concernés, et cela m'a rappelé certaines pratiques religieuses où on « met le paquet » si je peux dire ainsi, sur les filles, parce que ce sont de futures mères et que donc elles pourront avoir un rôle important dans l'éducation.

Troisième élément et je vous laisserai deviner si c'est un professionnel ou une professionnelle qui m'a dit cela ; *« peut-être à cause, ou grâce à cette question de l'intuition féminine »*.

Revenons maintenant sur les éléments pour la non mixité ; je pense que parfois, cela permet de supprimer la gêne, une certaine gêne et une certaine excitation. Là encore la gêne n'est pas toujours du côté du féminin et l'excitation n'est pas toujours du côté du masculin. Cela permet donc de privilégier un temps séparé et d'aborder les questions de maturité. Il est évident qu'avec un groupe de filles, les échanges sont beaucoup plus poussés à un certain âge, notamment au niveau du collège, qu'avec un groupe de garçons.

Il y a la prise en compte de tout ce vécu pulsionnel, et du coup, il va falloir travailler autrement, et privilégier ce temps c'est peut-être aussi signifier que la rencontre mixte est encore un peu trop tôt et qu'il faut d'abord travailler sur ce sujet là.

Ensuite, je voulais revenir sur un autre aspect qui est dans le cadre du développement psycho sexuel de l'humain, phase de miroir appelée « phase homosexuelle », cette phase où en fait l'important est d'aller vers la personne du même sexe pour se construire, se réassurer, s'aimer pour aller ensuite vers l'autre sexe. Et il me semble que privilégier des rencontres non mixtes, c'est aussi faire reconnaître sur le plan social cette construction, ou cette phase dite homosexuelle, sans valoriser l'homosexualité ou l'hétérosexualité, mais reconnaître ce temps

nécessaire de passage entre les groupes de même sexe pour aller vers l'autre ou vers eux mêmes.

Je vous propose de lire le livre d'Elizabeth BADINTER, « *XY la condition masculine* ». On parle évidemment de la pédagogie homosexuelle dans certaines sociétés, il y a toutes les questions de masculinité qui se transmettent d'hommes à garçons, avec ces mises en acte. Et peut être aussi que ce caractère non mixte, c'est favoriser dans l'esprit cette pédagogie homosexuelle de passage entre des repères masculins et des garçons. Je parle évidemment de mon côté, mais au niveau des femmes et des filles cela peut se passer de la même façon.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Puisque vous évoquez Elizabeth BADINTER, je ne peux pas m'empêcher de penser à ce qu'elle a dit et pas écrit à propos de ce livre à l'époque. Hier nous avons parlé de force et de douceur.
Je me souviens qu'elle a dit quelque chose qui avait à voir avec la mixité, elle a dit « Les hommes de durs sont passés à mous et les femmes recherchent des hommes doux ». Donc, si vous avez envie de communiquer entre vous, c'est le moment.

M. PRADEL – Je voudrais simplement dire que l'on rencontre dans nos foyers de très grosses difficultés pour avoir du personnel d'encadrement mixte, et nous avons essentiellement un personnel féminin. On manque de représentation masculine. Je dis cela car cela a été évoqué tout-à-l'heure, nous sommes dans des métiers où la féminisation est sur représentée et ce n'est pas sans conséquences sur la capacité à prendre en charge la mixité des résidents, effectivement.

M. ROCHE – Je voudrais revenir un petit instant sur la mixité : peut-être qu'effectivement dans le cadre de l'Education Nationale, il y aura peut-être une éducation à la sexualité, on peut le penser, de la 6ème jusqu'à la terminale. En ce qui concerne la 4ème, on demande un bilan à la fin des deux heures, et certains élèves disent que cela a été un moment où ils ont pu se parler, se découvrir. C'est le moment de la puberté, ils sont travaillés par cela, tout ce qui est en rapport avec la transformation de l'anatomie, beaucoup d'élèves sont complexés par rapport à d'autres. Et finalement, au moment de cette réunion, quand on se retrouve ensemble, ils expriment beaucoup de choses. Ils se découvrent, et cela semble être un moment vraiment important.

Dans le fonctionnement de la séance, pendant 20 minutes les filles sont séparées des garçons, ce qui les oblige à avoir un consensus sur ce qu'ils vont dire. C'est intéressant. Au moment de la prise de parole, en groupe, c'est un rapporteur qui parle et il y a moins de gêne.

Mme GUFFROY – En tant que formateur, et médecin de secteur, je voudrais faire part un peu des retentissements de cette prise en compte dans notre institution.
Hier nous avons parlé de la façon dont l'Institution se ressaisit et avec une dizaine d'années de recul, on a parlé du pôle public concerné, mais je vois aussi un retentissement bénéfique dans la façon dont l'Institution elle même et son encadrement se sont saisis de cette dimension, dans le traitement pour être plus claire, des faits de la vie quotidienne. Hier, la principale adjointe de Rive de Giers l'a bien illustré dans son témoignage.

Je pense que cette prise en compte a aussi des retentissements et l'institution se ressaisit de cette dimension et de la mise en marche. Comme vous en avez témoigné dans votre cheminement dans le champ du handicap, je pense que nous avons fait un cheminement similaire, et le décodage des faits « d'incivilité » de l'équipe est tout à fait autre quand elle bénéficie d'une formation ou d'une sensibilisation.

Mme Salima BOUSSABA – Je suis conseillère principale d'éducation et je suis interpellée sur l'idée que si l'équipe des intervenants est mixte c'est beaucoup mieux. Je me pose la question de savoir si le discours que l'on tient dépend uniquement de notre sexe, est-ce qu'il faut être extrêmement vigilant aux représentations qu'ont les élèves de nous ? Ne vaut-il pas plutôt essayer d'être au maximum professionnel et faut-il finalement prendre en compte notre aspect physique ?
Est-ce qu'à 60 ou 65 ans j'aurai également la légitimité pour parler de sexualité ? Je ne sais pas si on peut aller jusque-là ? Ce n'est pas du tout ma position, et j'aimerais bien avoir des éléments de réflexion sur ces questions.

M. BABIN – On voit que dès qu'on intervient sur le sexuel, on arrive dans des représentations et c'est le bordel. Je trouve que vous posez une question importante quand vous dites « S'en tenir à un position professionnelle ». Qu'est-ce qu'être un professionnel dans le cadre d'une situation éducative ?

Une personne dans la salle – Je suis enseignant d'EPS et je suis confronté tous les jours à la mixité, que ce soit au niveau des vestiaires ou dans les cours. J'aimerais demander comment travailler sur la globalité de l'individu, que ce soit sur tous les niveaux, sur la mixité, dans l'éducation à la sexualité, mais surtout dans l'éducation, alors que se développe l'ambiguï té dans les rapports avec les jeunes et que la loi intervient de plus en plus pour nous empêcher d'avoir des rapports sains avec les jeunes. Comment travailler avec le corps, dans l'éducation à la sexualité ?
On ne peut plus ouvrir la porte d'un vestiaire féminin si on est un homme et inversement si on est une femme, pour des choses toutes simples. On ne peut plus toucher un élève pour lui apprendre quelque chose. Il y a la loi qui intervient et on est taxé tout de suite de ceci ou cela…

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Vous êtes en train de parler du risque effectivement d'être taxé de pédophilie ou de voyeurisme quand vous faites ce qui vous semble être votre travail éducatif ?

La personne précédente – Oui, tout à fait. Et dans la mixité, quand on fait pratiquer les jeunes ensemble, que ce soit au niveau de la lutte, de sports de combats, de sports où on se touche, on est là pour éduquer les jeunes au sens du touché. J'aimerais savoir comment on apprend l'éducation à la sexualité avec le corps, puisqu'on n'a fait que parler. On parle beaucoup de l'éducation à la sexualité. J'interviens en 4ème aussi ; on parle avec les jeunes, on parle beaucoup de toutes les transgressions, mais de la sexualité commune de tout le monde, on en parle moins.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – Il faudrait que l'on puisse répondre sur quelques points de repère pour distinguer ce qu'il en serait de l'éducation à la sexualité et des risques de quelque chose qui serait du côté de l'interdit.

Mme MONTAGNE – Disons que quand on fait de l'éducation à la sexualité, il y a quelque chose que l'on dit ; notre corps nous appartient, et si on n'est pas d'accord, il n'y a pas le droit que quelqu'un d'autre nous le touche. Mais, quand on fait du sport, il y a des règles sportives qui font qu'il faut séparer deux choses ; ce que l'on fait en matière de sexualité et tout ce qui est de connotation sexuelle, et le reste. Et je pense que les enfants sont assez grands pour faire la distinction entre les deux.
A savoir que quand des filles font du foot ou du rugby avec les garçons, il y a des gestes sportifs qui se font, qui n'ont pas la connotation sexuelle que l'on peut leur donner. Les deux choses sont complètement différentes. Quand on fait de l'éducation à la sexualité on leur dit que leur corps leur appartient, et les choses sont séparées en ce qui concerne une activité sportive et une activité sexuelle. Ce sont deux choses différentes.

Mme PICOD – Je voudrais dire une ou deux choses. C'est vrai que cela fait partie des choses que nous avons à apprendre aux adolescents ; il y a un passage à l'adolescence où on sexualise tout. Ils ont effectivement cette tendance à sexualiser tous leurs rapports. Et justement, les séquences d'éducation à la sexualité doivent permettre de poser les choses qui sont de l'ordre du sexuel, de la rencontre, voire de l'agression, et puis le rapport que l'on peut avoir à son corps et au corps de l'autre, qui ne relève pas du sexuel.

Et à l'Education Nationale, je sais bien que les profs de gym pour certains ont eu des problématiques d'attouchements, on peut le poser comme ça. Mais je crois que quand les adultes se posent comme adultes dans leurs rapports avec les enfants, qu'effectivement ils n'ont pas de gestes déplacés mais les gestions qu'il faut pour faire une parade, effectivement frapper avant d'entrer dans le vestiaire des garçons ou des filles, ou dans la douche etc… ils sont parfaitement reçus par les enfants. On peut aussi mettre des mots sur des choses qui pourraient être vécues comme de l'ordre de l'intrusion pour les jeunes. On peut leur dire « Quand vous êtes au vestiaire, pour faire la discipline je suis sensé pouvoir entrer. Donc vous êtes dans des situations où je peux effectivement entrer et vous regarder sans que celui puisse poser une connotation sexuelle quelconque. »
C'est effectivement quel rapport on pose entre nous adultes et les enfants, et comment effectivement les gestes que l'on pose sur eux, on les pose. Avec quelle intention. Et l'intention est en général très bien perçue par les enfants et les ados. A part quelques cas d'enfants qui vont partir dans un délire par rapport à une séduction par rapport à l'adulte, les enfants reçoivent très bien les gestes qu'on est amené à poser par rapport à eux.

Mme GUFFROY – Cela fait référence aussi à notre collègue par rapport à un vécu de danger, un fantasme de danger dans la pratique médicale et dans la pratique professionnelle de prof d'EPS. Et c'est vrai qu'il est tout à fait judicieux de se poser cette réflexion sur ces pratiques, sur ces comportements. Et il est judicieux de se donner les garanties dans son exercice, d'avoir une attitude neutre, qui ne soit pas équivoque, je pense qu'il a raison de se poser la question.

M. BABIN – Ce que dit cette personne, cela me fait penser à cette maison d'enfants avec ses éducateurs qui en effet avaient tendance à mettre du sexuel partout. Je crois que Chantal PICOD a bien expliqué les choses en disant qu'il y a des choses qui sont de l'ordre du sexuel et d'autres pas. C'est vraiment de l'accompagnement d'équipes, de professionnels, pour les débloquer par rapport à des situations et dans une atmosphère de chasse aux pédophiles. Il est important de travailler, de traiter les choses éducativement. Car les adolescents jouent aussi de cette chasse à la pédophilie. Et il est important qu'en face il y ait des adultes, et pour le coup je reprends un de vos termes ; « des adultes durs », qui puissent dire « je te remets à ta place, ce que tu crois que je fais, ce n'est pas ça ».

Et là il y a besoin d'accompagnement en effet de l'équipe pour le traiter au niveau éducatif, avec effet thérapeutique, mais ce n'est pas un traitement thérapeutique.

M. PELEGE – Je voudrais faire la quatrième voix, pour prolonger ce qu'on dit Chantal, Elizabeth et Marc tout de suite. Simplement pour relier en deux secondes cette préoccupation ; Jocelyne HYGUET a essayé de le dire hier par rapport à la dimension symbolique. Quand les choses s'éclaircissent pour l'adulte, à l'intérieur de lui, de manière intériorisée, en fait la manière dont il s'adresse à plus jeune, fait que le message qui est transmis n'est pas ambigu et pas équivoque.

Je veux dire qu'en fait, ce qui est adressé est quelque chose de l'ordre de l'intérieur. Donc le travail dans la perspective d'une éducation est toujours pour nous intervenants, de savoir finalement pourquoi on est là et pourquoi on parle de la sexualité, qu'est-ce qui nous anime etc… Je crois que le travail de formation que l'on fait depuis plusieurs années à plusieurs, plusieurs sexes, plusieurs lieux etc… nous amène à éclaircir ce qui est à l'intérieur de nous, et je crois que du coup, nous avons des positions, des relations, qui ne sont pas ambiguës, qui ne sont pas manipulatrices, et qui ne sont pas séductrices. C'est quelque chose que je soutiens depuis plusieurs années en essayant de bien différencier ce qui est de l'éducation et ce qui est de la séduction.

Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas être des êtres séduisants par ailleurs, mais je crois que c'est vraiment important pour clarifier et lever définitivement le voile sur cette excitation médiatique du côté du sexuel. Etre sexué, c'est justement pouvoir dire oui, ou non, et de manière intérieure grâce aux situation extérieures. Je crois que les adolescents savent très bien à qui ils ont affaire. Comme vient de le dire Marc, on peut aussi leur dire non d'une manière ferme mais bienveillante, et on peut leur dire oui de manière ferme et non attirante.

Mme Claude FLAVEN, délégation nationale au Droit des Femmes – Je voudrais revenir sur le problème de la mixité qui a été abondamment évoquée tout à l'heure, pour déplorer avec un certain nombre d'intervenants effectivement que certains métiers sont extrêmement féminisés, et je voulais dire simplement que cela recouvre la division des tâches. Aux femmes la sphère privée, éducation des enfants, et aux hommes la sphère publique.

Il y a donc une politique à la délégation du droit des femmes qui est d'inciter les filles à choisir des métiers traditionnellement masculins. C'est à dire des métiers scientifiques. Il est je pense important que les enfants soient éduqués par des hommes et par des femmes et il

serait donc important peut-être de sensibiliser les garçons à ces métiers dits féminins qui sont extrêmement dévalorisés, qui sont les soins aux enfants et ce qui concerne la sphère de l'intime.

Et je pense que c'est comme cela qu'on pourrait arriver à une égalité de fait entre les sexes au lieu d'avoir cette compétition entre les deux sexes, entre les filles et les garçons qui est entretenue par notre société. Et je pense qu'un des rôles de l'Education Nationale dans les fameux cours d'éducation à la sexualité, c'est aussi d'apprendre à se respecter l'un l'autre dans son comportement, dans sa complémentarité.

Une dame – Je voulais revenir sur la question de la mixité, il me semblait que c'était important de ne pas en faire une règle générale ; il me semble que les jeunes aussi ont une capacité de répondre sur cette question. Et on voit souvent des jeunes en demande d'un groupe non mixte.

Mme LAPOSTOLLE DANGREAUX – C'était donc une remarque, pour renforcer l'idée « Attention aux généralités ».

APRES MIDI

<u>Animation</u> : M. Patrick PELEGE, sociologue, coordinateur CRIPS Rhône-Alpes, CRAES-CRIPS et Mme Claude ROZIER, médecin scolaire, académie de Grenoble

Mme Claude ROZIER[38] – Bonjour, je suis formateur en Education à la sexualité dans l'Académie de Grenoble et j'ai participé à la préparation de ce colloque avec Patrick PELEGE et la petite équipe que vous avez vue depuis ces deux jours.

M. Patrick PELEGE[39] – Nous formons Claude et moi un duo comme nos collègues précédemment, duos au féminin. Nous conjuguons au féminin masculin, vous pouvez remarquer que c'est une grande première depuis le début du colloque.
Nous avons trouvé un texte que nous allons lire pour clarifier deux ou trois éléments, pour bien préciser pourquoi nous avons pensé depuis le début que c'était très important que dans un cadre laï que que nous soutenons tous dans nos institutions respectives, il nous semblait important au jour d'aujourd'hui d'aborder avec intelligence, avec clarté, avec des gens compétents qui ont travaillé dans leur discipline et dans leur religion respective, la question d'une approche culturelle, au regard des religions et des questions de la sexualité.

C'est un texte que nous avons trouvé dans le dernier livre de Jean Claude GUILLEBAUD qui s'appelle « *Principe d'humanité* ». Il est également auteur d'un livre que nous utilisons beaucoup en formation d'éducation à la sexualité qui s'appelle « *La tyrannie du plaisir* ».

Je cite :

« Tout esprit libre doit réserver la même attention, à la fois respectueuse et critique aux discours scientifiques et religieux. Interpeller le scientisme, ce n'est pas rejeter la science. De la même façon critiquer le cléricalisme ce n'est pas, ou ne devrait pas être diaboliser la religion. Les deux approches en revanche sont justiciables de la même exigence.
Tout comme on doit rappeler la science à ses propres principes, il nous faut réapprendre à questionner la religion au nom de ses promesses, qu'elles soient bibliques, talmudiques ou coraniques. Pour cela il est nécessaire de considérer science et religion comme des appréhensions différentes et rigoureusement autonomes du réel. Cette autonomie, c'est séparation et cette indépendance réciproques, on doit les promouvoir sans relâche si on veut éviter de n'avoir àchoisir qu'entre deux enfermements ».

Mme ROZIER – Donc après cette lecture qui effectivement peut nous faire réfléchir pendant cet après-midi, nous allons commencer par Monsieur Philippe HADDAD qui est enseignant en Judaï sme. Il enseigne à Paris, à Nîmes et à Marseille. Il a écrit plusieurs ouvrages et notamment il a écrit un livre qui s'intitule ; « *Pour expliquer le judaï sme àmes amis* ».

[38] médecin scolaire, académie de Grenoble
[39] sociologue, coordinateur CRIPS Rhône-Alpes, CRAES-CRIPS

Quelle prise en compte des représentations du corps et de la religion par la religion juive ?

par Philippe HADDAD[40]

Merci de votre accueil.
Le thème du corps et de la sexualité dans le Judaï sme est abordé, à la fois dans la tradition écrite, la Bible, appelée Ancien Testament dans la Christianisme, et dans la tradition orale du Judaï sme qui s'appelle le Talmud qui commente la religion écrite et donne en quelque sorte le regard juif sur le texte biblique.

L'approche que je vais proposer n'est pas une approche théologique mais plutôt anthropologique à partir de l'analyse des textes de la Bible, interprétés par le Talmud, selon la tradition Juive, et notamment à partir des textes de la Genèse, chapitre 1 et chapitre 2. Ce sont des chapitres qui décrivent la création de l'Homme et de la Femme entendus comme le couple originel, une sorte d'homo universalis dont découle l'Humanité toute entière.

Ce qui ressort de ce texte de la Genèse, c'est que, premièrement, l'Homme, l'Humain, est à la fois Mâle et Femelle ; deuxièmement que l'Humain est formé de terre et de souffle divin. L'Hébreu ne dit pas « Corps et Ame » il dit « Corps et Souffle ». Et la globalité de l'Etre, de l'Homme, s'exprime de différentes manières, par l'intellect, par l'affectivité, par la vie instinctuelle.

L'Homme est décrit, je vais à l'essentiel, à la fois comme un être de l'instinct, un être de nature, et comme un être moral. Un être de nature, c'est-à-dire qu'il doit assouvir les demandes de son propre corps, notamment manger et procréer, qui sont d'abord des bénédictions au premier chapitre de la Genèse et ensuite se soumettre à des impératifs divins au deuxième chapitre. L'Homme est un être de nature qui doit satisfaire des besoins. La manière d'être homme est de recevoir la vie. Si on ne respire pas et si on ne mange pas, on ne peut pas vivre. Et en même temps, il existe une dimension éthique, puisque l'homme doit assumer un face à face. Face à face entre l'homme et la femme, Adam et Eve, et dans la conscience religieuse, face à face de l'homme par rapport à Dieu.

On peut définir l'être de nature comme celui qui reçoit la vie et l'être éthique comme celui qui partage la vie qu'il reçoit.
Pour la tradition juive, l'Homme doit trouver un équilibre entre le fait de recevoir, ou le fait de satisfaire ses besoins, ses désirs, ses instincts et le fait de partager. L'Etre de nature, selon la tradition juive, est créé par Dieu. Autrement dit, la manière de fonctionner de l'homme, de manger, de procréer, d'avoir un besoin de vivre est une donnée de la création elle-même.
Par conséquent, tout ce qui est de l'ordre de l'instinct procède du divin. Il n'y a pas un regard négatif du Judaï sme sur les organes par exemple du corps humain quels qu'ils soient. Nous avons un cerveau pour penser, un cœur pour distribuer le sang, et un sexe pour la procréation.

Lorsque le chapitre 2 décrit le jardin de l'Eden, qui est arrosé par l'Eden, le texte dit que Dieu y plaça des arbres bons à manger et beaux à voir. C'est-à-dire que dans le deuxième chapitre par rapport au premier, il y a l'introduction d'une esthétique. « Il y a des arbres qui sont beaux » peut signifier qu'il y aurait des arbres qui ne seraient pas beaux. Il y a déjà un choix, un clivage de l'esthétique.

[40] Enseignant en Judaï sme

La manière d'être homme lorsqu'il quitte la dimension naturelle pour entrer dans le domaine de la culture est d'apporter des jugements sur la réalité. Il en est de même dans la sexualité. Il y a du bon et il y a du mauvais. De la même manière qu'au niveau de l'alimentation il y a du goût, du dégoût, de la saveur, on peut penser que dans le domaine de la sexualité, il y aura également du goût et de la saveur.

Dans le premier chapitre de la Genèse, le monde est offert sans limite. La manière d'être naturel est de consommer le monde sans limite, si ce n'est par son propre rassasiement. L'être de nature est satisfait lorsqu'il est plein de vie. Jusqu'à ce que l'appel de la vie demande à satisfaire à nouveau le désir.

Au deuxième chapitre, une voix transcendante extérieure qui vient de Dieu, comme la conscience intérieure, appelle à gérer l'appétit de vivre. C'est la fameuse histoire de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Sans entrer dans les détails de l'analyse de l'exégèse, cela signifie que l'homme éthique, et non pas l'homme de nature, est un homme qui met des limites à son propre appétit de vivre. C'est un problème général, c'est-à-dire que pour vivre ensemble, il faut savoir partager. Si j'ai envie de cette pomme et que l'autre aussi a envie de la pomme, soit nous sommes des êtres de nature et nous fondons notre droit sur la force, soit nous acceptons de partager.

Lorsque nous partageons, cela ne veut pas dire que nous allons satisfaire entièrement notre désir de recevoir, mais nous considérons que le partage est une valeur suffisante qui nous fait sortir de notre nature d'être, de réception, pour accepter le partage. Tel est le sens de la loi dans le Judaï sme qui n'est pas frustration mais gestion de la grâce de Dieu. Notre manière d'être est de vivre, et si nous voulons vivre ensemble, il faut bien des limites. La limite pour reconnaître l'autre.

La loi est de l'ordre de la grâce, c'est-à-dire de l'ordre du partage.
Au niveau de la sexualité, il y a des règles dans le Judaï sme. Les règles du permis et les règles de l'interdit. Au niveau de la tradition juive, il y a des règles précises que l'on appelle les lois de pureté familiale.

Lorsque la femme est en situation menstruelle, toute relation est interdite. Et lorsque cette période s'achève, la femme se trempe dans un bain rituel, une sorte de baptême si vous voulez (c'est aujourd'hui circonscrit dans des bains rituels que l'on trouve à la synagogue). A la suite de cette immersion totale, la relation sexuelle devient un impératif religieux. Ce qui veut dire que pour le Judaï sme, la sexualité n'est pas de l'ordre de la nature, afin de satisfaire un plaisir personnel, mais accomplir la volonté de Dieu. La jouissance est un impératif religieux au même titre que de respecter des règles alimentaires ou de ne pas manger le jour du Grand Pardon. D'un point de vue de la physiologie, il n'y a pas de différence entre un plaisir de l'ordre de la nature et un plaisir reconnu comme provenant de la loi de Dieu, mais c'est simplement le rapport de l'homme avec l'autre qui diffère.

Sur le plan de la relation pendant la période où la relation est permise : tout ce qui est permis est permis, il n'y a pas de limitation au niveau du permis. Il y a des pages du Talmud qui pourraient être taxées de « carnet rose » puisqu'on parle des caresses, des positions, des pénétrations etc… des baisers. Dans le permis tout est permis. La sexualité est un langage qui exprime des fantasmes et des désirs.
Bien sûr, il existe des écoles de pensée stricte dans le judaï sme mais l'abstinence n'est jamais proposée comme un modèle idéal ou normatif, mais comme un choix personnel qui ne peut

pas être imposé à la collectivité. On va même très loin dans le judaï sme puisque l'homme devrait rendre des comptes sur ce qui est permis et est interdit.

Et dans la période de séparation, que l'on appelle « impureté » de la femme, l'interdit est total, et aucune relation n'est autorisée. La notion d'impureté n'a rien à voir avec la souillure ou la saleté, cela signifie simplement que le mouvement de la vie ne continue pas puisque la vie que la femme portait n'a pas été fécondée, et par conséquent cette vie s'en va. Et le Judaï sme, de ce point de vue, est vigilant pour séparer les principes de vie et de mort.

Au niveau de la contraception, bien que la famille nombreuse soit perçue comme une bénédiction ; la femme qui est comparée à une vigne féconde et les enfants à des rameaux d'olivier, il est possible de limiter ou de réguler les grossesses. On tient compte de facteurs économiques, de facteurs psychologiques, par exemple trop d'enfants pouvant entraîner des tensions au sein du couple. C'est pourquoi le Judaï sme autorise comme contraception des contraceptions féminines, essentiellement la pilule et le stérilet. En ce qui concerne le préservatif, le judaï sme est *a priori* contre, puisque le sperme doit aller de l'homme à la femme, et ne pas se perdre. Mais il y a des cas qui ont été étudiés par la tradition. C'est globalement interdit mais il y a des cas particuliers où cela peut être permis.

Enfin, la sexualité doit permettre l'épanouissement du couple. La rencontre entre l'homme et la femme est placée en tension puisque pendant une période menstruelle, la relation est interdite. Ce temps de séparation doit permettre d'alimenter la dynamique du désir. Cette dynamique du désir doit engendrer des retrouvailles affectueuses, amoureuses, pendant la période où la relation est licite jusqu'aux nouvelles règles où, de nouveau, les relations seront interdites.

La famille est considérée dans le Judaï sme comme un sanctuaire, c'est-à-dire un lieu de la présence de Dieu, celui de la transmission de la mémoire, de l'éducation des enfants. C'est la première cellule ou communauté en quelque sorte, où plus les membres de la famille seront épanouis, aussi bien dans la sexualité que dans la dialogue, et plus ils seront exemplaires dans le vécu religieux.

Je terminerai par une histoire juive si vous le permettez : c'est l'histoire d'un couple qui vient de se marier. La femme présente le premier plat offert au mari, le mari dit que c'est très bon mais que sa mère fait mieux.
Au deuxième repas, elle prépare quelque chose de meilleur, le mari dit que c'est pas mal, mais que sa mère fait mieux.
A la fin du voyage de noces, la femme décide d'aller voir le rabbin. Elle lui dit « Monsieur le rabbin, j'ai un problème, ma belle mère est toujours là, elle fait toujours mieux que moi ». Le rabbin lui dit « Et au niveau du lit, la sexualité ? » Elle répond « ça va, ça va ». Alors il lui dit ; « Je vous conseille de pousser un peu plus le désir, mettez quelques vêtements froufrous, des nuisettes noires par exemple ».
Le soir, le mari rentre chez lui, voit sa femme en nuisette noire et lui dit : « Il est arrivé quelque chose à ma mère ? ».

Questions et débat avec la salle

M. PELEGE – Avant de donner la parole à la salle, je reviens sur un point qui a été abordé hier par Madame Véronique NAHOUM GRAPPE, au niveau de la souillure. Vous avez bien dit que les rites de pureté et d'impureté n'avaient rien à voir ?

M. HADDAD –L'impureté désigne simplement le principe de la vie qui s'est arrêté. C'est une règle générale, les hommes aussi peuvent être impurs, par exemple quelqu'un qui est en contact avec un mort. Ce n'est pas de l'ordre de la souillure biologique. Il s'agit d'un principe révélé, le contact avec la mort renvoie à la finitude.
Or, le principe religieux est le principe de la vie, en référence à un Dieu qui est appelé « Dieu vivant ». Les garants de la religion juive sont les Cohen, qui initialement étaient les prêtres. Et les prêtres jusqu'à aujourd'hui n'ont pas le droit d'entrer dans un cimetière *a priori*, parce qu'ils sont les garants de la Révélation, donc les garants de la vie.

La question de l'impureté n'est donc pas seulement liée à la femme, c'est un thème général, qui peut concerner tout existant, tout vivant.

Une dame – Bonjour, je voudrais savoir comment le Judaï sme se positionne par rapport à l'homosexualité.

M. HADDAD – L'homosexualité est condamnée dans le Judaï sme. Le couple originel, c'est l'homme et la femme. Toute la tradition écrite est une tradition très stricte puisqu'elle présente de façon très catégorique ce qui est permis et ce qui est interdit. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faille pas tenir compte des réalités psychologiques à la lumière des connaissances scientifiques.

Quand je dis que l'homosexualité est interdite, cela veut dire que, pratiquement, dans une synagogue il ne pourrait pas y avoir un mariage de deux hommes ou de deux femmes. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille jeter la pierre sur un couple homosexuel, homme ou femme.

Il y a des synagogues aux Etats Unis pour lesbiennes et gays, mais elles sont en marge du Judaï sme orthodoxe. Mais le Judaï sme n'est pas dogmatique et peut avoir différentes voies, différentes positions. Mais sur l'homosexualité, c'est interdit du point de vue de la religion traditionnelle. Maintenant, l'accompagnement, l'écoute etc… sont à un autre niveau. Important bien sûr, mais à un autre niveau.

Mme Françoise V. – Je suis infirmière scolaire et je pose une question devant tout le monde : nous avons ordre au niveau de l'Education Nationale de donner la pilule du lendemain. Qu'en est-il au niveau des religions ?
Moi cela me pose problème, mais je voudrais savoir comme vous, vous le voyez ? Au niveau de la religion Juive comment est-ce perçu ? Nous avons ordre en tant qu'infirmières de collèges, de distribuer la pilule de lendemain aux élèves si elles le demandent.

M. HADDAD – Dans tous ces domaines qui concernent la pilule ou le préservatif, on répond de la manière suivante. Le samedi il est interdit de prendre la voiture quand on est religieux, mais si on prend la voiture le samedi, il faut mettre la ceinture de sécurité. Il existe des règles strictes, dans un cadre normatif religieux de la société juive telle qu'elle est décrite, le père, la mère, les enfants, le respect du mariage, pas de relation avant le mariage. Dans la Bible, on ne pensait pas en terme de préservatif ou de pilule. Mais dès l'instant où nous sommes dans un autre modèle de société qui n'est pas le modèle décrit ou envisagé à l'origine par la Bible, il est certain qu'il faut préserver les garçons et les filles d'un enfant qu'on ne voudrait pas, ou s'il y a des problèmes de SIDA, autoriser l'utilisation d'un préservatif.

C'est ce que je disais tout-à-l'heure, le préservatif est interdit, mais s'il y a danger parce qu'il y a une transmission possible de SIDA… Alors on va l'autoriser. Mais il ne s'agit pas de prôner trop à la cantonade que la préservatif est autorisé. En disant qu'il est interdit, le Judaï sme donne une certaine image du couple, du mariage, de l'éducation etc… Mais au cas par cas, s'il faut utiliser le préservatif ou la pilule parce qu'il y a des risques, on l'autorisera, sous le manteau, pas officiellement. C'est le côté pragmatique du fait qu'il existe un Talmud à côté de la tradition écrite qui permet de puiser des réponses au cas par cas.

M. PELEGE – Une précision, je pense que la question de madame sera reprise en fin de journée par Chantal PICOD ou Josette MORAND pour clarifier peut être un malentendu. Revenons à M. HADDAD.

Une dame – Comment se vit la religion juive au niveau du rôle social des hommes et des femmes ?

M. HADDAD – La encore, les rôles sont partagés. L'homme a un rôle extérieur et la femme un rôle intérieur. Par exemple « tu mangeras le pain à la sueur de ton front » est dit à Adam. La femme, elle, va porter les enfants. Chacun a son travail ; celui de l'homme est de produire le pain et celui de la femme est d'engendrer l'enfant. Mais dès l'instant où la société et le cadre social vont changer, la femme continuant de porter les enfants et en plus allant travailler, il est évident qu'un nouveau rôle social sera offert à la femme.
Ce n'est pas de l'ordre de la religion, c'est de l'ordre sociologique et culturel, ce n'est pas très important sur le plan religieux, bien que la Bible soit écrite dans un certain contexte.

On a parlé de polygamie, dans la société biblique, la polygamie existait parce que les hommes allant en guerre, il y avait plus de femmes que d'hommes. Il fallait pouvoir assurer la survie de la femme et aussi sa jouissance, puisque la jouissance est un devoir religieux accordé à la femme. Il y avait donc la polygamie.

Mais dès l'instant où la société évolue, il y a une nouveau rapport de l'homme et de la femme, à ce moment la polygamie devient interdite. Le Judaï sme va donc suivre les évolutions de la société. Dans les communautés orientales, jusqu'en 1948, les familles juives étaient souvent polygames, alors que dans les communautés européennes depuis le Moyen âge elles étaient monogames.

Par exemple, si vous posez la question de savoir si une femme peut être rabbin, c'est vrai qu'au niveau du culte ce sont les hommes qui assument le culte, bien qu'il y ait aussi des femmes rabbins aux Etats-Unis, il y a une femme rabbin en France. Comme aux Etats Unis, le mouvement libéral est supérieur en nombre aux communautés orthodoxes, il y a beaucoup de femmes rabbins.

Une dame – Qu'en est il de la masturbation chez les adolescents ?

M. HADDAD – Cela se passe plutôt bien, j'espère…

La dame – Je pose cette question car vous avez précisé tout à l'heure que le sperme ne devait pas se perdre.

M. HADDAD – C'est exact. Encore une fois, le Judaï sme prône un idéal de vie, l'idéal étant de donner son sperme à la femme et qu'il n'y ait pas de perte. Mais entre l'idéal qui est proposé par la religion et la réalité… Un des thèmes importants de la tradition Juive est le problème de la transmission, de l'engendrement. Les enfants sont de bons enfants lorsque les parents sont de bons parents. Si les pères ne sont pas de bons pères, les fils ne sont pas de bons fils et ils ont des problèmes. Il faut tenir compte aussi des réalités. L'idéal reste l'idéal, mais dans la réalité concrète, surtout quand on s'occupe d'adolescents, on sait que cette réalité existe et plutôt que de la condamner fermement, il faut essayer d'en discuter et voir pourquoi cet enfant pratique, et quel est son problème relationnel, car il y a un problème relationnel derrière tout cela. Et là, le rôle du médecin, du psychologue, est important, aussi important que le rôle d'un rabbin.
Je crois donc qu'il faut encourager les jeunes à parler de leurs problèmes sexuels, plutôt que de poser un interdit.

M. PELEGE – Apparemment, vous avez dit quelque chose qui fait réagir ; c'est sans doute quand vous avez dit qu'il y avait un problème psychologique lié à la masturbation.

M. HADDAD – Un problème relationnel oui. Il vaut mieux faire ça à deux que tout seul. Mais je comprends que si on fait cela tout seul, c'est que justement on a un problème pour le faire à deux. Il vaut mieux essayer d'assumer avec elle, ou avec lui.

D'un autre côté, il faut aussi reconnaître qu'il vaut mieux faire ça à deux qu'à trois. Il vaut mieux un juste milieu si vous voulez, et de ce point de vue là, le 2 reste le nombre d'or.

Une dame – Qu'en est-il de la fécondation in vitro dans le Judaï sme ?

M. HADDAD – Si on ne peut pas avoir d'enfant naturellement, il est possible de passer par ce mode de fécondation, à condition que ce soit le père qui donne le sperme. Parce qu'on va aussi poser la question « Si le père donne le sperme, il va se masturber ; est-ce que c'est

autorisé ? » Dans ce cas de figure, le Judaï sme a autorisé, dans la mesure où ce sperme va être pris et maintenu vivant pour être donné à la femme. Oui le Judaï sme l'autorise.

Une dame – Concernant l'évolution du Judaï sme dans la société, qu'en est-il des mariages mixtes ?

M. HADDAD – C'est une donnée sociologique incontournable aujourd'hui. Si vous demandez quelle est la position du Judaï sme, il y a différentes tendances ; les tendances strictes, et les tendances souples.
Il y a deux cas de figure : il y a le cas de la conversion, c'est-à-dire que la conjointe ou le conjoint veut devenir Juif. Deuxième cas de figure, le couple veut rester mixte. Dans le premier cas de figure, on demande un conversion, souvent la belle mère s'en mêle d'ailleurs. Mais là aussi vous avez la tendance stricte qui convertit difficilement, et la tendance souple qui convertit plus facilement.

Quant au mariage mixte en tant que tel, c'est-à-dire chacun se revendique de sa religion d'origine, la question se pose à mon sens par rapport aux enfants. La question du mariage mixte n'est pas un problème de la rencontre d'un homme et d'une femme car *a priori* tout mariage est mixte. Mais la question se pose au niveau des enfants. Qu'est-ce qu'on va transmettre ? Est-ce que l'enfant sera circoncis ou pas si c'est un garçon, est-ce qu'il va suivre le catéchisme ou le Talmud, est-ce qu'on va se marier à l'église ou à la synagogue, ou à la mosquée, bien que ce soit essentiellement aujourd'hui des mariage Judéo-Chrétiens, mais il existe aussi des mariages Judéo-Musulmans. De ce point de vue là, si le couple veut rester mixte, c'est lui qui assume lui même son identité et son histoire et son devenir.

Mme PICOD – En rebondissant sur l'histoire de la relation, et de la masturbation, je vous pose la question de la sexualité des adolescents. Est-ce qu'il y a un besoin d'être vierge au mariage ?

M. HADDAD – Bibliquement, oui. La « Bétoula » en Hébreu, que l'on traduit par « jeune fille », c'est celle qui a l'hymen. D'un autre côté, on demande de se marier tôt, à 18 ans pour les garçons. C'était tôt à l'époque, peut-être aussi parce qu'on mourrait plus tôt, et peut-être aussi parce qu'on se rendait compte justement qu'il y avait des désirs. Un terme en Hébreu pour parler du jeune homme ou de la jeune fille, c'est « Naar », c'est celui qui s'éveille, celui dont la pulsion sexuelle s'éveille. Mais *a priori*, il n'y avait pas de relations avant le mariage dans la société traditionnelle. Bien sûr, toutes ces notions sont remises en cause aujourd'hui, car le jeune juif, en Occident en tous les cas, fonctionne sur le modèle normatif occidental, et peut avoir des relations avant.

Mme PICOD – Est-ce que les relations extra conjugales donnent lieu à répudiation ou pas ?

M. HADDAD – On demande une fidélité de l'homme et de la femme, respectivement. Mais s'ils ne s'entendent plus, ils peuvent divorcer et ensuite se remarier à la synagogue. Mais *a priori*, on demande une fidélité.

Point de vue catholique sur le corps et la sexualité
Par André Guimet[41]

Commençons par un paradoxe dans la représentation que le catholicisme a du corps et de la sexualité. Un paradoxe, à savoir que la sexualité est quelque chose d'immense dans l'acte créateur de Dieu et quelque chose qui peut être relativisé.
Le corps sexué est beau et grand, quand Dieu a créé l'être humain, homme et femme, il dit « cela est très bon ». C'est la première fois qu'il qualifie ce qu'il crée de très bon ! Il y a donc une grande valeur accordée au corps sexué, et dans le même temps, dans le catholicisme n'y a-t-il pas une relativisation de la sexualité et de la génitalité. Je ne pense pas ici au célibat du prêtre qui est une question de discipline (des prêtres catholiques de rite oriental peuvent être mariés) mais à l'affirmation d'un engagement de vie dans le célibat pour le Royaume de Dieu qui est présenté comme une vocation à des hommes ou à des femmes à coté du seul mariage. Cette possibilité de rester célibataire est une nouveauté par rapport au judaï sme ; une nouveauté qui est inscrite dans la personne même du Christ qui est né d'une femme mais qui n'a pas créé de lien conjugal.
J'ai commencé par ce paradoxe et je vous propose trois parties.

I) L'être humain est un corps parlant

Si nous regardons premièrement l'enracinement biblique et ensuite le travail qui a été fait pour concilier cette anthropologie biblique avec la philosophie grecque le modèle qui s'impose en fidélité à l'acte créateur de Dieu est de **concevoir l'être humain d'abord comme un corps animé** et non pas comme une âme incarnée. Tous les courants qui ont mis l'accent sur l'âme au mépris du corps sont des dérives que le catholicisme a dû combattre à l'intérieur de lui-même ; tous ces courants tels que les Cathares, les Jansénistes, les puritains de toute obédience qui voulaient élever l'âme hors de sa prison du corps. En somme, ils étaient plus platoniciens que chrétiens.

Ce qui est créé en premier , c'est « la chair », « le corps » auquel Dieu « insuffle une haleine de vie » et alors l'homme « devient un être vivant , une âme vivante »[42]. Ainsi l'être vivant est un corps insufflé, un corps et un souffle comme l'a dit notre ami juif Monsieur Haddad. Ce corps est la base. Je reprends deux expressions de Monsieur Xavier Lacroix, Doyen de la faculté de théologie de Lyon , « le corps-langage » et « le corps m'engage ».

Le corps langage : C'est dans le corps que j'apprends à parler, la dimension expressive de l'être humain est d'abord dans le corps, dans la sensibilité, c'est à dire ce qui me vient des sens. La sensation est la première réalité pour aller à la parole. C'est seulement par une acceptation de la sensibilité et de la sensation que je peux arriver à la question du sens ; je ne peux aller au sens sans passer par les sens ou la sensibilité.

Le corps m'engage : Nous pouvons aller encore plus loin avec le corps, à savoir que le corps n'est pas seulement le lieu d'une expression, il est aussi le lieu de la signification subjective,

[41] Théologien, faculté catholique de Lyon
[42] cf. Gn 12, (Livre de la genèse, chapitre 2, verset 7).

le sens de ma vie. L'acte est véritablement humain quand il conjoint le corps et le rationnel cette réalité spécifique à l'homme , c'est à dire son psychisme rationnel ou en termes bibliques, cette âme, ce souffle qui lui a été donné et qui est marqué par la place de l'intellect et qui permet la pensée réfléchie.

Je ne découvre que je suis sujet que lorsque mon corps et la parole me permettent une signification. Une première loi vient de notre être de nature (de notre naissance en somme) « la loi du père » qui permet la véritable mise au monde des êtres de relation que nous sommes.

Que vient dire la loi du père ? Elle fonctionne comme un « inter-dit » pour le petit enfant. Le père vient interdire la fusion avec la mère. Et par cet interdit de la fusion s'ouvrent à nous toutes les relations qui sont d'un autre type que celle-ci ; relations qui vont faire droit au langage, à la médiation de la parole qui s'adresse à un objet qui est lui-même sujet et qui va pouvoir me parler s'il le désire. Il va pouvoir dialoguer avec moi , conjuguer…
Le premier interdit qui existe est donc l'interdit de la fusion, il faut prendre ce mot très au sérieux, car c'est l'interdit de l'inceste ; ce qui est demandé à un être humain , c'est de vivre chastement, de vivre des relations chastes. Le contraire de *castus* en latin est *incastus*, qui veut dire incestueux. Le contraire de l'inceste c'est la chasteté qui peut être ainsi définie : refuser le fusionnel, aborder les relations médiatisées par le langage.

Se présente ainsi à moi cette réalité du corps parlant par lequel je vais pouvoir tisser des relations à condition de quitter la fusion pour choisir des médiations qui m'humanisent.

II) Le corps sexué : un double appel à responsabilité[43]

Le rapport au corps et à la sexualité est un double appel à responsabilité pour tout homme : répondre de soi et répondre de l'autre ou à l'autre. Dans la bible se trouve ainsi raconté à travers la geste de Caï n et Abel, les propres enfants d'Adam et Eve, le premier échec de la relation fraternelle. Alors que Caï n est déjà devenu meurtrier d'Abel, Dieu lui demande : « Où est ton frère ? » et lui de répondre : « …Suis-je le gardien de mon frère ? » [44] Depuis lors, et, cela est valable pour tous les croyants lecteurs du Livre, nous sommes les gardiens de nos frères. Nous avons à, répondre d'autrui, du visage fraternel et du corps fraternel ; nous avons à répondre de sa vulnérabilité et de sa fragilité. Nous avons à répondre à toute faiblesse et à tout désir. Faisant cela , je vais apprendre que j'ai moi-même faiblesse et désir et que je dois apprendre à répondre de ma vulnérabilité , répondre de ce que je suis vraiment. La réponse que j'adresse à l'autre porte confiance ou fidélité qui proviennent du même mot latin *fides*, la foi, l'acte de foi humain, la foi que je porte à l'autre et la foi que je propose à l'autre : « tu peux te fier à moi ».

Ainsi la première responsabilité est de répondre d'autrui et – faisant cela- la deuxième est de répondre de soi.

En insistant ici, j'oserai parler de la fidélité, de l'indissolubilité et de la fécondité. J'oserai parler de ces « notes » qui font la validité du mariage, d'un engagement conjugal. Notre

[43] Pour le plan de mon intervention, je suis redevable à l'anthropologie philosophique de Xavier Lacroix, voir par exemple son livre :*Le corps de l'esprit*, collection vie chrétienne, Le Cerf, Paris , 1999. et sa thèse : *Le corps de chair*, Le Cerf, Paris, 1992.
[44] Cf. Gn 4, 9.

condition humaine est celle de personnes qui ont d'emblée à reconnaître tout être humain comme unique et digne d'être aimé ; c'est le commandement de l'amour du prochain.

Quand cette reconnaissance prend la forme de la dilection, c'est à dire de l'amour conjugal, l'autre devient irremplaçable. Et l'histoire que nous voulons vivre avec l'autre devient une histoire irremplaçable. Nous voulons répondre de l'autre et de nous-même sans condition ni limite. Cette histoire irremplaçable dit la fidélité illimitée, elle contient en elle-même le vœu que ce lien soit indissoluble. C'est un vœu auquel on désire être fidèle quoiqu'il en soit de la dureté des temps.

Je voudrais souligner que le projet d'indissolubilité dans l'engagement d'un amour conjugal ne vient pas du religieux. Il vient de la nature d'une relation libre et responsable qui s'établit entre deux humains. L'indissolubilité est basée sur une dilection réciproque et unique : « Il n'y a que toi que j'aime de cette manière et tu me dis la même réciprocité ». La fidélité, la confiance fruits d'un acte de relation libre, posé par deux personnes ont cette visée infinie ; dans le lien amoureux, aucune limite de temps et aucune concurrence d'un tiers !

III) Proposer une triple intégration

Après cette seconde partie sur la responsabilité je voudrais proposer une triple intégration pour terminer cette intervention.

La représentation chrétienne de la sexualité me semble t'il, la représentation catholique en tous les cas, **demande l'intégration de la durée**. Je crois avoir amorcé cette réflexion en disant que le lien conjugal postule un refus de toute limite dans le temps. Il n'y a pas de restriction dans un désir d'amour. Aimer c'est vouloir expérimenter la durée, non pas « aimer à mort » comme le disent trop souvent des adolescents spontanés, mais « aimer jusqu'à la mort » lorsque nous avons intégré comme adultes la réalité de notre être historique. La durée est la plus grande épreuve de vérité dans l'œuvre de notre vie.

C'est pour elle que retentissent des mots lourdement chargés, durs à tenir parfois par un catholique, durs à tenir, peut-être ici, dans ce monde ouvert de la laï cité, mais que je veux employer parce qu'ils ne sont pas périmés, ce sont les mots de chasteté, de continence et de virginité…

(réactions dans la salle)

… Je sais que ce n'est pas évident, vous m'avez demandé de parler d'une conception catholique de la sexualité, alors je veux le faire avec ces mots.

La **continence** est une capacité humaine. Elle est capacité positive à se contenir ; elle énonce une liberté par rapport à nos propres pulsions. Ne rêvons pas, des pulsions, nous en avons tous, quel que soit notre état de vie. La continence dit le respect de la personne d'autrui face à notre seul désir. A ce propos la continence reste la seule norme qui dicte tous les enseignements doctrinaux ou officiels de l'Eglise sur la question de la contraception. Il n'y a pas de plus belle méthode de contraception qu'une certaine continence, pour un temps limité, engagée librement par une femme et par un homme, parce qu'ils s'aiment. Disant cela

l'Eglise énonce un idéal proposé à ceux qui veulent bien l'entendre[45] . Pour ceux qui le veulent bien, la continence est un modèle pour vivre la durée.
La virginité ,deuxièmement, à peine prononçable s'il s'agit de l'intégrité d'une membrane et j'en serai désolé. Pour l'Eglise catholique ce mot est valable pour les hommes comme pour les femmes. Ce n'est pas seulement physique, ce n'est jamais à vérifier ou à prouver. La virginité dit le « pas encore », le « pas tout de suite ». A nouveau il s'agit bien de l'intégration de la durée, c'est un idéal, une direction, c'est quelque chose qui est signifié entre des personnes avec un respect du corps, de son propre corps comme de celui d'autrui. Et Nous n'en sommes pas moins des êtres humains, de vrais humains même si nous sommes vierges … On a tellement l'impression aujourd'hui que pour être authentiquement humain il faut être passé à l'acte ![46]

La Chasteté, enfin. Elle est proposée à tous comme modèle pour assumer son désir , pour le vivre humainement en ne fusionnant pas avec l'objet de son désir. Elle est proposée à tous, pour être vécue dans la continence par un célibataire ou bien dans le plaisir de la relation conjugale par des époux. On est tout autant chaste en s'aimant dans la rencontre des corps si l'on est marié qu'en s'abstenant de cette rencontre si l'on est célibataire ;

L'enjeu de cette dernière partie, disais-je est une triple intégration ; Après celle de la durée **vient l'intégration de la fécondité**. L'amour entre l'homme et la femme , l'amour qui vient de la différence des sexes et de leur conjugaison, intègre l'horizon de la fécondité. Cette ouverture à la fécondité fait partie des significations plénières de la sexualité.

Il y a richesse dans le désir d'enfant avec ses ambiguï tés ; un réalisme tout simple, c'est lorsque deux êtres ne sont plus qu'un qu'ils peuvent devenir trois. Normalement, naturellement, nous sommes venus au monde parce qu'un homme et une femme se sont unis et que dans cette union , qu'ils l'aient vraiment voulu ou non, nous sommes arrivés. Mais pour la plus part , nous avons été, je le souhaite, adoptés.

La fécondité est comme l'horizon plénier de la sexualité ; je cite ici Lévinas : *« Le dynamisme de l'amour le mène au delà de l'instant présent et même au delà de la personne aimée ».* [47] Cet au delà de la personne , c'est celui qui n'est ni « moi », ni « toi », c'est l'enfant.

Enfin dans la dimension catholique de la sexualité, soulignons une troisième intégration tout autant réaliste : c'est **l'intégration de la dimension sociale.** La base de la société c'est le couple humain, en particulier quand celui-ci va jusqu'à la fécondité. La venue d'un nouveau citoyen en France, qui recevra toute la panoplie des droits immédiatement à sa naissance sur le sol français, s'opère quand une femme et un homme l'ont mis au monde. Il s'agit bien du moyen ordinaire pour devenir membre de la société. Ce petit d'homme pourra même choisir de devenir membre de l'Eglise ou non… L'horizon de la sexualité est ainsi de donner la plénitude des droits humains à un nouveau venu. C'est dans la famille, fondée sur le couple, que nous recevons la plénitude des droits du citoyen français, par exemple. C'est à cause de

[45] On peut préciser ainsi qu'il n'y a aucun discours ou texte du Pape sur le préservatif, Il n'énonce qu'une règle idéale à ceux qui partagent la foi ; il revient à d'autres intervenants plus modestes d'en parler. Pour ce qui me concerne, à tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas vivre une vie sexuelle fidèle, je dis avec bien d'autres pasteurs ou théologiens, qu'ils n'ajoutent pas le danger de mort à ce que nous considérons non pas comme une souillure mais comme une faute ou une erreur.
[46] L'affirmation dans la vie de notre Eglise d'une vocation possible au célibat, on devrait dire à la virginité, vise aussi à rappeler que le lien conjugal n'est pas une fatalité, mais bien aussi une vocation, toute aussi sainte puisqu'elle fait l'objet d'un sacrement.
[47] Emmanuel LEVINAS, *Le Judaï sme et le féminin, difficile liberté,* Albin Michel, Paris, 1976, p. 57.

l'enfant que l'état ou la puissance publique va reconnaître des droits spécifiques aux parents. L'autorité parentale est une autorité de délégation, les parents vont exercer des droits sur leurs enfants pour que ceux-ci puissent un jour bénéficier de la plénitude de leurs droits.

Conclusion

Terminons en revenant sur le paradoxe que j'avais noté en préalable.

Premièrement un grand prix est attaché au corps sexué. Si nous sommes chrétiens, nous voulons être fidèles au Mystère de l'Incarnation du Christ, de celui qui a pris un corps pour nous sauver. Notre corps peut alors devenir à sa suite temple de Dieu, temple de l'Esprit Saint. Le corps est temple de l'Esprit y compris dans l'acte conjugal. C'est dans leur amour conjugal que des époux vont dire qu'ils aiment Dieu et qu'ils sont en quelque sorte le sacrement de l'amour de Dieu pour l'humanité.

Dans un second mouvement (et qui constitue précisément le paradoxe) le catholique entend le même Jésus Christ dire que le couple n'est pas le tout de la vie sexuée. Je vous renvoie à l'évangile de Matthieu, au chapitre 19, où Jésus affirme deux vocations radicales : la vocation à l'amour fidèle et indissoluble dans le mariage et la vocation au célibat pour le Royaume. Ce chapitre contient l'étonnement des disciples qui ont bien du mal à entendre et à accueillir les exigences des deux vocations.

La relation homme femme est une relation qui peut être immense à condition que la génitalité ne prenne pas toute la place ; en termes chrétiens et bien humains, il faut laisser une place à la fraternité. Les uns par rapport aux autres , nous avons à exercer cette possibilité d'être frères. Comment dans un couple l'un et l'autre ne sont pas seulement époux mais aussi frères en humanité ; et s'ils sont croyants frères de Jésus Christ qui veut leur bonheur.
En résumé, la sexualité et la génitalité sont bonnes mais elles ne sont pas le tout de la relation humaine

M. PELEGE –Comme nous l'avons précisé tout-à-l'heure, nous allons écouter maintenant le point de vue apporté par Monsieur TRABELSI que je vais présenter rapidement. D'autant plus que c'est probablement l'élément le plus sensible, au regard des pratiques du quotidien. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a énormément de stéréotypes par rapport à la question de l'Islam, et les praticiens et les praticiennes de terrain y sont confrontés. Cela a d'ailleurs été une des raisons qui nous ont animés pour faire ce colloque. La question portée par de jeunes garçons ou de jeunes filles, que ce soit au niveau des CPEF ou au niveau de l'école, revient sur la scène sociale, et sur la scène médiatique, d'où son importance.

Les images relatives à l'amour et au corps dans la pensée musulmane classique

par Salah TRABELSI[48]

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour m'avoir associé à ce colloque. Je voudrais lever, si vous me le permettez, une équivoque en précisant que j'interviens dans ce colloque non pas en tant que membre d'une quelconque communauté, mais en tant qu'enseignant et chercheur spécialiste du domaine arabe.

Pour rentrer dans le vif du sujet, j'aborderai ce thème à partir de cette interrogation: Comment définir le regard porté sur le corps et la sexualité en terre d'Islam ?

La réponse à cette question simple est d'autant plus complexe que ce que nous avons coutume de désigner sous la dénomination commune de contrées musulmanes se décline le plus souvent en termes prosaï ques.

Le monde de l'Islam s'étend sur des contrées couvrant des entités ethniques et culturelles fort éloignées du centre de l'Islam. Désormais la majorité écrasante des peuples confessant l'Islam se situe dans la périphérie du monde arabe. Or les Arabes eux-mêmes, si minoritaires qu'ils soient par rapport à l'ensemble des peuples musulmans, sont loin d'être tous musulmans. Une proportion non négligeable, notamment au Proche Orient, est restée fidèle au monothéisme hébraï que et chrétien.

A cette complexité évidente s'ajoute une autre difficulté qui résulte de la persistance d'un certain nombre de topoï ou de préjugé coriace ; la vie quotidienne du musulman serait dès lors marquée par une austérité irrémédiablement taciturne.

Les préceptes de la foi et les principes qui régissent l'ordre social ne permettent certes pas une lecture aisée et univoque susceptibles de définir des particularismes relevant d'un état d'esprit typiquement musulman.

Ces principes reflètent le plus souvent la diversité des cultures et des soubassements psychologiques et sociologiques inhérents aux différentes civilisations ayant connu le sceau de l'Islam à la suite de sa fulgurante expansion au-delà de l'Arabie.

Tout au long des siècles de prééminence culturelle de l'Islam de l'Inde jusqu'à l'Espagne, les élites musulmanes consacraient le plus clair de leur temps aux plaisirs raffinés de l'amour courtois, des joutes poétiques et des réunions mondaines. Au même moment, les membres de l'aristocratie occidentale se délectaient de tournois et de combats violents alignant puissantes montures, lourdes armures et armes de choc.

Je tenterai, au-delà de la disparité des codes et des usages usités dans les diverses sociétés arabes et musulmanes, d'évoquer avec vous à travers quelques textes arabes classiques des lignes de convergence relativement à la place du corps et de l'amour.

[48] chercheur à l'Université Lyon II

De façon systématique, le registre de la foi fait écho à celui des préoccupations profanes et des plaisirs attachés au monde d'ici-bas. L'éros revêt dès lors une dimension nodale le rehaussant au niveau du sacral. La tradition enseigne que les délices de l'amour n'en sont que la préfiguration des promesses de la vie éternelle. Tout autant que le don de la vie, les jouissances de ce monde constituent la part la plus précieuse des dons dont le Maître des mondes aurait délicatement comblé l'humanité.

Un adage populaire au Maghreb, affirme que l'engagement spirituel n'atteindra son degré vertueux que lorsque le fidèle aura goûté au plaisir de l'amour conjugal. En définitive, C'est l'acte de chair qui scelle et consacre l'engagement spirituel.

Dans un Hadith attribué au prophète de l'Islam, l'amour de la prière figure au même titre que l'amour des femmes: *" Dieu, aurait-il proclamé, m'a appris l'amour de la prière, l'amour des parfums et l'amour des femmes."*

Dans le livre Saint de l'Islam, nous retrouvons la même évocation de la chute du premier couple après qu'Adam et son épouse, induits en tentation par le Démon, aient goûté au fruit de l'Arbre interdit et commis, le péché originel.
Nous lisons dans la Sourate XX, 114,119/121 *" Adam désobéit à son Seigneur et fut dans l'erreur. 120/122" Puis son Seigneur l'a élu, lui a pardonné et l'a dirigé. "*

Or ces plaisirs immédiats, l'amour des voluptés tirées des femmes, l'amour de l'or et de l'argent thésaurisés, même lorsqu'ils se trouvent qualifiés de vanité de ce monde éphémère, ils ne manquent pas de figurer parmi les promesses les plus alléchantes de l'au-delà.

Le verset 13/14,III dit : *" Pour ceux qui auront été pieux, seront, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où, immortels, ils auront des épouses purifiées et satisfaction de Dieu. ", ou encore le verset 16,XLVII : " Voici la représentation du Jardin qui a été promis aux Pieux : il s'y trouvera des ruisseaux d'une eau limpide, des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable, des ruisseaux de vin (khamr), volupté pour les buveurs.", ou encore: XXXVII, 38/49 " Dans les Jardins du Délice sur des lits se faisant face. On leur fera circuler des coupes d'une boisson limpide, claire, volupté pour les buveurs, ne contenant pas d'ivresse. Près d'eux seront des (vierges) aux regards modestes, aux yeux grands et beaux, et qui seront comme perles cachées."*

Comme nous venons de l'entendre à propos du Judaï sme, l'Islam ne connaît pas non plus de célébration du célibat. La figure de *" ceux qui se sont rendus eux-mêmes eunuques à cause du Royaume des Cieux "* de l'Evangile selon Matthieu (19,12)ne rencontre point d'écho dans la tradition musulmane. Le paradis est désigné comme le lieu de la réconciliation de l'homme avec la nature. Dans la conception musulmane, le couple originel a désobéi. Certes mais sa faute a été payée largement par l'expulsion de l'Eden. La vie terrestre en tant qu'épreuve suffit largement au rachat. D'où ce sentiment de responsabilité qui est celui de l'homme qui doit rendre compte de ses actes.

Dans le monde terrestre, il est fortement recommandé de se marier, c'est un plaisir, c'est aussi un devoir. Le célibat est découragé et le vœu de chasteté est fortement déconseillé et ne peut pour l'homme ou la femme mariés dépasser 120 jours. Un adage connu rappelle que le mariage a une valeur égale à la moitié de la foi. Un hadith attribué à Muhamamd dit : *" Qu'il est à plaindre l'homme sans femme. Qu'elle est à plaindre une femme sans époux".*

Toutefois, si chaque musulman doit être marié, certaines femmes sont pour lui frappées du tabou de l'inceste. En dehors de ces femmes, le Coran dit que les musulmans peuvent épouser : *"Epousez donc celles des femmes qui vous seront plaisantes par deux, par trois, par quatre, mais si vous craignez de n'être pas équitable, prenez en une seule ou des concubines ! c'est le plus proche moyen de n'être pas partiaux"*

Théoriquement, l'homme musulman jouit de la capacité d'épouser quatre femmes libres, musulmanes ou kitabiyyat (chrétiennes ou juives). Selon cette même tradition, l'époux est tenu d'être équitable à l'endroit de ses coépouses. Il doit leur assurer le couvert et le logis selon ses moyens. Le droit de chaque épouse à être entretenue n'est effectif que lorsque le mari aura consommé avec elle ou qu'il ait été invité à le faire à partir du moment où elle est pubère.

Selon le droit malikite, un certain nombre de vices rédhibitoires annulent le mariage. Une liste exhaustive d'affections et de maladies permet de justifier le recours à la dissolution des liens conjugaux. Le célibat étant peu recommandé, le fait de contribuer au mariage de ses proches, y compris père et mère tombés dans le veuvage, est présenté non seulement comme faisant partie des oeuvres méritoires mais encore, il est énoncé comme un devoir de piété filiale.

Le plaisir n'est point considéré comme un mal nécessaire, mais plutôt comme une finalité à caractère à la fois « éthique, esthétique et ludique ». Jouir et faire jouir son conjoint, parvenir à l'harmonie des corps font partie des multiples recommandations canoniques affirmées à travers les enseignements dispensés par les grands maîtres des écoles juridiques de l'orthodoxie, de l'ensemble des courants chiites et des autres mouvances doctrinales dites hétérodoxes.

Aussi lit-on dans le Coran : II, 183 *" Durant la nuit du Jeûne, je déclare pour vous licite de faire galanterie avec vos femmes : elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. "*

Il faudrait tout de même souligner une certaine obsession de la pureté qui n'est point propre à l'Islam. C'est une thématique fort prisée dans les trois monothéismes : *II,222 " Tenez vous à l'écart des femmes, durant la menstruation, et ne vous approchez point d'elles avant qu'elles ne soient pures. Quand elles se seront purifiées, venez à elles comme Dieu vous l'a ordonné ! Dieu aime ceux qui viennent à résipiscence et ceux qui se purifient. "*

Comme nous l'avons dit, le célibat étant découragé, le vœu de chasteté est fortement déconseillé et ne peut pour l'homme ou la femme mariés dépasser 120 jours. Un adage connu rappelle que le mariage a une valeur égale à la moitié de la religion.

Néanmoins la réalisation du désir ne peut s'insérer que dans le cadre de la stricte alliance sanctionnée par le mariage.
Mais tout en sacralisant le mariage, l'Islam tolère la dissolution en réglementant la procédure de divorce. Il admet ainsi le caractère provisoire et relatif des liens matrimoniaux.

Il semble même tolérer la polygamie, même si sur ce point la controverse reste toujours vive. Car en définitive le mariage polygame trouve son affirmation davantage dans les thèses défendues par les juristes et certains exégètes de l'Islam que dans le texte coranique lui même. La prétendue ambiguï té du verset 3 de la Sourate IV, intitulé "*les femmes"*, n'est en définitive qu'un alibi étayé pour la défense de la prétendue prééminence du mâle.

L'équivoque est telle que dans les pays du Maghreb, les législateurs recourent au même verset pour déclarer la licéï té ou l'interdiction du mariage polygame.

Sans aller jusqu'à parler d'une multiplicité d'Islams, on peut montrer qu'entre l'Islam noir, l'Islam maghrébin, l'Islam saoudien, l'Islam iranien ou l'Islam malais, il y a de profondes différences de comportements et d'attitudes.

Dans son corpus réservé aux lois de la médecine, Avicène, médecin arabe (mort en 1037 de l'ère chrétienne) préconisait, les plaisirs de l'amour comme remèdes pour certaines formes de pathologie : *" Lâchez la bride aux jeunes pour les rapports sexuels, par eux, ils éviteront des maux pernicieux."* expliquait-il.

Le plaisir et l'amour apparaissent dès lors comme intégrés au sens de la vie et de l'accomplissement de l'être. Un seul exemple, la prière et son lot de recommandations relatives à la propreté. Et pourtant, ce haut lieu de purification rituelle que symbolise le plus souvent le hammam, se trouve être un lieu, comme le décrit admirablement le psychologue tunisien A. Bouhdiba, fortement érotisé. Il est figure à la charnière des préoccupations spirituelles et profanes.

En raison de cette promiscuité étonnante, si la nudité des femmes est souvent requise au hammam, celle des hommes n'est pas considérée partout comme tabou.

Et de ce fait, certaines tendances homosexuelles ont fait l'objet de méditations qui ont été à l'origine d'une série de règles de censure. Le plus souvent, elle est désignée comme une impiété ou une turpitude détestable, lorsqu'elle n'est pas purement et simplement traitée de pathologie étrangère à l'univers des Arabes.

Certains traditionalistes, afin de justifier leur condamnation de l'homophilie et de pallier le fait que le Coran ne l'ait assortie d'aucune sanction pénale qui soit clairement énoncée, avancent quelques hadiths sévères attribués au prophète tel : *" celui qui aura sodomisé un autre ou qui aura fait subir le même sort à une femme sera promis le jour de la résurrection aux feux éternels de la géhenne sauf s'il vient à résipiscence et obtienne son pardon. "*

On lui fait dire également *" Ce que je redoute le plus pour mon peuple, ce sont les moeurs impies de la communauté de Loth."*.
Or la simple énumération de ces différents hadiths ainsi que de nombreux témoignages attribués aux compagnons, laissent penser que l'homosexualité semble avoir été un phénomène probablement assez fréquent dans les temps préislamiques et primitifs de l'Islam.
En outre, elle se trouve, plus d'une fois abordée, dans les textes et les récits de voyage.

Dans son livre Kitab Surat al-Ard (p.91), le voyageur Ibn Hawkal qui visita le Maghreb en l'an 947, écrit à propos de certaines tribus berbères:

" La plupart des Berbères qui vivent dans la région comprise entre Sidjilmassa et le Sus, Aghmat et Fès, les cantons de Tahert Ténès, Msila, Biskra, Tobna, Baghay, Akirbal, Azfun, les environs de Bône, Constantine, le pays des Kutama, Mila et Sétif, sont hospitaliers pour les voyageurs et leur procurent des vivres. Une partie d'entre eux ont des moeurs détestables : ils se livrent eux-mêmes à leurs hôtes en manière d'hommage, sans en avoir aucune honte, les

plus hauts placés comme les plus beaux d'entre eux se comportent en cela comme les plus humbles dans leur prostitution à leurs visiteurs ; il leur arrive même d'insister. Le missionnaire Abu Abd Allah infligea à certains des peines sévères, mais malgré les plus dures corrections, ils n'abandonnèrent pas ces pratiques. "

Et d'ajouter encore, p. 93 *: "La ville de Sétif est […] proche de Mila et de Msila, elle est aussi voisine de Constantine. Les autochtones berbères ressemblent à ceux que nous avons mentionnés pour leur accueil hospitalier et la prostitution de leurs enfants [...] J'ai appris [...] que pour témoigner au maximum leur affection envers leurs hôtes, ils ordonnaient aux petits garçons de noble famille et d'illustre lignée de partager la couche des invités pour leur permettre de se livrer à la turpitude et de se plonger dans le péché.*
Parfois la passion d'un individu quelconque se satisfait avec un chevalier réputé et brave : l'homme de peu ne se prive de rien, voyant à cela un geste honorable et glorieux et jugeant que l'abstention serait une marque de mépris. Nous ne constatons pas cette coutume chez les Les Kotamas de Sétif ni d'ailleurs : ils ne tolèrent pas et n'estiment pas convenable d'y faire même allusion. Les Kotamas de cette région sont chiites, et c'est de leurs milieux que surgit le missionnaire Abu Abd Allah qui conquit le Maghreb."

Il ne faut pas perdre de vue qu'Ibn Hawkal était lui même chiite et partisan des Fatimides d'Ifriqiyya. Mais ce témoignage reste tout de même assez éloquent quant aux moeurs de certaines tribus maghrébines au moyen-âge.

Dans les chroniques postérieures à l'expansion de l'Islam, les récits attestent y compris dans les villes saintes de l'Islam d'une évolution notable des goûts et des moeurs. Dans ces deux métropoles, l'on constate une forte propension à apprécier non seulement la musique, les chants, la poésie bachique mais aussi les mignons dont la plupart était d'origine étrangère.

Sous les dynasties umayyade et abbasside, la mobilité sociale, le brassage ethnique et culturel provoquèrent une formidable accélération de l'acculturation. L'écrivain cordouan, Ibn Hazm, relate l'aventure d'un notable de Cordoue, poète et grammairien qui en 1035 mourut de chagrin parce que l'un de ses concitoyens, de bonne bourgeoisie andalouse, persistait à dédaigner ses avances.
L'émir aghlabide de Tunisie, Ibrahim Ibn al-Aghlab s'affichait publiquement lors des grandes cérémonies entouré d'une soixantaine de mignons.

Cette tendance fut à l'origine d'un impitoyable trafic consistant à inonder les métropoles du Maghreb, d'Espagne et du Proche Orient d'eunuques et de castrats. Pour contourner la condamnation formelle de la castration par l'Islam, les Musulmans trouvèrent dans les marchands juifs et chrétiens d'Europe des auxiliaires fidèles et constants.

D'où la monopolisation de ce négoce par des marchands génois, vénitiens et des juifs connus sous le nom de marchands Radhanites. Outre le fait d'assurer aux métropoles arabes le moyen de copier, sans trop de scrupule, l'étiquette palatine des empires gréco-romains et byzantins, ces marchands s'étaient même spécialisés dans la fabrication des eunuques en installant des ateliers de castration dans l'ensemble de l'Europe occidentale et tout particulièrement à Lucena en Espagne où l'on exposa aux pires formes de la barbarie humaine, des garçons à peine âgés de six ou de sept ans.

Il est difficile de mesurer l'ampleur de ce phénomène, mais il semblerait que l'homophilie, aussi bien dans ses formes masculines que féminines, avait bénéficié d'une forte indulgence.

En dehors des communautés musulmanes de l'Espagne médiévale, les archives locales attestent d'un véritable relâchement des conduites et des moeurs y compris dans les milieux chrétiens et même chez les hommes d'église. La banalisation des plaisirs et du commerce de l'homme furent tel que le concubinage des ecclésiatiques était devenu chose courante.

Dans un récent ouvrage sur l'esclavage dans la Péninsule Ibérique, A. Stella rapporte que les évéchés d'Evora (1534) et de Lisbonne (1536), afin d'atténuer la portée du scandale, furent amenés à promulguer des ordonnaces interdisant aux clercs la possession des esclaves blanches (possible objet de rumeur publique) tout en leur laissant faculté d'avoir des esclaves noires."

Dans son épître sur *"Les mérites respectifs des jouvenceaux et des jouvencelles",* le polygraphe arabe al-Djahiz considère que l'amour naturel chez les Arabes anciens, était une inclination qui résultait de la simplicité des moeurs des bédouins et de la rudesse de leur conditions de vie.
A partir du milieu du VIIIè siècle, la métamorphose des codes de l'amour et du beau était telle : *" que lorsqu'on décrit une jeune fille d'une beauté parfaite, explique-t-il, on dit qu'elle ressemble à un garçon ou à une jeune fille aux allures garçonnières… Si les Bédouins étaient portés sur les femmes, c'est qu'ils méconnaissaient les plaisirs raffinés de ce monde que seul haut degré de civilisation permet d'entrevoir."*

Si l'on croit l'écrivain al-Mas'udi, le calife al-Amin avait des préférences tellement affirmées que la princesse mère Zubayda, dans l'espoir de le réconcilier avec les femmes, s'ingénia à l'entourer des plus belles créatures qu'elle rassembla dans la cour en prenant soin de les choisir parmi celles qui accusent le plus de ressemblance morphologique avec les garçons, à l'allure droite et surfine, au port souple et gracieux, et à la démarche virilisée.

Depuis cette tendance fût à l'origine de la mode des garçonnes aux cheveux coupés courts, qui fut prisée y compris parmi les princesses de nobles familles et la maisons des hauts dignitaires.

Cette évolution de moeurs impulsée par une franche inclination à l'homophilie fait dire à A. Bouhdiba que: " *Au fil des siècles, on finit par se détourner des femmes grasses au profil des femmes bien proportionnées (madjdulat), fines et élancées. Les ventres aux multiples plis et replis qui faisaient les délices des hommes de l'anté-Islam, ont perdu l'emprise qu'ils exerçaient sur les hommes avant de la retrouver avec l'empire ottoman. Omeyyadese et abbassides les ont aimées tendues et lisses. Les mamelles en pis de chèvre, énormes qui étaient tant prisées jusque pendant le premier siècle, finissent par être décriées. On leur préfère de plus en plus les seins galbés ou encore hémisphériques, fournis mais juste assez pour tenir dans la paume d'une main. Parfois même l'excentricité d'une belle poitrine plate a eu son heure de gloire."*

L'on constate toutefois que la conception lyrique de la vie a progressivement cédé la place à l'époque moderne à une vision complexe matinée de rigueur et d'intolérance.

A propos du mariage et des principes édictés dans le Coran, nous pouvons souligner le même décalage entre l'esprit du texte et les applications ou les usages propres à chacune des contrées de l'Islam où la virginité féminine requiert une importance extrême.

Quoique le Coran soit muet sur le chapitre de l'exigence de la virginité de la femme au mariage, la pureté est souvent considérée comme une obsession.
A titre d'exemple, au Maroc le code de statut personnel, la Mudauwwana, note le droit du mari à la virginité de sa femme. En Algérie, des divorces ont pu être prononcés pour non virginité. Dans ces deux mêmes pays, un certificat de virginité des jeunes filles à leur mariage est souvent requis.

Cette exigence va cependant à l'encontre des faits. Dans une étude datant de 1988, on constate que, sur 75 jeunes filles de Casablanca interrogées, 29 ont déclaré qu'elles n'étaient plus vierges, alors que la plupart (7/10) acceptaient que, à leurs noces, leur défloration soit publiquement prononcée selon les rites coutumiers.

Dans certains villages maghrébins, certaines mères inquiètes quant à la virginité de leurs filles, font encore recours à des pratiques ancestrales.
Aujourd'hui, la chirurgie esthétique vient s'inscrire à son tour dans la tradition millénaire en substituant des virginités artificielles.

La crispation sur la question de la virginité suscite maints excès. Ce phénomène montre que le chemin reste encore long pour que les nombreuses femmes qui s'élèvent déjà contre ce statut puissent accéder à la libre disposition d'elles-mêmes.

Le rapport qu'entretient l'amour avec la foi et la loi n'est pas seulement d'ordre éthique et esthétique. Il recèle de toute évidence une dimension politique. Aujourd'hui la montée des intégrismes, opposés à toute forme d'émancipation de l'homme, et encore moins celle des femmes, érige le corps comme l'ultime rempart de la pureté des identités culturelles.

Je finirai cet exposé en rappelant les procès attentés ces dernières jours contre des jeunes gens, en Egypte ou encore la condamnation à la peine capitale d'une jeune femme nigériane divorcée dont le seul crime est d'avoir donné la vie à un enfant atteste de l'extension de cette chape de plomb qui envahit le monde arabe et musulman.
Je vous remercie pour votre attention et veuillez m'excuser d'avoir été un peu trop long. Merci

Quelle prise en compte des représentations du corps et de la religion par la religion protestante par Bertrand de CAZENOVE[49]

Mme ROZIER – Monsieur de CAZENOVE, nous avons orthographié son nom à trois reprises de trois façons différentes. La première fois dans le pré programme, ensuite sur le programme que vous avez eu aujourd'hui, un N fatigué s'est couché et est devenu un Z, et enfin sur la petite plaquette qu'il a devant lui aujourd'hui, puisqu'à la place du S il devrait y avoir un Z ! Nous n'y sommes donc pas arrivés, la prochaine fois on fera mieux.
Nous allons écouter Monsieur de CAZENOVE qui est Pasteur de l'Eglise Réformée de France. Il est théologien, responsable de la formation des pasteurs stagiaires à l'Eglise Réformée de France.

M. de CAZENOVE – Merci. Je vais essayer d'être relativement bref pour que nous puissions débattre. Pour les protestants, je dirai pour commencer, au départ qu'il n'y a pas tant le livre de la Genèse dont nous avons entendu parler avec M. HADDAD et M. GUIMET, mais plutôt l'appel du Christ tel qu'il est répercuté dans l'Evangile selon Marc. Je préfère citer l'évangile de Marc qui est sans doute le plus ancien, que celui de Matthieu dont nous avons entendu parlé tout-à-l'heure.
Que nous dit cet évangile selon Marc et cette parole de Jésus ? Il nous dit que la sexualité a son sens en elle-même tout d'abord dans la vie d'un couple, et qu'elle n'est plus liée nécessairement à la procréation. Les enfants sont en plus, une joie quand ils arrivent, une responsabilité, aussi quelquefois des soucis, mais je dirai que l'amour, la sexualité humaine a tout son sens sans qu'il y ait ce but de la procréation.
Deuxième chose, Jésus rectifie d'une certaine façon le texte de la Genèse. L'homme et la femme dans cet Evangile sont sur un plan d'égalité et sont appelés tous les deux, et pas seulement l'homme, à quitter père et mère. C'est quelque chose qui est très important.

Bien sûr, les églises protestantes lisent aussi les textes bibliques de la Genèse qui font de l'amour et de la différence sexuelle un lieu d'émerveillement, de bonheur, de plaisir, qui est donné par Dieu.
Elles lisent aussi les livres de la Genèse quand on dit qu'il peut y avoir une perversion de la sexualité, du désir, lorsque le désir va chercher à enfermer l'autre, à le réduire. Mais somme toute, cette violence et cette perversion du désir et de la sexualité nous allons la retrouver dans tous les comportements humains et pas seulement à propos de la sexualité.

Le principe fondamental pour les protestants, c'est l'appel à la responsabilité. Principe de responsabilité. Tout protestant est un pape dit-on, la bible à la main, éclairé par le témoignage du Saint Esprit, cela veut dire à l'écoute aussi des uns et des autres et de l'esprit.

Voici donc cette rectification : au fond l'homme et la femme sont appelés à vivre un véritable bonheur. L'union de deux corps, de deux intelligences, de deux sensibilités sans nécessairement penser à la procréation, et l'homme et la femme sont sur un plan d'égalité. Car le principe fondamental est celui de la responsabilité qui va respecter l'altérité de l'autre.

[49] pasteur de l'Eglise réformée de France

Alors je passe, mais nous pourrons y revenir dans le débat, sur les multiples conséquences éthiques que cela a amené. J'en cite juste quelques unes ; cela veut dire qu'il y a un clergé, marié, il y a des pasteurs femmes qui bientôt seront aussi nombreuses que les pasteurs hommes, il y a un divorce possible, un remariage possible, il y a contraception possible et un contrôle des naissances etc…

Ici comme ailleurs, le mouvement de la réforme protestante joue l'origine fondatrice, joyeuse de l'Evangile contre les traditions souvent machistes qui ont été rajoutées par l'Eglise, les Eglises et les Religions. Et la réforme comme dans bien d'autres domaines, proteste contre ceux qui ont tellement soupçonné la sexualité, qui l'ont assombrie, par exemple en en faisant la source majeure du péché originel ou bien en dénommant le désir concupiscent, ou en exaltant la virginité comme étant un modèle de vie supérieure à la conjugalité, ou en multipliant les jours et les périodes liturgiques interdites à la relation et en accumulant les pamphlets et les accusations contre les femmes. Et bien sûr en posant cette interdiction dans l'église d'Occident, qui est l'interdiction aux prêtres et aux moines de se marier et d'avoir une famille.

Face à cela, la perspective de l'éthique protestante en matière de sexualité : la sexualité est appelée à exprimer cet enracinement de l'amour, et en même temps, tout ce que le désir vise par le corps, au delà de la seule épaisseur corporelle, à savoir la présence de l'autre. Et la sexualité peut aussi dire, par l'invention de jeux érotiques, la liberté de ne pas se laisser enfermer dans des rôles prescrits.
Il y a une vérité de l'érotisme qui est de se défier de l'implacable précarité de la vie, de la souffrance, de la mort, qui est d'attester que l'Etre Humain est appelé par Dieu à laisser la vie subvertir à la mort.

Après cette présentation un peu générale et un peu rapide, je voudrais présenter trois tendances, si je peux dire, pour décrire les trois premières générations de la réforme. Non pas pour faire de l'histoire, et sans tomber dans les anachronismes pour chercher des analogies. Parce que je pense que tous ceux et toutes celles d'entre vous qui rencontrez des jeunes sur le terrain sur la question de l'Education à la Sexualité, vous pouvez rencontrer des gens protestants, des gens d'origine protestante ou marqués sans le savoir par la civilisation protestante. Si elle est peu nombreuse en France, elle représente 30% en Europe et également dans le monde, que ce soit de façon très variée, aux Etats Unis ou en Afrique, ou en Corée. Et vous pourrez rencontrer des Protestants assez différents. Alors je vous brosse à très grands traits, trois façons de vivre une éthique protestante de la sexualité en sachant, en montrant que cela correspond aux trois premières générations de la réforme. Et aujourd'hui je crois que vous pourrez trouver des jeunes qui à un moment ou à un autre en seront à telle ou telle étape.

La première génération c'est celle de Luther, c'est le bonheur de la libération. Fini l'amour de méfiance à l'égard de la sexualité, qui avait toujours besoin d'excuser son élan par le devoir ou par l'utilité de la procréation. Fini l'autoritarisme de l'Eglise qui se voulait compétente et puissante. Fini les confesseurs qui fouillent avec indiscrétion, qui font payer en pénitence ce qu'ils devraient au contraire bénir et louer. Et fini le long divorce entre la chair et la Foi qui sans doute est contraire à l'Evangile. C'est donc le printemps de la réforme, et on notera que Luther qui a quitté la vie monastique et s'est marié a toujours eu une très grande réticence à devoir en se domaine réglementer, uniformiser ou donner même des règles éthiques. Comme s'il n'y avait pas du côté de l'Eglise une fonction légitime de la société civile qui est aussi la vôtre aujourd'hui à contribuer à l'éducation, à la paix, à la justice, à l'épanouissement personnel.

Et je vais parler de la deuxième génération de la réforme, celle de Calvin, à laquelle appartient Calvin bien qu'il soit contemporain à Genève. Il ressent comme tâche urgente de développer l'Eglise et dont aussi de discipliner les mœurs. Et cela explique en partie pourquoi la réforme calviniste se montre plus moralisatrice et soucieuse.
Peut-être une explication : elle se développe dans la bourgeoisie des villes tandis que la réforme de Luther est dans des campagnes, dans des lieux où au fond on travaille dur pour simplement survivre. Mais c'est dans la bourgeoisie au sens social des villes que se met en place la nécessité d'une prévention et d'une surveillance. La liberté ne signifie pas de faire n'importe quoi. Et se mettent alors en place rapidement dans le protestantisme des instances collégiales, élues, de gens qui sont formés pour cela, chargés de surveillance mais pas en matière de sexualité, de punition. De surveillance, disons d'avertissements, de conseils. Je pense que nous avions là déjà ce rôle social nécessaire d'éducation à la sexualité.

Et troisième temps, après l'explosion libératrice, la surveillance on va dire, édifiante, de la deuxième génération. La civilisation protestante a porté des fruits étonnants avec le puritanisme. Je ne vais pas parler ici des déviances tardives du puritanisme qui font finir par se méfier de la chair et qui vont ressusciter les chasses aux sorcières. Je vais parler des premiers puritains qui ont été, nous disent certains sociologues, les premiers à employer un vocabulaire tendre et même passionné pour exprimer le langage de l'amour dans la vie privée, la privatisation de l'amour. Cela bien avant le sentimentalisme romantique.

Les premiers, ils ont usé entre époux du langage des amants, et ils exprimaient dans le domaine intime, privé, le vocabulaire amoureux, passionné, renaissant qu'ils tenaient de leur foi biblique. Et ce constat du puritanisme qui va dévier au fur et à mesure qu'il va dans les Etats Unis d'Amérique s'étendre et devenir un modèle dominant. Il en reste, je crois, quelque chose dans l'affirmation aujourd'hui de la privatisation de la vie privée du sentiment amoureux et affectif, qui vient sans doute des puritains.

Il y a ce besoin, ou ce nécessaire retour à la vie privée, qui ne veut pas dire forcément repliement. Quand dans la société les religions mais aussi y compris les médias qui tiennent aujourd'hui la place de la censure religieuse, jouent le rôle de voyeurs. Voyez les émissions de télévision d'aujourd'hui.

Et puis il y a la privatisation de la vie du couple, de la conjugalité, du sentiment amoureux, de la sexualité. Il y a aussi pour d'autres jeunes marqués par la civilisation protestante ou des protestants engagés, la nécessité de vivre une forme d'éducation, de prévention sociale qui consiste à réfléchir sur l'usage que nous faisons de notre liberté, liberté sexuelle. Et puis vous trouverez d'autres qui prôneront, qui auront à expérimenter une libération de leur corps et de leurs sentiments.

Donc il ne faut pas faire de caricature sur ces trois générations de la réforme qui se trouvent aujourd'hui chez les jeunes que vous pouvez côtoyer, avec qui vous pouvez dialoguer.

Et à mon avis, c'est une raison de plus, et je terminerai là dessus, pour militer pour la mixité culturelle, ne peut- être pas en rester à l'une ou l'autre de ces étapes, et bien sûr la mixité des sexes. Je vous remercie.

Mme ROZIER – Merci beaucoup, merci d'avoir tenu le temps et même accepté je pense de raccourcir votre exposé.
Je pense que le débat va pouvoir se faire avec la salle, suite à ces exposés très clairs. Nous avons eu suffisamment de données sur l'Eglise réformée, sur le protestantisme, pour que les questions puissent avoir lieu.

M. PELEGE – Avant l'intervention de Monsieur YAYAOUI sur un sujet très important qui nous occupe tous « parentalité et sexualité », nous allons prendre 10 minutes de questions avec la salle suite aux différents exposés, et merci de vos apports.
Nous vous donnons donc tout de suite la parole, éventuellement entre les intervenants.

Questions et débat avec la salle

Mme FLAVEN, chargée de mission à la délégation régionale au droit des femmes- J'ai bien entendu les discours des 4 représentants des religions qui ont cours en France, dans notre pays laï que. Ce qui me choque beaucoup, c'est la place des femmes dans tout cela. A part M. DECAZENOVE qui a parlé de l'égalité entre l'homme et la femme dans la religion protestante, d'après ce que j'ai compris, pour les autres intervenants, cela me pose beaucoup de problèmes de savoir quelle place a la femme dans ces religions. Est-ce qu'elle vit sous domination perpétuelle, en tout cas dans la mesure où elle est de sa puberté à sa ménopause, comme une intervenant en parlait hier ? Cela me pose beaucoup de questions et j'aimerais avoir des réponses s'il vous plait.

M. GUIMET – Déjà, le Christ empêche la répudiation qui était avant un privilège réservé aux hommes. Donc le mariage pour moi, entre un homme et une femme, c'est un mariage d'égaux. Sur la question de la sexualité, il me semble que l'homme n'est plus le maître d'une femme, de la naissance à la mort de cette femme. Il me semble que dans la Christianisme, dans le mariage, il n'y a pas si vous voulez passer simplement d'un homme à un autre, d'un père à un mari. Mais il est évident qu'au niveau de l'histoire nous ne sommes pas passés du jour au lendemain à une pleine liberté du consentement qui fait le mariage. Nous ne sommes pas passés comme ça à une dignité reconnue de la femme.

Nous étions dans des sociétés machistes et certains catholiques le sont restés tranquillement. C'est clair. J'entends qu'il y a tout de même cette possibilité.
Et d'autre part la possibilité pour une femme d'être célibataire et d'avoir un statut était une nouveauté dans l'antiquité. Avoir un statut où elle n'était pas sous la dépendance d'un homme. Je crois quand même que c'est une nouveauté pour la femme.
Et je laisse de côté la question des catholiques et des orthodoxes qui n'acceptent pas pour l'instant l'ordination des femmes. C'est un vrai problème et cela pose la question très concrète de l'autorité par rapport à la sexualité. Et j'aimerais que mon Eglise catholique s'intéresse, y compris si elle reste fidèle à ses choix, à la question de l'exercice de l'autorité de l'Eglise quand on est de sexe féminin.

M. TRABELSI – Il me semble qu'il serait important de situer les trois religions monothéistes dans leur cadre culturel, c'est-à-dire la méditerranée, marquée essentiellement par le patriarcat, par des sociétés où en effet la place de la femme est considérée comme une place en effet de citoyen de seconde zone. Et en ce qui concerne le monde de l'Islam, il me semble qu'une des questions aujourd'hui qui se posent fondamentalement dans les sociétés musulmanes, y compris les deux ou trois pays qui prétendent, ou disent être sécularisés ou laï ques, je pense à la Tunisie, à la Turquie et peut être aussi à Irak, là aussi la situation des femmes reste encore en deçà de la réalité sociologiquement parlant.

Vous avez en effet des femmes qui sont chefs d'entreprises, des femmes qui sont hauts fonctionnaires, ou ministres. Mais malgré cela vous avez une réalité quotidienne qui est la négation en effet de ce statut d'égalité et qui reste malheureusement peu connu et mal connu pour les femmes. Et qui reste un combat essentiel.

Aujourd'hui l'exemple du Maroc montre bien que malgré la mobilisation de plusieurs milliers, voire des centaines de milliers de femmes contre cet article qui affirme le droit de l'homme à la virginité de sa femme, et également l'article qui affirme le droit à la répudiation du mari par rapport à sa femme, il reste une forme de déni d'égalité, de liberté tout simplement pour les deux citoyens. Là malheureusement nous sommes face à cette réalité qui est là et qui malheureusement fait défaut.

M. PELEGE – Je voudrais juste rappeler de mémoire collective, que la République tout de même n'a attribué le droit des femmes qu'en 1945, l'autorité parentale partagée. Je dis cela par rapport au fond de laï cité sur lequel nous sommes encore, qui hérite d'une vieille représentation culturelle effectivement comme quoi ce ne serait pas pareil et que du fait que ce ne serait pas pareil, les droits ne seraient pas les mêmes. Et à l'inverse que l'égalité des droits n'empêche pas de penser la différenciation sexuelle. Et que l'on continue d'avoir une commission des droits des femmes. Ce qui voudrait dire qu'il y a des droits qui ne sont pas les mêmes que pour les hommes.

Une dame – Une question sur l'évolution des religions. Comment ces messieurs la perçoivent ils ? Par rapport à la différence des sexes entre autres ?

M. TRABELSI – Si je peux apporter un petit éclairage concernant le monde de l'Islam. En effet, cette inégalité qui frappe la femme est le plus souvent le résultat d'une interprétation, d'une exégèse qui est faite par des hommes. A travers les siècles et les siècles, et encore aujourd'hui, ce sont les hommes qui en quelque sorte ont adapté la religion leur propre volonté. Et je vous disais tout-à-l'heure qu'à partir du même verset concernant la polygamie, les uns utilisent le texte pour justifier l'abolition de la polygamie alors que les autres l'avancent comme étant un droit essentiel. Donc je crois que la question c'est simplement d'ouvrir à nouveau l'interprétation des textes, la réflexion si vous voulez, et la réadaptation des ces textes aux sociétés, qui font qu'aujourd'hui nous ne sommes plus au 7ème, au 1er siècle, et du fait que la société évolue, le regard que l'on porte sur les textes doit aussi évoluer.

Mme PETRE – Je suis médecin en centre de planification, je travaille beaucoup en banlieue, et au cours de ma pratique j'assiste à de plus en plus de demandes de certificats de virginité,

de réfection d'hymen, et on s'aperçoit qu'il y a de nombreuses jeunes femmes qui ne mettaient pas le voile qui se mettent à mettre le voile, à pratiquer le ramadan etc… J'aurais aimé savoir si vous aviez un éclairage sur ce retour à des pratiques religieuses.

M. TRABELSI – Là aussi, la question du voile est une question d'interprétation et une question de regain en quelque sorte des intégrismes, des sphères et de la politique.
Que dit le texte coranique ? Il dit ceci « O croyantes soyez chastes, rabattez votre voile sur votre poitrine ». A partir de là, on peut fantasmer sur la poitrine d'une femme mais on ne peut aucunement imaginer que le voile qui doit se rabattre sur la poitrine se porte sur la tête de la femme !

M. PELEGE – C'est le « Cachez ce sein qu'on ne saurait voir ... ».

M. TRABELSI – Oui. Et je crois que la question est là, elle n'est pas d'ordre religieux. Elle est d'ordre politique, tout simplement.

M. Omar ALLOUCHE – Je ne voudrais pas poser une question, mais simplement apporter un élément au débat. Ce que j'ai entendu des différents intervenants, c'est le côté religieux, le côté de l'histoire avec M. TRABELSI, et du côté protestant, j'ai entendu une interprétation par rapport à ce qui nous préoccupe aujourd'hui. Et c'est cet élément que je voudrais verser au débat.

Quand on parle de relation monothéiste, il faut savoir que c'est un fonds commun que nous avons, c'est à dire que nous partageons exactement les mêmes tabous, les mêmes interdits et la même domination de l'homme sur la femme. Il y a une prédominance affirmée par les trois religions autour du même mythe d'ailleurs, d'une naissance de la femme qui serait secondaire à celle de l'homme. Ceci pour le texte originel.
Nous avons également les mêmes interdits et les mêmes idéaux religieux pour ceux qui sont pratiquants. Mais nous n'avons pas parlé ici de ce que deviennent ces religions vécues, telles qu'elles sont vécues réellement. Et je pense que c'est cela qui est aujourd'hui intéressant à discuter. On sait en fait que cet idéal ne se réalise pas dans la plupart des cas, ou dans des cas très rares, et ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est ce que devient cette sexualité dans l'Islam vécu, dans le catholicisme vécu, dans la religion vécue. Je crois qu'à ce moment là on peut introduire des éléments de débat pour répondre aujourd'hui ; qu'est-ce qu'un musulman aujourd'hui en France ? Je crois que cela n'a rien à avoir avec tout ce qui a été dit. C'est à la fois cet idéal religieux qui est là derrière, mais qui n'est jamais atteint, et la réalité est beaucoup plus complexe, beaucoup plus riche, et c'est à mon avis ces choses là qui seraient intéressantes à débattre. Comment aujourd'hui chacun vit ou pense vivre sa religion.

Et je termine sur un point qu'a soulevé M. TRABELSI. Concernant l'Islam, la vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir si on va être capable de revenir à cette notion d'effort interne, intérieur ? Est-ce qu'on va être en mesure, pour ceux qui se situent du côté de la religion, de repenser la religion par rapport à ce qui se passe aujourd'hui dans la cité ?

M. PELEGE – Je voudrais préciser que Monsieur YAYAOUI dans son exposé va en partie reprendre les questions qui ont été posées. Il y aura une réponse. Pour l'interpellation qui lui est faite, je redonne la parole à M. TRABELSI.

M.TRABELSI – Rapidement, sur la question entre le vécu et le textuel, le théorique et le concret : sur la question de la virginité, le Coran est muet sur cette question là. Il n'en parle pas. C'est à dire que la question de la virginité est une question culturelle et sociale. Aujourd'hui vous savez très bien que même dans les milieux les plus « modernes », la question se pose. Une enquête a été faite auprès de jeunes filles Marocaines. A la question « Avez vous eu des relations sexuelles avant mariage, 70% ont répondu oui ». A la question de savoir si elles souhaitaient arriver au mariage vierges, la réponse a été oui. Je crois que la société aussi répond à ces questions là, tout simplement à travers ce que tout le monde sait et tout le monde connaît, qui sont les hymens artificiels. C'est la chirurgie esthétique qui intervient dans ce sens là. Ce sont des réalités quotidiennes que nous vivons, qui ne relèvent pas du religieux. Qui relèvent de la Société.

Et en ce qui concerne le problème de la réflexion ; comment repenser le religieux, comment réadapter ces sociétés à la modernité, ou aux temps contemporains, je crois que ce n'est pas une question qui se pose aujourd'hui. Elle s'est posée déjà au 19ème Siècle, il y a eu des réformateurs qui ont apporté énormément d'éléments nouveaux pour une réelle laï cisation des sociétés musulmanes, mais malheureusement ces sociétés arabo-musulmanes ont fait que tout ce travail de réflexion y compris de penseurs religieux qui allaient au delà de choses avancées aujourd'hui, ont été complètement occultées. Et le drame aujourd'hui est que nous sommes dans une situation de régression totale et de retour en arrière, au delà même du 19ème siècle.

Mme Chantal BERNARD – Je pense qu'il faut aussi ne pas oublier de ne pas stigmatiser actuellement. Souvent on fait une stigmatisation sur la religion musulmane, et l'intégrisme musulman. Il ne faut pas oublier qu'il y a des intégrismes de tous bords, qu'il y en a qui évoluent à bas bruit. Et je pense que lorsqu'on met la virginité en avant chez les musulmans actuellement, ou le voile etc…. C'est souvent parce que souvent les hommes Musulmans en France sont en difficulté à la fois sociale, économique et intellectuelle, ils réussissent moins alors que les filles réussissent, et que c'est la meilleure façon de faire une reprise de pouvoir. C'était juste un constat.

Une éducatrice en internat – Je voudrais savoir quelle place a la sexualité dans le monde musulman. Nous sommes confrontés à de jeunes garçons et à des jeunes filles qui pour leur majorité sont de religion musulmane, pour qui la sexualité est quelque chose de très tabou. Je voudrais donc savoir, notamment en ce qui concerne l'éducation au niveau des parents, quelle place ont le dialogue et l'éducation à la sexualité ? Car cela reste très tabou.

M. PELEGE – Je pense qu'une partie de l'exposé de M. YAYAOUI va répondre.

Quelle prise en compte des représentations du corps et de la religion par la religion musulmane par Abdelssallem YAYAOUI[50][51]

Dans le pré-programme que j'ai reçu, je suis présenté d'une certaine façon, dans laquelle je ne me reconnais pas. Et dans celui qui a été donné, je ne l'ai pas sous la main, mais je suis certainement davantage recadré.
Je suis donc enseignant chercheur en psycho pathologie clinique à l'université de Savoie et je dirige un centre d'ethnopsychologie clinique à Grenoble depuis 1980 qui fait partie des premières consultations d'ethnopsychiatrie en France, voire en Europe.

Dans le cadre de cette consultation, nous faisons des formations mais nous faisons également des séminaires de recherche qui donnent lieu à des publications et nous avons donc des ouvrages qui sont publiés autour des questions tournant autour de la parentalité, de la paternalité, de la maternalité, autour du corps également, de l'exil. Le thème général de ces travaux étant « travail clinique et social en milieu migrant ». C'est dans ce contexte là essentiellement que je vais causer, c'est à dire dans le contexte de l'émigration et dans le contexte de la rencontre avec des émigrés qui sont dans des situations de rupture de repères ou qui sont essentiellement dans des situations de conflits culturels, soit des conflits culturels entre le dedans et le dehors, soit des conflits culturels entre les générations. Entre les parents et les enfants.

La question de la sexualité est posée dans cette interface entre le dedans et le dehors, entre le féminin et le masculin, entre les enfants et les parents, et évidemment elle est tout le temps à l'ordre du jour.

Je vais essayer de vous en dire quelques mots, de mettre des points de discussion qui nous permettront dans le quart d'heure que nous aurons vers la fin, d'échanger ensemble.

J'ai entendu des choses autour des trois religions monothéistes. C'est vrai que cela donne un caractère austère de la sexualité, telle qu'elle se pense et telle qu'elle se vit dans le corps de chacun des adolescents mais également de chacun des adultes que j'ai pu rencontrer.
Et du côté de l'Islam, j'ai entendu également mon collègue qui a apporté beaucoup d'éclairages intéressants sur la question. Et là aussi, il y avait des choses qu'il aurait peut-être fallu délimiter ; le texte religieux, l'exégèse, la tradition des univers qui ne sont pas forcément tout le temps en continuité, et qui peuvent donc offrir de la sexualité des figures différentes.

Et je prolonge cela dans une lecture peut-être beaucoup plus jouissive, beaucoup plus exaltée de la sexualité, dans des ouvrages que vous connaissez tous je pense. Dans les *Mille et une nuits*, on ne peut pas dire que la sexualité qui appelle la sexualité irrésistible, la rencontre qui peut parfois coûter la vie, soit un fait rare dans ce genre de lecture. Donc dans le monde musulman, monde qui se veut puritain, qui se montre comme un monde de rigueur, en

[50] Enseignant chercheur en psycho pathologie clinique à l'université de Savoie / Directeur du centre d'ethnopsychologie clinique, Grenoble
[51] Cet exposé n'a pas été relu par M. Abdelssallem Yayaoui, mais il a confié à Patrick Pelège sa relecture en lui déléguant l'autorisation de sa publication

apparence, il y a suffisamment de stratèges qui déjouent cette rigueur et qui obligent à la rencontre des sexes.

Je vous invite à la lecture d'un ouvrage intéressant qui s'appelle « *la guerre des femmes* ». Magie, rituels, où l'auteur fait état d'un certain nombre de stratèges. Je vous invite également à lire les mille et une nuits, à partir de la 470ème nuit, où sur 40 nuits successives il est question justement des ruses des femmes pour captiver, capturer, séduire et avoir l'exclusivité d'hommes, qui de leur côté développent des stratèges, dont l'appel à la magie, à la sorcellerie et à toutes formes possibles de complicité sociale pour rencontrer l'autre. Donc la sexualité n'est pas austérité dans la vie. Cependant, dans la vie de la sexualité il y a le public et il y a le privé. Et dans beaucoup de cas de figure on joue le public et on ne joue pas le jeu du privé.
Donc bon gré mal gré, cette sexualité s'exalte plus particulièrement dans le cadre du mariage. Mais elle peut aussi s'exalter dans d'autres formes de concubinage comme cela a été dit par mon collègue tout à l'heure. Dans l'imaginaire collectif, de manière générale, on va faire en sorte qu'on offre de la sexualité deux versants différents. La sexualité de l'intime et la sexualité du public.

La sexualité du public est forcément gérée essentiellement par le groupal, le groupe. Et le groupe va fonctionner comme un lieu de censure de la sexualité. Parce que la rencontre entre les êtes, en dehors du mariage constitue une véritable menace pour le groupe. L'amour est une menace pour le groupe. Le groupe de manière générale, et dans ce secteur bien précis, va tout faire pour déréaliser la rencontre inter sexes, pour mettre des obstacles en permanence à l'amour de manière générale, et dans beaucoup de cas de figure il va privilégier le sexuel au détriment de la tendresse et de l'amour. Car le sexuel empêche la relation à l'objet. Le sexuel a un caractère éphémère et se termine une fois que l'acte sexuel est consommé.

Donc dans beaucoup de cas de figure, on va jouer beaucoup du sexuel, mais on va mettre entre parenthèses tout ce qui est de l'ordre de l'amour, de la tendresse, de la véritable rencontre inter sexes. Et j'ai eu l'occasion de le développer dans des assemblées où peut être certaines personnes ici étaient présentes ; je disais que finalement, dans les sociétés traditionnelles et dans le mariage en l'occurrence. on s'arrange pour que tout ce qui est de l'ordre de l'amour soit complètement évacué. On s'arrange pour que toute relation de couple soit complètement évacuée. Et de couple on passe à « grouple ».
Ce n'est pas couple, mais grouple, c'est à dire une espèce de contraction qui fait que groupe et couple sont complètement fusionnés et qui fait que finalement l'entité de deux êtres qui peuvent être des êtres d'amour ou des êtres de tendresse soit complètement évacuée, déréalisée pour permettre justement à ce que le « grouple » continue à fonctionner et à exiger de ces êtres un certain nombre de prérogatives. Le couple est complètement pris en charge par les mariages arrangés, par les contrôles excessifs sur la vie amoureuse en dehors des mariages, par également la présence du couple dans la famille d'origine du mari, et donc les relations sont complètement diffuses, prises en charge par les uns et par les autres de la famille du mari avec une relation interchangeable, sauf évidemment à propos de l'acte sexuel.

Le mari peut faire appel à sa sœur, à sa propre mère, et secondairement à sa femme pour certaines choses de la vie quotidienne. Donc cette dilution du couple montre bien le danger que représente la relation d'amour, la relation de tendresse entre les sexes.

La sexualité paradoxalement est l'aspect le plus tabou. L'amour c'est le mouvement de chacun, mais sur la sexualité il y a une chape de plomb, « ça ne se parle pas », on ne parle pas de sexualité dans les familles. On ne parle pas de sexualité dans la famille, dans le groupe, la

sexualité est tabou, elle doit se jouer par l'intermédiaire de stratèges, de ruses comme je le disais tout-à-l'heure, mais ce n'est pas quelque chose qui est parlé dans les familles y compris parfois dans les couples, entre les partenaires d'un couple. Cela reste quelque chose encore de l'ordre du tabou.

Quand on voit dans l'architecture, à la fois de l'imaginaire collectif, à la fois de l'exégèse, à la fois de la religion musulmane à proprement parler la place accordée à la sexualité, comme quelque chose qui viendrait quelque part contrecarrer les intérêts du groupe, on se rend compte que finalement, les pères, les mères, les enfants, en portent des traces, largement. Et nous avons aujourd'hui dans le cadre de l'immigration par exemple, des réactions de la part des jeunes qui montrent qu'un travail de la relation à cet endroit là ne s'est pas fait. Malgré la rencontre avec des civilisations, et en l'occurrence avec des civilisations des pays d'accueil, malgré des rencontres avec des civilisations qui sont ouvertes à la question de la sexualité ; malgré tout cela nous rencontrons des jeunes garçons et des jeunes filles encore fermés à la question de la sexualité, encore fortement attachés à la question de la virginité pour la jeune fille, et il est également question de choix de partenaire à partir d'un critère extrêmement important qui est celui de la virginité. Et sur la question de la virginité, comme le disait mon collègue tout-à-l'heure, dans la parole on peut entendre des jeunes filles qui nous disent ne pas voir d'inconvénient à être dépucelée avant le mariage, mais dans la pratique, nous aurons des jeunes filles qui refuseront d'avoir des rapports sexuels avant le mariage. Dans beaucoup de cas de figure elles feront tout pour faire tomber des relations parce qu'à un moment donné, elles sont obligées de passer à l'acte, et si elles passent à l'acte elles se posent comme sujet déloyal par rapport au groupe d'appartenance.

Donc la question de la sexualité est dans le vécu intime de chacun des jeunes que je rencontre, elle est dans la vie intime de chacun des parents et des mères en l'occurrence que je rencontre, et elle montre que dans le regard de l'autre, il est toujours important que la jeune fille soit vierge et au regard de l'autre il est très important qu'elle ne se montre pas avec un garçon.

Il en découle donc un certain nombre de conséquences pratiques et quotidiennes également. Parmi les conséquences les plus immédiates, le manque d'informations que les jeunes filles peuvent obtenir de leur propre mère sur la question de la sexualité. Il y a un interdit de transmission en matière de sexualité. Les mères sont interdites de transmission à ce niveau là. Les jeunes filles doivent absolument s'informer par les livres, essentiellement par des livres, ou par des démarches insidieuses pas directement révélées auprès de certaines copines d'origine occidentale puisqu'elles ne peuvent pas demander ouvertement des informations à leurs copines occidentales. Comme le disait l'autre jour une jeune fille de 18 ans ; « *De quoi aurais-je l'air si à 18 ans je vais demander à mon amie française comment ça se passe quand elle a un rapport sexuel ». « Je suis obligée de mentir, de raconter des histoires, de raconter que moi aussi j'ai des relations, et parfois même je suis obligée de construire des histoires pour épater mon amie en matière de relations sexuelles, et de relations avec les garçons »*
On arrive donc à une situation où ce lien intergénérationnel est fortement marqué par la chape en matière sexuelle, en matière de transmission entre les générations. Autre élément très important, qui fait partie de ce malaise à propos de la sexualité ; cela concerne l'adolescence. L'adolescence est vécue par les parents non pas en tant que processus psychique qui permet à tout jeune sujet d'accéder à l'âge adulte, mais c'est dans beaucoup de cas de figure perçu comme un moment de puberté qui met en mouvement la sexualité de l'enfant, qui la dévoile, et qui par cette occasion met en conflit la sexualité des parents eux mêmes. Et la sexualité se joue dans beaucoup de cas de figure dans des rapports extrêmement conflictuels entre les parents et leurs propres enfants.

Je peux dire que l'adolescence des enfants par certains côtés révèle de conflits de parentalité chez les parents, et dans beaucoup de cas de figure accule les parents à des moments d'effondrement et des moments d'impasse ou à des moments de passage difficile de notre propre adolescence, de notre propre puberté, dans un contexte culturel, où l'adolescence n'est pas perçue en tant que telle, mais seulement comme un moment de puberté.

Et dans le monde arabe on parle plutôt de l'âge de la maturité. Et quand le garçon arrive à cet âge de maturité, on pensait plutôt dans le vieux temps à le marier. Et lorsque les parents sont confrontés à des adolescents, ils ne comprennent pas du tout leur comportement, ils ont du mal à décoder. Parce que cette adolescence ne fait pas écho dans leur processus à leur propre histoire de parents, ne vient pas percuter leur vécu dans leurs propres relations avec leurs propres parents dans un itinéraire évolutif, mais les percute essentiellement au niveau de la sexualité. La mère va dire « moi à 14 ans j'était mariée et à 17 ans j'avais deux enfants ». et le père dit « Moi à 15 ans j'étais marié, j'étais responsable de famille ». C'est à dire qu'à chaque fois est évoquée la sexualité et la procréation. La parentalité est donc mise à rude épreuve par l'adolescence, elle est mise à l'épreuve par la sexualité, parce qu'encore une fois, cette sexualité n'est pas élaborée comme faisant partie de la réalité humaine, faisant partie de ce qui peut être échangé entre les parents et les enfants. La parentalité fait partie de ce qu'on peut appeler l'héritage inter subjectif dans les relations entre les parents et les enfants, et aussi faire partie d'un héritage culturel qui peut être beaucoup plus souple qu'il ne l'est en réalité.

La difficulté à laquelle sont confrontées les jeunes filles est la difficulté de vivre la sexualité sans tomber dans un excès de culpabilité, et ou dans un excès de déloyauté. Et à partir de là, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, il y a le jeu avec le corps. Le corps va compenser ces pulsions sexuelles inassouvies et c'est un jeu permanent avec le corps. Les jeunes filles se maquillent dans l'ascenseur et se démaquillent dans l'ascenseur. Elles changent de vêtements chez les copines, elles se métamorphosent à chaque fois. Il y a un jeu extraordinaire au niveau du corps, de la mise en valeur du corps, corps séducteur, alléchant, captivant, mais corps interdit, voire par certaines côtés corps illicite. Parce qu'il est frappé justement d'interdit groupal, d'interdit familial, et parce que par certains côtés, la jeune fille a intériorisé et j'insiste sur cette dimension là, intériorisé tous les discours que nous avons entendus tout-à-l'heure, sans possibilité d'élaboration.

Ceci donc transparaît ensuite au niveau de notre corps, et au niveau de nos relations avec les garçons, avec l'autre sexe de manière générale. C'est le premier élément. Autre élément qui semble important, et qui est très présent dans les consultations, c'est lorsque la jeune fille fait usage de sa sexualité, ou cherche à faire libre usage de son corps et de sa sexualité.

Un certain nombre de demandes que j'ai en consultation sont des demandes de difficultés sexuelles qui se jouent en majorité avec des personnes d'origine occidentale et non pas d'origine maghrébine. En d'autres termes, la sexualité est confisquée et ne peut se déployer que dans le cadre du mariage. Lorsqu'elle se déploie dans le cadre du mariage, il faut qu'elle se déploie l'intérieur d'un cadre culturel. Si cela se passe en dehors de ce cadre là, elle peut être entachée de culpabilité et de déloyauté. Ce sont ces jeunes filles qui parlent d'une sexualité fade, qui n'accèdent pas tellement à la jouissance, au plaisir sexuel. Qui dans certains cas de figure éprouvent une certaine répulsion et dépriment par certains côtés.

Donc une espèce d'inscription très forte chez les jeunes adolescentes, 15, 17 ans, et les jeunes adultes, ou également chez les adultes qui sont sensées être responsables et bien engagées dans la vie sociale.

Je ne dis pas que c'est l'affaire de tout le monde, je dis simplement qu'il s'agit là d'une inscription de l'interdit, ou du tabou sexuel, sur le corps, malgré une espèce d'évolution intellectuelle, une espèce d'émancipation intellectuelle, qui est capable d'engager le corps et de déplacer le tabou. C'est ce jeu subtil qui est intériorisé à l'endroit de l'héritage culturel, familial, en matière de sexualité, et ce qui est à proprement parler à l'œuvre dans une revendication identitaire, dans une revendication personnelle, sur la scène sociale, sur la scène également des liens inter sexes. La complexité, on la sent de manière très importante.

Quand on est avec des jeunes filles d'origine étrangère, maghrébine, musulmane, et qui viennent en consultation, qui vous disent « je suis avec un jeune amant, ça ne passe pas ». Ou alors elles disent » je n'arrive pas à avoir des relations avec des garçons, quand j'en ai un, au bout de 4 ou 5 semaines je romps et je suis obligée d'aller chercher quelqu'un d'autre ». C'est vrai que le travail dans ces conditions devient très difficile, car elles viennent nous demander de leur signer un chèque en blanc pour qu'elles puissent presque vivre leur sexualité, et d'autre part c'est difficile de les accompagner sans les encourager vers une espèce de repli culturel, repli familial, sur des dogmes alors qu'elles sont dans une dynamique de changement. Donc le travail paraît difficile.
Et le travail paraît également difficile quand on accompagne ces jeunes de l'extérieur, en tant qu'éducateur, assistante sociale, médecin qui a aussi des idéologies tout à fait éclairées, laï ques, qui est pour la libération des sexes et des sexualités etc… qui peut faire des dégâts graves, parce que par mimétisme peut-être, identification positive ou transfert positif, il peut induire chez la jeune fille de comportements qu'elle regrettera pendant très longtemps.

Donc la question est posée, elle reste posée pour les uns et pour les autres. C'est bien de dire que ce sont des religions ou des cultures austères, mais ces cultures ont leur mouvement, ont leur rythme propre, leur logique de changement que les efforts les plus humanitaires, les plus ouverts ne peuvent réellement changer si ça ne change pas de l'intérieur.
Et ce qui se passe chez ces jeunes deuxième génération, ce ne sont pas forcément des cultures qui sont à l'œuvre qui les mettent dans cette situation là, c'est la force d'inertie.
Vous connaissez la loi de la force d'inertie ; vous arrêtez tous les moteurs d'un bateau qui se trouve en pleine mer, il continue à fonctionner pendant des kilomètres. Il faut aussi respecter cette force d'inertie. On peut imaginer qu'avec le temps c'est quelque chose qui va évoluer. En Afrique du Nord il y a des choses qui évoluent, et pas seulement en Afrique du Nord. En Egypte, dans ces pays où on a l'impression qu'il y a une certaine austérité. Il y a des groupes qui travaillent, des mentalités qui s'élaborent, de l'interculturel qui s'élabore, et on cheminera progressivement vers des changements, des changements de fond, et non pas des changements de formes.
Voilà, je vais arrêter là pour faire place du débat.

M. PELEGE – C'est très aimable d'avoir été aussi concis pour laisser la parole à la salle, et nous vous remercions beaucoup, vous venez de loin. La parole vous est donc donnée.

Questions avec la salle

Une dame – C'était très intéressant pour permettre de comprendre, mais j'aimerais bien que vous parliez de l'évolution de la mentalité garçon d'origine musulmane vis-à-vis des filles occidentales.
Vous avez parlé de l'évolution des filles d'origine musulmane vers les partenaires occidentaux.

M. YAYAOUI – Il y a un point de détail qui me semble important, et je pense que vous le savez ; pour la majorité des personnes que j'ai rencontrées, les garçons vont chercher une fille dans le pays et les filles vont chercher un garçon dans le pays. Les logiques explicatives sont complexes, et ce n'est peut-être pas le lieu pour l'expliquer.
L'évolution des mentalités des garçons vers les filles occidentales semble s'inscrire dans un contexte beaucoup plus global qui est celui de la relation de la famille avec le pays d'accueil. On peut imaginer qu'il y a là une capacité et que de cette capacité naissent souvent des passages à l'acte dans les relations inter sexes qui viennent traduire cette complexité.

J'ai le souvenir d'un jeune d'origine de Nord Afrique qui s'est marié avec une femme d'origine Française qui était avec lui au lycée. Ils se sont côtoyés pendant très longtemps, il y avait une relation d'amour et ils sont venus me voir, parce qu'ils étaient en instance de divorce ; la décision de monsieur était claire, il fallait divorcer, et au bout de quelque temps, on s'est rendu compte que finalement il ne s'était pas marié avec elle, mais s'était marié pour se venger de la mère de cette jeune fille qui est une haute responsable de l'OPAC, Services HLM.

C'est très anecdotique, mais cela témoigne de la complexité des liens qui peuvent se jouer. Autant si quelqu'un vient d'Afrique du Nord et désire se marier avec quelqu'un de Français, on peut dire qu'il y a une attirance de l'ailleurs, de la France, mais cela peut aussi être un mariage d'amour. Dans les deux cas de figure. Mais dans ce cas, le jeune homme s'est rendu compte que la mère de cette jeune fille venait narguer sa propre mère, son propre père, et tous les gens qui habitaient la montée d'escalier. C'était une femme apparemment assez arrogante, et il s'est senti un jour l'égal de cette femme lorsqu'il est rentré à la maison et que lors d'un accrochage, il a pu l'humilier. Quand il a pu réellement dire des choses et libérer toute la vengeance qu'il avait à l'égard de cette femme.

Cela rappelle aussi la réaction de certains jeunes par rapport au service militaire. Cela me rappelle également d'autres situations de jeunes délinquants par rapport aux objets de la rue, qui ne leur appartiennent pas, et qui viennent en fait converger vers des mouvements psychiques de réparation de préjudice, par exemple, et qui rendent parfois les relations très complexes.
Cela n'empêche pas qu'à travers les gens qui viennent me voir en consultation il y ait des amours authentiques. S'il n'y a pas ce contentieux, l'évolution est de fait. Et on peut constater dans les familles maghrébines l'existence de plus en plus de couples mixtes, jeunes garçons d'origine maghrébine avec des jeunes filles d'origine Française. Le contraire suppose la conversion à l'Islam. Mais dans le cas de mariages mixtes dont on a parlés, ce sont des choses qui sont dans l'ordre de la vie quotidienne.

M. PELEGE – Je pense que la question de madame était plus précise ; au quotidien dans certaines écoles c'est vrai que certains garçons ont un discours très agressif, codé souvent sexuellement, à l'encontre du corps des jeunes filles. Il me semble que c'est plutôt cela le sens de la question.

M. YAYAOUI – Oui, c'est pour cela que j'ai parlé de complexité. Si on voit de jeunes garçons qui par certains côtés à l'adolescence radicalisent le comportement, je pense qu'il ne faut surtout pas perdre de vue le processus adolescent. Et malgré tout, sur le registre du culturel, c'est vraiment se mettre la main, ou les doigts dans l'œil, c'est à dire devenir aveugle, ne pas voir le processus adolescent. Le processus adolescent engage la confrontation, il utilise les failles du monde des adultes, il utilise ce qui fait sensibilité chez l'adulte, et la culture est l'élément clé avec lequel la manipulation est devenue facile.
Il n'y a pas longtemps, peut-être que certains le savent ici, j'ai été invité à un lycée pour travailler avec le personnel parce que tous les jeunes, y compris les français ont fait le Ramadan.
Et dans ce même lycée quelques temps avant, de jeunes garçons ont refusé de prendre l'entrée, ils se sont carrément levés de table car on avait servi des avocats qui venaient d'Israël. Ils ont dit « c'est interdit par notre religion ». Ils peuvent donc manipuler les professionnels à outrance parce qu'ils sont peut-être sur un terrain de culpabilité. On veut aussi savoir quelle est la position par rapport à l'autre.

Il y a une espèce de culpabilité historique, il faudrait interroger quelque chose qui serait de l'ordre de ce qu'on peut appeler dans notre jargon « la vengeance de l'inconscient. « Qu'est-ce que vous faites avec ces enfants, jusqu'où vous pouvez aller avec eux ? ».Qu'est-ce qui relève vraiment de la peur d'empiéter, de toucher et peut-être d'autre chose qui serait de l'ordre peut-être de ce que j'appellerai la vengeance de l'inconscient. Ces enfants, je les appelle « les enfants des amours déçus ». Et dans beaucoup de cas de figure, ces adolescents sont les enfants des amours déçus. Il y a quelque chose en jeu qu'il faut analyser. Qu'est-ce qui fait qu'ils vous mettent un peu dans une situation…. Qu'ils vous travaillent du côté de la culture ? La culture devient un peu un fourre tout. Tout devient culture. « Je ne monterai pas dans votre voiture parce que c'est interdit par ma religion ». Cela devient un espèce de jeu facile, de défense facile, mais qui marche. Par méconnaissance, peut-être, par manque de connaissance ou par manque d'information, de ce qui relève de la vie culturelle et de ce qui relève d'une mécanique, d'une stratégie psychique, pour s'affranchir de l'effort, ou pour simplement cliver les monde, et pouvoir fonctionner librement. Ou simplement pour pouvoir tester les limites de l'autre, de l'espace. Ses capacités à contenir. C'est très complexe.

Une dame – Vous avez parlé de retransmission de la mère. Je peux l'entendre, et pas, parce que je me dis que tout de même on a l'impression de refaire machine arrière. Nous avons beaucoup de jeunes adolescents dont les mères ont une quarantaine d'années, qui sont allés à l'école je suppose pour la plupart, ce n'est pas comme pour nos mères, de notre génération qui n'étant pas allées à l'école n'avaient pas toute facilité pour parler avec leurs enfants. Elles avaient encore l'histoire de leur propre mère. Et je pense que nous nous retrouvons à faire un bon arrière, car nos ados d'aujourd'hui ont tout de même des mères jeunes et la sexualité n'est toujours pas abordée. Alors est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi, comment se fait-il que bien que la génération soit jeune…

M. YAYAOUI – Nous sommes toujours avec la deuxième génération. La troisième génération s'en sort, et je pense qu'elle s'en sortira bien. Il y a peut-être des catégories d'âge au niveau de la deuxième génération, mais nous sommes toujours au niveau de la deuxième génération. Ceux qui sont voyants sur la scène publique, ceux qui se voient, sont encore les jeunes de la deuxième génération. Mais si vous me dites que les parents de la deuxième génération ne font pas ce travail de transition auprès de leurs enfants, je peux vous dire que cela ne m'étonne pas, si eux-mêmes ne l'ont pas reçu. Celui qui n'a pas la chose ne peut pas la donner. Celui qui n'a pas l'expérience ne peut pas la transmettre. Cela ne veut pas dire que c'est impossible. Il y a un travail de pensée qui peut se faire dans la confrontation, dans la rencontre avec d'autres mères, rien n'est figé. Mais lorsqu'on j'entends parler les mères de la deuxième génération, quand elles parlent de leurs enfants, j'entends des mères qui traduisent des manques. De ce qu'elles n'ont pas pu recevoir pour s'occuper de leurs enfants, pour transmettre un certain nombre de vécu maternel à leurs propres enfants, c'est un souci très très fort de performance, pour que leurs enfants ne vivent pas la même histoire qu'elles, ou qu'eux en tant que parents.

Et j'ai l'impression que s'il y a quelque chose qui s'opère chez la troisième génération, ce sera par excès et non par défaut.

Une dame – Je voudrais interpeller Monsieur YAYAOUI sur la question de la virginité, mais pas seulement. Vous avez dit tout-à-l'heure par rapport au fait de pouvoir interroger et interpeller la culture par l'intérieur, que ce sont les personnes qui sont concernées qui peuvent faire évoluer les choses, et que cela ne peut pas être interféré de manière extérieure.

Pour moi, la question de la virginité en tant que femme, féministe, et en tant que femme d'origine maghrébine, cela reste toujours un contrôle du corps. Un contrôle du corps des hommes sur les femmes, ou un contrôle de la société de manière générale parce que les femmes contribuent également par les mères au contrôle du corps de leurs filles.
On constate aujourd'hui en France qu'un certain nombre de jeunes filles s'adressent aux médecins accompagnées par leur mère ou non, pour avoir une attestation de virginité, soit pour pouvoir justifier d'une non relation sexuelle, soit pour pouvoir envisager un mariage satisfaisant pour les parents, pour qu'ils soient sûrs de la virginité de leur fille.

Il y a un certain nombre de médecins en France qui continuent à perpétuer cette tradition, alors qu'au Maghreb, et en tout les cas en Algérie, il y a des médecins qui se sont positionnés contre la délivrance de cette attestation médicale qui, en aucune manière, entre dans l'éthique des médecins en réponse à une question de santé, mais en réponse à une question de contrôle social.

M. YAYAOUI – Je ne sais pas ce que j'ai réellement dit, mais je peux dire que l'on peut accompagner, mais pas forcer. Cette question, il est important de l'accompagner. Ces jeunes adolescentes ont besoin d'espace de parole pour évoquer ces choses là même si elles ne font rien. Elles ont besoin d'en parler. Et peut-être qu'en parlant, un déclic peut se faire. Mais ce déclic, il faut bien qu'il s'accompagne d'un autre déclic au niveau familial. C'est tout un travail familial qu'il faut engager, un travail de modification, de représentation. Il faudrait que les modifications au niveau de l'enfant s'accompagnent de modifications au niveau des parents sans quoi l'enfant va fonctionner en marginalité.

Et donc là c'est « comment peut-on faire de la prévention, comment peut-on faire de l'accompagnement, comment peut-on faire de la sensibilisation en incluant l'ensemble et pas seulement la jeune fille ». Et je connais beaucoup de médecins Français qui refusent, et qui sont révoltés à l'idée qu'on vienne leur réclamer un certification de virginité.

CONCLUSION
par le groupe technique

M. PELEGE - Je souhaiterais que mes collègues viennent me rejoindre sur la scène. Pascale MANICACCI est dans la salle, je la remercie de bien vouloir nous rejoindre, car nous voudrions la remercier de la précieuse présence qu'elle a manifesté dans l'ombre. Et au nom de mes collègues et de moi même, je voudrais qu'on puisse l'applaudir.

Nous allons tous dire un mot :

- « Je voudrais remercier la qualité de l'écoute de la salle, je suis subjuguée par la qualité de l'écoute pendant ces deux jours ».

- « Je voudrais aussi remercier la qualité de l'écoute de la salle et remercier les gens qui ont eu la patience de rester assis sur les escaliers parce qu'il n'y avait pas de la place pour tout le monde. J'ai trouvé fantastique que certaine personnes restent pendant deux jours sur les escaliers »

- « Nous avons pris le risque de la rencontre et je crois qu'il faut qu'on continue, vous avez entendu comme moi que le travail n'est pas terminé, nous avons donc à prendre le risque d'aller à la rencontre des autres, et plus ils sont différents de nous en terme institutionnel, en terme de métier, en terme de culture et bien d'autres choses, et plus il va falloir prendre de risques. Il faut prendre ce risque, nous avons milité pour la dignité des personnes et même s'il y a des progrès nous avons beaucoup de progrès à faire, pour les personnes handicapées et pour toutes personnes vulnérables aujourd'hui ».

- « J'ai trouvé que toutes les interventions étaient d'une extrême qualité, qu'il y avait beaucoup de choses qui avaient avancé, que du travail avait été fait déjà et que nous sommes tous porteurs de quelque chose d'important. Il manque la synergie, donc au travail. »

- « Je ne serai pas très originale, je voudrais remercier tout le monde, chacun et chacune d'entre vous. Et je voudrais remercier tout spécialement le dernier intervenant car il n'est pas facile d'intervenir en dernier dans une salle qui est un peu vide. Donc merci. »

- « Pour ne pas être redondante, je vais surtout espérer que vous avez pu échanger entre vous. Vous n'avez pas eu tellement de temps pour discuter, mais j'espère que vous avez pu échanger vos adresses etc… et que ce colloque aura un prolongement sur le terrain pour travailler ensemble. »

- « Je ne vais pas en rajouter sur la salle, c'était effectivement très bien que la salle soit très attentive, et je voudrais aussi remercier d'avoir pu participer au groupe technique, car c'était pour moi une année très enrichissante. Et même s'il y a eu des moments un peu difficiles, j'ai trouvé cela très intéressant. Merci. »

- « Merci à tous et au groupe technique, je n'ai plus rien d'autre à dire.»

LE COLLEGE RHONE ALPES D'ÉDUCATION POUR LA SANTE
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE PREVENTION DU SIDA

Nos compétences, notre expérience une constante:
le souci et la pratique du partenariat

▮ Une offre de documentation performante

Un service informatisé relié aux bases de données nationales
Le premier fonds régional en éducation pour la santé
Un fonds spécialisé sur le sida et les hépatites incluant outils de prévention et vidéothèque

▮ Des formations validées par de nombreux organismes : éducation nationale, CFES, Universités , Protection Judiciaire de la Jeunesse, Instituts de Formation en Soins Infirmiers..
odologies de prévention, d'éducation pour la santé, l'éducation à la sexualité, la santé des jeunes, la santé des populations en précarité, la prévention de risques spécifiques…

▮ *Des rencontres régionales pour faciliter échanges et informations entre les acteurs de prévention sur des thèmes tels que la précarité, l'accompagnement vers la santé, la sexualité, le VIH-Sida, l'éthique, les méthodes et outils de prévention, l'adolescence …*

▮ Des travaux pour accompagner les priorités de santé
- études: l'observance des traitements du Sida, la participation des associations à la politique de santé, l'accès à la prévention et à l'éducation pour la santé, le travail en réseau en promotion de la santé des jeunes ….
- guides ressources sur le SIDA (deux éditions) , les hépatites, les « adresses santé jeunes »
- publications : Alimentation et précarité, Accompagner vers la santé, Populations migrantes et VIH, Sida et vulnérabilités, Ethique en santé des jeunes, Rencontres régionales Sida, Forum des outils et méthodes de prévention, Adolescences en devenir…
- contributions aux politiques de santé : Programme Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS), Conférences de Santé, Programmes Régionaux de Santé (PRS)

▮ Des programmes innovants

santé des jeunes, promotion de la santé par les pairs, santé des populations défavorisées, santé et territoires, méthodologie et éthique de la prévention, méthodologie de travail en réseau….

▮ Un souci d'information et de communication
- sites Internet :
www.sante-jeunes.org / www.tabatek.org
www.craes-crips.org / www.lecrips.net
- des documents résumés "ZOOM
- les actes de toutes les journées régionales

▮ Une mission:

promouvoir en Rhône alpes, une éducation pour la santé efficace, de qualité, éthique
mobilisant les compétences, la participation de tous
concourrant à réduire les risques
favorisant et soutenant les choix favorables à la santé

▮ Une dynamique

La force d'un réseau national
Des partenaires dans chaque département
Un dispositif innovant : l'espace régional de santé publique
Un soutien des grandes institutions: Etat, Région, Assurance Maladie

▮ Une équipe de professionnels

à votre service pour répondre à vos besoins d'analyse, de documentation, d'accompagnement méthodologique, de formation, d'échange, de conseils…

CRAES-CRIPS
Espace Régional de Santé Publique
9, quai Jean Moulin
69001 LYON
Tél. 04 72 00 55 70
Fax. 04 72 00 07 53
E-mail : contact@craes-crips.org

CRAES-CRIPS
9, quai Jean Moulin - 69001 Lyon
Tél : 04 72 00 55 70 - Fax : 04 72 00 07 53
Internet : www.craes-crips.org

Avec le soutien financier de :
les Conseils Généraux du Rhône, de l'Isère, de la Haute Savoie,
la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Ain,
la Délégation aux Droits des Femmes,
la Mutualité Rhône-Alpes, la Ville de Lyon
et du laboratoire Schering.